PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA VILLE DU HAVRE



4. REGLEMENT ECRIT

TOME 3 : REPERTOIRE DU PATRIMOINE

PIÈCE N°4.1.3.

PLU approuvé le 19 décembre 2019
Mise à jour n°1 du 4 mars 2020
Modification n°1 du 30 septembre 2021
Mise à jour n°2 du 4 octobre 2022
(Pas de modification n°2 car prescrite mais non approuvée)
Modification n°3 du 6 juillet 2023

leHavre

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Le présent document est constitué comme suit :

Introduction

1/ SOMMAIRE des éléments par quartier

Ce sommaire renvoie notamment à la page de la fiche dans le Répertoire et à la planche du règlement graphique représentant l'élément.

2/ CARTOGRAPHIES ET FICHES par quartier

Les fiches décrivent chaque élément et énoncent les prescriptions y étant liées.

3/ SOMMAIRE DE FIN par nature d'éléments

Ce sommaire renvoie notamment à la page de la fiche dans le Répertoire et à la planche du règlement graphique représentant l'élément.

Introduction :

1/ PROTECTION POUR DES MOTIFS D'ORDRE CULTUREL, HISTORIQUE ET ARCHITECTURAL

En application de l'article **L. 151-19** du code de l'urbanisme, le présent Répertoire du patrimoine (tome 3 du règlement écrit) et le règlement graphique (pièce n°4.2. du PLU) :

- identifient le patrimoine bâti, paysager et les éléments de paysage à protéger pour des **motifs d'ordre culturel, historique et architectural ;**
- définissent des prescriptions de nature à assurer leur préservation.

Par conséquent, en vertu de l'article R. 151-41 du code de l'urbanisme, les travaux y étant réalisés non soumis à un permis de construire sont précédés d'une déclaration préalable et leur démolition est subordonnée à la délivrance d'un permis de démolir.

Pour tous les éléments, le cerfa à utiliser pour la déclaration préalable est le n°13404-06 (référence au moment de l'approbation du présent PLU). A la page 3/15, à la question 4.1, il faut cocher « modification ou suppression d'un élément protégé par un plan local d'urbanisme… »

* * *

2/ PROTECTION POUR DES MOTIFS D'ORDRE ECOLOGIQUE

En application de l'article **L 151-23** du code de l'urbanisme, le présent Répertoire du patrimoine (tome 3 du règlement écrit) et le règlement graphique (pièce n°4.2. du PLU) :

- identifient les éléments de paysage et les sites et secteurs à protéger pour des **motifs d'ordre écologique** ;
- définissent des prescriptions de nature à assurer leur préservation.

Par conséquent, en vertu de l'article R. 151-43 du code de l'urbanisme, les travaux y étant réalisés non soumis à un permis de construire sont précédés d'une déclaration préalable et leur démolition est subordonnée à la délivrance d'un permis de démolir.

Pour tous les éléments, le cerfa à utiliser pour la déclaration préalable est le n°13404-06 (référence au moment de l'approbation du présent PLU). A la page 3/15, à la question 4.1, il faut cocher « modification ou suppression d'un élément protégé par un plan local d'urbanisme… »

Chaque élément porte un code présenté comme tel : 01-0001.

Les 2 premiers chiffres de ce code représentent le **code nature** qui va de 01 à 44, décliné comme suit :

01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)
02 - Maison de ville à pan de bois
03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille
04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite
05 - Maison néo-classique en brique enduite
06 - Immeuble néo-classique en brique enduite
07 - Maison académique en brique manufacturée
08 - Immeuble académique en brique manufacturée
09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée
10 - Maison ouvrière accolée
11 - Villa néo-normande
12 - Construction éclectique
13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau
14 - Maison années 1920
15 - Maison d'inspiration art déco
16 - Immeuble d'inspiration art déco
17 - Maison années 1930-1940
18 - Reconstruction conventionnelle individuelle
19 - Reconstruction conventionnelle collective
20 - Reconstruction moderniste ou générique individuelle
21 - Reconstruction ossaturiste
22 - Classicisme structurel
23 – Maison préfabriquée après-guerre
24 - Reconstruction générique collective
25 - Reconstruction spécifique
26 - Classicisme moderne
27 - Maison conventionnelle
28 - Industrialisation lourde horizontale
29 - Industrialisation lourde verticale
30 - Industrialisation lourde type plot
31 - Style "Modèles"
32 - Maison réglementation thermique pavillonnaire
33 - Immeuble réglementation thermique dent creuse postmoderne
34 - Immeuble réglementation thermique dent creuse volume non conventionnel
35 - Immeuble réglementation thermique "balnéaire"
36 - Immeuble réglementation thermique isolé cubique
37 - Entrepôt ou docks
38 - Arbres remarquables
39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés
40 - Bassins
41 - Alignements d'arbres
42 - Zone humide
43 - Mare (rôle hydraulique)
44 - Talus cauchois, haie et fossé (rôle hydraulique)

Aplemont

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
01-0003	EGLISE SAINT PAUL	01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)	Avenue Paul Verlaine	14	24
18-0080	CITE-JARDIN D'APLEMONT	18 - Reconstruction conventionnelle individuelle	Aplemont	13-14	25
19-0006	ECOLE PAUL BERT	19 - Reconstruction conventionnelle collective	rue des Iris	14	26
25-0001	MAISONS EN PIERRES MEULIERES	25 - Reconstruction spécifique	Cité-Jardin d'Aplemont	13-14	27
38-0012	LES ARBRES DE L'ECOLE PAUL BERT	38 - Arbres remarquables	Ecole Paul Bert	12	28
39-0010	MOTTE MEDIEVALE D'APLEMONT	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Angle de la rue Abbé Varigon et rue Pablo Néruda	13	29
39-0013	ESPACE VERT RUE DE LA CONCORDE, AVENUE PAUL VERLAINE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Rue de la Concorde, avenue Paul Verlaine	13	30
39-0014	BANQUETTES ENHERBEES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES AVENUE PAUL	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Avenue Paul Gerling et rue des Iris	14	31
39-0015	PLACE ENHERBEES RUE DES PAQUERETTES ET RUE DES LISERONS	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Rue des Paquerêttes et rue des Liserons	14	32
39-0056	JARDINS - MAISONS MEULIERES	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés		14	33
41-0076	Alignement d'arbres - Aplemont	41 - Alignements d'arbres	Rues Paul Bert, Paul verlaine, de la Concorde, Pablo Neruda, André Sakharov, des Dalhias, des	13-14	34

Arcole Brindeau

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
01-0010	EGLISE PAROISSIALE SAINT AUGUSTIN	01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)	Rue Gustave Nicolle	18	35
04-0006	ECURIES DES BROUETTIERS	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	2 rue de Valmy	18	36
08-0003	IMMEUBLES DE RAPPORT	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	132 à 142 rue Gustave Brindeau	18	37
08-0015	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	51 rue Dumont d'Urville	18	38
08-0016	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	114 rue Gustave Brindeau	18	39
08-0017	IMMEUBLE JUMELE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	65 à 71 rue d'Iéna	18	40
08-0018	GROUPE SCOLAIRE VALMY	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	8 à 10 rue Gustave Brindeau	18	41
08-0019	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	13 rue de Lodi	18	42
08-0020	ENTREPOT INDUSTRIEL	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	149 boulevard amiral Mouchez	18	43
08-0021	DOCKS ENTREPOTS	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	Rue Marcel Toulouzan	18	44
08-0024	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	25 à 33 rue d'Arcole	18	45
08-0028	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	11 à 19 rue d'Arcole	20	46
08-0031	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	2 rue Gustave Nicolle, 66 rue Gustave Brindeau	20	47
08-0093	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	12 rue Docteur Coty, 73 rue Gustave Brindeau	20	48
08-0100	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	26 à 32 rue d'Arcole	20	49
08-0112	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	98 à 100 rue Général Hoche	20	50
08-0113	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	173 à 181 boulevard Amiral Mouchez	20	51

Arcole Brindeau

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
08-0114	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	55 à 61 rue de Mulhouse	20	52
09-0012	ENTREPOT INDUSTRIEL	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	66 rue Général Hoche	18	53
09-0013	ENTREPOT INDUSTRIEL	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	38 rue de Fleurus	18	54
09-0017	MAGASIN GENERAUX	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	Rue des magasins généraux	17-18	55
12-0005	COMITE D'ENTREPRISE DES OUVRIERS DOCKERS DU HAVRE	12 - Construction éclectique	37 rue Général Chanzy	18	56
18-0006	BATIMENTS INDUSTRIELS	18 - Reconstruction conventionnelle individuelle	38 rue de Fleurus	18	57
25-0002	DOCKS DU PONT ROUGE	25 - Reconstruction spécifique	40 à 54 boulevard Amiral Mouchez, 51 à 77 rue Général Chanzy	20	58
38-0019	LES DEUX PLATANES DE L'ENTREE DE VILLE	38 - Arbres remarquables	Rue du Docteur Piasceki	18	59

Bléville

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
01-0001	EGLISE PAROISSIALE SAINT JEAN-BAPTISTE	01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)	Place du docteur Levesque	7	60
08-0001	ORPHELINAT DU CLOS SAINTE ANNE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	71 rue Florimond Laurent	8	61
18-0010	ENSEMBLE BATIS	18 - Reconstruction conventionnelle individuelle	rue Vincent Scotto - rue Arquis - rue Fernand Châtel - rue Irène Juliot Curie	8	62
38-0035	LE CEDRE DE LA RUE PIERRE GUILLAUME PETIT	38 - Arbres remarquables	64 rue Pierre Guillaume Petit	7	63

Caucriauville

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
21-0002	CASERNE DES POMPIERS	21 - Reconstruction ossaturiste	9 rue Sergent Goubin	10	64
29-0001	ENSEMBLE D'HABITATIONS CAUCRIAUVILLE	29 - Industrialisation lourde verticale	9 à 25 rue Jules Vallès et 221 à 265 avenue du 8 mai 1945	14	65
29-0002	LYCEE SCHUMAN - PERRET	29 - Industrialisation lourde verticale	51 Avenue du 8 Mai 1945, 76610 Le Havre	10	66
29-0003	TOUR RESERVOIR	29 - Industrialisation lourde verticale	8-10 Allée d'Avranches	14	67
29-0004	INSTITUT UNIVERSITAIRE TECHNOLOGIQUE	29 - Industrialisation lourde verticale	32 rue Boris Vian	10	68
38-0015	LE PLATANE DE LA RUE EDOUARD VAILLANT	38 - Arbres remarquables	Rue Edouard Vaillant	10-14	69
39-0018	ESPACE VERT COULEE VERTE CAUCRIAUVILLE ET AVENUE VERTE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Avenue Vladimir Komarov	14	70
41-0075	ALIGNEMENTS D'ABRES AVENUE DU 8 MAI 1945 ET AVENUE DU MONT LE	41 - Alignements d'arbres	Avenue du 8 mai 1945, Général Férié et Avenue du Mont Le Comte	10-14	71

Centre Ville

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
05-0012	MAISON	05 - Maison néo-classique en brique enduite	8 rue Michelet	17	72
06-0007	IMMEUBLE	06 - Immeuble néo-classique en brique enduite	201 Boulevard de Strasbourg	17	73

Centre Ville

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
07-0046	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	6 rue Michelet	17	74
08-0053	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	175 Boulevard de Strasbourg	17	75
08-0057	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	181-179-177 Boulevard de Strasbourg	17	76
13-0012	IMMEUBLE	13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau	183 boulevard de Strasbourg	17	77
38-0002	LES PLATANES DES JARDINS DE L'HOTEL DE VILLE	38 - Arbres remarquables	Place de l'Hôtel de Ville	16-17	78
38-0013	LES PTEROCARYAS DE L'ECOLE DE LA MAILLERAYE	38 - Arbres remarquables	93 rue Dicquemare	16	79
38-0034	LE PLATANE DU BOULEVARD DE STRASBOURG	38 - Arbres remarquables	216 boulevard de Strasbourg	17	80
38-0038	LES PLATANES DE LE SOUS PREFECTURE	38 - Arbres remarquables	95 boulevard de Strasbourg	17	81
39-0001	SQUARE ERIGNAC	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Place Léon Meyer	17	82
40-0071	ANSE NOTRE DAME	40 - Bassins	Quai Notre Dame / Pont Notre Dame	17	83
40-0072	BASSIN DU ROY	40 - Bassins	Quai Videcocq / Quai Michel Féré	17	84
40-0073	BASSIN DU COMMERCE ET PASSERELLE	40 - Bassins	Quai Geoges V / Quai Lamblardie	17	85

Côte Est / Soquence

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
04-0018	PAVILLON LAFFITTE	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	8 rue Pasteur	12	86
05-0004	MAISONS	05 - Maison néo-classique en brique enduite	103 à 107 rue de Verdun	13	87
05-0014	MAISON	05 - Maison néo-classique en brique enduite	117 rue de Verdun	13	88
06-0003	MAISON	06 - Immeuble néo-classique en brique enduite	63 rue de Verdun	13	89
06-0008	ANCIENNE CAISSE D'EPARGNE DE GRAVILLE	06 - Immeuble néo-classique en brique enduite	309 rue Aristide Briand	13	90
07-0007	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	65 rue de Verdun	13	91
07-0008	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	9 rue Montmirail	13	92
07-0009	MAISONS	07 - Maison académique en brique manufacturée	111 à 113 rue de Verdun	13	93
07-0051	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	2 impasse Floréal	13	94
07-0054	MAISONS	07 - Maison académique en brique manufacturée	69 à 93 rue de Verdun	13	95
07-0057	MAISON DE NOTABLE PUIS COMPTOIR VINICOLE HAVRAIS OU RHUM FLOREAL	07 - Maison académique en brique manufacturée	327 et 329 rue Aristide Briand	13	96
07-0058	MAISON LEFUR	07 - Maison académique en brique manufacturée	52 rue de Trigauville	13	97
07-0059	SERIE DE SIX MAISONS	07 - Maison académique en brique manufacturée	6 à 16 rue Conti	13	98
07-0060	ECOLE JULES MASSENET	07 - Maison académique en brique manufacturée	8 rue Jules Massenet	13	99
09-0014	MAISONS MITOYENNES COSTIERE	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	4, 6, 10 et 12 passage de Montmirail	13	100
09-0015	ENTREPOTS COMMERCIAUX JUMELES	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	17 rue des Réservoirs	13	101

Côte Est / Soquence

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
10-0001	CITE HAVRAISE	10 - Maison ouvrière accolée	Rue de la cité havraise	12	102
11-0009	MAISON DE L'ENFANCE	11 - Villa néo-normande	29 rue de Trigauville	12	103
12-0002	ESCALIER ROULANT D'APLEMONT	12 - Construction éclectique	Escalier de Montmorency	13	104
13-0010	MAISON	13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau	115 rue de Verdun	13	105
15-0008	MAISON ART DECO	15 - Maison d'inspiration art déco	26 rue de l'Epargne	13	106
16-0009	SALLE DES FETES DE GRAVILLE	16 - Immeuble d'inspiration art déco	133 rue de Verdun	13	107
16-0011	CINEMA NORMANDY	16 - Immeuble d'inspiration art déco	387 rue Aristide Briand	13	108
26-0001	MAIRIE ANNEXE DE GRAVILLE	26 - Classicisme moderne	161 rue de Verdun	14	109
38-0003	LE CEDRE DE L'ABBAYE DE GRAVILLE	38 - Arbres remarquables	55 rue de l'Abbaye	14	110
38-0023	LE PLATANE DE LA RUE PASTEUR	38 - Arbres remarquables	8 rue Pasteur	12	111
39-0059	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	61 rue de verdun	13	112
39-0060	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	63 rue de verdun	14	113
39-0061	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	65 rue de verdun	15	114
39-0063	JARDIN - MAISON COSTIERE EST	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés		12	115
39-0064	JARDINS - MAISON COSTIERE EST	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Costière est		116

Côte Ouest / Ormeaux

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
03-0003	HOTEL PARTICULIER	03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille	1 rue Maréchal Joffre	12	117
03-0004	IMMEUBLE	03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille	47 avenue René Coty	12	118
03-0006	IMMEUBLE	03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille	15 rue Maréchal Joffre	12	119
04-0016	MAISONS	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	2bis rue de l'Aviation - 8 et 10 rue Gustave Doré - 9 avenue Henri Woollett - 15 et 17 rue	12	120
04-0017	MAISONS	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	5 et 7 rue Nicolas Poussin - 14 rue de Mozart - 32,38 et 42 rue Begouen - 54 rue Lestorey de	12	121
05-0002	PAVILLON	05 - Maison néo-classique en brique enduite	9 rue du Grand escalier	12	122
05-0005	HOTEL PARTICULER	05 - Maison néo-classique en brique enduite	179 rue Félix Faure	11	123
05-0006	MAISON	05 - Maison néo-classique en brique enduite	41 rue Félix Faure	11	124
05-0007	IMMEUBLE	05 - Maison néo-classique en brique enduite	14 rue Auguste Dollfus	11	125
05-0008	MAISON	05 - Maison néo-classique en brique enduite	1 place Alphonse Martin	11	126
05-0013	MAISON	05 - Maison néo-classique en brique enduite	23 rue Frédéric Risson	12	127
05-0015	PAVILLON	05 - Maison néo-classique en brique enduite	11 rue Escarpée	12	128
06-0006	IMMEUBLE	06 - Immeuble néo-classique en brique enduite	65 avenue René Coty	12	129

Côte Ouest / Ormeaux

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
06-0010	MAISON	06 - Immeuble néo-classique en brique enduite	16 rue Guillaume le Conquérant	12	130
06-0011	PAVILLON ANCEL	06 - Immeuble néo-classique en brique enduite	Domaine de Tourneville Parc Hauser	12	131
07-0003	FRONT URBAIN	07 - Maison académique en brique manufacturée	28 à 34 rue Clément Marical	11	132
07-0004	VILLA LE BOSPHORE	07 - Maison académique en brique manufacturée	134 -136 rue Félix Faure	11	133
07-0006	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	61 rue de Verdun	13	134
07-0012	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	2 rue du grand escalier	12	135
07-0013	HOTEL PARTICULIER	07 - Maison académique en brique manufacturée	249 rue Félix Faure	12	136
07-0014	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	218 rue Félix Faure	11	137
07-0015	HOTEL PARTICULIER	07 - Maison académique en brique manufacturée	304 rue Félix Faure	12	138
07-0016	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	199 rue Félix Faure	11	139
07-0017	VILLA	07 - Maison académique en brique manufacturée	18 rue Félix Faure	11	140
07-0018	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	23 rue Jean Charcot	11	141
07-0019	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	1 rue des Marches	11	142
07-0025	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	3 rue Maréchal Joffre	12	143
07-0026	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	15 rue Maréchal Joffre	12	144
07-0030	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	69 avenue René Coty	12	145
07-0032	MAISONS	07 - Maison académique en brique manufacturée	21-23 rue Maréchal Joffre	12-17	146
07-0033	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	81 avenue René Coty	12	147
07-0041	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	63 rue Maréchal Joffre	12	148
07-0042	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	61 rue Maréchal Joffre	12	149
07-0052	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	37 rue de Tourneville	12	150
07-0056	MAISONS	07 - Maison académique en brique manufacturée	2 avenue Henri Woollett - 2 rue Bichat - 3 rue du Docteur Le Nouen - 4,16 et 23 avenue	12	151
07-0061	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	98 rue Gustave Flaubert	12	152
07-0062	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	31 rue de Tourneville	12	153
07-0063	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	10 rue Reine Berthe	12	154
07-0064	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	13 rue Reine Berthe	12	155
07-0065	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	102 rue Gustave Flaubert	12	156
07-0066	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	4 rue Frédéric Risson	12	157
07-0067	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	26 rue Lanfant de Metz	12	158
07-0068	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	14 rue Lanfant de Metz - 9 passage Jacques Mellet	12	159
07-0070	MAISONS	07 - Maison académique en brique manufacturée	12 rue Eugène Delacroix - 18 et 24 rue Mozart - 44,56 et 58 rue Begouen	12	160
08-0006	HOPITAL GENERAL	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	55 bis rue Gustave Flaubert	12	161

Côte Ouest / Ormeaux

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
08-0007	ANCIEN COUVENT DES URSULINES (collège des Ormeaux)	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	18 avenue Victoria	12	162
08-0029	MAISON D'ENFANTS "LES NIDS"	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	15 rue Georges Robert Vallée	11	163
08-0042	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	61 avenue René Coty	12	164
08-0047	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	92-90-88-86-84-82 rue du Docteur Vigné	12	165
09-0004	MAISON	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	37 rue Lestorey de Boulongne	12	166
11-0005	VILLA	11 - Villa néo-normande	148 - 154 rue Félix Faure	11	167
11-0006	PILASTRES ET PAVILLON NOEL	11 - Villa néo-normande	Avenue Victoria, 1 rue Frédéric Risson	12	168
11-0008	PROPRIETE GROSOS	11 - Villa néo-normande	44 rue Flore	12	169
11-0011	VILLA CHARCOT	11 - Villa néo-normande	26 rue Jean Charcot	11	170
11-0012	MAISON	11 - Villa néo-normande	15 rue Saint Michel	12	171
11-0013	VILLA	11 - Villa néo-normande	175 rue Félix Faure	11	172
11-0014	MAISON	11 - Villa néo-normande	307 rue Félix Faure	12	173
11-0015	MAISON	11 - Villa néo-normande	110-112 rue Félix Faure	11	174
11-0016	VILLA	11 - Villa néo-normande	11 rue Philippe Barrey	11	175
11-0017	MAISON	11 - Villa néo-normande	19 rue Saint Michel	12	176
11-0018	MAISON	11 - Villa néo-normande	78 rue Georges Lafaurie	12	177
11-0019	VILLA	11 - Villa néo-normande	14 rue Gabriel Monod	11	178
11-0020	MAISON	11 - Villa néo-normande	49 rue Gabriel Monod	11	179
11-0025	MAISON	11 - Villa néo-normande	19 rue Frédéric Risson	12	180
11-0027	MAISONS	11 - Villa néo-normande	3 impasse de l'Aviation - 3 rue Hector Malot - 4 et 18 avenue Nicolas II - 5,7,10,11,12 et14	12	181
11-0028	MAISONS	11 - Villa néo-normande	3,9,26,28 et 43 rue Mozart - 18 rue Begouen - 49 rue Lestorey de Boulongne - 309 rue Félix	12	182
12-0007	FUNICULAIRE SAINTE MARIE	12 - Construction éclectique	Rue Pasteur	12	183
12-0079	LOTISSEMENT DES ORMEAUX	12 - Construction éclectique	Avenues Victoria, Nicolas II, Henri Woolett	12	184
13-0003	MAISONS	13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau	5 rue Copernic - 7 et 23 rue Mozart	12	185
13-0004	VILLA	13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau	9 passage Jacques Mellet	12	186
13-0011	MAISONS	13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau	1 rue Frédéric Risson - 2 avenue Nicolas II - 3 avenue Henri Woollett - 13, 19 et 21 avenue	12	187
14-0002	MAISONS	14 - Maison années 1920	11 rue Eugène Delacroix - 37 et 39 rue Mozart	12	188
15-0001	MAISON	15 - Maison d'inspiration art déco	12 bis rue Auguste Dollfus	11	189
15-0004	MAISON	15 - Maison d'inspiration art déco	71 rue Maréchal Joffre	12	190
15-0009	MAISON	15 - Maison d'inspiration art déco	82 rue Gustave Flaubert	12	191
15-0014	MAISONS	15 - Maison d'inspiration art déco	1,5,7 et 19 rue Docteur Le Nouen - 4 rue de l'Aviation - 6 et 25 avenue Victoria - 10 avenue	12	192
15-0015	MAISONS	15 - Maison d'inspiration art déco	1 rue Nicolas Poussin - 3 rue du Funiculaire - 12 rue Alfred Nobel - 13,15 et 41 rue Mozart - 16	12	193

Côte Ouest / Ormeaux

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
16-0004	MAISON INDIVIDUELLE	16 - Immeuble d'inspiration art déco	20 rue Bégouen	12	194
16-0012	IMMEUBLE	16 - Immeuble d'inspiration art déco	7 rue Auguste Dollfus	11	195
18-0002	MAISON	18 - Reconstruction conventionnelle individuelle	25 rue de l'Aviation	12	196
18-0004	MAISON	18 - Reconstruction conventionnelle individuelle	18 rue Jean Charcot	11	197
18-0011	MAISONS	18 - Reconstruction conventionnelle individuelle	2 rue du Funiculaire - 5 rue Mozart - 6 rue Lestorey de Boulongne - 7 rue Alfred Nobel - 7	12	198
19-0005	IMMEUBLE	19 - Reconstruction conventionnelle collective	58 rue de Tourneville	12	199
22-0001	MAISON	22 - Classicisme structurel	1 rue Mozart	12	200
38-0001	LE GINKGO BILOBA DU PARC HAUSER	38 - Arbres remarquables	Parc Hauser	12	201
38-0007	LE TILLEUL DU SQUARE GROSOS	38 - Arbres remarquables	Square Grosos	12	202
38-0011	LE HETRE A FEUILLES LACINIEES DU PARC HAUSER	38 - Arbres remarquables	Parc Hauser	12	203
38-0021	LE PAULOWNIA DE LA RUE GUSTAVE FLAUBERT	38 - Arbres remarquables	rue Gustave Flaubert	12	204
38-0024	LE LAURIER SAUCE DE LA RUE MARECHAL JOFFRE	38 - Arbres remarquables	27 rue Maréchal Joffre	12	205
38-0025	LE MAGNOLIA ET LE MURIER DE L'HOPITAL PIERRE JANET	38 - Arbres remarquables	47 rue de Tourneville	12	206
38-0026	LE MAGNOLIA DE LA RUE DE TOURNEVILLE	38 - Arbres remarquables	31 rue de Tourneville	12	207
38-0027	LES PLATANES DU COLLEGE DES ORMEAUX	38 - Arbres remarquables	18 avenue Victoria	12	208
38-0028	LE MAGNOLIA DE LA RUE GUSTAVE FLAUBERT	38 - Arbres remarquables	21 rue Gustave Flaubert	12	209
38-0029	LE PIN NOIR DE LA RUE JEAN CHARCOT	38 - Arbres remarquables	39 rue Jean Charcot	11	210
38-0030	LE HETRE POURPRE DE LA RUE FELIX FAURE	38 - Arbres remarquables	349 rue Félix Faure	12	211
38-0031	LE HETRE POURPRE DE LA RUE FELIX FAURE	38 - Arbres remarquables	333 rue Félix Faure	12	212
38-0032	LE CEDRE DE LA RUE FELIX FAURE	38 - Arbres remarquables	334 rue Félix Faure	12	213
38-0033	LES HETRES POURPRES DE LA RUE LESTOREY DE BOULONGUE	38 - Arbres remarquables	1 rue Lestorey de Boulongne	12	214
38-0036	2 Cèdres - 1 Séquoia - 3 Chênes - 1 If	38 - Arbres remarquables	81 rue Louis Delamare	12	215
38-0041	If commun	38 - Arbres remarquables	15 rue Saint Michel	12	216
38-0042	Marronnier d'Inde ou marronnier blanc	38 - Arbres remarquables	25 rue St Michel	12	217
38-0043	Arbre remarquable	38 - Arbres remarquables	24 rue Bichat		218
38-0044	Magnolia Grandiflora	38 - Arbres remarquables	9 Bis rue Gustave Flaubert	11	219
39-0003	BOISEMENT ET ESPACE VERT RUE FELIX FAURE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Rue Gabriel Monod et Rue Félix Faure	11	220
39-0005	SQUARE GROSOS	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Rue de Tourneville	12	221
39-0019	BOISEMENTS	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	115 rue Félix Faure	11	222
39-0079	JARDINS MAISONS COSTIERE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Avenue Henri Woollett, avenue Nicolas II, rue des Ormeaux, rue Chaptal	12	223

Danton

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
01-0007	TEMPLE PROSTESTANT	01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)	47 rue Anatole France	17	224
01-0008	EGLISE PAROISSIALE SAINTE ANNE	01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)	Rue Raspail	12	225
05-0003	CITE DES DOUANES	05 - Maison néo-classique en brique enduite	Rue Casimir Delavigne	17	226
05-0010	MAISONS	05 - Maison néo-classique en brique enduite	120-122-124 avenue René Coty	12	227
05-0011	MAISON	05 - Maison néo-classique en brique enduite	107 rue Jules Lecesne	17	228
06-0005	HOTEL PARTICULIER	06 - Immeuble néo-classique en brique enduite	70-68 rue Lesueur	17	229
06-0009	MAISON	06 - Immeuble néo-classique en brique enduite	24 rue Maréchal Joffre	12	230
07-0010	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	34 rue Raspail	12	231
07-0011	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	110 rue Ernest Renan	12	232
07-0020	HOTEL PARTICULIER	07 - Maison académique en brique manufacturée	72 rue Lesueur	17	233
07-0021	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	72 rue Jean-Baptiste Eyriès	12	234
07-0022	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	1 rue Baudin	12	235
07-0023	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	90 rue Anatole France	17	236
07-0024	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	2 rue Baudin	12	237
07-0027	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	70 rue Auguste Comte	12	238
07-0028	MAISONS	07 - Maison académique en brique manufacturée	69-71-71bis-73-75 rue Jean-Baptiste Eyriès	12	239
07-0029	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	39 rue Ernest Renan	12	240
07-0031	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	6 rue Lemaistre	12	241
07-0034	MAISONS	07 - Maison académique en brique manufacturée	40-42 rue Jean-Baptiste Eyriès et 71 rue Anatole France	17	242
07-0035	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	26 rue Collard	12	243
07-0036	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	90 rue Maréchal Joffre	12	244
07-0037	MAISONS	07 - Maison académique en brique manufacturée	63-65-67-69 rue de Tourville	12	245
07-0038	MAISONS	07 - Maison académique en brique manufacturée	85-87-89-91 rue Lesueur	12	246
07-0039	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	95 rue Ernest Renan	12	247
07-0040	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	10 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	248
07-0043	MAISONS	07 - Maison académique en brique manufacturée	56-58 rue Raspail	12	249
07-0044	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	4 rue la Pérouse	17	250
07-0045	MAISONS	07 - Maison académique en brique manufacturée	31-33-33 bis-35 rue Collard	12	251
07-0047	MAISONS	07 - Maison académique en brique manufacturée	98- 100- 102- 102 bis- 106 rue Maréchal Joffre	12	252
07-0048	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	8 rue Maréchal Joffre	12	253
07-0050	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	51 bis rue Auguste Comte	12	254
08-0008	LYCEE FRANCOIS 1ER	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	2 rue Jean Paul Sartre	12-17	255

Danton

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
08-0009	HOTEL DES SOCIETES SAVANTES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	56 rue Anatole France	17	256
08-0010	CERCLE FRANKLIN	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	119 cours de la République	12	257
08-0030	MAISONS	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	5-7-9 rue de Thionville	12	258
08-0032	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	147 rue Ernest Renan	12	259
08-0033	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	52-50 rue Michelet et 1 rue de Thionville	12	260
08-0034	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	61-63 rue Jean-Baptiste Eyriès	12-17	261
08-0035	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	76ter rue Gabriel Péri	12	262
08-0036	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	145 rue Ernest Renan	12	263
08-0037	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	19 rue du Bastion	17	264
08-0038	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	4-6-8 rue Casimir Delavigne	17	265
08-0039	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	8 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	266
08-0040	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	4 rue Franklin	17	267
08-0041	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	7 rue du Corridor	12-17	268
08-0043	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	1 rue Jules Tellier	12	269
08-0044	IMMEUBLE ET MAISON BOURGEOISE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	95-89 rue Maréchal Joffre	12	270
08-0045	ECOLE SAINTE-ANNE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	112 rue Ernest Renan	12	271
08-0046	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	1 rue de Tourville	17	272
08-0048	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	17 rue Bougainville	12	273
08-0049	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	67-69-71 rue Michelet	12-17	274
08-0050	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	83 rue Lesueur	12	275
08-0051	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	21-23-25-27 rue Raspail	12	276
08-0052	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	71-73 rue Casimir Delavigne	17	277
08-0054	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	152-154 rue Maréchal Joffre	12	278
08-0055	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	10-14-16-18-20 rue Collard	12	279
08-0056	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	87 rue Jules Lecesne	17	280
08-0058	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	15-17-19 rue de Neustrie	12	281
08-0059	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	28 rue Michelet et 63-65-6769 rue Casimir Delavigne	17	282
08-0060	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	114-116-118 rue Casimir Delavigne	17	283
08-0061	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	10-8-6-4 rue Dumé d'Aplemont	12	284
08-0062	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	115 Cours de la République	12	285
08-0063	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	2 rue Casimir Delavigne	17	286
08-0064	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	3 rue La Pérouse	17	287

Danton

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
08-0065	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	1-3-5-7 rue Raspail	17	288
08-0066	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	86-84-82-80-78 rue Casimir Delavigne	17	289
08-0067	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	1-2-3-4-5-6-7-8-9-10 rue du Docteur Lecadre	12	290
08-0068	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	89-91 et 109-111-113 Cours de la République	12-17	291
08-0069	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	67 rue Jules Lecesne	17	292
08-0070	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	25 rue Casimir Delavigne	17	293
08-0071	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	123 rue Ernest Renan	12	294
08-0072	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	40-42-44-46 rue Raspail	12	295
08-0073	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	18 rue de Neustrie	12	296
08-0074	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	108 rue Lesueur	12	297
08-0075	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	141-143 rue Ernest Renan	12	298
08-0076	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	5 rue Casimir Delavigne	17	299
08-0077	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	74-74 bis rue Michelet	12	300
08-0078	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	78 rue Michelet	12	301
08-0079	LYCEE JULES SIEGFRIED	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	1 rue Dumé d'Aplemont	12	302
08-0080	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	82 rue Michelet	12	303
08-0081	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	84 rue Michelet	12	304
08-0082	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	15 rue Jean-Paul Sartre	12	305
08-0083	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	24 rue Maréchal Galliéni	17	306
08-0084	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	105 rue Anatole France	17	307
08-0085	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	88 rue Maréchal Joffre	12	308
08-0086	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	142 avenue René Coty	12	309
08-0087	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	38 rue Raspail	12	310
08-0088	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	102 rue Général Sarrail	12	311
08-0089	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	4 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	312
08-0090	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	1 rue d'Après Mannevillette	17	313
08-0091	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	59 rue Casimir Delavigne	17	314
08-0092	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	30 rue Casimir Delavigne	17	315
08-0094	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	72-74-76 rue Anatole France	17	316
08-0095	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	1 rue du Bastion	17	317
08-0096	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	45 rue Jules Lecesne	17	318
08-0097	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	60-62-64 rue Raspail - 108 rue Ernest Renan	12	319

Danton

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
08-0115	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	171 cours de la République	12	320
09-0010	MAISONS	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	81-83 rue Ernest Renan	12	321
09-0011	MAISON	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	93 rue Gabriel Péri	12	322
11-0002	MAISON INDIVIDUELLE	11 - Villa néo-normande	27 rue Raspail	12	323
11-0007	MAISON	11 - Villa néo-normande	87 rue Jean Baptiste Eyriès	12	324
11-0021	MAISON	11 - Villa néo-normande	20 rue Just Viel	17	325
11-0022	VILLA	11 - Villa néo-normande	22-22 bis rue Jean-Baptiste Eyriès	17	326
11-0023	MAISON	11 - Villa néo-normande	46 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	327
11-0024	VILLA	11 - Villa néo-normande	36 rue de Neustrie	12	328
13-0001	ECOLE MATERNELLE ANCELOT	13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau	21 rue Jean Paul Sartre	12	329
13-0002	ECOLE PRIMAIRE RASPAIL	13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau	36 rue Raspail	12-17	330
13-0005	MAISON	13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau	9 rue de Neustrie	12	331
13-0006	IMMEUBLES	13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau	57-59-61-63 rue Michelet	17	332
13-0007	IMMEUBLE	13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau	5 rue du Corridor	12-17	333
13-0008	LYCEE JULES LECESNE	13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau	99 rue Jules Lecesne	17	334
13-0009	IMMEUBLE	13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau	87-89 rue Michelet	12	335
15-0002	MAISON	15 - Maison d'inspiration art déco	26 rue Ernest Renan	12	336
15-0003	MAISON	15 - Maison d'inspiration art déco	113 rue Anatole France	17	337
15-0005	MAISON	15 - Maison d'inspiration art déco	83 rue Michelet	12	338
15-0006	MAISON	15 - Maison d'inspiration art déco	70 rue Général Sarrail	17	339
16-0005	IMMEUBLES	16 - Immeuble d'inspiration art déco	36 à 40 rue Gabriel Péri	17	340
16-0006	IMMEUBLES	16 - Immeuble d'inspiration art déco	23 à 29 rue d'après-Mannevillette	17	341
16-0007	CASERNE DES POMPIERS	16 - Immeuble d'inspiration art déco	9 rue Dumé d'Aplemont	12	342
16-0013	IMMEUBLES	16 - Immeuble d'inspiration art déco	88-86-84 rue Lesueur	12	343
16-0014	IMMEUBLES	16 - Immeuble d'inspiration art déco	96 bis- 96- 94 bis rue Anatole France	17	344
16-0015	IMMEUBLE	16 - Immeuble d'inspiration art déco	32 rue Raspail	17	345
16-0016	CENTRALE TELEPHONIQUE	16 - Immeuble d'inspiration art déco	23 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	346
16-0017	PISCINE MUNICIPALE	16 - Immeuble d'inspiration art déco	37 cours de la République	17	347
18-0005	MAISON	18 - Reconstruction conventionnelle individuelle	26 rue Just Viel	12	348
38-0008	LES PLATANES DU SQUARE HOLKER	38 - Arbres remarquables	Square Holker	12-17	349
38-0022	LE MAGNOLIA DE LA BIBLIOTHEQUE ARMAND SALACROU	38 - Arbres remarquables	rue Casimir Périer	17	350
39-0002	SQUARE HOLKER	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	rue Anatole France, rue de Thionville, rue Raspail	12-17	351

Danton

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
39-0020	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	68 rue Jean-Baptiste Eyriès	12	352
39-0021	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	66 rue Jean-Baptiste Eyriès	12	353
39-0022	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	60 rue Jean-Baptiste Eyriès	12	354
39-0023	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	58 rue Jean-Baptiste Eyriès	12	355
39-0024	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	46 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	356
39-0025	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	39 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	357
39-0026	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	22 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	358
39-0027	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	22 bis rue Jean-Baptiste Eyriès	17	359
39-0028	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	14 rue Just Viel	17	360
39-0029	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	18 rue Just Viel	17	361
39-0030	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	41 rue Franklin	17	362
39-0031	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	49 rue Franklin	17	363
39-0032	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	66 rue Franklin	12	364
39-0033	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	68 rue Franklin	12	365
39-0034	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	33 rue Franklin	17	366
39-0035	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	63 rue Ernest Renan	12	367
39-0036	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	65 rue Ernest Renan	12	368
39-0037	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	69 rue Ernest Renan	12	369
39-0038	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	131 rue Ernest Renan	12	370
39-0039	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	51 bis rue Auguste Comte	12	371
39-0040	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	59 rue Auguste Comte	12	372
39-0041	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	10 rue Auguste Comte	17	373
39-0042	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	49 rue Auguste Comte	12	374
39-0044	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	53 rue Auguste Comte	12	375
39-0045	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	55 rue Auguste Comte	12	376
39-0046	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	73 rue Auguste Comte	12	377
39-0047	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	77 rue Auguste Comte	12	378
39-0048	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	72 rue Lesueur	17	379
39-0049	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	70 rue Lesueur	17	380
39-0050	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	118 rue Lesueur	12	381
39-0051	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	124 rue Lesueur	12	382
39-0052	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	36 bis rue d'Après Mannevillette	17	383

Danton

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
39-0053	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	91 rue Gabriel Péri	12	384
39-0054	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	76 bis rue Gabriel Péri	12	385
39-0055	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	7 rue de Neustrie	12	386

Dollemard

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
39-0012	CLOS MASURES ET FOSSES PLANTES DU PLATEAU NORD-OUEST	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Avenue du Grand Hameau	2	387

Eure

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
01-0009	EGLISE PAROISSIALE SAINT NICOLAS	01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)	Rue de l'église	17	388
04-0020	CARREFOUR DE L'EGLISE -IMMEUBLES	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	Rue Paul Marion / Rue de l'Eglise	17	389
07-0005	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	10 rue de Gravelotte	17	390
07-0055	MAISON	07 - Maison académique en brique manufacturée	19 rue Amiral Courbet	19	391
08-0011	ECOLE AMIRAL COURBET	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	22 rue Amiral Courbet	17	392
08-0012	SERIE DE 4 IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	Place Léon Carlier	17	393
08-0013	FOYER BELGE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	Rue Louis Eudier, rue François Arago	17	394
08-0014	ENTREPOT	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	Rue Pierre Guinard	17	395
08-0025	CARREFOUR - IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	Rue Marceau / Rue Amiral Courbet	18	396
08-0026	CARREFOUR CAILLARD - IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	Angle de la rue de Prony et rue Guinard	17	397
08-0027	CARREFOUR PLACE CARLIER - IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	Rue Amiral Courbet	17	398
08-0101	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	9 à 15 rue Gravelotte	19	399
08-0102	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	24 à 34 rue Amiral Courbet	19	400
08-0103	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	23 rue Amiral Courbet	19	401
08-0104	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	22 à 28 rue François Arago	19	402
08-0105	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	41 boulevard Amiral Mouchez	19	403
08-0106	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	35 à 43 rue François Arago	19	404
08-0107	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	43 à 49 boulevard Amiral Mouchez	17-20	405
08-0108	IMMEUBLES	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	12 à 16 boulevard Amiral Mouchez	17-20	406
08-0109	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	18 bvd Amiral Mouchez	20	407
08-0110	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	19 quai de Saône	20	408

Eure

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
08-0111	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	27 quai de Saône	20	409
08-0117	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	8 rue Beaumarchais	17	410
09-0005	DOCKS DOMBASLE	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	Quai de Saône	17	411
09-0006	ATELIER DE MECANIQUE	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	12 rue de Gravelotte	17	412
09-0007	ENTREPOTS - MAGASINS BOETZ	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	47 rue de l'Eglise, 12 rue Lavoisier	17	413
09-0009	HANGAR 0	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	37, quai de Saône	18	414
12-0003	DOCKS VAUBAN, COURS C,D,E	12 - Construction éclectique	Quai Frissard, quai des Antilles	17	415
12-0004	CLOCHE DES DOCKERS	12 - Construction éclectique	Quai de la Meuse	17	416
16-0010	MAISON DES MARINS	16 - Immeuble d'inspiration art déco	39 boulevard amiral Mouchez	17	417
19-0002	B.C.M.O (BUREAU CENTRAL DE LA MAIN D'OEUVRE)	19 - Reconstruction conventionnelle collective	Rue des Chargeurs Réunis	18	418
21-0001	ENSEMBLE IMMEUBLES	21 - Reconstruction ossaturiste	Rue Paul Marion - rue Marceau - rue Jean Caurret	18	419
37-0011	BATIMENT D'ANCIENNE ECURIES INTEGRE A L'ECOLE MOLIERE	37 - Entrepôt ou docks	31 rue Amiral Courbet	17	420
40-0065	BASSIN VAUBAN	40 - Bassins	Quai Colbert / Quai Frissard	17	421
40-0066	BASSINS DES DOCKS (Paul Vatine)	40 - Bassins	Quai des antilles / Quai de la Réunion	17	422

Forêt de Montgeon

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
38-0016	LE PIN DE LA MAISON DE LA FORET	38 - Arbres remarquables	201 rue Pierre Mendès France	13	423

Graville

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
08-0098	ECOLE D'HARMONIE MUNICIPALE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	19 rue du Docteur Louis Richard	17	424
18-0007	MAISONS EN BANDE	18 - Reconstruction conventionnelle individuelle	45 à 81 rue A. Blanqui 174 à 180 rue de Verdun 2 à 12 rue du Château 165 à 175 rue de Verdun	14	425
19-0007	ILOT RECONSTRUCTION GRAVILLE	19 - Reconstruction conventionnelle collective	2-24 bis avenue Lagrange / 24-32 rue Blanqui / 7-23 rue Abadie / 17-25 rue Marcel Royer	14	426
22-0003	ISAI GRAVILLE	22 - Classicisme structurel	8 à 88 place Jean Maridor, avenue Jean Jaurès	13	427
39-0011	PLACE DE GRAVILLE (RUE DE VERDUN,DU CHATEAU,AUGUSTE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Rue de Verdun, du Château, Auguste Blanqui	14	428

Le Port

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
12-0006	ENTREPOTS INDUSTRIELS	12 - Construction éclectique	88 chaussée des Gares Maritimes	23	429
12-0008	CHEMINEES CENTRALE THERMIQUE	12 - Construction éclectique	1 route du môle central	23	430

Le Port

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
19-0001	SNR-CAILLARD	19 - Reconstruction conventionnelle collective	Rues Bellot / de Prony	17	431
19-0003	IMMEUBLE	19 - Reconstruction conventionnelle collective	9001 Quai de New-York	17	432
19-0004	ENSEMBLE BATIS	19 - Reconstruction conventionnelle collective	Chaussée Amiral Durand-Viel	17	433
40-0067	BASSIN DE LA CITADELLE ET FORME DE RADOUB N°3	40 - Bassins	Quai de Norvège / Quai de Cadix	17	434
40-0068	BASSIN DE LA BARRE	40 - Bassins	Quais Lamandé et C. Delavigne	17	435
40-0069	BASSIN DE L'EURE ET FORMES DE RADOUB	40 - Bassins	Quais de Crimée, Cameroun, Marseille	17	436
40-0070	BASSSIN FLUVIAL + SAS ET GARAGE	40 - Bassins	Quai de Saône	17-18	437
42-0002	Zone humide du port du Havre	42 - Zone humide	Port du Havre	19-20-25	438

Les Neiges

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
22-0002	ANCIENS ABATTOIRS	22 - Classicisme structurel	2 rue Buffon, 45bis boulevard de Graville	23	439

Mare au Clerc

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
01-0002	EGLISE DU SACRE COEUR	01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)	Rue du bois au coq	8	440
04-0001	EX LYCEE GERMAINE COTY (ancien couvent N.D. de Grâce)	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	86 rue de Châteaudun	8	441
18-0001	ECOLE CHARLES DE FOUCAULT	18 - Reconstruction conventionnelle individuelle	5 rue de Tahure	8	442
39-0004	SQUARE DU THEATRE DES BAINS DOUCHES ET ESPACES VERTS DE LA	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Rue Louis le Basso	13	443
39-0006	ABORDS DE L'EGLISE SACRE COEUR	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés		6	444

Mont-Gaillard

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
02-0003	MAISON EN COLOMBAGE ET SILEX	02 - Maison de ville à pan de bois	209 rue Maryse Bastié	2	445
38-0017	L'ARAUCARIA DE LA RUE DE LA JAMBE DE BOIS	38 - Arbres remarquables	Avenue du Grand Hameau	8	446
39-0017	ESPACE VERT COULEE VERTE ET AVENUE VERTE	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Rue de la Bigne à Fosse	03-07-08	447

Points Cardinaux

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
38-0014	LES ARBRES DES JARDINS FAMILIAUX SAINT JUST	38 - Arbres remarquables	24 rue Saint-Just	7	448

Rouelles

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
01-0011	EGLISE SAINT-JULIEN ET ANCIEN CIMETIERE	01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)	Rue Maurice Blard	10	449
02-0004	MAISON	02 - Maison de ville à pan de bois	Rue Adèle Robert	10	450
03-0001	BATIMENT AGRICOLE	03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille	Plateau d'Epremesnil	5	451
03-0002	BATIMENT AGRICOLE	03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille	Plateau d'Epremesnil	5	452
03-0005	BATIMENT AGRICOLE	03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille	Plateau d'Epremesnil	5	453
03-0007	FOUR DE LA FERME LE GALLAIS	03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille	5 chemin de la ferme Le Gallais	10	454
04-0002	BATIMENT AGRICOLE	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	Plateau d'Eprémesnil	4	455
04-0003	BATIMENT AGRICOLE	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	Plateau d'Eprémesnil	5	456
04-0004	BATIMENT AGRICOLE	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	Plateau d'Epremesnil	5	457
04-0005	BATIMENT AGRICOLE	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	Plateau d'Epremesnil	5	458
04-0007	CHATEAU D'EPREMESNIL	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	Plateau d'Eprémesnil	5	459
04-0008	FERME DE LA BOUTEILLERIE	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	La Bouteillerie	10	460
04-0009	ANCIENNE ECOLE DE ROUELLES	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	3 rue de la Bouteillerie	10	461
04-0010	BATIMENT AGRICOLE	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	Plateau d'Eprémesnil	5	462
04-0011	PIGEONNIER DU PLATEAU D'EPREMESNIL	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	Eprémesnil	4	463
04-0012	CHAUMIERE DE LA FERME LE GALLAIS	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	5 chemin de la ferme Le Gallais	10	464
04-0013	PRESSOIR DE LA FERME LE GALLAIS	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	5 chemin de la ferme Le Gallais	10	465
04-0014	ANCIEN MOULIN DE LA FERME LE GALLAIS	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	5 chemin de la ferme Le Gallais	10	466
04-0015	ECURIE DE LA FERME LE GALLAIS	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	5 chemin de la ferme Le Gallais	10	467
04-0019	MAISON RURALE TRADITIONNELLE	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	16 place Maurice Blard	10	468
04-0021	BATIMENT AGRICOLE	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	Plateau d'Eprémesnil	5	469
04-0022	BATIMENT AGRICOLE	04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite	Plateau d'Eprémesnil	5	470
38-0004	LE MARRONNIER DU PARC DE ROUELLES	38 - Arbres remarquables	Parc de Rouelles	10	471
38-0005	LES CYPRES CHAUVES DU PARC DE ROUELLES	38 - Arbres remarquables	Parc de Rouelles	10	472
38-0018	LE SEQUOIA DU JARDIN PUBLIC DE ROUELLES	38 - Arbres remarquables	45 rue André Vimbert	10	473
42-0001	Zone humide de Rouelles	42 - Zone humide	Ferme de la Bouteillerie	5	474
43-0001	Mare plateau d'Epremesnil	43 - Mare (rôle hydraulique)	Mare plateau d'Epremesnil	5	475
44-0001	Talus cauchois sur le plateau d'Epremesnil	44 - Talus cauchois, haie et fossé (rôle hydraulique)	Plateau d'Epremesnil		476
44-0002	Fossé plaine de la coudraie	44 - Talus cauchois, haie et fossé (rôle hydraulique)	Plateau d'Epremesnil	5	477

Saint-Vincent

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
03-0008	MAISON	03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille	62 rue Joseph Morlent	11	478
06-0001	PAVILLON	06 - Immeuble néo-classique en brique enduite	31 bis rue Docteur Suriray	11	479
07-0002	FRONT URBAIN	07 - Maison académique en brique manufacturée	1 à 9 rue d'Epernon	11	480
09-0001	FRONT URBAIN	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	Rue de l'Atlas	11	481
11-0003	VILLA MARITIME	11 - Villa néo-normande	66 boulevard Albert 1er	11	482
11-0004	VILLA ROUX	11 - Villa néo-normande	16 rue des Protestants	11	483
38-0040	ARBRE	38 - Arbres remarquables	13 rue François Millet	11	484
39-0057	JARDINS - MAISONS COSTIERE OUEST	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Costière Ouest	11-12	485
39-0058	JARDIN - VILLA MARITIME	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	10 Rue Guy de Maupassant	11	486

Sainte-Cécile

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
01-0006	EGLISE SAINTE CECILE	01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)	Place de la Liberté	13	487
07-0049	MAISONS ORIGINELLES DE LA CITE-JARDIN	07 - Maison académique en brique manufacturée	Aplemont	13	488
08-0116	ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE MAURICE BOUCHOR	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	1 rue Maurice Bouchor	13	489
09-0016	MAISON	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	60 rue Pierre Loti	13	490
15-0010	MAISON	15 - Maison d'inspiration art déco	21 rue des Chênes	13	491
15-0011	MAISON	15 - Maison d'inspiration art déco	22 avenue de Frileuse	13	492
15-0012	MAISON	15 - Maison d'inspiration art déco	73 avenue Rouget de l'Isle	13	493
16-0019	IMMEUBLE	16 - Immeuble d'inspiration art déco	3 rue des Hallates	13	494
17-0001	MAISON	17 - Maison années 1930-1940	34 avenue de Frileuse	13	495
17-0002	MAISON	17 - Maison années 1930-1940	39 rue Joseph Madec	13	496
22-0004	IMMEUBLES JENNER	22 - Classicisme structurel	8 et 18 rue Marcel Proust, 20 avenue René Dehayes	13	497
38-0006	LE CHENE DE L'AVENUE DE FRILEUSE	38 - Arbres remarquables	Avenue de Frileuse	13	498
38-0037	LE CEDRE DE L'AVENUE DE FRILEUSE	38 - Arbres remarquables	40 avenue de Frileuse	13	499

Sainte-Marie

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
02-0005	LE CHEVAL BAI	02 - Maison de ville à pan de bois	178 rue Maréchal Joffre	12	500
06-0002	ANCIEN BUREAU D'OCTROI	06 - Immeuble néo-classique en brique enduite	416 rue Aristide Briand	13	501
07-0053	CITE DESMALLIERES	07 - Maison académique en brique manufacturée	40 à 81 rue Bourdaloue	13	502

Sainte-Marie

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
07-0069	ECOLE MATERNELLE CASSARD	07 - Maison académique en brique manufacturée	33 rue de Zurich	13	503
08-0005	GROUPE SCOLAIRE MASSILLON	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	103 à 113 rue Massillon	13	504
08-0099	BATIMENT SNCF	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	1 cours La Fayette	17	505
09-0002	ANCIEN DISPENSAIRE	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	112 cours de la République	12	506
09-0003	ETS DRESSER RAND	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	31 - 35 boulevard Winston Churchill	18	507
16-0008	HBM	16 - Immeuble d'inspiration art déco	11 à 19 boulevard Winston Churchill	18	508
16-0018	GARE SNCF	16 - Immeuble d'inspiration art déco	cours de la République	17	509
39-0007	SQUARE MASSILLON	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Rue Desmallières, Démidoff, Massillon et Malherbe	13	510

Sanvic

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
01-0004	STADE LANGSTAFF	01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)	Rue David d'Angers et rue de Toul	11	511
01-0005	EGLISE PAROISSIALE SAINT DENIS	01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)	7 place Henri Chandelier	11	512
01-0013	JARDINS SUSPENDUS	01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)	Rue du Fort	11	513
02-0001	MAISON	02 - Maison de ville à pan de bois	31 rue de Châteaudun	8	514
02-0002	FERME DU VORNIER	02 - Maison de ville à pan de bois	12 rue Horace Vernet	12	515
05-0001	MAIRIE ANNEXE DE SANVIC	05 - Maison néo-classique en brique enduite	1 rue Jean Borda	12	516
05-0009	MAISON	05 - Maison néo-classique en brique enduite	7 rue Jean-Paul Sartre	17	517
06-0004	MAISON	06 - Immeuble néo-classique en brique enduite	39 rue Lestorey de Boulongne	12	518
07-0001	BUREAU D'OCTROI D'ETRETAT	07 - Maison académique en brique manufacturée	34 rue Cochet	11	519
08-0002	CITE OURSEL	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	1 rue Césaire Oursel	11	520
08-0004	ENTREPOT COMMERCIAL TRANSFORME EN LOGEMENTS	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	105 rue Cochet	11	521
11-0001	MAISON	11 - Villa néo-normande	12 place Raymond Poincaré	11	522
11-0026	MAISON	11 - Villa néo-normande	18 rue Jean Richepin	12	523
12-0001	MAISON INDIVIDUELLE	12 - Construction éclectique	44 rue Cochet	11	524
12-0077	LOTISSEMENT DU QUARTIER NEUF	12 - Construction éclectique	Rues R. Rolland, cavée verte, J.Richepin	11-12	525
14-0078	LOTISSEMENT DU VORNIER OU DU VAL SOLEIL	14 - Maison années 1920	Rues Vornier, Val Soleil, Cavée Verte, Ampère	12	526
15-0007	MAISON	15 - Maison d'inspiration art déco	12 place Georges Vavasseur	12	527
15-0013	MAISON	15 - Maison d'inspiration art déco	25 rue Roger Duval	12	528
16-0001	POSTE DE SANVIC	16 - Immeuble d'inspiration art déco	Place Raymond Poincaré	11	529
16-0002	IMMEUBLE	16 - Immeuble d'inspiration art déco	57 rue Cochet	11	530

Sanvic

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
38-0020	LE TILLEUL DE L'EGLISE DE SANVIC	38 - Arbres remarquables	Place Henri Chandelier	11	531
39-0009	JARDINS DE LA MAIRIE DE SANVIC	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	Rue Jules Balières et Jean Borda	12	532

Tourneville

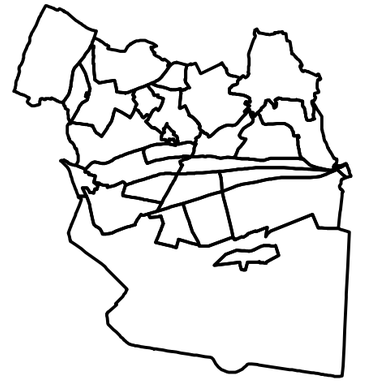
No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
01-0012	FORT DE TOURNEVILLE ET ALIGNEMENT D'ARBRES	01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)	55 rue du 329ème	12	533
16-0003	H.B.M. DE TOURNEVILLE	16 - Immeuble d'inspiration art déco	114 à 128 rue de la cavée verte, 8 à 22 rue Louis Blanc	12	534
28-0001	ENSEMBLE D'IMMEUBLES	28 - Industrialisation lourde horizontale	66 à 124 rue René Bazille	12	535
38-0009	L'ERABLE AUX "TETES DE CHATS" DU CIMETIERE SAINTE MARIE	38 - Arbres remarquables	Cimetière Sainte Marie	13	536
38-0010	L'IF A LA VIERGE DU CIMETIERE SAINTE MARIE	38 - Arbres remarquables	Cimetière Sainte Marie	13	537
41-0074	ALIGNEMENTS D'ARBRES DU FORT DE TOURNEVILLE	41 - Alignements d'arbres	Rue du 329 ème régiment d'infanterie	12	538

Vallée Béreult

No	Dénomination de l'édifice	Classification	Adresse	Planche	Page
08-0022	IMMEUBLE	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	66 rue de la Vallée	18	539
08-0023	RHUMS CHAUVET	08 - Immeuble académique en brique manufacturée	192 rue de la Vallée	14-19	540
09-0008	CORDERIES DE LA SEINE	09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée	178 rue de la Vallée	13-14-18	541
11-0010	MAISON DU DIRECTEUR DES TREFILERIES	11 - Villa néo-normande	75 boulevard Jules Durand	18	542
14-0001	CITE DES TREFILERIES	14 - Maison années 1920	Rue des Tréfileries	18	543
19-0008	CITE DES CHAMPS-BARETS	19 - Reconstruction conventionnelle collective	Avenue des Champs Barets, rue des chantiers	14-19	544
37-0001	ENTREPOT INDUSTRIEL	37 - Entrepôt ou docks	68 boulevard Jules Durand	18	545
37-0003	ATELIERS DE L'ARCHITECTURE DE LA VILLE DU HAVRE	37 - Entrepôt ou docks	56 rue Louis Richard	18	546
37-0004	USINE COMPAGNIE ELECTROMECANIQUE	37 - Entrepôt ou docks	4 à 16 boulevard Jules Durand	18	547
37-0005	USINE DES TREFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE	37 - Entrepôt ou docks	40 boulevard Jules Durand	18	548
37-0006	ENTREPOTS	37 - Entrepôt ou docks	144 boulevard Jules Durand	18-19	549
37-0007	ENTREPOT INDUSTRIEL	37 - Entrepôt ou docks	Boulevard de Graville	18	550
37-0008	ENTREPOT INDUSTRIEL	37 - Entrepôt ou docks	Boulevard Jules Durand	18	551
37-0009	ENTREPOT INDUSTRIEL	37 - Entrepôt ou docks	19 boulevard Jules Durand	18	552
37-0010	ENTREPOT INDUSTRIEL	37 - Entrepôt ou docks	45 rue Jules Delamare	18	553
39-0008	ESPACE MARCEL ROYER	39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés	79 rue Viviani	18	554

LE HAVRE

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

Octeville-sur-Mer
Fontaine-la-Mallet
Montivilliers
Dollemard
Mont-Gaillard
Bois de Bléville
Rouelles
Points Cardinaux
Bléville
Mare Rouge
Forêt de Montgeon
Mare au Clerc
Sainte-Adresse
Harfleur
Caucriauville
Sanvic
Sainte-Cécile
Aplemont
Tourneville
Côte Ouest / Ormeaux
Côte Est / Soquence
Graville
Saint-Vincent
Danton
Sainte-Marie
Centre Ville
Vallée Béreult
Gonfreville-l'Orcher
Arcole Brindeau
Eure
Les Neiges
Le Port

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

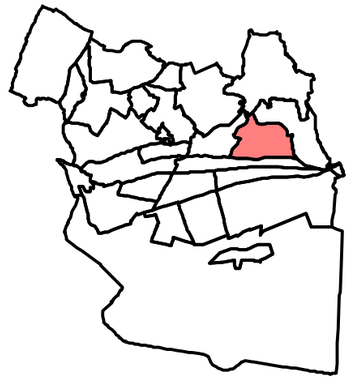
0 250 500 1 000 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

Aplemont

APLEMONT

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

0 55 110 220 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

01-0003 - EGLISE SAINT PAUL

Avenue Paul Verlaine





CLASSIFICATION : 01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

En 1938, la construction d'une église sur le plateau d'Aplemont est projetée mais elle ne sera pas réalisée à cause de la guerre. L'église actuelle est construite de 1953 à 1959. De conception très simple et sans ornementation, l'église a été construite en pierres de récupération. Par manque de fonds, le clocher est resté inachevé. Au centre du quartier d'Aplemont, l'église Saint-Paul étend son parvis sur la place du même nom et confère à créer une centralité avec les commerces environnants.

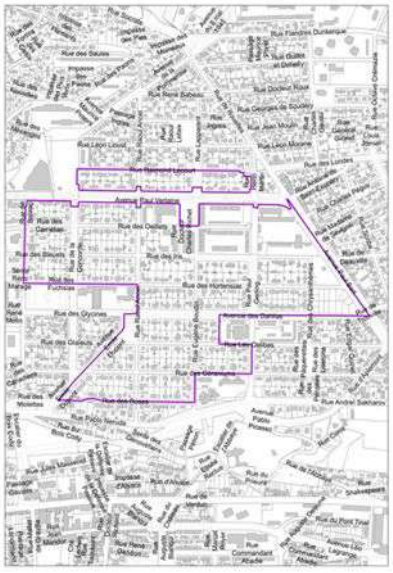
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (vitraux, maçonnerie apparentes, couvertures en ardoises, caractéristiques architecturales, etc.). Les abords paysagers et maçonnés doivent faire l'objet d'une réflexion d'ensemble et concourir à valoriser l'architecture de l'édifice et sa place centrale au cœur du quartier.

18-0080 - CITE-JARDIN D'APLEMONT

Aplemont





CLASSIFICATION : 18 - Reconstruction conventionnelle individuelle

PROPRIETAIRE : Logeo Seine Estuaire + propriétés privées

DESCRIPTION

En 1919, la SHLE (Société Havraise de logements économiques) lance un ambitieux projet de logement social, appelé la Cité-Jardin. Ce projet a fortement contribué à l'édification du quartier d'Aplemont. Totalement détruite pendant la guerre, la Cité-Jardin a été reconstruite. La disposition de ces pavillons rompt avec l'agencement radio-concentrique originel pour s'organiser selon un plan orthogonal. La cité ouvrière dite « cité des Fleurs » est rebâtie et achevée en 1959. Les pavillons roses et jaunes sont de l'architecte local Robert Royon. La cité jardin actuelle, datant de la reconstruction, possède donc une composition urbaine particulière avec une trame orthonormée, constituée de voiries, de plantations et d'ilots bien identifiés.

PRESCRIPTIONS

Pour les ilots réhabilités et les maisons individuelles : Une réinterprétation plus contemporaine des « pavillons jaunes et roses » est possible dans le respect d'une unité et d'une harmonie d'ensemble. Celles-ci doivent perdurer par une ouverture sur les jardins en maintenant des clôtures basses et en préservant les cœurs d'ilots végétalisés. Les implantations de garages, des extensions doivent être limitées et ne pas empiéter sur les cœurs d'ilots repérés graphiquement.

19-0006 - ECOLE PAUL BERT

rue des Iris





CLASSIFICATION : 19 - Reconstruction conventionnelle collective

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Ensemble de bâtiments à destination de l'enseignement construits en 1968 par l'architecte Guy Lagneau connu pour l'édification du musée Malraux. L'utilisation de la brique rouge lui confère un style régionaliste qui se conjugue avec un travail contemporain des ouvertures.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, ferronneries, etc.).

25-0001 - MAISONS EN PIERRES MEULIERES

Cité-Jardin d'Aplemont





CLASSIFICATION : 25 - Reconstruction spécifique

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Les "Meulières" ont été conçues au début des années 50 par l'architecte Bellet et supervisées par l'architecte en chef de la Reconstruction, Auguste Perret. Maisons dont la qualité architecturale provient de leur composition : la pierre meulière est le matériau principal. Les toitures sont monopentes de couleur sombre.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. La ville du Havre a défini dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) une zone spécifique aux "Maisons Meulières" afin de préserver ce patrimoine architectural remarquable de grande qualité. Cette zone encadre et règlemente les intentions qui pourront être effectuées sur ces maisons (extension, garages, etc.).

38-0012 - LES ARBRES DE L'ECOLE PAUL BERT

Ecole Paul Bert





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Ptercarya caucasica - Paulownia imperialis

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Plantés à la reconstruction de l'école dans les années 50, ces arbres présentent un gabarit important.

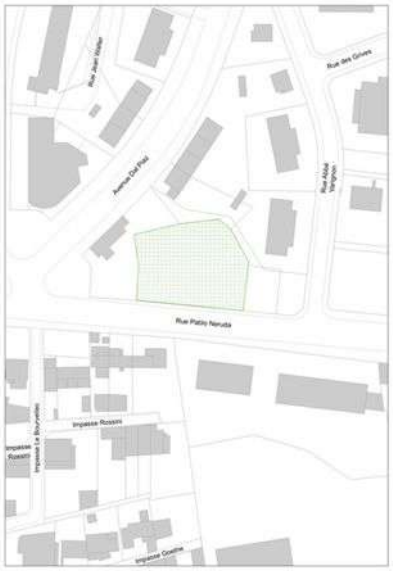
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

39-0010 - MOTTE MEDIEVALE D'APLEMONT

Angle de la rue Abbé Varigon et rue Pablo Néruda





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Commune du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Edifiée au Xième siècle, elle pourrait correspondre à un ouvrage de défense complémentaire des occupations du château des Mallet à proximité de la collegiale de Garville. Elle permettait de surveiller la mer, l'estuaire et la Seine. il est rarissime qu'une motte féodale subsiste en milieu urbain. Bien avant la fondation du Havre, elle témoigne de l'ancienneté des villages situés à la périphérie de la ville.

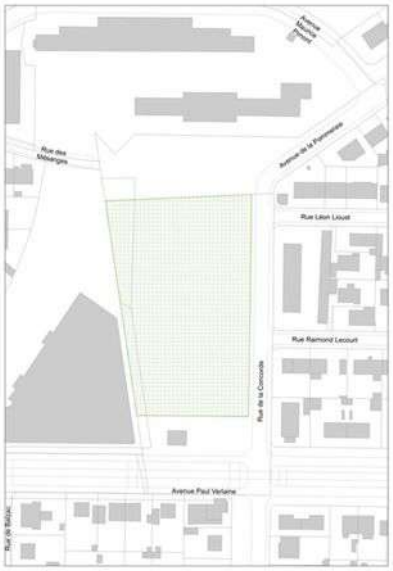
PRESCRIPTIONS

Préservation du site et de sa topographie ainsi que sa visibilité de l'espace public

39-0013 - ESPACE VERT RUE DE LA CONCORDE, AVENUE PAUL VERLAINE

Rue de la Concorde, avenue Paul Verlaine





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce vaste espace vert se situe en bordure de la ligne du tramway au cœur de quartier de la cité jardin, il permet l'articulation de plusieurs lieux : l'école élémentaire avec ses accès piétons et le centre commercial. Il accueille une aire de jeux, avec un terrain de sport pour les plus grands et des jeux pour les plus petits ; bien entretenu, il constitue une plaine de jeux accessible de tous.

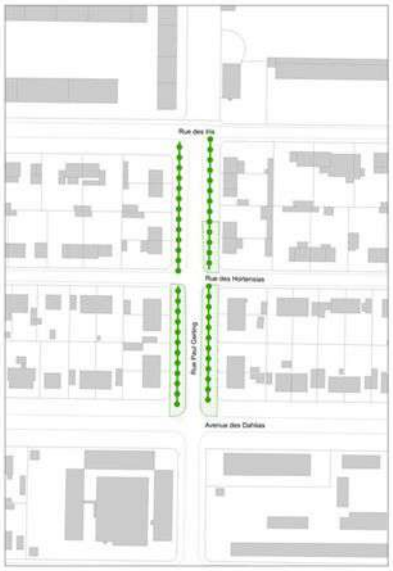
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cet espace vert devra être conservé car il est un élément identifié de de la trame verte. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages

39-0014 - BANQUETTES ENHERBEES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES AVENUE PAUL G

Avenue Paul Gerling et rue des Iris





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : VIlle du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Les alignements d'arbres de la cité jardin d'Aplemont forment une trame verte sur l'espace public complémentaire des jardins et des cœurs d'îlots plantés, caractéristiques de ce quartier. Ils accompagnent les perspectives vers la costière et les rues plus larges de la trame viaire du quartier.

PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cet espace vert devra être conservé. Les alignements d'arbres sont à préserver car ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame verte. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages

39-0015 - PLACE ENHERBEES RUE DES PAQUERETTES ET RUE DES LISERONS

Rue des Paquerêttes et rue des Liserons





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Cette place fait partie du plan initial de la reconstruction de la cité jardin d'Aplemont. Elle offre une transition dans le quadrillage géométrique des îlots et sa composition offre une perspective sud très ouverte vers l'horizon de l'Estuaire. Sa composition simple en fait un espace accessible, une respiration supplémentaire à l'échelle urbaine.

PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cette place devra être conservé. Les alignements d'arbres sont à préserver car ils structurent la lecture de la perspective et du paysage urbain. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et pourront être justifiés par une évolution des usages.

39-0056 - JARDINS - MAISONS MEULIERES





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : propriétés privées

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Les maisons en meulière du Havre sont reconnaissables à leur toiture monopente mais également à leur simplicité architecturale et au vaste cœur d'îlots central constitué par les jardins.

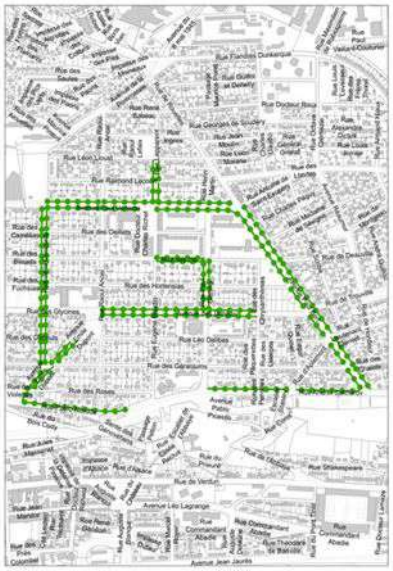
PRESCRIPTIONS

L'unité et l'harmonie de l'ensemble doit perdurer par une ouverture sur les jardins en maintenant des clôtures basses et en préservant les cœurs d'ilots végétalisés. Les implantations de garages, des extensions doivent être limitées et ne pas empiéter sur les cœurs d'ilots repérés graphiquement qui devront garder une majorité d'espaces végétalisés.

41-0076 - Alignement d'arbres - Aplemont

Rues Paul Bert, Paul verlaine, de la Concorde, Pablo Neruda, André Sakharov, des Dalhias, des Iris e





CLASSIFICATION : 41 - Alignements d'arbres

PROPRIETAIRE : domaine public communal

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Les alignements d'arbres de la cité jardin d'Aplemont forment une trame verte sur l'espace public complémentaire des jardins et des cœurs d'îlots plantés, caractéristiques de ce quartier. Ils accompagnent les perspectives vers la costière et les rues plus larges de la trame viaire du quartier.

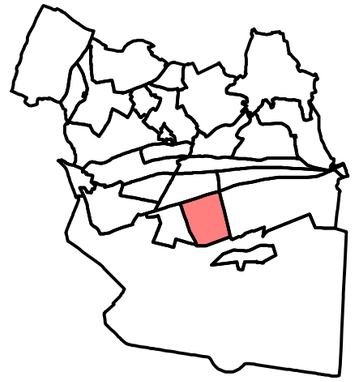
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cet espace vert devra être conservé. Les alignements d'arbres sont à préserver car ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame verte. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages.

Arcole Brindeau

ARCOLE / BRINDEAU

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

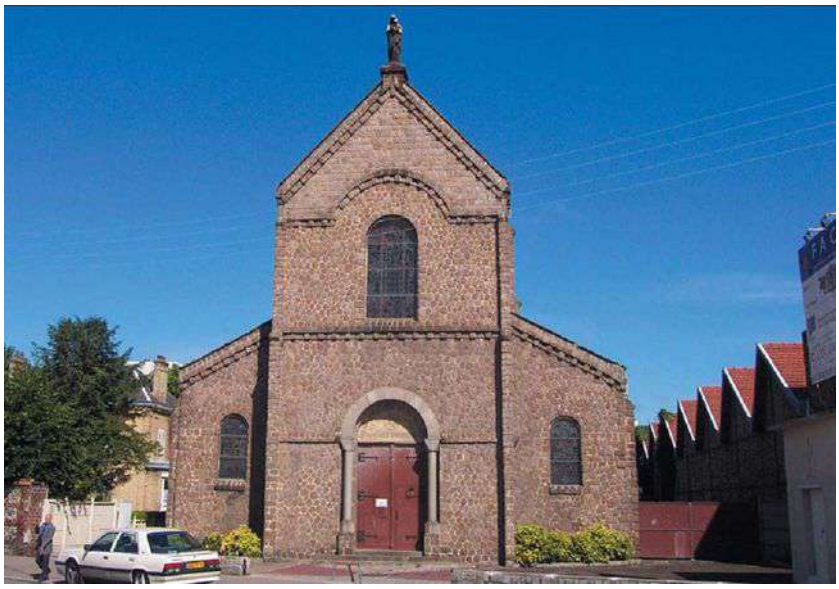
N

0 50 100 200 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

01-0010 - EGLISE PAROISSIALE SAINT AUGUSTIN

Rue Gustave Nicolle





CLASSIFICATION : 01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construite de 1920 à 1924, cette église remplace une première chapelle construite au début du XXème siècle pour desservir le nouveau quartier des Raffineries. Edifice construit en granit sur un plan allongé à 3 nefs avec couverture en ardoise.

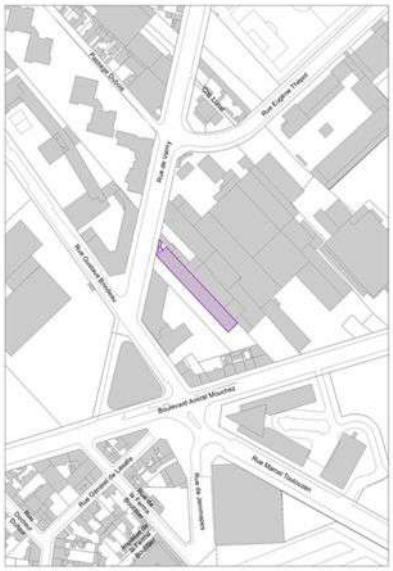
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (vitraux, maçonneries apparentes, couvertures en ardoises, caractéristiques architecturales, etc.). Les murs d'enceinte ainsi que la végétation sont à préserver.

04-0006 - ECURIES DES BROUETTIERS

2 rue de Valmy





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Il est fait mention de la Corporation des Brouettiers dès 1727 mais les écuries de la rue Gustave Brindeau datent de 1899. De 1929 à 1936, une société de transport occupe les bâtiments, qui sont ensuite transformés en entrepôt et atelier. Construction en appareil à assises alternées de brique et silex, couverture en tuile mécanique ou ardoise.

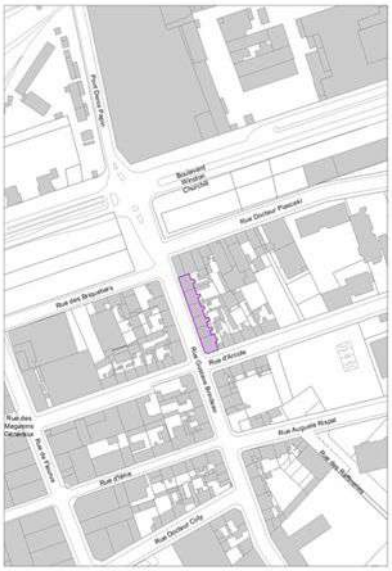
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.). Si création ou changements de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec modénatures et petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

08-0003 - IMMEUBLES DE RAPPORT

132 à 142 rue Gustave Brindeau





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble d'immeubles de rapport construits à la fin du XIXème siècle en briques rouges et jaunes, pierre de taille et briques vernissées pour les façades. Les constructions sont coiffées de toitures à la Mansart en ardoises naturelles. Au cœur du quartier Brindeau, ces immeubles structurent le cœur commerçant.

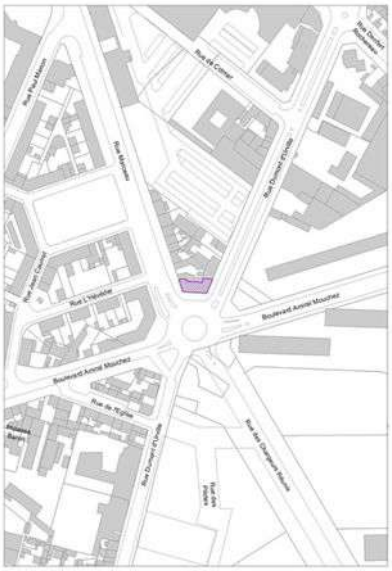
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà changées ou abimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles d'origine. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec coffres apparents sont proscrits. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

08-0015 - IMMEUBLE

51 rue Dumont d'Urville





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit fin XIXème, début XXème, c'est un immeuble en brique de 3 niveaux sur sous sol avec couverture en ardoise.

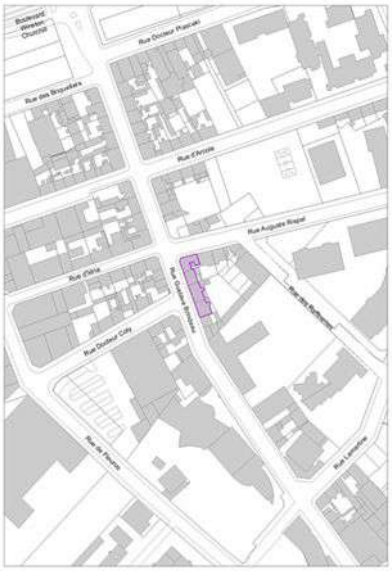
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0016 - IMMEUBLE

114 rue Gustave Brindeau





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : OPAC Alcéane

DESCRIPTION

Immeuble de la fin du XIXème siècle représentatif de l'urbanisation du quartier de l'Eure par la construction d'immeubles de trois travées et escalier hors œuvre. Construction de 3 étages avec combles, en briques de couleurs différentes formant des éléments décoratifs et couverture en ardoise.

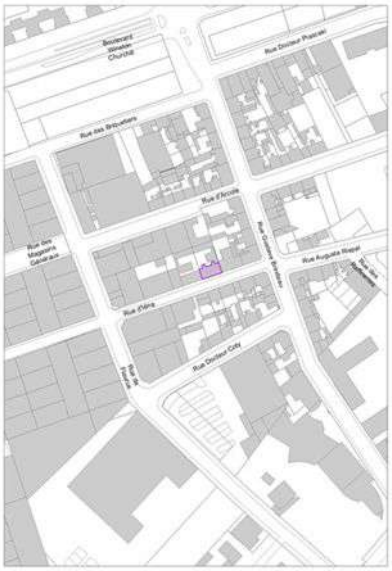
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0017 - IMMEUBLE JUMELE

65 à 71 rue d'Iéna





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Alcéane

DESCRIPTION

Immeubles jumelés du dernier quart du XIXème siècle avec passage d'entrée commun, faisant partie d'un lotissement créé entre 1837 et 1844, restaurés en 1996. Bâtiments de 3 étages avec combles, construits en assises alternées de briques de couleurs différentes et couverture en ardoise.

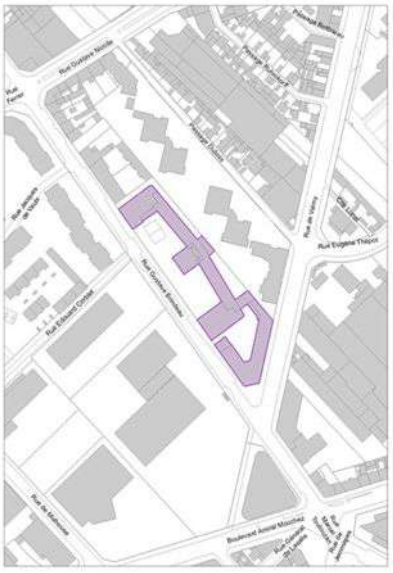
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0018 - GROUPE SCOLAIRE VALMY

8 à 10 rue Gustave Brindeau





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Le groupe scolaire a été construit de 1918 à 1922. C'est un bâtiment en brique blanche de deux étages avec couverture en ardoise. Les bâtiments sont identifiés par des cartouches entourées de moulures de briques. Autres éléments décoratifs : des motifs de mosaïque disposés entre les consoles de bois supportant le débord des toitures.

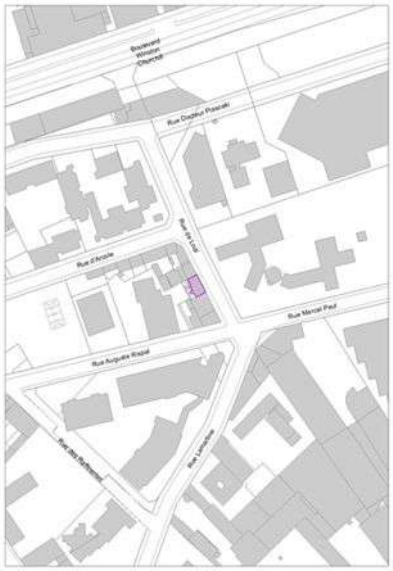
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0019 - IMMEUBLE

13 rue de Lodi





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en 1910, cet immeuble est représentatif des petits immeubles de rapport construits dans le quartier de l'Eure. Bâtiment de 2 étages avec comble à surcroît, construit en brique avec couverture en ardoise.

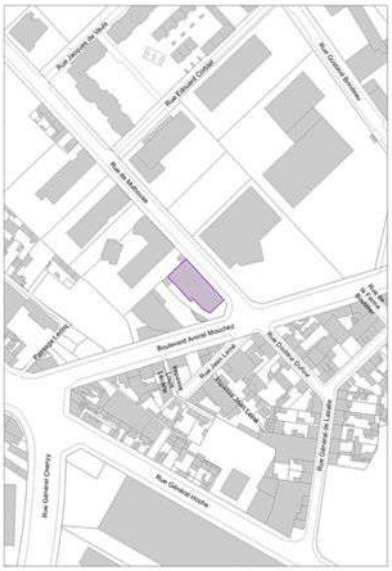
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0020 - ENTREPOT INDUSTRIEL

149 boulevard amiral Mouchez





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

L'usine a été construite entre 1895 et 1913. Construction en brique sur deux niveaux avec décor en céramique sur la façade principale.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0021 - DOCKS ENTREPOTS

Rue Marcel Toulouzan





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Les docks rue Marcel Toulouzan ont été construits après la 1ère guerre mondiale. Les docks rue Marcel Toulouzan sont en brique blanche avec le même décor en brique rouge. La couverture des docks est constituée de tuiles mécaniques.

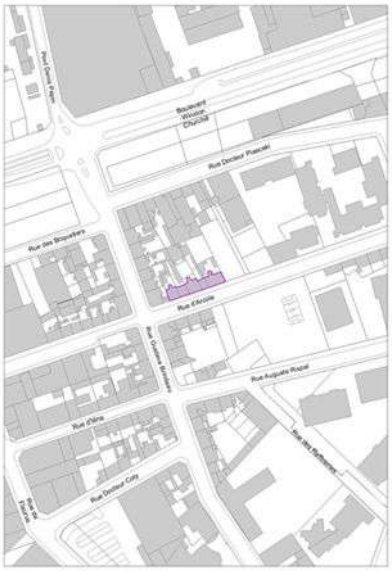
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0024 - IMMEUBLES

25 à 33 rue d'Arcole





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble d'immeubles de rapport en briques rouges et jaunes avec toiture en ardoise.

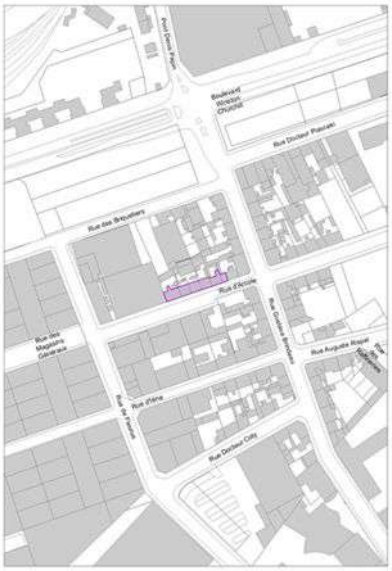
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrés. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0028 - IMMEUBLES

11 à 19 rue d'Arcole





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensembles d'immeubles de rapport édifiés à la fin du XIXème siècle en briques rouges et jaunes. L'ensemble forme un front bâti fortement rythmé par l'homogénéité des gabarits de chaque façade.

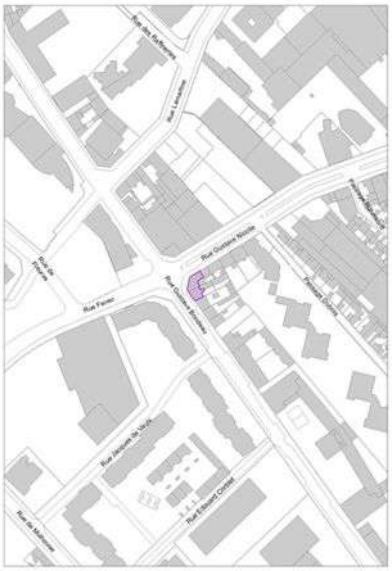
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0031 - IMMEUBLES

2 rue Gustave Nicolle, 66 rue Gustave Brindeau





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit en 1900 à dominante briques jaunes avec un décor de briques rouges différent à chaque étages. Toiture à la mansart en ardoises avec lucarnes en bois.

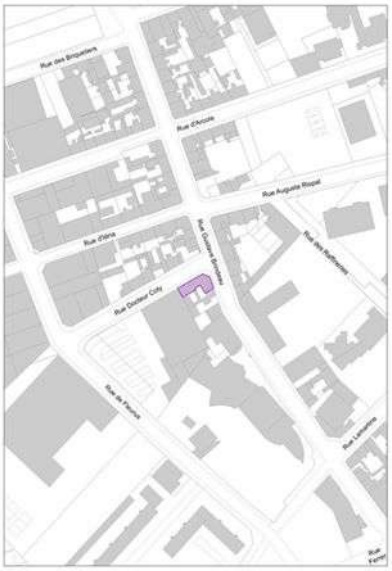
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0093 - IMMEUBLES

12 rue Docteur Coty, 73 rue Gustave Brindeau





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeubles de rapports édifiés en 1910 et 1930 en polychromie de briques rouges et jaunes. On notera que l'immeuble situé au 12 rue Docteur Coty présente un style proche de l'art nouveau .

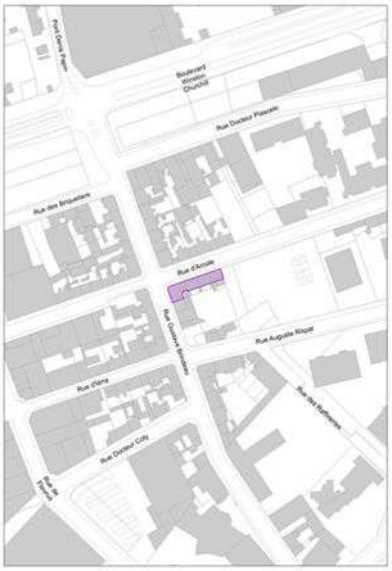
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0100 - IMMEUBLES

26 à 32 rue d'Arcole





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble d'immeubles de rapport édifiés à la fin du XIXème siècle entre 1880 et 1891 en briques rouges et jaunes. On notera que la hauteur des constructions diminue à mesure que l'on s'éloigne de la rue Brindeau.

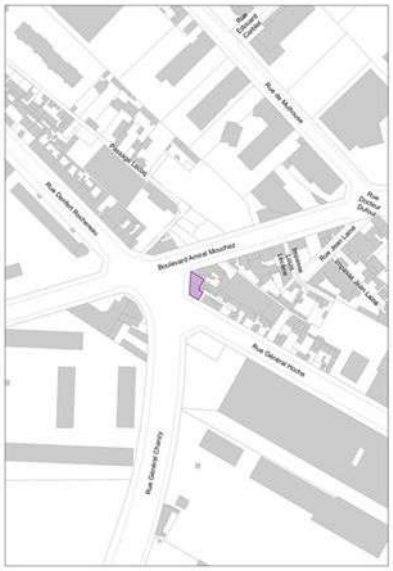
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0112 - IMMEUBLES

98 à 100 rue Général Hoche





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeubles édifiés en 1870 en briques rouges et jaunes avec incrustation de silex noirs en allège, bandeaux et corniche rarement utilisé en décor.

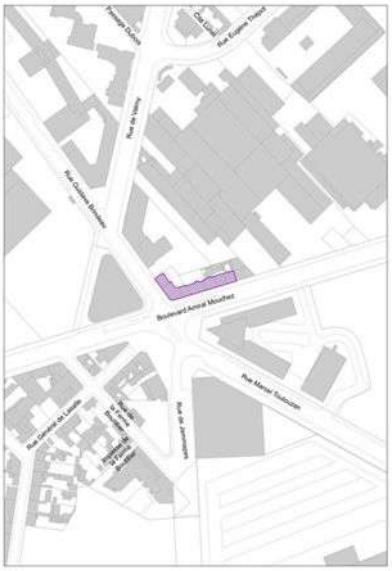
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0113 - IMMEUBLES

173 à 181 boulevard Amiral Mouchez





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble d'immeubles de rapport en briques rouges et jaunes construits entre 1890 et 1915. Le premier immeuble édifié étant celui qui fait l'angle, ceux construits après respectant ses hauteurs dans un calpinage différent et une largeur plus réduite.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0114 - IMMEUBLES

55 à 61 rue de Mulhouse





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble d'immeubles édifiés entre 1880 et 1910 en exposition est/ouest présentant des façades en polychromie de briques rouges et jaunes particulièrement travaillés avec sur certains l'incrustation de briques vernissées.

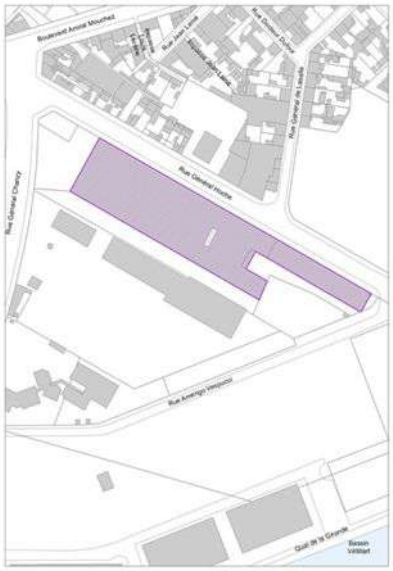
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

09-0012 - ENTREPOT INDUSTRIEL

66 rue Général Hoche





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Hangar industriel en briques rouges et blanches construit au début du XXème siècle présentant un aspect monumental par sa taille et raffiné par sa qualité de ses ornements.

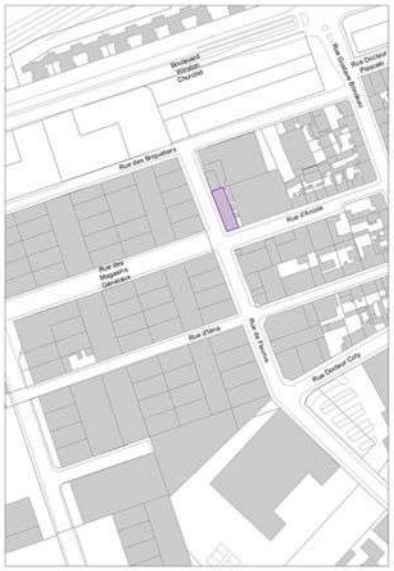
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieure est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois , de l'aluminium ou de l'acier avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobres, qualitatives et aptes à mettre en valeur le bâtiment. Dans le cadre de nouveaux percements, il sera demandé de reproduire strictement identique à ceux déjà existants (alignements, hauteurs ...). De même, on utilisera uniquement le noir pour les menuiseries.

09-0013 - ENTREPOT INDUSTRIEL

38 rue de Fleurus





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Entrepôt industriel du début du XXème siècle fait de briques et de béton et présentant un acrotère crénelé de type "redent" apportant un caractère rare et patrimoniale à la construction.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). l'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium ou de l'acier avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobres et qualitatives et aptes à mettre en valeur le bâtiment.

09-0017 - MAGASIN GENERAUX

Rue des magasins généraux





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Copropriété privée

DESCRIPTION

Un premier ensemble de 82 bâtiments couvrant 44 000 m² est construit en 1859 par la Compagnie havraise des magasins publics et des magasins généraux. En 1860 est livré un 2ème ensemble de bâtiments portant la superficie totale à 66.000 m². Les bâtiments, occupés aujourd'hui par des ateliers, des garages ou des entrepôts ont été pour beaucoup dénaturés. Les magasins, construits en brique avec couverture ardoise sont constitués d'un ensemble de hangars fermés séparés par des rues et des cours ouvertes.

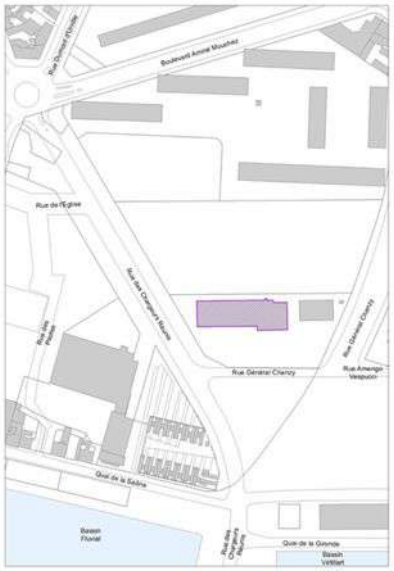
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensembles des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium ou de l'acier avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globales. Il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobres et qualitatives et aptes à mettre en valeur la bâtiment.

12-0005 - COMITE D'ENTREPRISE DES OUVRIERS DOCKERS DU HAVRE

37 rue Général Chanzy





CLASSIFICATION : 12 - Construction éclectique

PROPRIETAIRE : Etat

DESCRIPTION

Ce bâtiment de la fin des années 60 en structure acier, béton et parement de brique abrite le Comité d'Entreprise des Ouvriers Dockers du Havre. Son architecture atypique et ses lignes épurés lui confère une dimension patrimoniale à préserver.

PRESCRIPTIONS

Préservation des éléments constitutifs, du style et de la qualité des matériaux de la construction.

18-0006 - BATIMENTS INDUSTRIELS

38 rue de Fleurus





CLASSIFICATION : 18 - Reconstruction conventionnelle individuelle

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Bâtiments industriels présentant un ensemble architectural composé de deux volumes distincts au traitement harmonieux. Le traitement des façades en briques et en bétons gravillonnées, sa structure en béton et sa toiture en shed confère aux constructions une qualité architecturale, patrimoniale et historique remarquable.

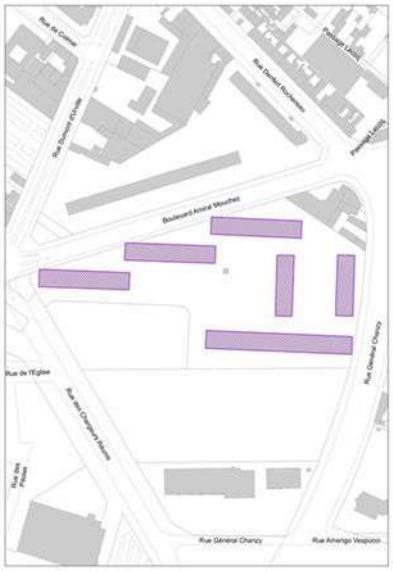
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, linteaux, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, lucarnes, ferronneries, etc.). les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les clôtures et muret de clôture de ces édifices sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Il sera demandé de recréer (même artificiellement) les châssis vitrés présents à l'angle des rues des Briquetiers et de Fleurus selon la composition d'origine.

25-0002 - DOCKS DU PONT ROUGE

40 à 54 boulevard Amiral Mouchez, 51 à 77 rue Général Chanzy





CLASSIFICATION : 25 - Reconstruction spécifique

PROPRIETAIRE : Opac de Seine-Maritime

DESCRIPTION

Ensemble d'immeubles édifiés en 1960, construits en béton et briques. On notera le positionnement particulier en épis des immeubles sur le boulevard Mouchez.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation de éléments de qualité (corniches, modénatures, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, ferronneries, etc.). L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Ensemble cohérent et homogène interdisant toute démolition partielle. Dans le cadre d'un projet d'ensemble, s'il s'avère nécessaire de créer de nouveaux volumes (cages d'ascenseurs, escaliers, loggias), il faudra respecter la volumétrie et le style de la construction sans s'interdire l'adjonction de matériaux contemporain de qualité.

38-0019 - LES DEUX PLATANES DE L'ENTREE DE VILLE

Rue du Docteur Piasceki





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Platane

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ces deux platanes demeurent malgré les multiples transformations de l'entrée de ville. Leur gabarit en fait des sujets remarquables.

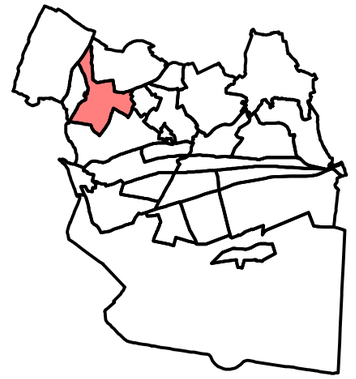
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

Bléville

BLEVILLE

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

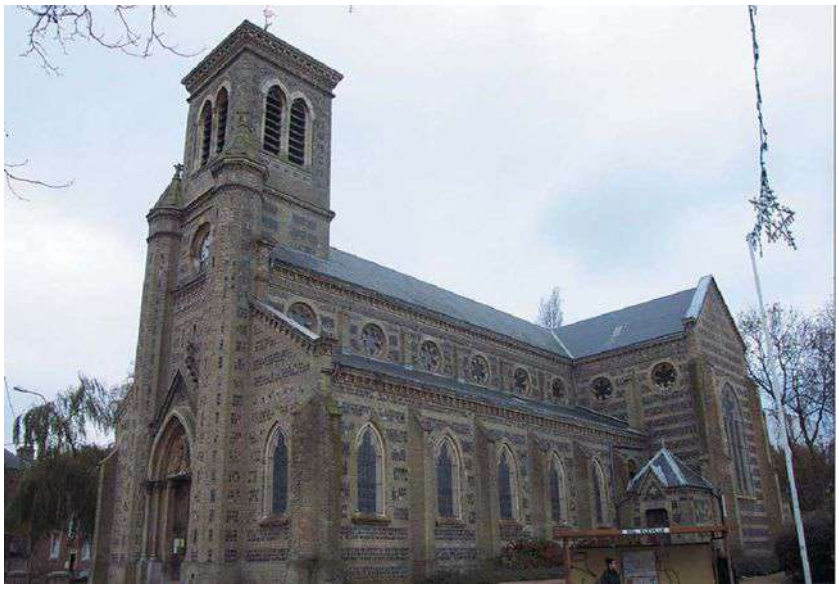
N

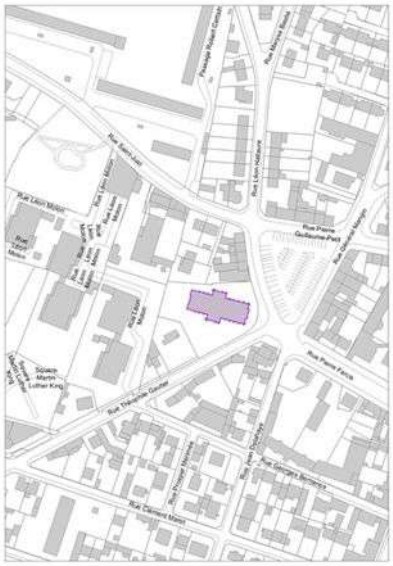
0 87,5 175 350 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 07/12/2022)
Sources : SIGU, Urbanisme

01-0001 - EGLISE PAROISSIALE SAINT JEAN-BAPTISTE

Place du docteur Levesque





CLASSIFICATION : 01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

L'église actuelle, qui remplace un édifice du XIIème siècle a été construite en 1885. Très endommagée en 1944, elle a été remise en état en 1952. L'église est construite sur un plan en croix latine à 3 vaisseaux, en appareil à assises alternées de brique blanche et de silex noir. La couverture est en ardoise.

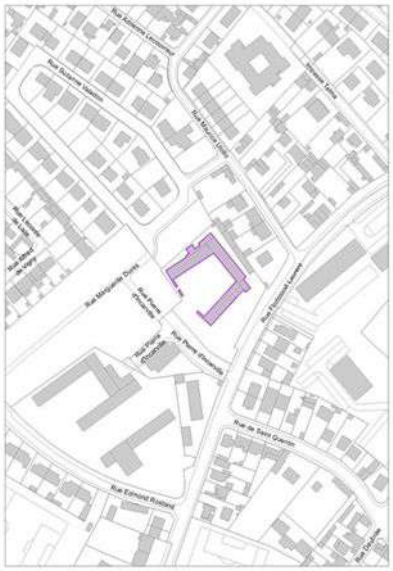
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (vitraux, maçonneries apparentes, couvertures en ardoises, caractéristiques architecturales, ...). Les abords paysagers et maçonnés doivent faire l'objet d'une réflexion d'ensemble et concourir à valoriser l'architecture de l'édifice et sa place centrale au cœur du quartier.

08-0001 - ORPHELINAT DU CLOS SAINTE ANNE

71 rue Florimond Laurent





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

L'orphelinat est créé en 1882 pour accueillir des enfants abandonnés et des orphelins du Havre. En 1939, l'immeuble accueille des classes communales mais les bâtiments sont ensuite occupés par l'armée allemande. Ils sont remis à la Ville du Havre en 1950. Bâtiment en briques de 1 étage + combles avec couverture en ardoise.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, portes ...). L'ensemble des portes devra être remplacé par des menuiseries en bois ou en aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles anciens. Il sera également demandé de conserver ou de retrouver les impostes vitrées. Les volets roulants avec coffres apparents sont interdits. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique et lors du ravalement des pignons déjà enduits, on optera pour un essentage en ardoise à pureau entier. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

18-0010 - ENSEMBLE BATIS

rue Vincent Scotto - rue Arquis - rue Fernand Châtel - rue Irène Juliot Curie





CLASSIFICATION : 18 - Reconstruction conventionnelle individuelle

PROPRIETAIRE : Propriétés privées

DESCRIPTION

Lotissement construit après-guerre, il se singularise par son homogénéité et son style dit "régionaliste". La présence de briques et de plaques bétons gravillonnés sur les façades, les toitures hautes à deux pans, les chiens assis et les nombreuses cheminées confèrent à ces constructions une qualité remarquable à préserver.

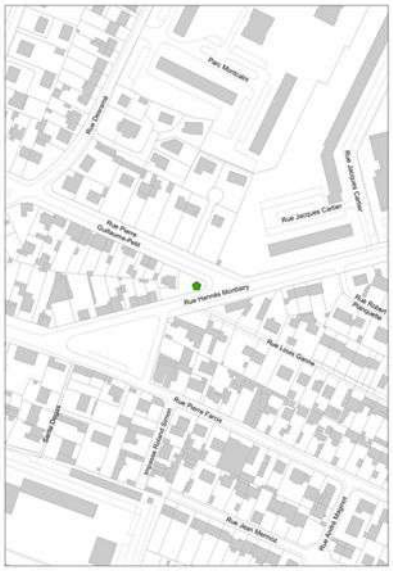
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieure est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, linteaux, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, lucarnes, ferronneries, etc.). Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les clôtures et murets de clôture de ces édifices sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style, des volumétries existantes dans une logique d'ensemble.

38-0035 - LE CEDRE DE LA RUE PIERRE GUILLAUME PETIT

64 rue Pierre Guillaume Petit





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriéte privée

DENOMINATION : Cèdre de l'Himalaya

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce cèdre émerge à l'angle d'un jardin privé dans un environnement résidentiel. Le gabarit de l'arbre en fait un sujet remarquable.

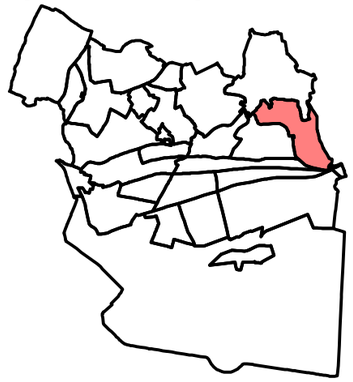
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

Caucriauville

CAUCRIAUVILLE

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

0 75 150 300 M

N

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

21-0002 - CASERNE DES POMPIERS

9 rue Sergent Goubin





CLASSIFICATION : 21 - Reconstruction ossaturiste

PROPRIETAIRE : Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

DESCRIPTION

La caserne des pompiers de Caucriauville prends place au bout de l'avenue du 8 mai 1945 au début des années 60. Dotée de logements, d'un gymnase et d'une tour d'exercices, l'ensemble architectural est très marqué par le style brutaliste avec une utilisation novatrice des bétons.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité (corniches, modénatures, éléments structurants en bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, etc.). L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères.

29-0001 - ENSEMBLE D'HABITATIONS CAUCRIAUVILLE

9 à 25 rue Jules Vallès et 221 à 265 avenue du 8 mai 1945





CLASSIFICATION : 29 - Industrialisation lourde verticale

PROPRIETAIRE : Propriétés privées

DESCRIPTION

A l'intersection des axes structurants du quartier de Caucriauville et en écho à la tour Réservoir, cet ensemble de copropriétés est composé de trois tours et de deux barres formant un îlot homogène et qualitatif. La monumentalité des lieux, la présence d'un jardin soigné, de passages sous arches, la structure béton en nid d'abeille, la présence d'oriels et la composition volumétrique de cet ensemble lui confère inédit et patrimonial.

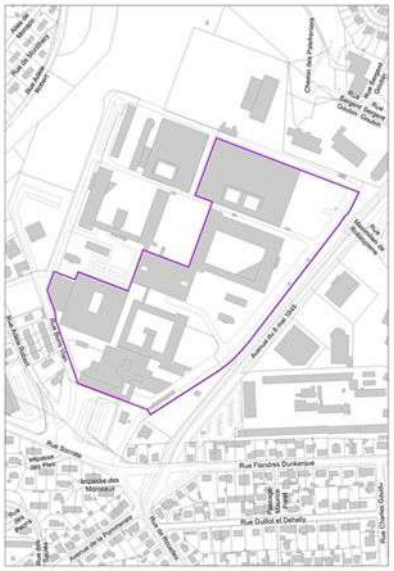
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité et conservation de l'intégrité des bâtiments (corniche, modénatures, cadres béton, découpage des fenêtres et ouvertures, matériaux de façades, etc.). Pas de démolition partielle de ces ensembles cohérents. Pas de coffres de volets roulants extérieurs, les éléments techniques (antennes, garde-corps…) sont à intégrer sans dénaturer la silhouette des bâtiments.

29-0002 - LYCEE SCHUMAN - PERRET

51 Avenue du 8 Mai 1945, 76610 Le Havre





CLASSIFICATION : 29 - Industrialisation lourde verticale

PROPRIETAIRE : Région Normandie

DESCRIPTION

L'IUT de Caucriauville est une composante de la Cité scolaire de l'Ecole Nationale d'Enseignement Technique du Havre réalisée par Bernard Zerhfuss, disciple de Le Corbusier, dans le cadre de la Zone d'Urbanisation Prioritaire créée en 1959 pour l'aménagement du quartier de Caucriauville. Cette cité scolaire, témoin de l'architecture rationaliste, fut réalisée en deux phases (1961 et 1971). Elle était destinée à accueillir trois établissements avec une logistique commune : une école d'ingénieur (qui deviendra l'IUT), un lycée technique d'Etat, un centre de formation technique du bâtiment (les deux derniers sont regroupés aujourd'hui dans le lycée Schuman Perret). Elle se compose d'une série de bâtiments de un à six niveaux reliés par des cours, des préaux et des galeries sur une trame orthogonale. Les ateliers, éclairés par des patios plantés et couverts par des sheds en béton font le lien avec le gymnase composée de dix arcs en béton brut de forme polygonale reliés par une dalle terra

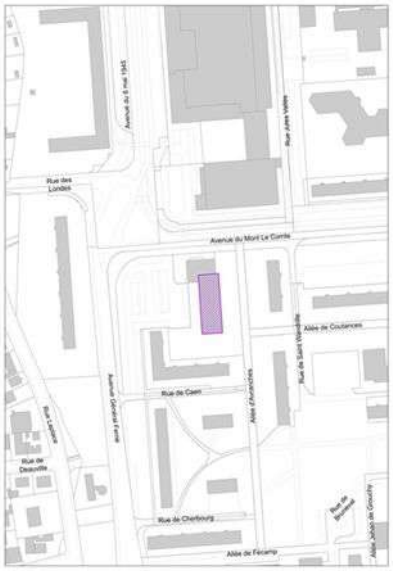
PRESCRIPTIONS

Les travaux portant sur l'aspect des bâtiments devront être précédés d'une étude patrimoniale. Celle-ci devra identifier notamment les éléments constitutifs des façades passés ou présents marqueurs de l'identité architecturale des bâtiments, et la façon dont ils peuvent être conservés ou reconstitués au cours d'une intervention sur l'enveloppe du bâtiment. L'ITE ne peut être autorisée que si l'aspect des revêtements de finition rappelle ou retraduisent l'écriture architecturale d'origine des bâtiments.

29-0003 - TOUR RESERVOIR

8-10 Allée d’Avranches





CLASSIFICATION : 29 - Industrialisation lourde verticale

PROPRIETAIRE : LOGEO Seine Estuaire

HISTORIQUE :

Dès 1959, avant même la fin de la Reconstruction, le MRU et la ville du Havre décident de créer une Z.U.P (Zone à Urbaniser en Priorité) sur le plateau de Caucriauville composée de 6000 logements et des équipements nécessaires dont le plan directeur est confié à l'architecte Jean DUTHILLEUL (Cabinet d'architecture parisien Sonrel Dutilleul). La Tour-réservoir est conçue dans la première période de construction par les architectes Henri LOISEL assisté de Gérard ERNOULT et de de Jean-Marie RENAUD pour être achevée en 1964. Haute de dix-huit étages, elle apparaît comme un repère pour le quartier.

DESCRIPTION

Cet immeuble tour de 16 étages présente la particularité d'être coiffée en son sommet par le réservoir d’eau alimentant le quartier. Les appartements de la tour-réservoir ont bénéficié de recherches sur les manières d'habiter et d'équipements "modernes". C'est le premier immeuble de logements à bénéficier du "tout-électrique". En outre, cette tour dispose lors de sa construction d'un étage de services communs, le téléphone dans tous les logements reliés à un central unique et enfin la première ventilation mécanique contrôlée. Le hall d'entrée est particulièrement soigné avec une vaste mosaïque murale.

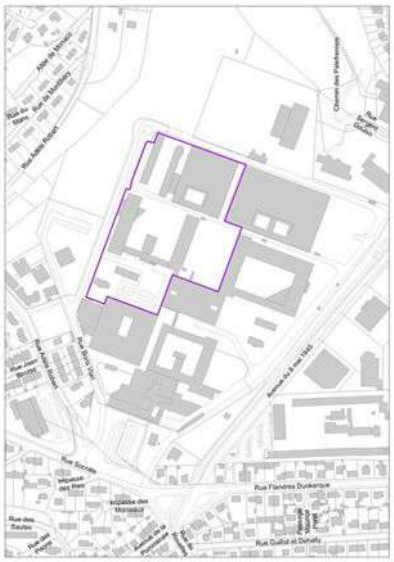
PRESCRIPTIONS

Les éléments constitutifs des façades passés ou présents marqueurs de l’identité architecturale des bâtiments doivent être prioritairement conservés ou reconstitués au cours d’une intervention sur l’enveloppe du bâtiment. En cas d’impossibilité ou de réalisation d’une ITE, les menuiseries et matériaux de revêtement utilisés devront porter une ambition architecturale adaptée au caractère singulier du bâtiment dans son environnement. Les éléments techniques (antennes, garde-corps…) sont à intégrer sans dénaturer la silhouette des bâtiments.

29-0004 - INSTITUT UNIVERSITAIRE TECHNOLOGIQUE

32 rue Boris Vian





CLASSIFICATION : 29 - Industrialisation lourde verticale

DESCRIPTION

L'IUT de Caucriauville est une composante de la Cité scolaire de l'Ecole Nationale d'Enseignement Technique du Havre réalisée par Bernard Zerhfuss, disciple de Le Corbusier, dans le cadre de la Zone d'Urbanisation Prioritaire créée en 1959 pour l'aménagement du quartier de Caucriauville. Cette cité scolaire, témoin de l'architecture rationaliste, fut réalisée en deux phases (1961 et 1971). Elle était destinée à accueillir trois établissements avec une logistique commune : une école d'ingénieur (qui deviendra l'IUT), un lycée technique d'Etat, un centre de formation technique du bâtiment (les deux derniers sont regroupés aujourd'hui dans le lycée Schuman Perret). Elle se compose d'une série de bâtiments de un à six niveaux reliés par des cours, des préaux et des galeries sur une trame orthogonale. Les ateliers, éclairés par des patios plantés et couverts par des sheds en béton font le lien avec le gymnase composée de dix arcs en béton brut de forme polygonale reliés par une dalle terra

PRESCRIPTIONS

Les travaux portant sur l'aspect des bâtiments devront être précédés d'une étude patrimoniale. Celle-ci devra identifier notamment les éléments constitutifs des façades passés ou présents marqueurs de l'identité architecturale des bâtiments, et la façon dont ils peuvent être conservés ou reconstitués au cours d'une intervention sur l'enveloppe du bâtiment. L'ITE ne peut être autorisée que si l'aspect des revêtements de finition rappelle ou retraduisent l'écriture architecturale d'origine des bâtiments.

38-0015 - LE PLATANE DE LA RUE EDOUARD VAILLANT

Rue Edouard Vaillant





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Platane

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Situé en entrée de la ferme du Mont Lecomte et sur l'axe de la rue Edouard Vaillant, cet arbre présente un intérêt paysager car extrêmement visible de parc son gabarit imposant.

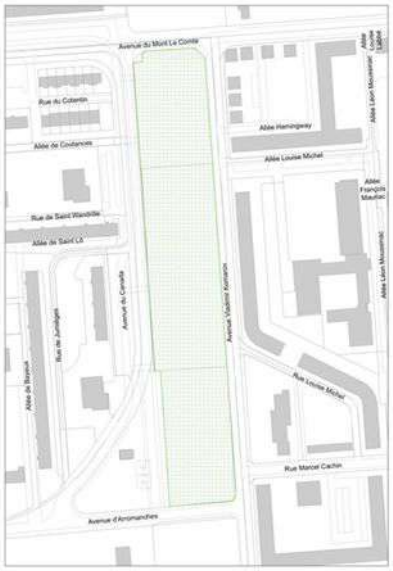
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

39-0018 - ESPACE VERT COULEE VERTE CAUCRIAUVILLE ET AVENUE VERTE

Avenue Vladimir Komarov





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce parc urbain de 800 mètres de long sur 80 mètres de large est la colonne vertébrale du quartier de Caucriauville. Il forme un immense tapis vert, propice au jeu et à la détente qui aboutit à un belvédère surplombant les quartiers sud et leur paysage portuaire. De part et d'autres de la promenade, près de 300 séquoïas de Chine, plantés en double alignement, constituent l'un des plus grands alignements d'arbres du Havre

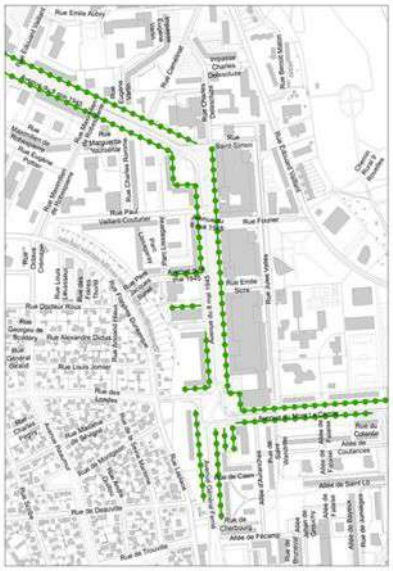
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cette axe vert devra être conservé. Les alignements d'arbres sont à préserver car ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages.

41-0075 - ALIGNEMENTS D'ABRES AVENUE DU 8 MAI 1945 ET AVENUE DU MONT LE

Avenue du 8 mai 1945, Général Férié et Avenue du Mont Le Comte





CLASSIFICATION : 41 - Alignements d'arbres

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Les alignements d'arbres de l'avenue du 8 mai forment une trame verte sur l'espace public en cohérence avec la composition urbaine caractéristique de ce quartier. Ils accompagnent les perspectives principales et ont été modifiés durant le chantier du tramway en remplaçant la gamme végétale initiale (peupliers) par d'autres plantations.

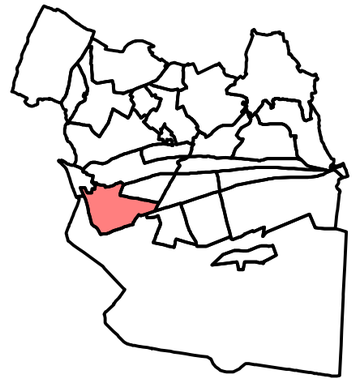
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cet espace vert devra être conservé. Les alignements d'arbres sont à préserver car ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame verte. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages.

Centre ville

CENTRE VILLE

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

0 50 100 200 M

N

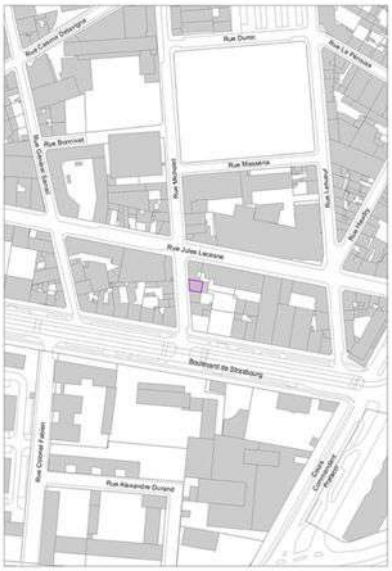
DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

Crédits :

05-0012 - MAISON

8 rue Michelet





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise de 1900 en brique enduite avec de la pierre pour l'encadrement de la porte et des fenêtres. Les lucarnes originales, façon hublots, et le travail de l'encadrement des fenêtres au niveau des linteaux sont à souligner.

PRESCRIPTIONS

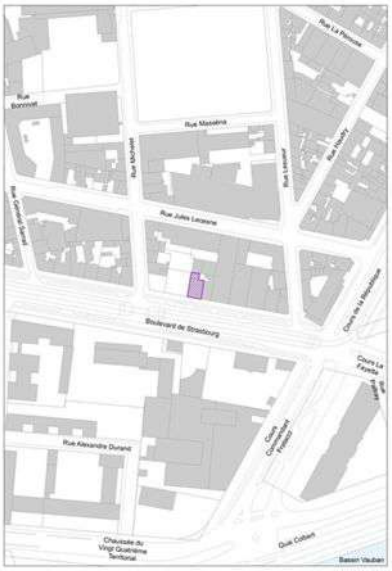
L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, enduits maçonnés, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

06-0007 - IMMEUBLE

201 Boulevard de Strasbourg







CLASSIFICATION : 06 - Immeuble néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Etat

DESCRIPTION

Immeuble bâti en 1895 par l'architecte Louis Lelaumier. A la base, il fut édifié pour le général Archinard. Il fut également le siège de la direction des douanes au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Construit en brique avec sculptures, linteaux et renforts en pierre et balcons en ferronnerie.

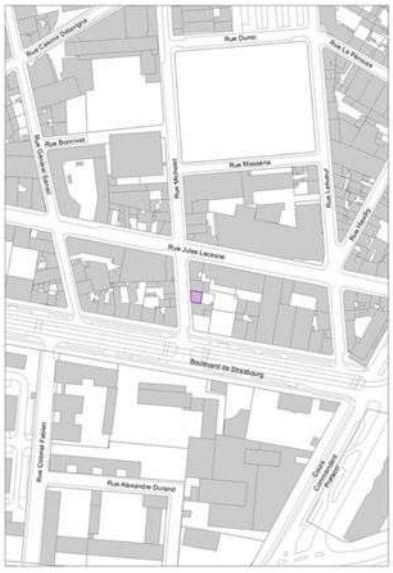
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

07-0046 - MAISON

6 rue Michelet





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

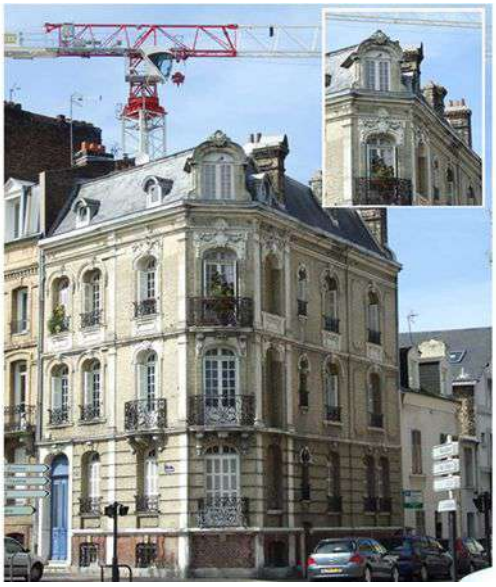
Maison de ville bâtie en 1886, en brique. A noter, la recherche de décor par le jeu des briques rouges et jaunes, par la frise située sous la corniche et par le détail architectural au dessus de la porte d'entrée.

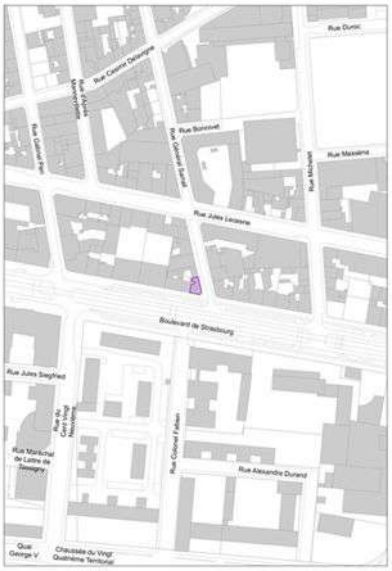
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essantage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0053 - IMMEUBLE

175 Boulevard de Strasbourg





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit en brique jaune avec sculptures en pierre et garde-corps en ferronnerie. A noter, l'originalité du traitement de l'angle et de la lucarne, ainsi que les linteaux en pierre sculptée.

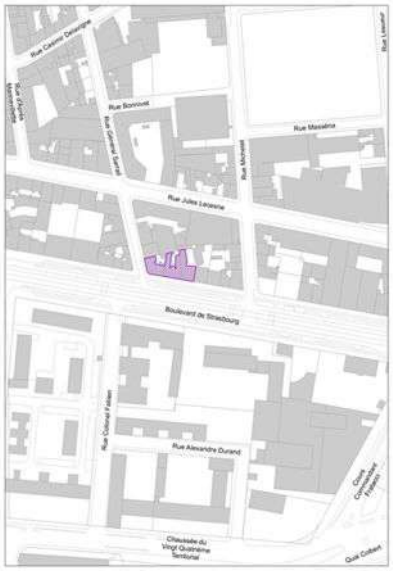
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0057 - IMMEUBLES

181-179-177 Boulevard de Strasbourg





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeubles construits à la fin du XIXème siècle dans une composition architecturale homogène avec des façades rythmées par leurs ouvertures.

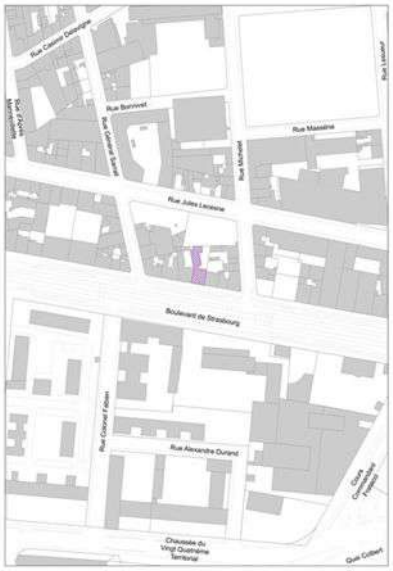
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

13-0012 - IMMEUBLE

183 boulevard de Strasbourg





CLASSIFICATION : 13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble de l'architecte Louis Lelaumier datant de 1903, construit sur quatre niveaux en brique avec enduit ciment et comportant des éléments de décor sculptés en pierre et des garde-corps ouvragés en ferronnerie.

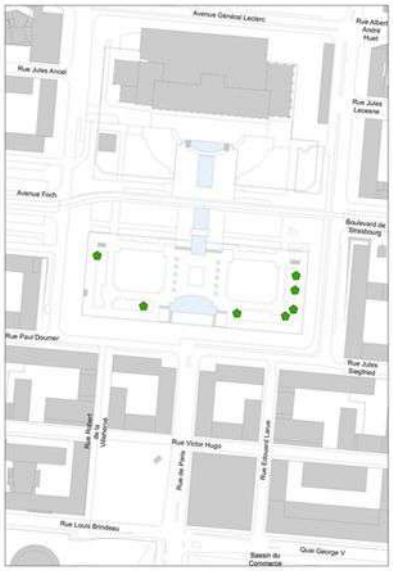
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, briques vernissées, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les imposte vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, l'ornementation initiale de la façade par la technique du bossage sera préservée. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

38-0002 - LES PLATANES DES JARDINS DE L'HOTEL DE VILLE

Place de l'Hôtel de Ville





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Platane

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

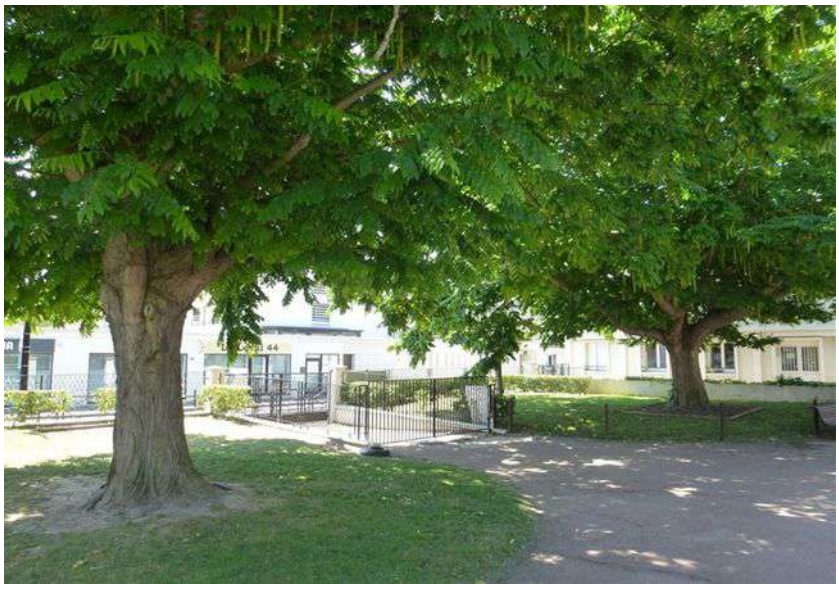
Les arbres sont imposants de par le gabarit de leur houppier et de leur tronc, ils sont des éléments remarquables de la composition paysagère des jardins de l'Hôtel de Ville. Ces platanes ont une valeur historique incontestable car ils ont été miraculeusement épargnés lors des bombardements de la guerre 1939/1945, tout comme le double alignement, bordant les jardins, se présentant ainsi comme les seuls arbres publics rescapés des bombardements du centre ville.

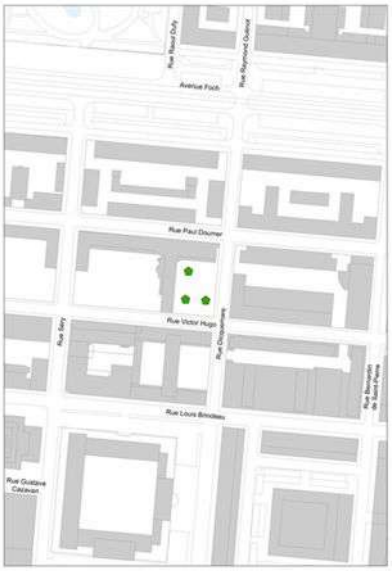
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l'arbre. Normalement un arbre sain adulte n'a pas besoin d'être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d'entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d'épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0013 - LES PTEROCARYAS DE L'ECOLE DE LA MAILLERAYE

93 rue Dicquemare





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Pterocarya caucasica

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Planté lors de la reconstruction de cette école dans les années 50, ces arbres présentent des gabarits imposants.

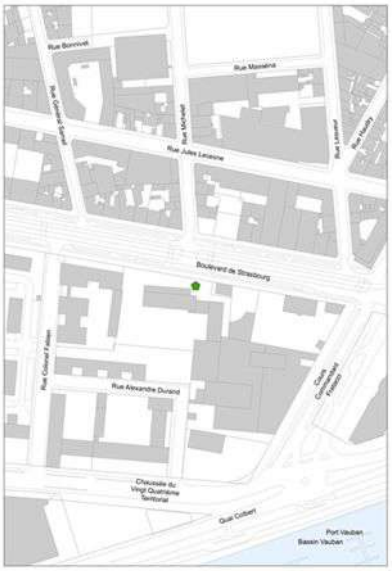
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l'arbre. Normalement un arbre sain adulte n'a pas besoin d'être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d'entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d'épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0034 - LE PLATANE DU BOULEVARD DE STRASBOURG

216 boulevard de Strasbourg





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Direction Départementale des Territoires

DENOMINATION : Platane

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce platane émerge boulevard de Strasbourg dans un environnement très urbain. Son gabarit en fait un sujet remarquable notamment compte tenu de son âge.

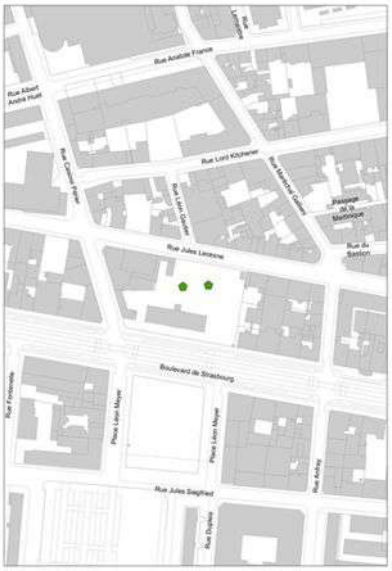
PRESCRIPTIONS

Maintenir le port semi-libre. Prévoir une taille sur « tête de chat » tous les 3 ans maximum. Prévoir une visite d'un expert en arboriculture ornementale de manière à diagnostiquer l'état physiologique et mécanique de l'arbre et suivre les préconisations du rapport d'expertise : tailles, haubanage, soins au sol, suivi sanitaire, ... Confier toute intervention à une entreprise spécialisée dans la taille et le soin aux arbres, composée notamment de personnels formés (Certificat de Spécialisation « Taille et Soins aux Arbres »).Eviter les tassements du sol (engins lourds, tondeuse) et les terrassements susceptibles de porter atteinte aux racines. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique.

38-0038 - LES PLATANES DE LE SOUS PREFECTURE

95 boulevard de Strasbourg





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Département de la Seine Maritime

DENOMINATION : Platane

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

La parcelle comprend plusieurs arbres intéressants car il s'agit des rares sujets ayant été épargnés des bombardements. Les deux platanes sont particulièrement remarquables compte tenu de leur gabarit.

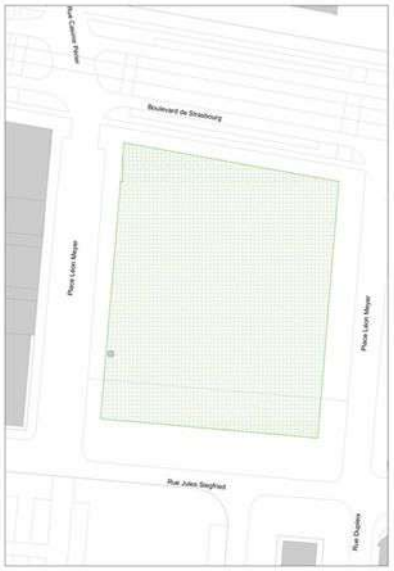
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l'arbre. Normalement un arbre sain adulte n'a pas besoin d'être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d'entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d'épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

39-0001 - SQUARE ERIGNAC

Place Léon Meyer





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce square est crée dans les années 1920 par Henri Cayeux (chef des cultures et des jardins de la ville du Havre au début du 20ème siècle) qui propose le réaménagement de la place Carnot en un jardin à la française. La conception d'origine a perduré dans le temps : le square est enclos d'une grille basse en fer forgé, avec des parterres à la française planté d'annuelles et la plantation de deux alignements de platanes latéralement. Le square est inauguré en juillet 1922.

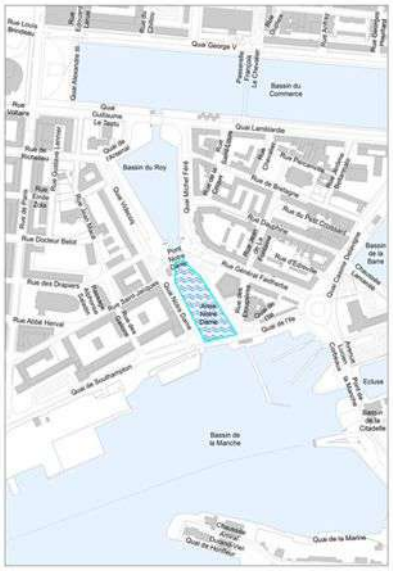
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cet espace vert devra être conservé notamment les éléments issus de sa conception : dessin d'origine et répartition minéral / végétal ... L'alignement d'arbres (platanes) est à préserver car il structure la perspective et propose une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain. Ces arbres sont des éléments intéressants de la trame verte. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble respectueuse de la conception d'origine et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages ou des pratiques techniques liées à la gestion (par exemple : les plantations récentes des massifs fleuris par des vivaces en remplacement des annuelles).

40-0071 - ANSE NOTRE DAME

Quai Notre Dame / Pont Notre Dame





CLASSIFICATION : 40 - Bassins

PROPRIETAIRE : Grand Port Maritime du Havre

HISTORIQUE :

DESCRIPTION

L'anse Notre Dame correspond à la partie aval du bassin du Roi (voir la fiche descriptive de ce bassin) qui communiquait directement avec l'avant-port et était soumise au mouvement des marées. Plusieurs ponts de franchissement du bassin se sont succédés. Un pont tournant en bois est construit en 1792, puis il est remplacé au 19ème siècle par un ouvrage métallique qui sera détruit en 1944. Le pont Notre Dame actuel a été construit dans les années 1950. Un pont ferroviaire construit avant 1921 et détruit pendant la seconde guerre mondiale franchissait le bassin dans le prolongement du quai de Southampton. Ce pont est reconstruit comme pont routier en 1996 (pont Paul Denis). Comme le bassin du Roi avec lequel elle communique, l'anse Notre Dame est un bassin à marée construit en grès et pierre de taille.

PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble des bassins devra être conservé. Ils constituent à la fois, l'expression des racines historiques de la Ville mais donnent de la qualité au cadre de vie en apportant une respiration visuelle et une mise en relation avec des éléments naturels: le ciel, l'eau, le cycle des saisons, des marées. De fait, ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame bleue du territoire. Les éléments constitutifs de leur construction et de leur fonctionnement sont à préserver. Les aménagements nouveaux devront faire partir d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages. Les projets devront être abordés aussi sous l'angle de la biodiversité et de la nature en ville.

40-0072 - BASSIN DU ROY

Quai Videcocq / Quai Michel Féré





CLASSIFICATION : 40 - Bassins

PROPRIETAIRE : Grand Port Maritime du Havre

DESCRIPTION

Le bassin du Roi marque l'emplacement retenu en 1517 par François 1er pour créer un nouveau port à l'embouchure de la Seine dans une crique naturelle au lieu dit « Havre de Grâce » Les premiers travaux de creusement et de consolidation réalisés durant le 16ème siècle ne permettent l'accès des navires qu'à marée haute dans ce qui n'est alors qu'un port d'échouage. Dans le même temps des ouvrages de défense sont construits à l'entrée du port, car sa fonction est essentiellement d'ordre militaire. Il faut attendre les travaux réalisés à partir de 1635 sur ordre de Richelieu pour que soit construit un véritable bassin : des quais en pierre remplacent les appontements en bois, le bassin est approfondi et une écluse est aménagée pour maintenir les bateaux à flot. La partie de bassin à flot est alors réservée à la Marine Royale, et la partie située en aval qui ouvre directement sur l'avant-port (anse Notre Dame) est utilisée pour les activités commerciales. Le bassin est construit en

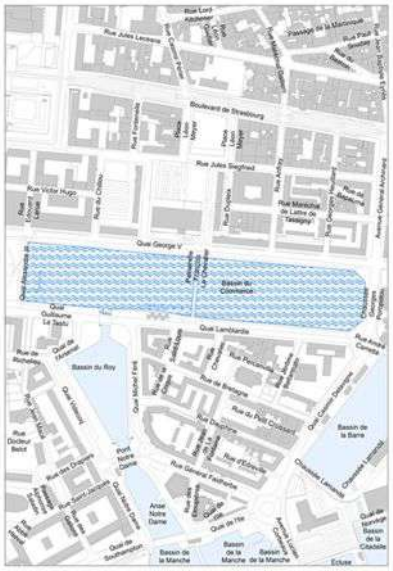
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble des bassins devra être conservé. Ils constituent à la fois, l'expression des racines historiques de la Ville mais donnent de la qualité au cadre de vie en apportant une respiration visuelle et une mise en relation avec des éléments naturels: le ciel, l'eau, le cycle des saisons, des marées. De fait, ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame bleue du territoire. Les éléments constitutifs de leur construction et de leur fonctionnement sont à préserver. Les aménagements nouveaux devront faire partir d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages. Les projets devront être abordés aussi sous l'angle de la biodiversité et de la nature en ville.

40-0073 - BASSIN DU COMMERCE ET PASSERELLE

Quai Geoges V / Quai Lamblardie





CLASSIFICATION : 40 - Bassins

PROPRIETAIRE : Grand Port Maritime du Havre pour le bassin et Ville du Havre pour la passerelle

DESCRIPTION

Sa construction fait partie du plan d'agrandissement de la ville et du port établi de Lamandé adopté en 1787. Commencés dès 1786, les travaux sont interrompus entre 1792 et 1797 durant la Révolution. Financé en grande partie par les négociants et armateurs, le bassin est achevé dans sa totalité en 1820. Après avoir abrité les navires de commerce, le bassin devient le refuge des yachts de luxe au début du XXème. Il accueille l'exposition maritime internationale de 1887 et pour l'occasion une première passerelle métallique est construite face à la bourse du commerce. Il a servi d'orientation pour le tracé du plan de la Reconstruction par Auguste Perret. La passerelle actuelle due aux architectes Guillaume Gillet et Gérard Du Pasquier date de 1969. D'une longueur de 550 m, il est construit en grès et pierre de taille. Il communique avec le bassin du Roi dont il est séparé par un batardeau qui le maintient à flot et par un pont routier mobile modifié en 2011 (pont Lamblardie)

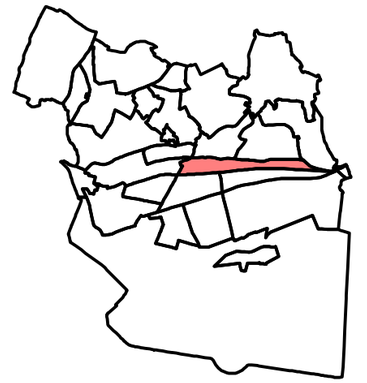
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble des bassins devra être conservé. Ils constituent à la fois, l'expression des racines historiques de la Ville mais donnent de la qualité au cadre de vie en apportant une respiration visuelle et une mise en relation avec des éléments naturels: le ciel, l'eau, le cycle des saisons, des marées. De fait, ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame bleue du territoire. Les éléments constitutifs de leur construction et de leur fonctionnement sont à préserver. Les aménagements nouveaux devront faire partir d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages. Les projets devront être abordés aussi sous l'angle de la biodiversité et de la nature en ville.

Côte Est / Soquence

COTE EST/ SOQUENCE

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

0 105 210 420 M

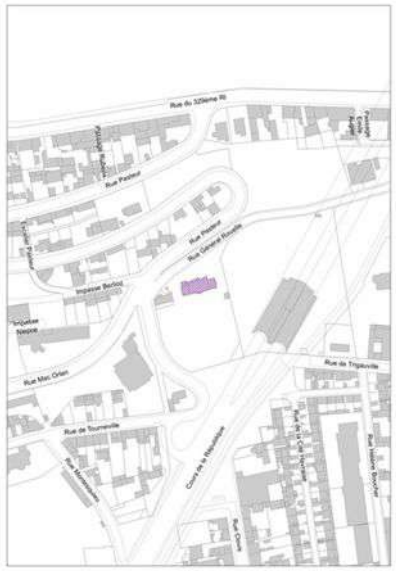
N

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

04-0018 - PAVILLON LAFFITTE

8 rue Pasteur





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

DESCRIPTION

Demeure bourgeoise construite entre 1796 et 1798 par le négociant Armand Lecorney puis acquise en 1811 par le négociant Martin Laffitte, l'édifice domine la ville basse et s'inscrit au cœur de l'univers verdoyant de la costière. Le logis est constitué d'un pavillon central en brique claire enduite surmonté d'un fronton et de deux pavillons latéraux légèrement en retrait. Il est construit sur une terrasse en brique et silex noir qui surplombe un parc et des grottes dans la plus pure tradition des maisons bourgeoises Renaissance. L'ensemble est clôturé d'un mur de brique et silex épousant la déclivité et protégeant le parc des regards.

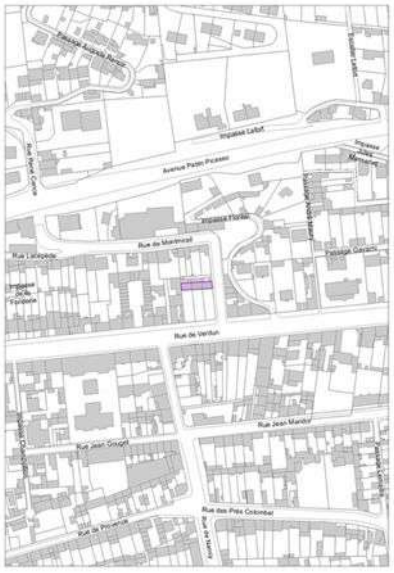
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Le caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.) doit être préservé. En cas de création ou changement de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec modénatures et petits bois. Les volets roulants ne sont pas admis. Les volets doivent être en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes EP) en zinc.

05-0004 - MAISONS

103 à 107 rue de Verdun





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maisons mitoyennes situées en fond de parcelle, édifiées à la fin du XIXème siècle (1890) et de style sanvicais, en briques enduites.

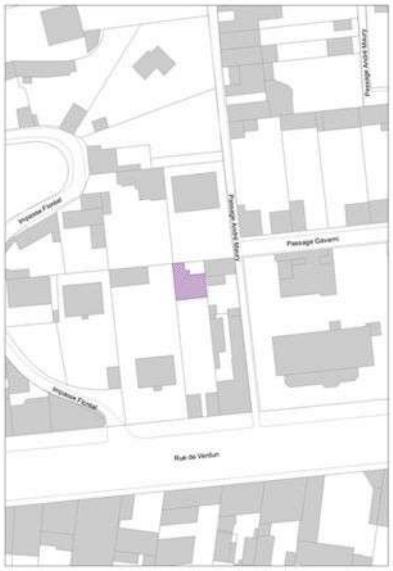
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, enduits maçonnés, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants, mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

05-0014 - MAISON

117 rue de Verdun





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriétée privée

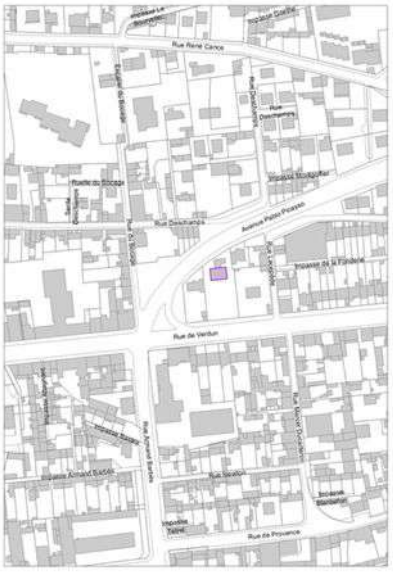
DESCRIPTION

Grande maison bourgeoise édifiée début XXème siècle dans un style dit havraise en briques enduites. A noter les lambrequins et la marquise en très bon état.

06-0003 - MAISON

63 rue de Verdun





CLASSIFICATION : 06 - Immeuble néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Groupe Hospitalier du Havre

DESCRIPTION

Maison bourgeoise de la fin du XIXème siècle en briques enduites située au cœur d'un parc arboré.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensembles des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

06-0008 - ANCIENNE CAISSE D'EPARGNE DE GRAVILLE

309 rue Aristide Briand





CLASSIFICATION : 06 - Immeuble néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Il s'agit d'un édifice de style néo-classique construit sur la base de plans établis en 1910 par William Cargill. C'est un bâtiment en briques enduites avec une couverture en ardoises. Cet édifice a subi des remaniements : le toit en pavillon a perdu son lanternon et le fronton sculpté amorti de deux urnes a laissé place à une lucarne.

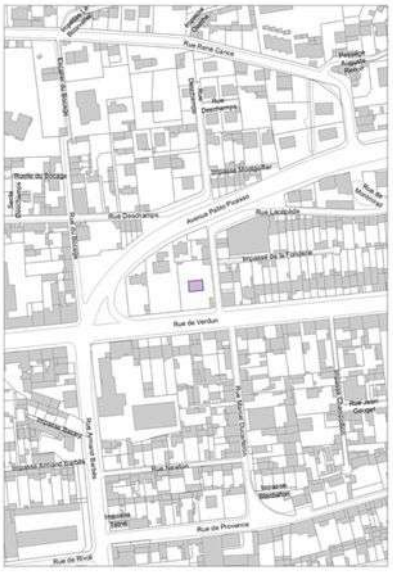
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de restituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

07-0007 - MAISON

65 rue de Verdun





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise de style sanvicais édifiée en 1885 et présentant une façade jouant de la polychromie briques rouges et jaunes. La maison présente un balcon en fer forgé ouvragé.

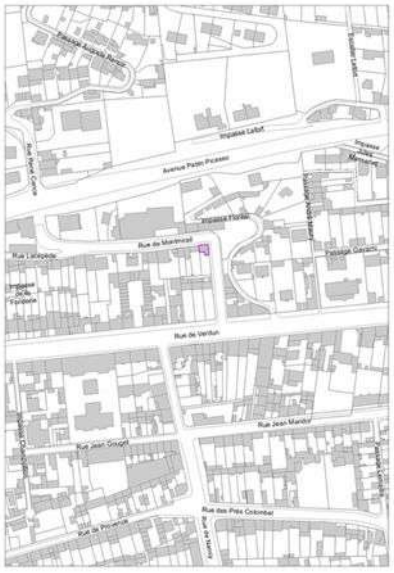
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminée, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre d'un ravalement, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou en acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0008 - MAISON

9 rue Montmirail





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de maître édifiée en 1830, en briques et parement de pierres sur un soubassement de silex noirs. A noter, la forme débordante du pignon principal.

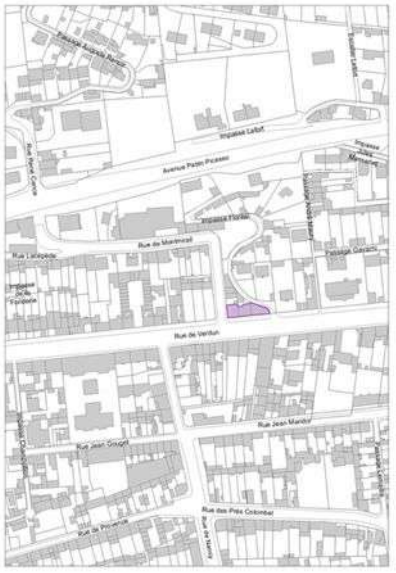
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre d'un ravalement, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou en acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0009 - MAISONS

111 à 113 rue de Verdun





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Alignement de maisons bourgeoises datant du début du XXème siècle et construites avec un jeu de polychromie en briques rouges et jaunes. A noter, les gardes corps en fer forgé ouvragé.

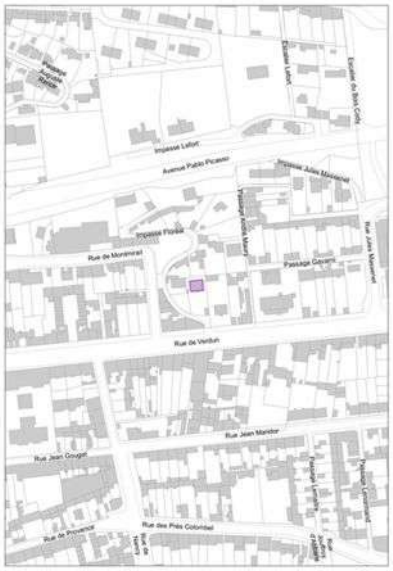
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois et en acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0051 - MAISON

2 impasse Floréal





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise de la fin du XIXème siècle (1890), en briques rouges et jaunes.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0054 - MAISONS

69 à 93 rue de Verdun





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriétés privées

DESCRIPTION

Maisons construites dans le 1er quart du XXème siècle en brique avec couverture en ardoise.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0057 - MAISON DE NOTABLE PUIS COMPTOIR VINICOLE HAVRAIS OU RHUM FLO

327 et 329 rue Aristide Briand





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Cet ensemble de deux maisons de notables jumelés dans un jardin et organisé de façon symétrique figure au cadastre de 1896. Le comptoir vinicole est installée dans la cour de la maison du numéro 329 entre 1920 et 1922. La maison servant de logement patronal a été détruite.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de le l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en briques ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0058 - MAISON LEFUR

52 rue de Trigauville





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Il s'agit d'une maison en briques rouges de style art déco construite en 1928 sur les plans d'Henri Daigue.

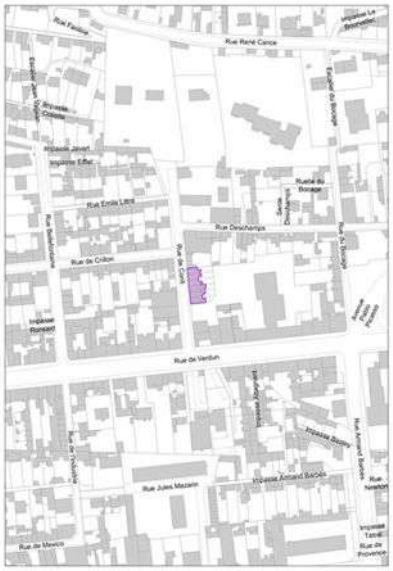
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0059 - SERIE DE SIX MAISONS

6 à 16 rue Conti





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriétés privées

DESCRIPTION

Cet ensemble de six maisons jumelées en brique se caractérise par des linteaux en anse de panier surmonté d'un décor en pierre. La couverture en ardoises est ponctuée de lucarnes.

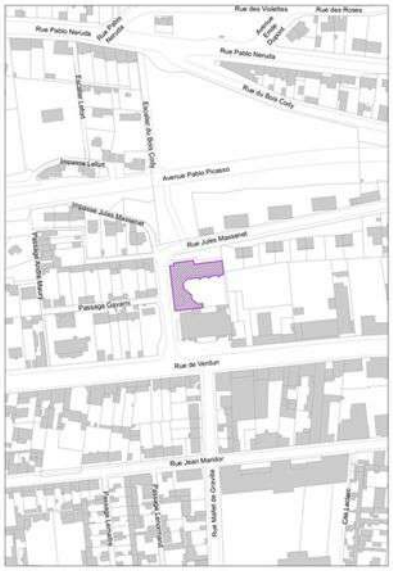
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0060 - ECOLE JULES MASSENET

8 rue Jules Massenet





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Edifice scolaire en briques rouges et jaunes dont la mise en œuvre offre des détails décoratifs notamment au niveau de l'allège des fenêtres. On note la présence d'un soubassement en brique et silex traditionnel du pays de Caux.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

09-0014 - MAISONS MITOYENNES COSTIERE

4, 6, 10 et 12 passage de Montmirail





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriétés privées

DESCRIPTION

Alignement de maisons à façade pignon à la silhouette caractéristique des maisons ouvrières mitoyennes. Les façades uniformément en briques ainsi que l'adjonction de briques émaillées et de modénatures variées confèrent à donner un ensemble homogène d'une rare qualité architecturale.

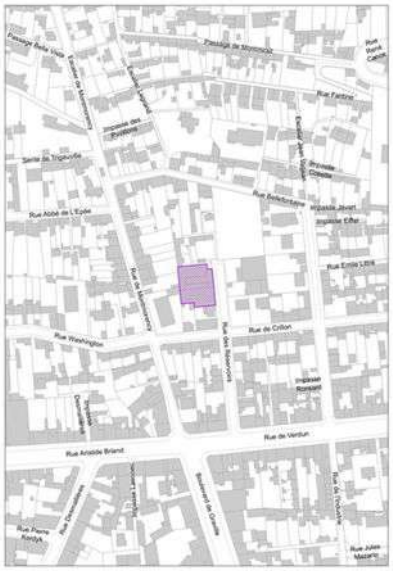
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation de caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobres, qualitatives et aptes à mettre en valeur le bâtiment.

09-0015 - ENTREPOTS COMMERCIAUX JUMELES

17 rue des Réservoirs





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Ateliers et Chantiers Maritimes d'Abidjan

DESCRIPTION

Entrepôts en briques rouges construits vers 1910. Le pignon sur rue se caractérise par la pointe coupée et un oculus surmonté de rives et de cheminées en ciment armé.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium ou de l'acier avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobres, qualitatives et aptes à mettre en valeur le bâtiment.

10-0001 - CITE HAVRAISE

Rue de la cité havraise





CLASSIFICATION : 10 - Maison ouvrière accolée

PROPRIETAIRE : Propriétés privées

DESCRIPTION

Composée de 70 maisons, la Cité Havraise a été créée en 1871 sur l'impulsion de Jules Siegfried pour offrir des logements individuels aux ouvriers. Conçues sur un modèle uniforme, ces petites maisons en brique et enduit de 3 pièces possèdent un étage et comportent un jardin.

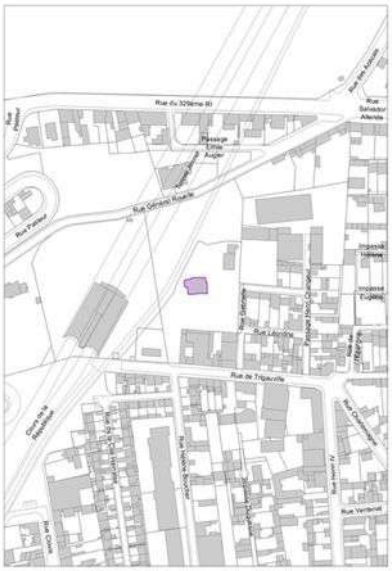
PRESCRIPTIONS

Faisant partie d'un ensemble, la maison ouvrière accolée doit faire l'objet d'une réflexion globale propre à assurer une esthétique mitoyenne. Préservation des éléments de qualité encore existants (cheminées, modénatures, proportion des fenêtres et ouvertures, etc.). L'isolation par l'extérieure est proscrite sur la façade principale et également sur les autres façades lorsque celles-ci présentent n'importe quel élément décoratif d'origine. Les travaux d'isolation ne doivent pas perturber l'équilibre hygrothermique de ces parois anciennes. Obligation de conserver la morphologie et le rythme d'origine.

11-0009 - MAISON DE L'ENFANCE

29 rue de Trigauville





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : CODAH

DESCRIPTION

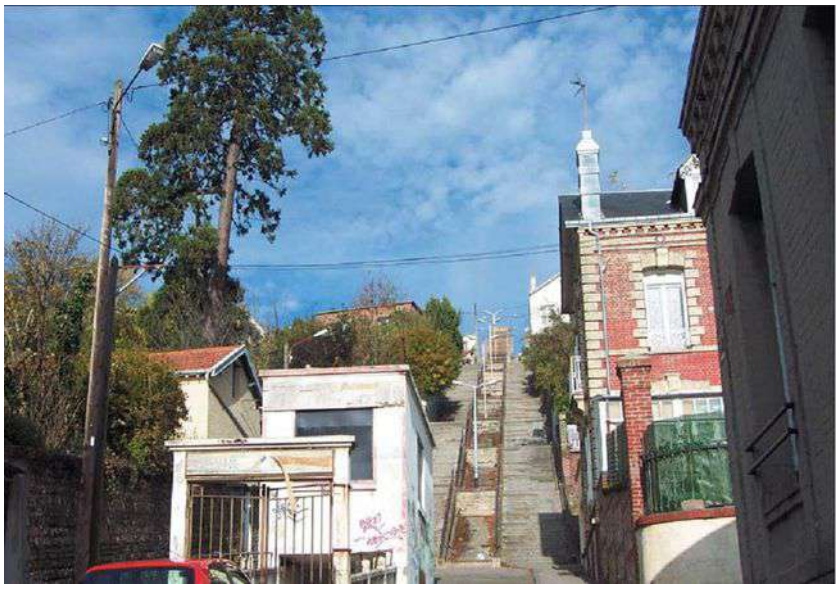
Construite avant 1912 par Julien Fauvelais, entrepreneur des travaux publics, la maison de Trigauville a accueilli en 1927 un orphelinat. Celui-ci subsiste sous forme de foyer pour l'enfance en danger jusqu'en 1974. En 1976, la ville du Havre y crée un centre de loisirs pour enfant, dit Maison de l'enfance. Celui-ci est fermé en 2009 suite aux travaux liés au percement du tunnel dédié au tramway. Cet édifice a été cédé à la CODAH avec les emprises de terrains nécessaires au chantier. Cette villa est caractéristique de l'architecture anglo-normande du début du XXème siècle. La construction utilise largement les matériaux locaux : toitures à forte pente en ardoise, soulignée par des landequins en bois, murs composés d'une alternance de pierres, briques et silex, garde-corps ouvragés en bois et ferronnerie. Elle présente une grande qualité de composition et une grande diversité de détails de construction : linteaux sculptés en pierre, linteaux en briques en anse de panier.

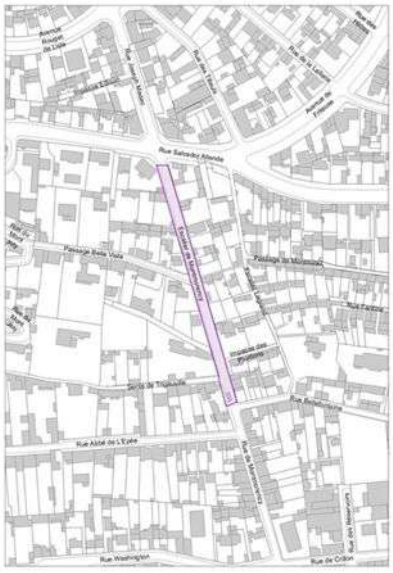
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demande de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. La bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

12-0002 - ESCALIER ROULANT D'APLEMONT

Escalier de Montmorency





CLASSIFICATION : 12 - Construction éclectique

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Classé monument historique en 1984 au titre d'objet pour le mécanisme de la machinerie et les éclairement en pavé de verre et ciment. Mis en service en 1928 pour relier les quartiers de Frileuse et d'Aplemont au quartier de Graville, c'est l'escalier roulant le plus long d'Europe (170 m pour un dénivelé de 50 m) à l'époque de sa construction. Le système original de redressement des marches en fin de course fait de cet escalier un ouvrage unique en France. Sa fréquentation est estimée alors à 3000 personnes par jour mais il pouvait en transporter 6000 par heure dans les deux sens. Endommagé en juin 1940, il est remis en service dès février 1941. Son exploitation par la Société des Chemins de fer de la Côte, interrompue fin 64, fut reprise par la Ville en 65 puis abandonnée définitivement en 1984.

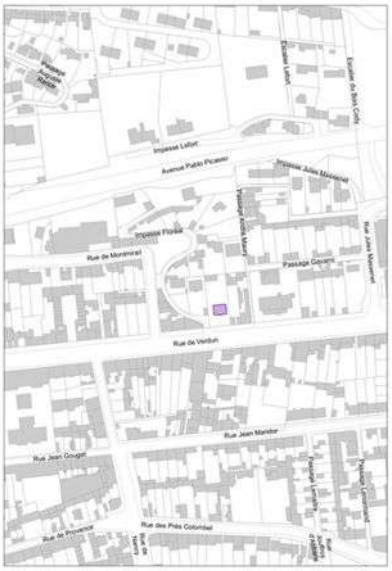
PRESCRIPTIONS

Préservation des éléments constitutifs, du style et de la qualité des matériaux de la construction. Retrouver un mobilier d'éclairage en adéquation avec le style de l'ouvrage et un retour à l'état originelle de l'infrastructure.

13-0010 - MAISON

115 rue de Verdun





CLASSIFICATION : 13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise construite en 1900 aux influences Art Nouveau en polychromie de briques rouges et jaunes avec incrustations de pierres sculptées.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, briques vernissées, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou en acier ...). La présence de la végétation est à conforter.

15-0008 - MAISON ART DECO

26 rue de l'Epargne





CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison particulière construite en 1933 présentant les caractéristiques de l'art déco dans une architecture générale soignée. Le fronton, le calepinage des briques, la proportion des ouvertures et l'exubérance de la végétation confèrent un caractère exceptionnel a cet édifice.

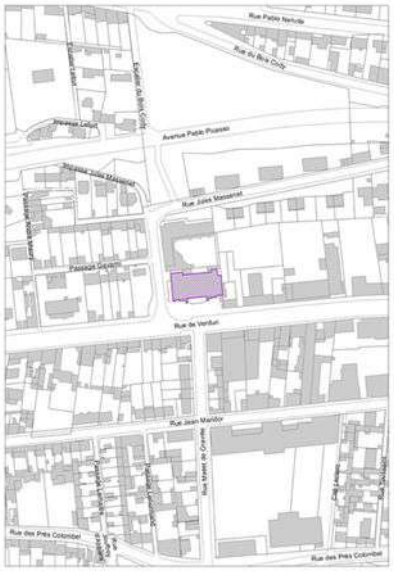
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation de caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. l'isolation des toits-terrasses avec des reprises de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales et descentes eaux pluviales seront en zinc. La bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (vérandas, loggia, oriels ...). Conservation des châssis bois pour les menuiseries et du béton pour les clôtures.

16-0009 - SALLE DES FETES DE GRAVILLE

133 rue de Verdun





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

La salle des fêtes, inaugurée en 1912 n'est achevée qu'en 1929. C'est un bâtiment en brique enduite et silex, restauré récemment, avec couverture en ardoise.

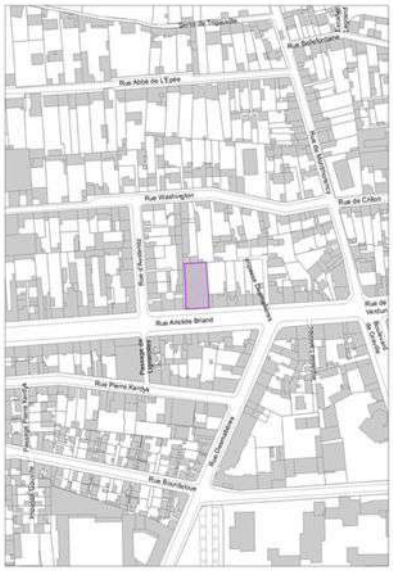
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Les portes en bois doivent être conservées ou changées par un modèle strictement similaire.

16-0011 - CINEMA NORMANDY

387 rue Aristide Briand





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Le cinéma Normandy a été construit en 1933 par l'architecte havrais Henri Daigue dans le style « Art Déco ». Il a été transformé après la Seconde guerre mondiale en théâtre. Construit en béton armé. Il est aujourd'hui sans usage.

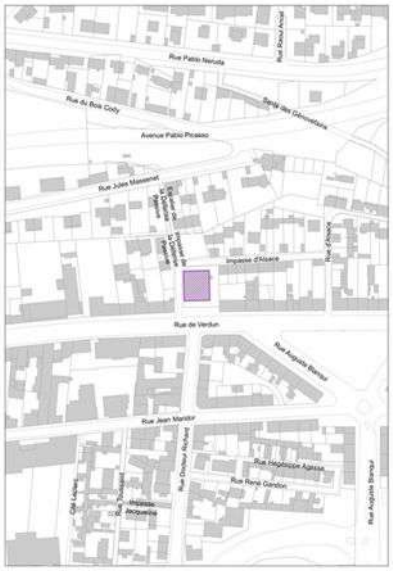
PRESCRIPTIONS

Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc). L'isolation par l'extérieur de la façade principale est proscrite. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Reproduction fidèle des menuiseries d'origine. Dans le cadre d'un projet d'ensemble, s'il s'avère nécessaire de créer de nouveaux volumes (y compris cages d'ascenseurs, escaliers, loggias), il faudra respecter la volumétrie et le style de la construction sans s'interdire l'adjonction de matériaux contemporain de qualité

26-0001 - MAIRIE ANNEXE DE GRAVILLE

161 rue de Verdun





CLASSIFICATION : 26 - Classicisme moderne

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

La mairie annexe de Graville inaugurée en 1895 est détruite lors des bombardements en 1944. Elle a été reconstruite en 1958 dans un style très moderne et très simple où les vitrages dominent. Bâti en béton de facture contemporaine.

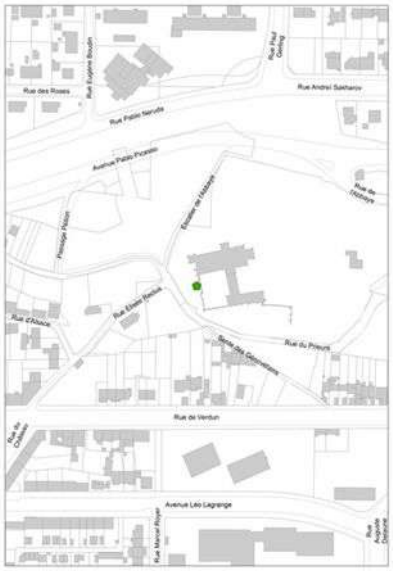
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité (corniches, modénatures, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, ferronneries, etc.). L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Conservation impérative du auvent, de la composition et du découpage des châssis.

38-0003 - LE CEDRE DE L'ABBAYE DE GRAVILLE

55 rue de l'Abbaye





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Cèdre du Liban

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Nous ne connaissons pas l'âge exact de cet arbre mais il figure sur certaines gravures et photos du XIXème siècle. Son diamètre pourrait confirmer un âge dépassant les 130 ans. Il s'agit d'un arbre qui a vraisemblablement subi un coup de vent dans sa période de jeune-adulte, le mur d'enceinte du cloître l'aurait retenu. Il a ainsi développé une architecture particulière et asymétrique, de biais totalement inédite pour un arbre de ce gabarit. Il participe également au caractère pittoresque et romanesque de cette partie des jardins de l'abbaye.

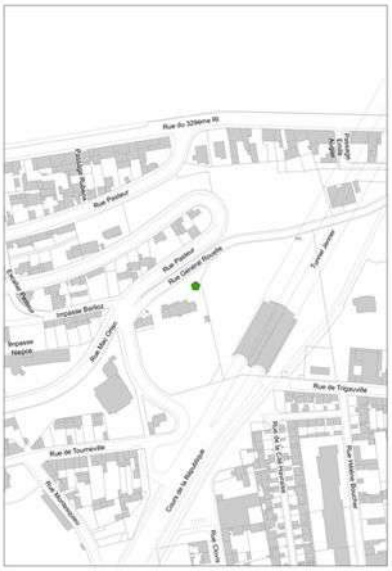
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l'arbre. Normalement un arbre sain adulte n'a pas besoin d'être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d'entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d'épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0023 - LE PLATANE DE LA RUE PASTEUR

8 rue Pasteur





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DENOMINATION : Platane

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce platane émerge au dessus d'un mur d'une propriété privé en haut de Costière. Compte tenu de son gabarit, il s'agit de l'un des platanes les plus imposants de la ville. Il présente de plus un intérêt historique car caractéristique des plantations d'arbres dans les jardins de la Costière du XVIIIème siècle.

PRESCRIPTIONS

Maintenir le port libre. Eviter les tailles drastiques, tailles d'entretien limitées à la suppression du bois mort et des branches « à risque ». Prévoir une visite d'un expert en arboriculture ornementale de manière à diagnostiquer l'état physiologique et mécanique de l'arbre et suivre les préconisations du rapport d'expertise : tailles, haubanage, soins au sol, suivi sanitaire, ... Confier toute intervention à une entreprise spécialisée dans la taille et le soin aux arbres, composée notamment de personnels formés (Certificat de Spécialisation « Taille et Soins aux Arbres »). Eviter les tassements du sol (engins lourds, tondeuse) et les terrassements susceptibles de porter atteinte aux racines. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique.

39-0059 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

61 rue de verdun





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Propriété privée

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les maisons particulières, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie, portillons et portails en bois ou acier) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex. La présence de la végétation est à conforter

39-0060 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

63 rue de verdun





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Propriété privée

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

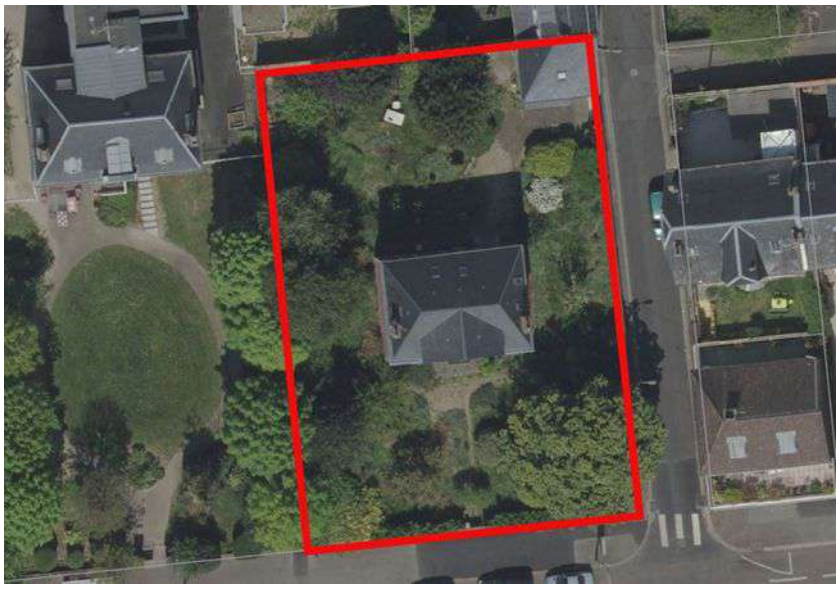
Dans le tissu urbain 19ème, les maisons particulières, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

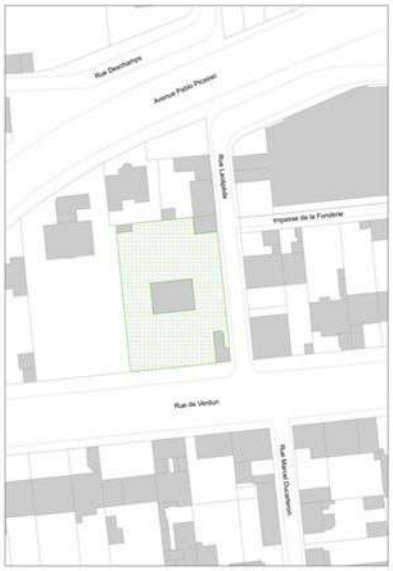
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie, portillons et portails en bois ou acier) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex. La présence de la végétation est à conforter

39-0061 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

65 rue de verdun





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les maisons particulières, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex. La présence de la végétation est à conforter

39-0063 - JARDIN - MAISON COSTIERE EST





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : propriété privée

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

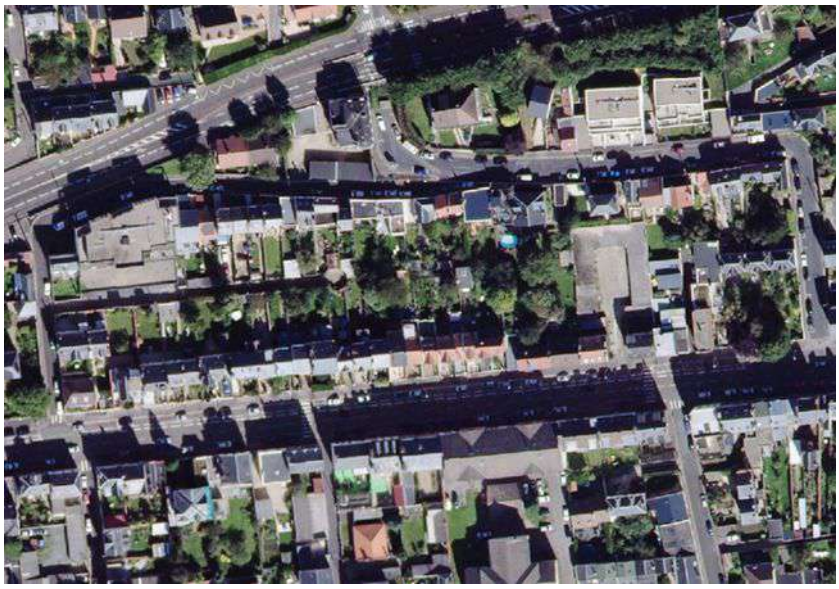
Dans le tissu urbain du 19ème, les maisons particulières implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien

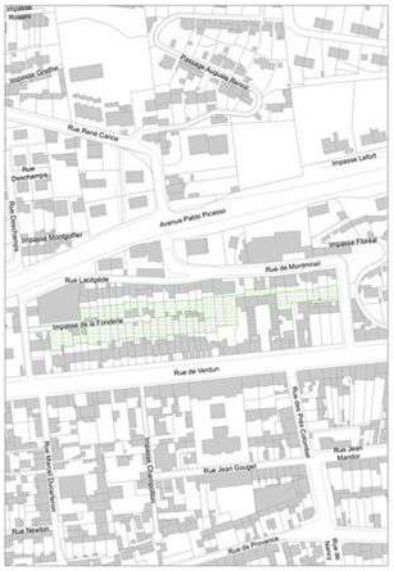
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex. La présence de la végétation est à conforter

39-0064 - JARDINS - MAISON COSTIERE EST

Costière est





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Propriétaires privés

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain du 19ème, les maisons particulières implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

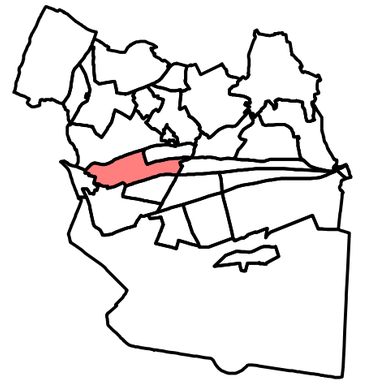
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex. La présence de la végétation est à conforter

Côte Ouest / Ormeaux

COTE OUEST/ ORMEAUX

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

0 70 140 280 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

03-0003 - HOTEL PARTICULIER

1 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

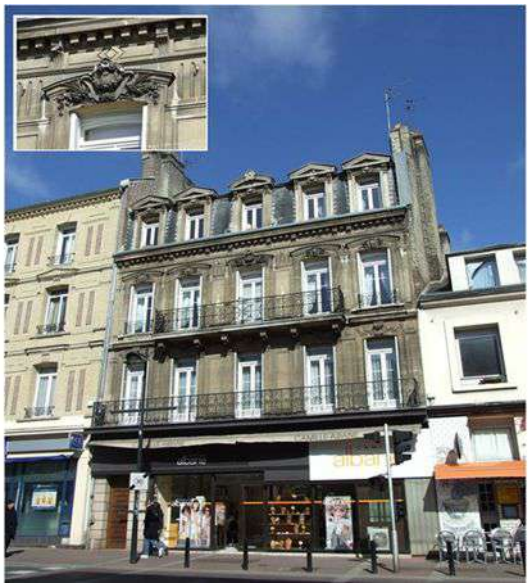
Bel hôtel particulier « Belle Epoque » de 1885, construit entièrement en pierre et richement ouvragé avec une architecture de style néo-classique. Il est séparé de la rue par un jardin, ce qui engendre une rupture dans l'alignement des immeubles longeant la rue.

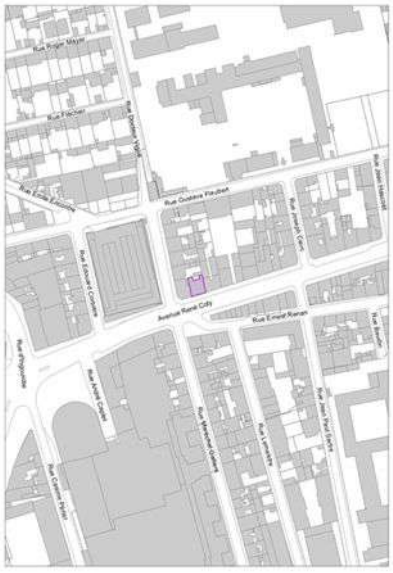
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'alu avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises naturelles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

03-0004 - IMMEUBLE

47 avenue René Coty





CLASSIFICATION : 03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Cet immeuble construit en 1900 se distingue des autres grâce à sa façade tout en pierre avec des ouvertures à linteaux sculptés, mais aussi grâce aux lucarnes du toit à la Mansart. C'est une architecture classique à la française.

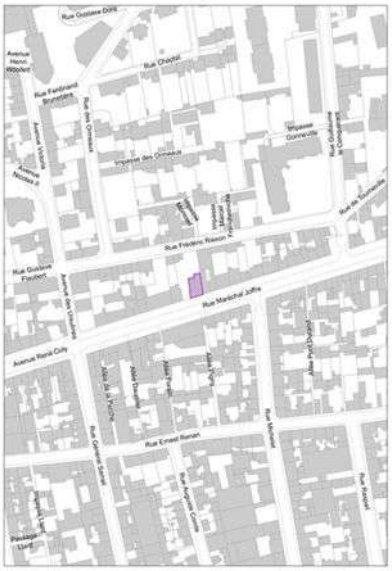
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'alu avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises naturelles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

03-0006 - IMMEUBLE

15 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Hôtel particulier d'architecture néo-classique en pierre, bâti en 1860. La sculpture située sur le porche d'entrée représente vraisemblablement les armes d'un capitaine ou d'un armateur.

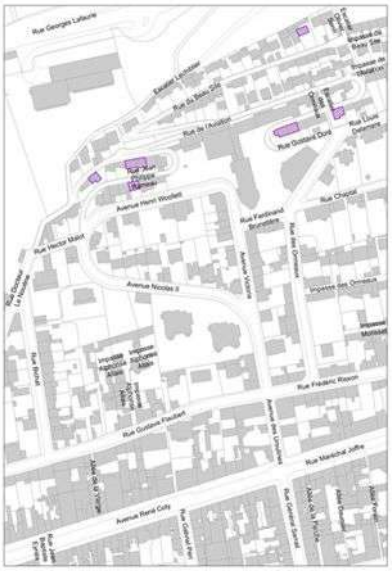
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois en à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'alu avec des modénatures dans le respect de modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises naturelles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

04-0016 - MAISONS

2bis rue de l'Aviation - 8 et 10 rue Gustave Doré - 9 avenue Henri Woollett - 15 et 17 rue Jean-Phil





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ces propriétés font parties intégrantes du lotissement des Ormeaux. Ce lotissement a été créé au début du XXème siècle sous l'impulsion de l'architecte Georges Noël et avec la collaboration de William Cargill, Florent Gaillard et Louis Pynchon. Construit sur les anciens terrains des Ursulines, ce lotissement est caractérisé par sa porte monumentale avec ses piliers coiffés de deux lions visibles depuis le bas de l'avenue Victoria. Du style Néo-Normand, aux influences Art Nouveau et Art Déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard. Il s'agit aujourd'hui de préserver cet ensemble patrimonial en respectant les prescriptions adaptées à la qualité de ce bâti.

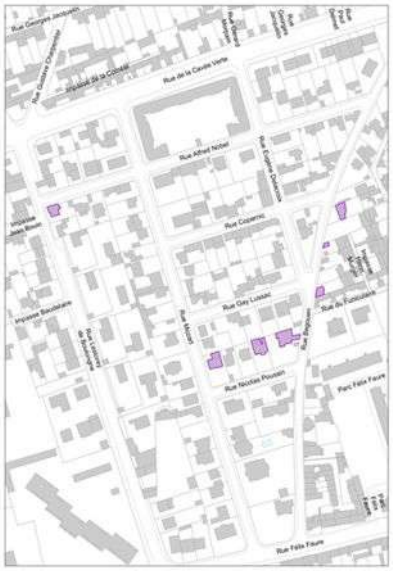
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.). Si création ou changements de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec des modénatures et des petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

04-0017 - MAISONS

5 et 7 rue Nicolas Poussin - 14 rue de Mozart - 32,38 et 42 rue Begouen - 54 rue Lestorey de Boulong





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ces propriétés font parties intégrantes du lotissement Cronstadt. Ce lotissement créé en 1893 voit la création d'une centaine de constructions qui se sont échelonnées sur un peu plus de trente ans. Du style Néo-Normand, aux influences Art nouveau ou Art Déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard. Ainsi, les plus grands architectes de l'époque y ont contribués : Henri Gosselin, André Duval, Florent Gaillard, Henri Daigne ou encore André Houdaille. Il s'agit aujourd'hui de préserver cet ensemble patrimonial en respectant les prescriptions adaptées à la qualité de ce bâti.

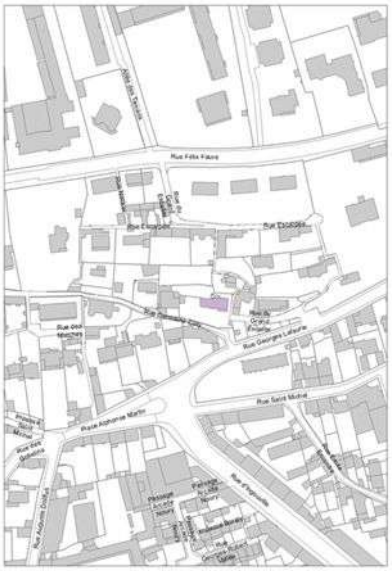
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.). Si création ou changements de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec des modénatures et des petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

05-0002 - PAVILLON

9 rue du Grand escalier





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Le pavillon principal construit sur 2 niveaux avec combles date du 1er quart du XIXème siècle et a été agrandi d'une aile à terrasse dans le dernier quart du XIXème. Le belvédère date du 1er quart du XXème siècle.

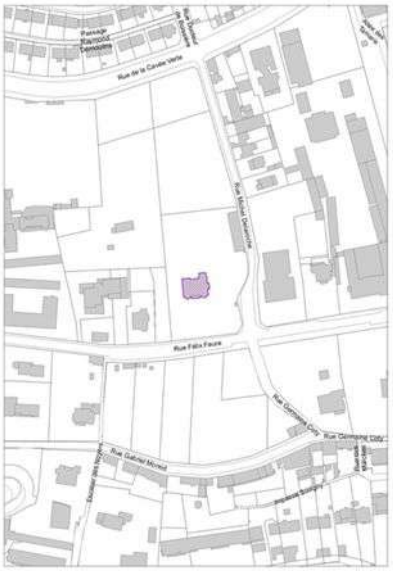
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, enduits maçonnés, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

05-0005 - HOTEL PARTICULER

179 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Edifié en 1850, cet Hôtel particulier de style « Ile de France moderniste » possède une composition architecturale parfaitement symétrique. Cette habitation est quasiment restée dans son aspect d'origine.

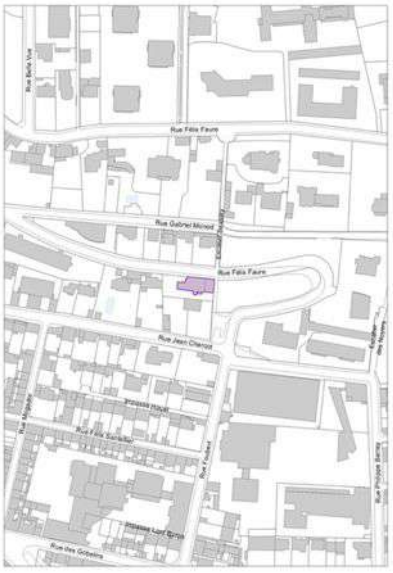
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, enduits maçonnés, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

05-0006 - MAISON

41 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise « Belle époque » de style classique «Ile de France», datant de 1825.

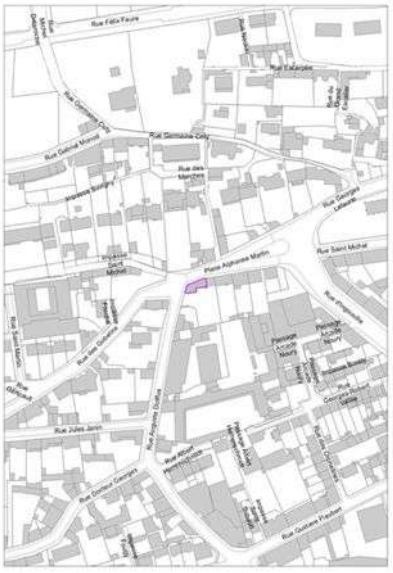
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, enduits maçonnés, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à converser et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser le bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

05-0007 - IMMEUBLE

14 rue Auguste Dollfus





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Bâtiment conventuel de style classique fondé en 1820. La partie la plus ancienne comporte des lucarnes caractéristiques de la fin du XVIIème siècle. Les autres parties paraissent d'époque.

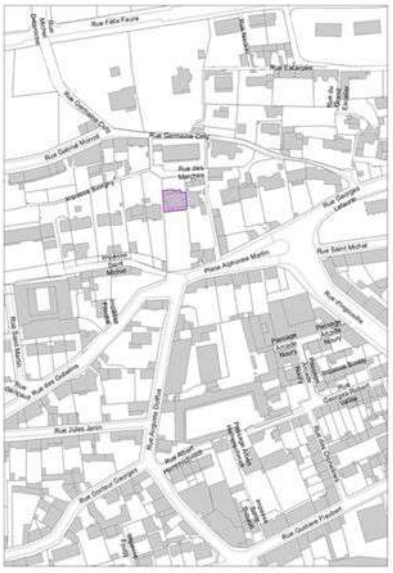
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, enduits maçonnés, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois et à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser le bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais de volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

05-0008 - MAISON

1 place Alphonse Martin





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison Bourgeoise « Belle époque » de style « Ile de France », bâtie au XIXème siècle.

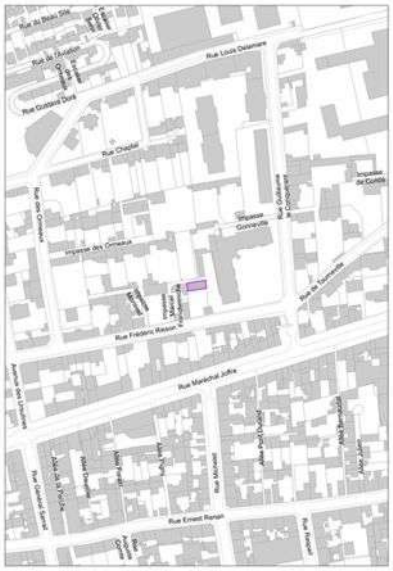
PRESCRIPTIONS

L'isolation est l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, enduits maçonnés, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

05-0013 - MAISON

23 rue Frédéric Risson





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison d'inspiration néo-classique en brique enduite dont la particularité est la présence d'un fronton pyramidale coiffé d'une petite tourelle en ardoises. Le mur d'enceinte largement modifié présente encore un calepinage de briques et silex noirs de grande qualité.

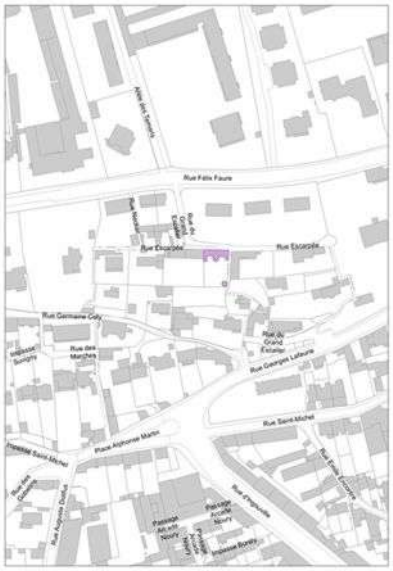
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, enduits maçonnés, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre de ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

05-0015 - PAVILLON

11 rue Escarpée





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriétaire privé

DESCRIPTION

Maison de maitre de 1840, sur 3 niveaux avec combles. Cette composition d'ensemble (pavillon, terrasse et jardin) est construite dans une belle symétrie classique. Le bâtiment dispose d'une large terrasse le long de sa façade principale orientée sud, agrémenté d'un escalier monumental avec 2 volées. La toiture est en ardoise ; les grands murs de soutènement sont constitués de pilastres et d'un bandeau en brique avec un remplissage en silex. Elle abrite au fond du jardin un observatoire de forme hexagonale surmonté d'une charpente impériale recouverte en zinc.

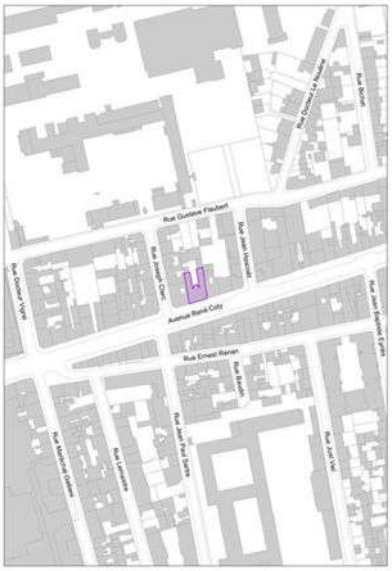
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial de ce bien. La composition symétrique de l'ensemble est à préserver. Les volets battants sont à conserver. La pose de volets roulant est proscrite. Les matériaux de couverture seront en ardoises à pureau entier et les évacuations des eaux pluviales en zinc. L'observatoire est à préserver et à restaurer dans ses dispositions d'origine (ravalement en pierre, couverture en zinc).

06-0006 - IMMEUBLE

65 avenue René Coty





CLASSIFICATION : 06 - Immeuble néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit en 1900, en pierre et en brique, et richement décoré.

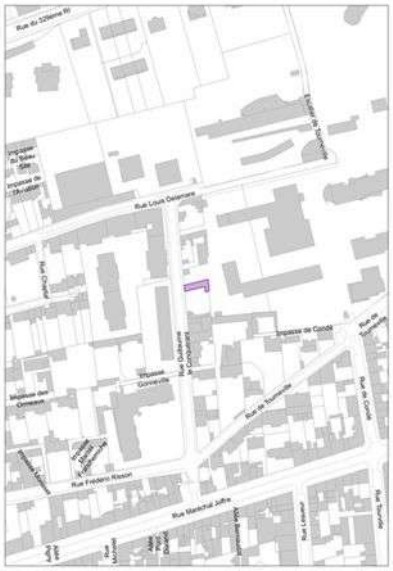
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

06-0010 - MAISON

16 rue Guillaume le Conquérant





CLASSIFICATION : 06 - Immeuble néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Cette maison en briques enduites a été construite entre 1853 et 1865. La façade sud comporte un bow-window en bois.

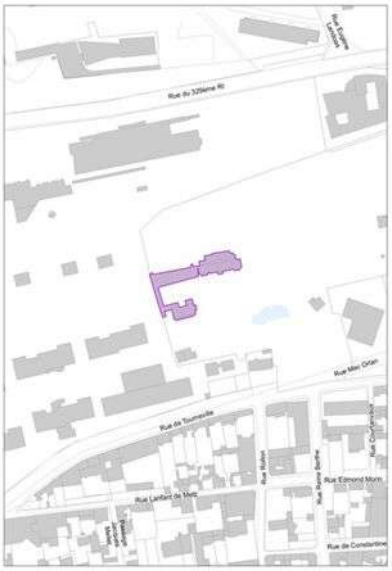
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminée, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre de ravalements, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

06-0011 - PAVILLON ANCEL

Domaine de Tourneville Parc Hauser





CLASSIFICATION : 06 - Immeuble néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

HISTORIQUE :

Entre 1789 et 1793, Jacques Joseph Eyriès, capitaine de vaisseau rachète la totalité du domaine de Tourneville et fait édifier l'actuel pavillon central (mentionné sur le cadastre de 1826 mais comportant une seule aile) ainsi que deux autres bâtiments (dont l'actuel propriété Grosos). Le logis principal (pavillon Ancel, construit au début du XIXe siècle sur trois niveaux avec combles) a ensuite été aménagé en maison de retraite. Il est occupé aujourd'hui par des services municipaux.

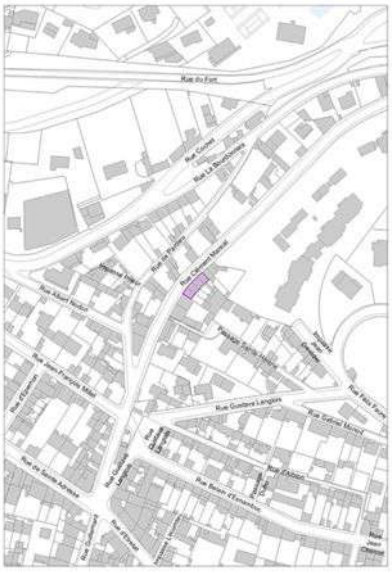
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre de ravalements, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

07-0003 - FRONT URBAIN

28 à 34 rue Clément Marical





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Alignement de 4 maisons en brique rouge ou jaune, de deux étages, avec couvertures en ardoise

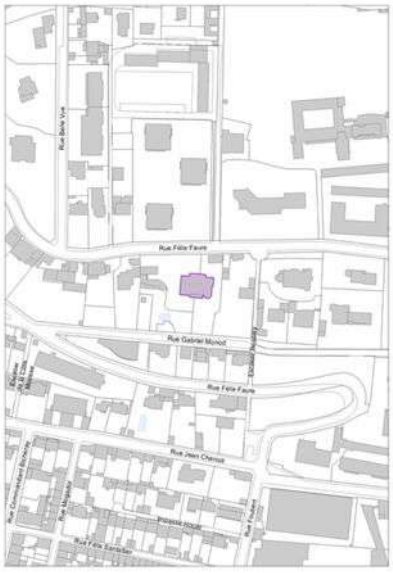
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0004 - VILLA LE BOSPHORE

134 -136 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construite avant 1895 sur la Côte, la Villa a été habitée par Jules Siegfried, ce qui lui vaut parfois le nom de Villa Jules Siegfried. C'est une construction de 2 étages avec combles, en pierre de taille et brique avec couverture ardoise, de style néo-Renaissance. La propriété comporte un portail d'entrée remarquable, une terrasse et un jardin paysager.

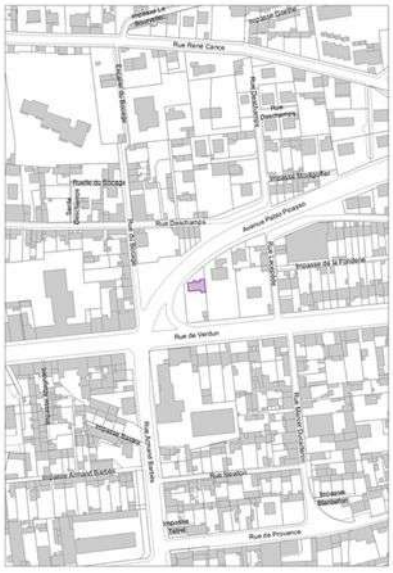
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

07-0006 - MAISON

61 rue de Verdun





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

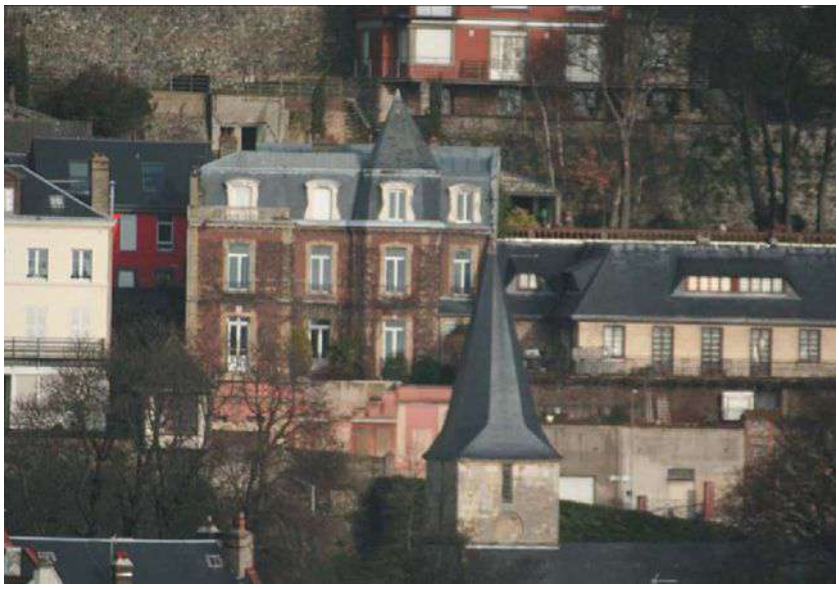
Grande maison bourgeoise édifiée en 1875. Sa façade est à dominante en briques de sable, les briques rouges servant à dessiner de multiples motifs. A noter, l'extension réalisée à droite parfaitement harmonisée à l'ensemble.

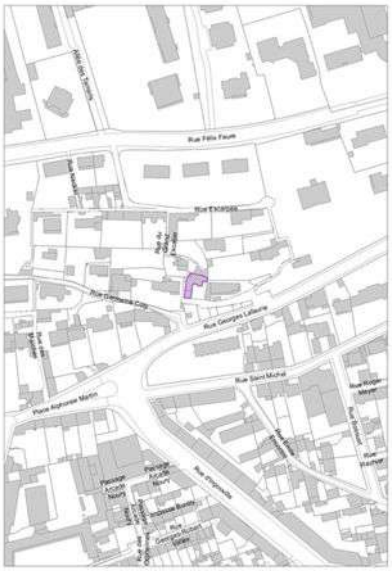
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre d'un ravalement, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou en acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront pas être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0012 - MAISON

2 rue du grand escalier





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise « Belle époque » de 1875 avec une architecture de style classique « Français ».

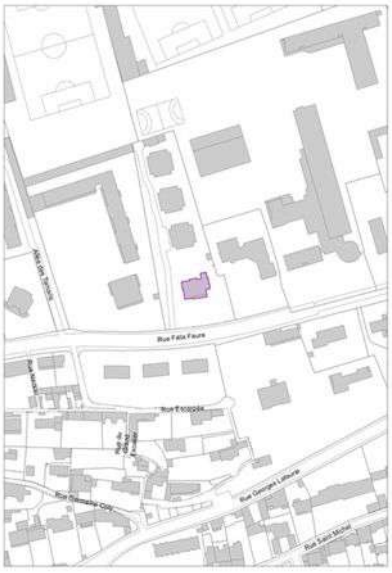
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensembles des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés pourront être protégés par un essentage à pureau entier démontable et réversible.

07-0013 - HOTEL PARTICULIER

249 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Edifiée vers la fin du XIXème siècle et le début du XXème siècle, cette maison d'époque est devenue en 1970 la résidence « Parc du Manoir ». Cet hôtel particulier « Belle époque » fut construit en pierre et en brique de style composite « Ile de France » avec des décors néo-gothiques.

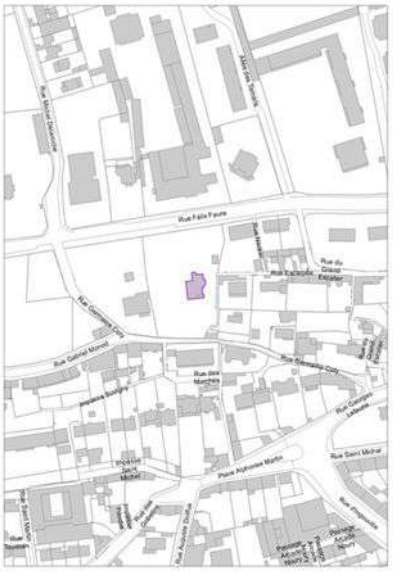
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminée, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries,, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0014 - MAISON

218 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise « Belle époque » datant de 1895 et de style anglo-normand. Elle fut construite en brique avec un décor brique rouge-brique jaune et des chaînages de pierre.

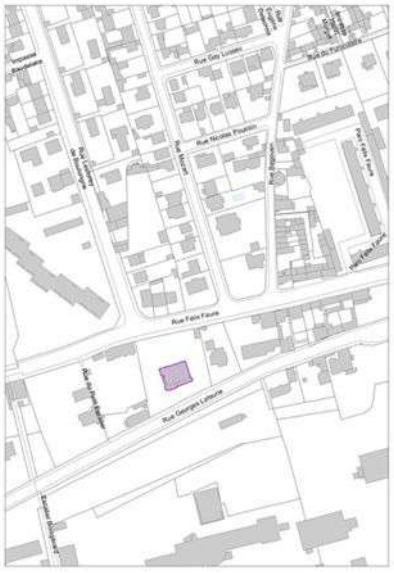
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des porte en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0015 - HOTEL PARTICULIER

304 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en 1900, cet hôtel particulier « Belle époque » est constitué de briques rouge et jaunes, avec assises, chaînages et décors en pierre. La construction est parfaitement symétrique et elle a été conservée dans son aspect d'origine. C'est une architecture de style classique « Français ».

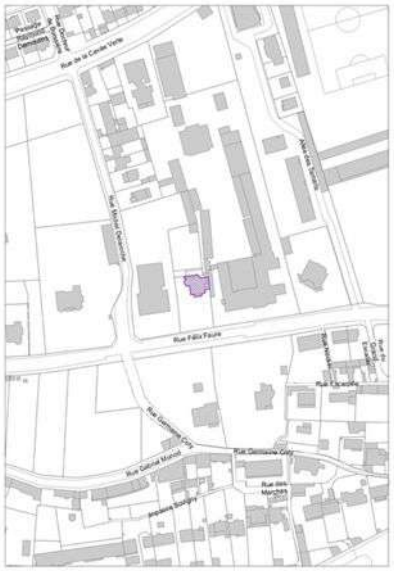
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensembles des porte en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0016 - MAISON

199 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

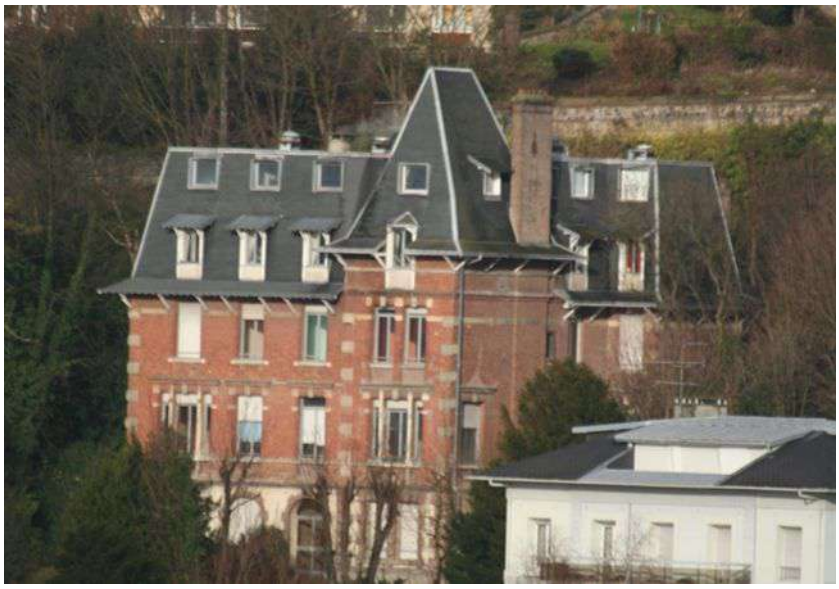
Bâtie en 1880, cette maison bourgeoise « Belle époque » de style anglo-normand est composée de brique rouge avec chaînages et décors en pierre.

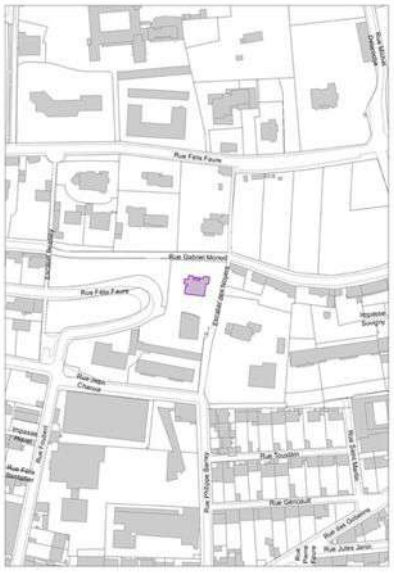
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essantage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0017 - VILLA

18 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Villa « Belle époque » de style composite balnéaire anglo-normand néo-régionaliste.

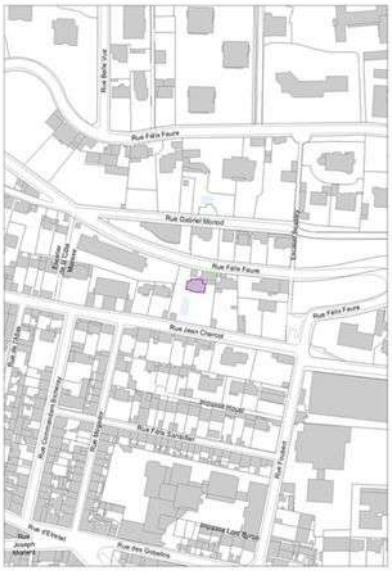
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensembles des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0018 - MAISON

23 rue Jean Charcot





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Bâtie en 1880, cette maison bourgeoise « Belle époque », de style indéterminé, fut réalisée en brique rouge avec chaînages et inserts en pierre.

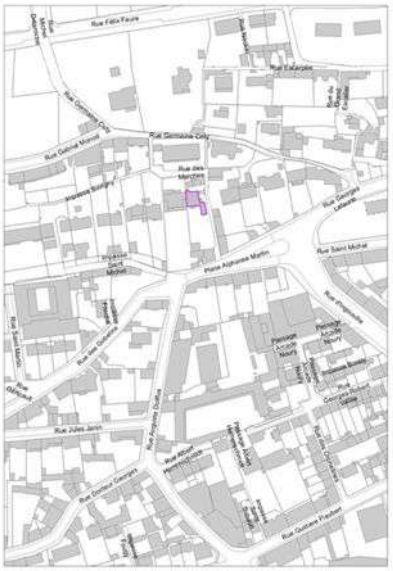
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0019 - MAISON

1 rue des Marches





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville de style anglo-saxon bâtie en 1900.

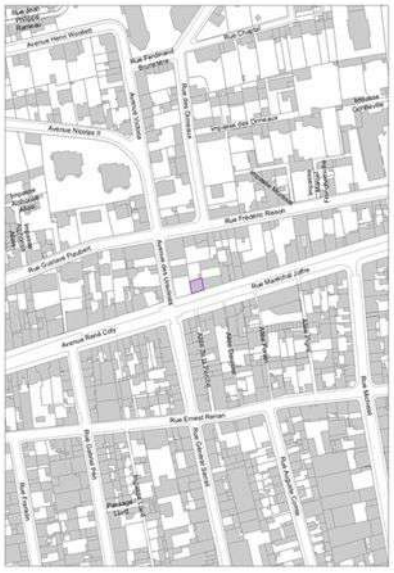
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demande des conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0025 - MAISON

3 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise de 1909, en brique rouge et jaune apparente, de style néo-classique. Seuls les chaînages, consoles, clés de voûte et autres décors sont en pierres. A noter, la grande qualité de la porte et des ferronneries.

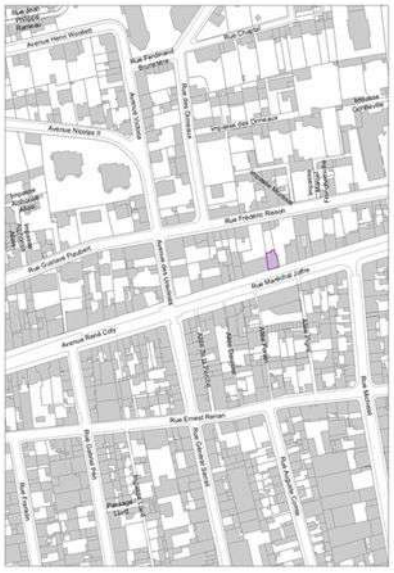
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensembles des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0026 - MAISON

15 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Etat

DESCRIPTION

Maison de ville « Belle Epoque » de style néo-classique avec décors de pierre, construite en 1905. Le soubassement et le rez-de-chaussée devaient être entièrement en brique jaune, seul l'étage mélangeait briques rouges et jaunes. A noter, également la grande qualité de la porte d'entrée.

PRESCRIPTIONS

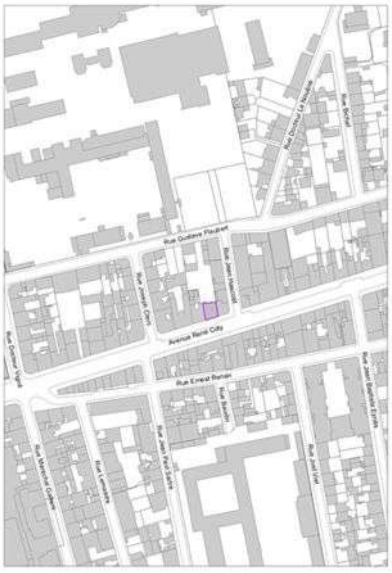
L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0030 - MAISON

69 avenue René Coty







CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise d'architecture classique pierre et brique, très richement décorée. Elle fut construite en 1880 par l'architecte Louis Lelaumier.

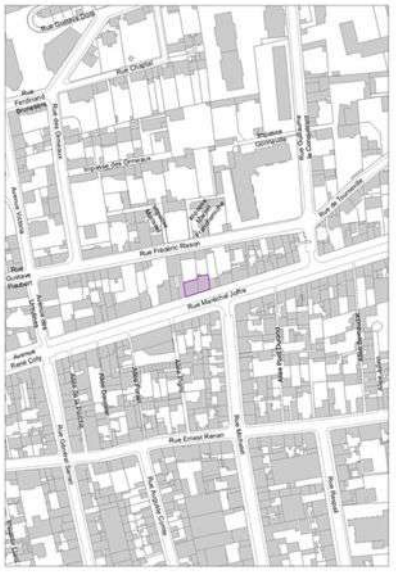
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminée, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans son état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et le plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0032 - MAISONS

21-23 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maisons de ville du début du XXème siècle. Celle située au n°21 semble être enduite façon pierre et celle située au n°23 est en brique apparente rouge et jaune. Ces deux constructions sont d'influence britannique. Les fenêtres en arc surbaissé préfigurent quelque part l'Art Nouveau. A noter, la qualité des portes d'entrées et des ferronneries.

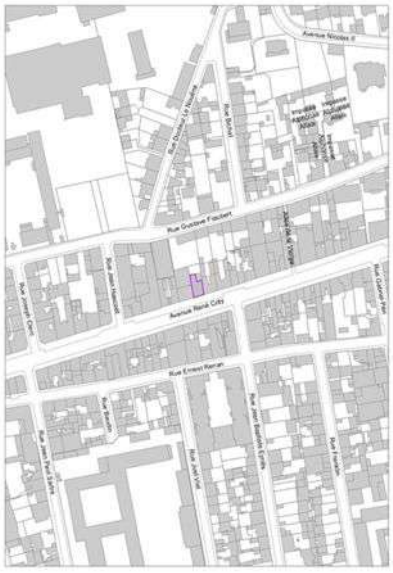
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0033 - MAISON

81 avenue René Coty





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise construite en 1895 par l'architecte Louis Lelaumier. Le soubassement est en pierre d'Euville et l'élévation en pierre d'Aubigny. Autrefois, il existait des épis de faîtage et une décoration sculptée d'entrelacs au niveau des balcons.

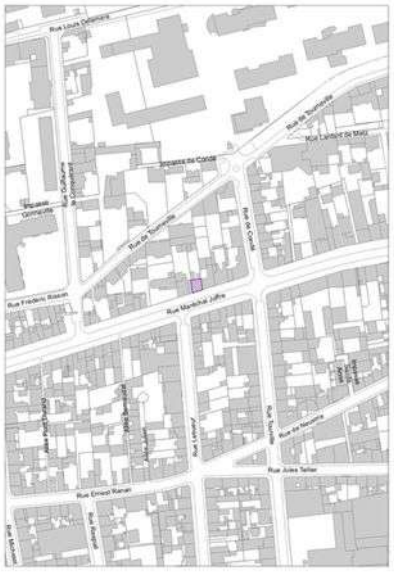
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminée, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les imposte vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (brique, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0041 - MAISON

63 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise de 1882 construite en brique et richement décorée par des sculptures en pierre, présentes sur les linteaux. La toiture est en ardoise avec des lucarnes de forme arrondie.

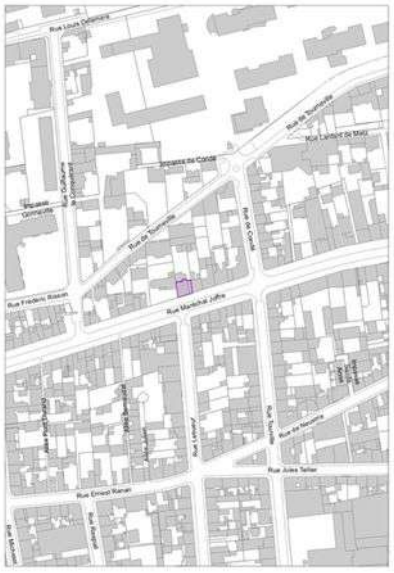
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0042 - MAISON

61 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise de 1870, construite en brique jaune et rouge et en pierre avec couverture en ardoise. Les linteaux sont décorés et sculptés différemment à chaque étage. L'entrée est détachée du volume-même de la maison.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ..). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

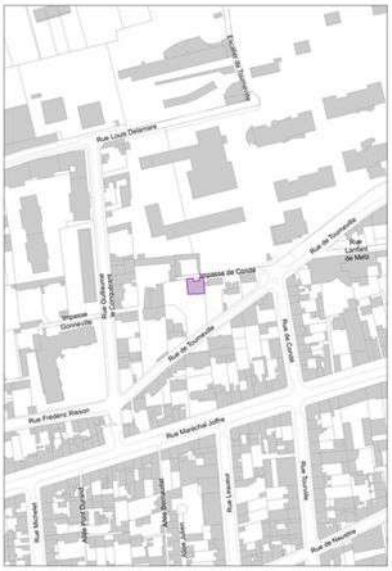
07-0052 - MAISON

37 rue de Tourneville









CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise bâtie en 1900, en brique rouge et jaune avec sculptures en pierre sur les linteaux des lucarnes et garde-corps en ferronnerie. A noter, la qualité architecturale du portail.

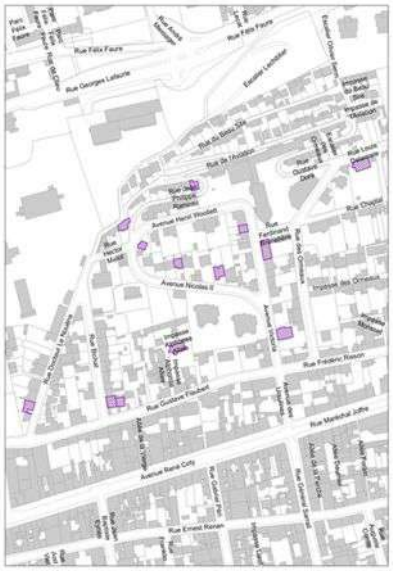
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. IL sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descente eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage à pureau entier démontable et réversible.

07-0056 - MAISONS

2 avenue Henri Woollett - 2 rue Bichat - 3 rue du Docteur Le Nouen - 4,16 et 23 avenue Victoria - 5





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ces propriétés font parties intégrantes du lotissement des Ormeaux. Ce lotissement a été crée au début du XXème siècle sous l'impulsion de l'architecte Georges Noël et avec la collaboration de William Cargill, Florent Gaillard et Louis Pynchon. Construit sur les anciens terrains des Ursulines, ce lotissement est caractérisé par sa porte monumentale avec ses piliers coiffés de deux lions visibles depuis le bas de l'avenue Victoria. Du style Néo-Normand, aux influences Art Nouveau ou Art Déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard. Il s'agit aujourd'hui de préserver cet ensemble patrimonial en respectant les prescriptions adaptées à la qualité de ce bâti.

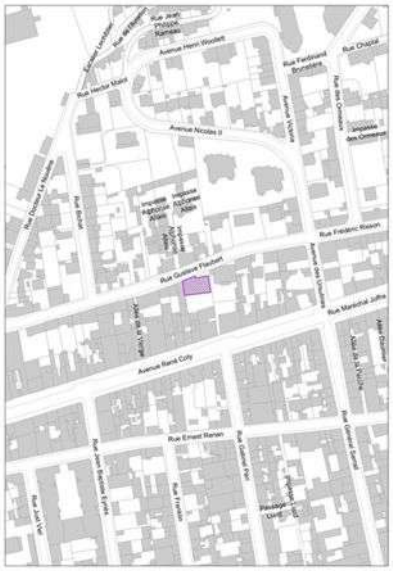
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le carde de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en briques ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0061 - MAISON

98 rue Gustave Flaubert





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Hôtel particulier de deux niveaux plus combles présentant de grands volumes atypiques. L'ensemble est constitué exclusivement de briques jaunes avec un calepinage fastueux et varié donnant à la construction le lexique d'un édifice en pierres. La couverture en ardoises est de style Mansart et ponctuée de lucarnes à frontons triangulaires. A noter, en partie centrale, la présence de deux lucarnes pendantes de dimensions inhabituelles. Le mur de clôture en briques et silex noir, la ferronnerie d'époque confèrent à l'ensemble une grande qualité.

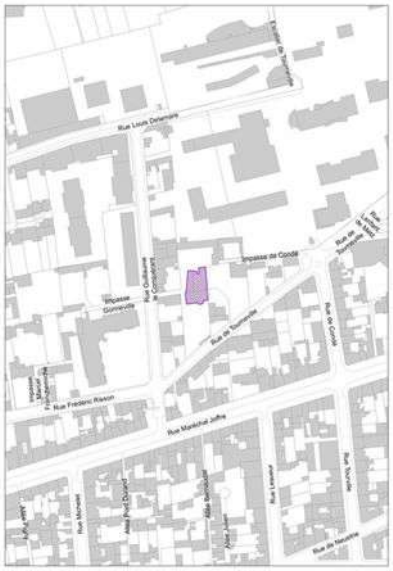
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portail en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0062 - MAISON

31 rue de Tourneville





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Département Seine Maritime

DESCRIPTION

Abritant aujourd'hui un foyer de l'enfance, cet hôtel particulier édifié sur deux niveaux plus combles présente un calepinage de briques rouges et jaunes varié et raffiné. La toiture à la Mansart en ardoises est ornée de nombreuses lucarnes en bois et d'une tourelle donnant un caractère particulier à l'édifice.

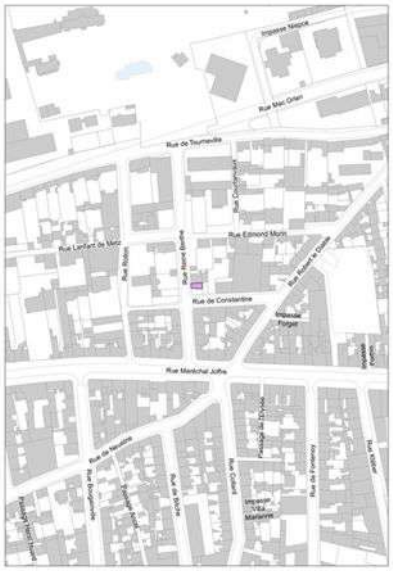
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0063 - MAISON

10 rue Reine Berthe





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison traditionnelle havraise constituée de deux niveau plus combles. L'ensemble est construit en alternance de briques rouges et jaunes offrant à la façade principale un riche calepinage décoratif. Le jardin est clos par un mur en briques et une porte en bois coiffée de deux pilastres en pointe de diamant.

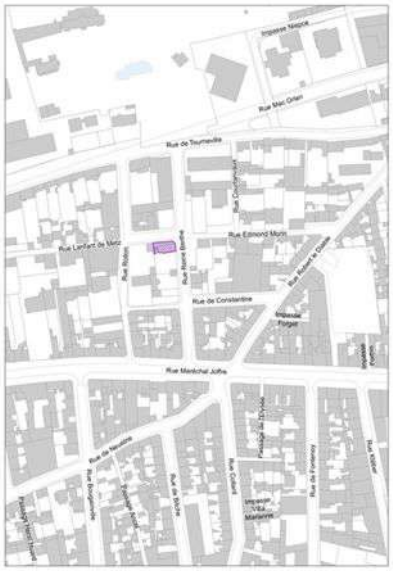
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y à présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0064 - MAISON

13 rue Reine Berthe





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise construite sur deux niveaux plus combles présentant de grands volumes. L'ensemble est constitué d'alternance de briques rouges et jaunes avec un calepinage animant bandeaux, corniches, cadres et tableaux. La couverture en ardoises est coiffée de deux imposantes cheminées. L'ensemble est édifié sur un jardin richement arboré.

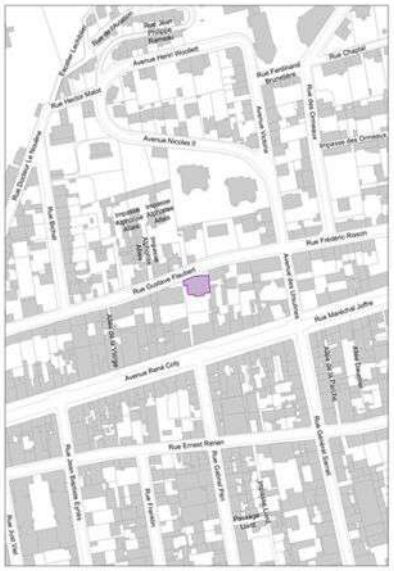
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0065 - MAISON

102 rue Gustave Flaubert





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Hôtel particulier de trois niveaux présentant de grands volumes atypiques. L'ensemble est constitué de briques rouges et de pierres venant animer les encadrements de fenêtres. La couverture en ardoises est de style Mansart et ponctuée de nombreuses lucarnes. Le mur de clôture en brique et silex, la ferronnerie d'époque et la présence de végétation confèrent à l'ensemble une grande qualité.

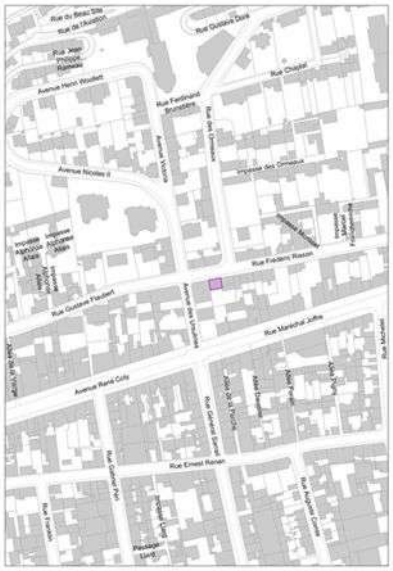
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0066 - MAISON

4 rue Frédéric Risson





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison d'habitation en briques rouges et jaunes dont la mise en œuvre offre de riches détails décoratifs. Ce dispositif décoratif est complété par des motifs de briques vernissées, de la faïence et des appuis de linteaux en pierre. A noter, les arcs de décharge en briques au-dessus des linteaux métalliques ornant le rez-de-chaussée. Les toitures des lucarnes sont soutenues par des consoles en bois. La couvertures en ardoises est de style Mansart.

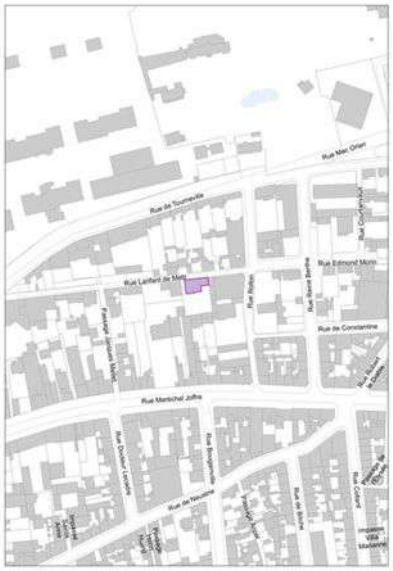
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0067 - MAISON

26 rue Lanfant de Metz





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise construite sur deux niveaux plus comble présentant d'importants volumes. L'ensemble est constitué d'alternance de briques rouges et jaunes avec un calepinage animant bandeaux, corniches et tableaux. La couverture en ardoises est coiffée d'imposantes cheminées et le soubassement voit l'adjonction de pierres meulières. L'édifice a été remanié avec la création d'une surélévation côté rue. L'ensemble est édifié sur un jardin richement arboré.

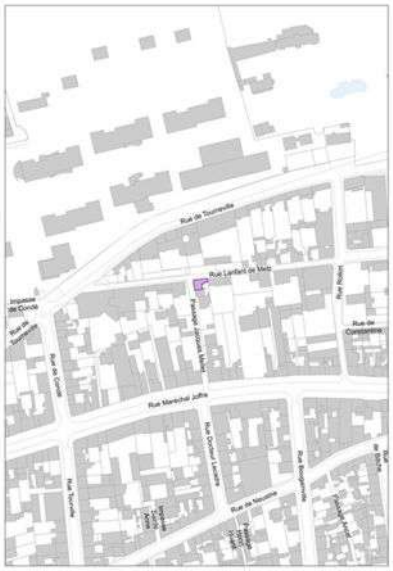
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par une essentage en ardoises à pureau entier et démontable réversible.

07-0068 - MAISON

14 rue Lanfant de Metz - 9 passage Jacques Mellet





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison construite en 1903 par l'architecte Ernest Daniel. Ensemble de deux maisons en briques présentant un certain raffinement décoratif. Leurs couvertures en ardoises sont coiffées chacune d'une ravissante lucarne en bois et ardoises à quatre pans. Le soubassement voit l'adjonction de moellons en pierres calcaires.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le carde de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0070 - MAISONS

12 rue Eugène Delacroix - 18 et 24 rue Mozart - 44,56 et 58 rue Begouen





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ces propriétés font parties intégrantes du lotissement Cronstadt. Ce lotissement créé en 1893 voit la création d'une centaine de constructions qui se sont échelonnées sur un peu plus de trente ans. Du style Néo-Normand, aux influences Art Nouveau ou Art Déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard. Ainsi, les plus grands architectes de l'époque y ont contribués : Henri Gosselin, André Duval, Florent Gaillard, Henri Daigne ou encore André Houdaille. Il s'agit aujourd'hui de préserver cet ensemble patrimonial en respectant les prescriptions adaptées à la qualité de ce bâti.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0006 - HOPITAL GENERAL

55 bis rue Gustave Flaubert





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Groupe Hospitalier du Havre

DESCRIPTION

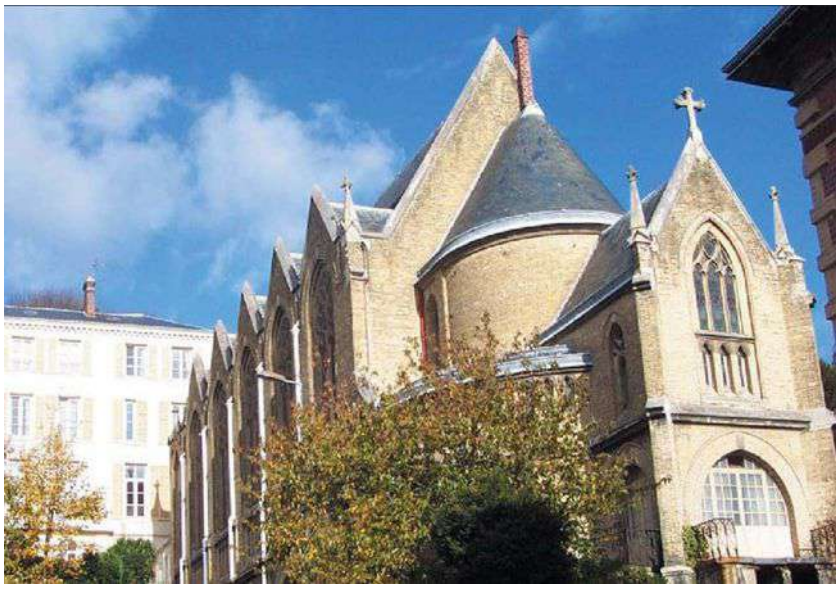
Construits de 1878 à 1879, les bâtiments actuels remplacent un ancien hospice-hôpital construit à partir de 1669 et démoli à la révolution. Une chapelle construite en 1881 a été démolie en 1978. Le bâtiment principal qui comporte 2 étages + combles est construit en brique avec une couverture en ardoise surmontée d'un lanternon qui confère à l'ensemble un caractère monumental. La plupart des autres bâtiments ont été soit reconstruits, soit transformés au cours des années 1960.

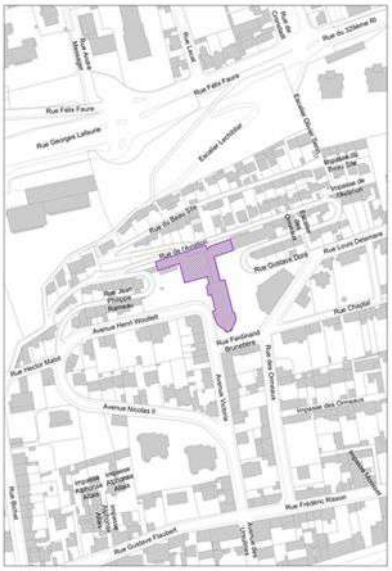
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0007 - ANCIEN COUVENT DES URSULINES (collège des Ormeaux)

18 avenue Victoria





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

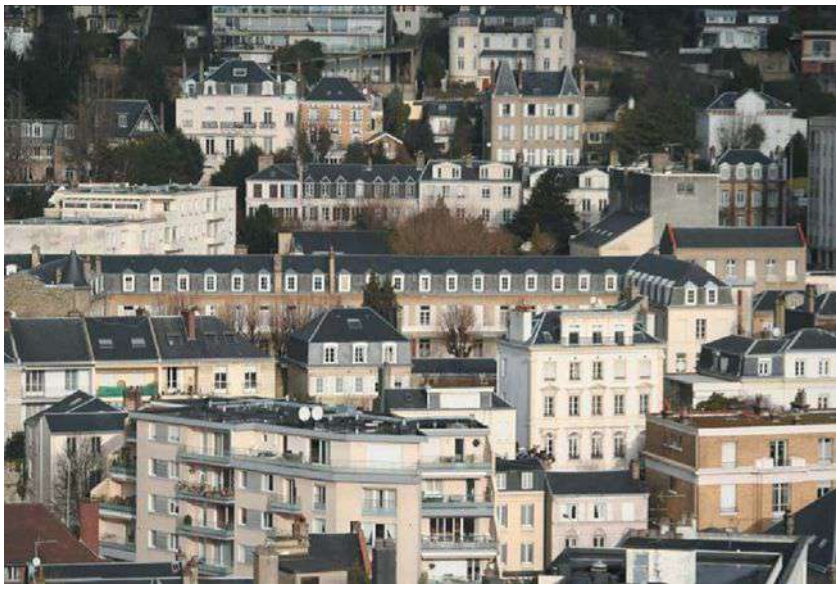
Le domaine des Ormeaux, déjà attesté sur le plan cadastral de 1826, est acheté par la communauté des Ursulines en 1847 qui y construit ses bâtiments conventuels et un pensionnat. La chapelle actuelle, de l'architecte W. Cargill date de 1897. En 1904, les terrains sont vendus pour laisser place au lotissement des Ormeaux. Le pensionnat et la chapelle sont conservés et repris par les Dominicaines sous le nom de pensionnat Jeanne d'Arc. Les bâtiments abritent aujourd'hui un collège privé. La chapelle est une construction en brique jaune de plan allongé à 3 vaisseaux. Les bâtiments du pensionnat sont de plan régulier en U sur 3 étages.

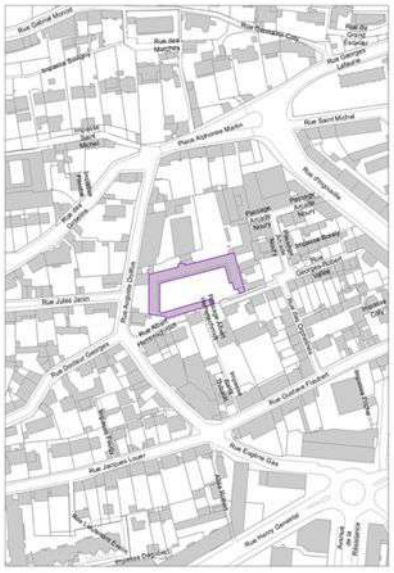
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais de volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0029 - MAISON D'ENFANTS "LES NIDS"

15 rue Georges Robert Vallée





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble bâti typique des établissements d'enseignement religieux ou séminaires du XVIIIème et XIXème siècle. La chapelle a été démolie pour laisser place à une opération immobilière. A noter la présence d'une tourelle située sur l'aile Ouest en ardoise.

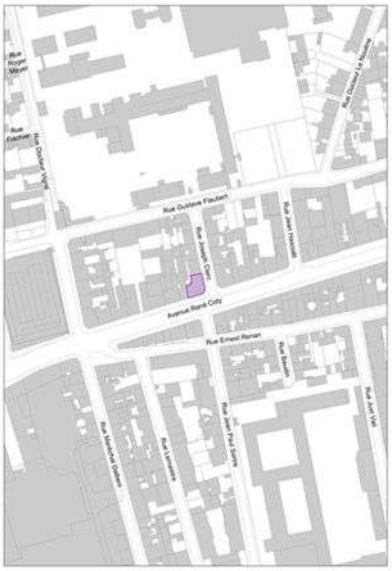
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible. La tourelle située sur l'aile Ouest en ardoise est à préserver absolument.

08-0042 - IMMEUBLE

61 avenue René Coty





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble de 1880 construit en brique. A noter, la recherche de décoration par le jeu des briques rouges et jaunes et la présence de sculptures différentes sur les linteaux.

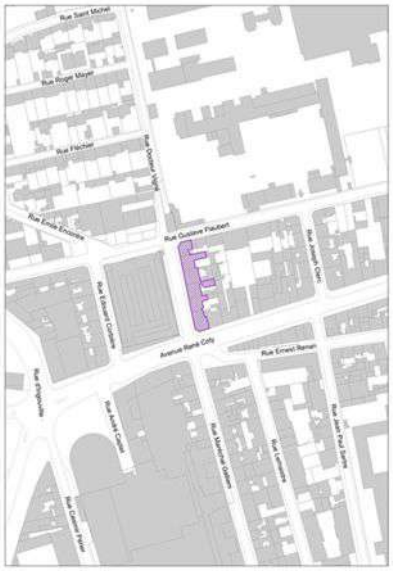
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0047 - IMMEUBLES

92-90-88-86-84-82 rue du Docteur Vigné





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Séquence d'immeubles remarquables bâtis en brique à la fin du XIXème et au début du XXème siècle. Les volumes des bâtiments sont identiques.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

09-0004 - MAISON

37 rue Lestorey de Boulongne





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Cette propriété fait partie intégrante du lotissement Cronstadt. Ce lotissement créé en 1893 voit la création d'une centaine de constructions qui se sont échelonnées sur un peu plus de trente ans. Du style Néo-Normand, aux influences Art Nouveau ou Art Déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard. Ainsi, les plus grands architectes de l'époque y ont contribués : Henri Gosselin, André Duval, Florent Gaillard, Henri Daigne ou encore André Houdaille. Il s'agit aujourd'hui de préserver cet ensemble patrimonial en respectant les prescriptions adaptées à la qualité de ce bâti.

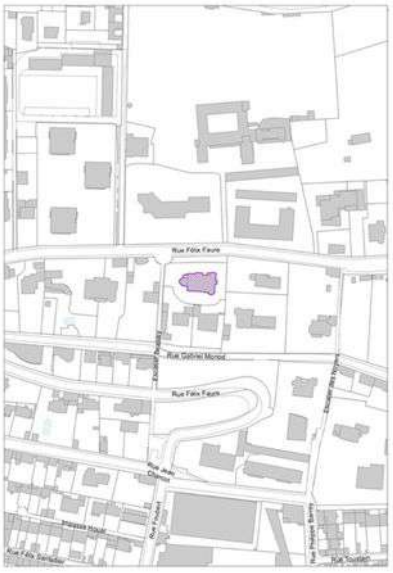
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium ou de l'acier avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globale. il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobres et qualitatives et aptes à mettre en valeur le bâtiment.

11-0005 - VILLA

148 - 154 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construite en 1895 sur la Côte, cette villa présente les caractéristiques de l'architecture balnéaire avec ses toitures débordantes portées par des consoles en bois ainsi que des éléments de style Art Nouveau (fenêtre au rez-de-chaussée, frise en céramique polychrome). La propriété comporte en outre une terrasse et un jardin paysager.

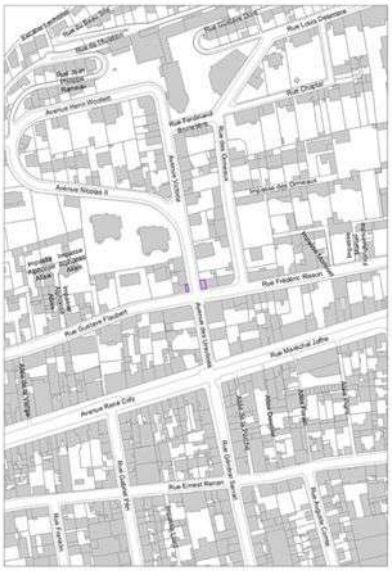
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0006 - PILASTRES ET PAVILLON NOEL

Avenue Victoria, 1 rue Frédéric Risson





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Les deux pilastres en brique jaune surmontés de lions sculptés marquaient le portail d'entrée de l'ancien domaine des Ursulines, dont le démembrement a permis la création du lotissement des Ormeaux entre 1906 et 1914. Le pavillon situé à l'entrée du lotissement a été construit par l'architecte Georges Noël en 1910.

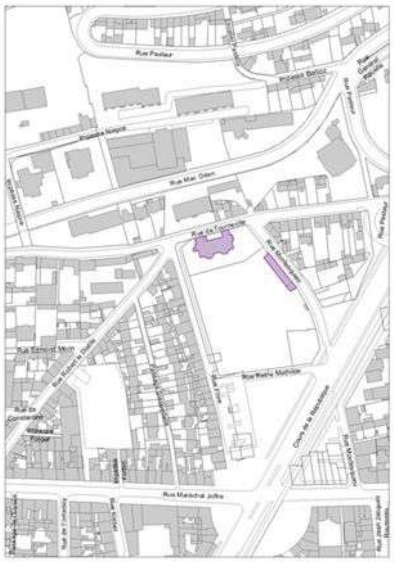
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identiques à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôtures de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0008 - PROPRIETE GROSOS

44 rue Flore





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

La propriété construite par un négociant à la fin du XIXème siècle est rachetée par la Ville après la Libération et sert de mairie provisoire de 1945 à 1958. Le pavillon est transformé en conservatoire Municipal de musique à partir de 1968. Construit en brique rouge avec couverture en ardoise sur un plan régulier en U, le pavillon comporte trois niveaux, dont un étage de combles. La propriété comporte des anciennes écuries et un parc, devenu jardin public, dont l'emprise a été partiellement réduite par la voie d'accès au tunnel Jenner.

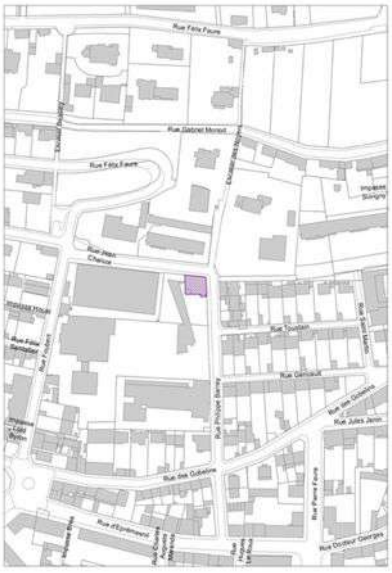
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse su style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0011 - VILLA CHARCOT

26 rue Jean Charcot





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Groupe Hospitalier du Havre

DESCRIPTION

Construite entre Juillet 1897 et Août 1898 par l'architecte Boeswillwald, la villa Charcot porte aussi le nom de villa Thieulent. En 1978, la villa est acquise par l'hôpital général et elle se spécialise dans la prise en charge d'enfants atteints de troubles psychiques. Maison bourgeoise « Belle époque » avec lits alternés de brique rouge et jaune et inserts de pierre. C'est une architecture dite « à la Française » exprimant une forte volonté d'ostentation. Les oriels sont d'inspiration britannique.

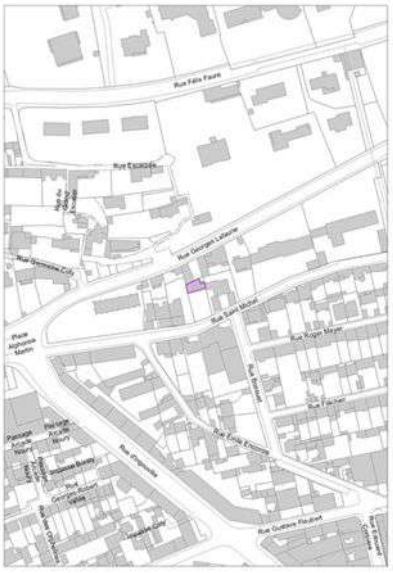
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôtures de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0012 - MAISON

15 rue Saint Michel





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise édifiée en 1894, de style « balnéaire anglo-normand néo-régionaliste ». On constate qu'il y a eu une recherche esthétique par le jeu de décors brique rouge-brique jaune, sachant que la brique jaune était censée remplacer l'aspect de la pierre, absente localement.

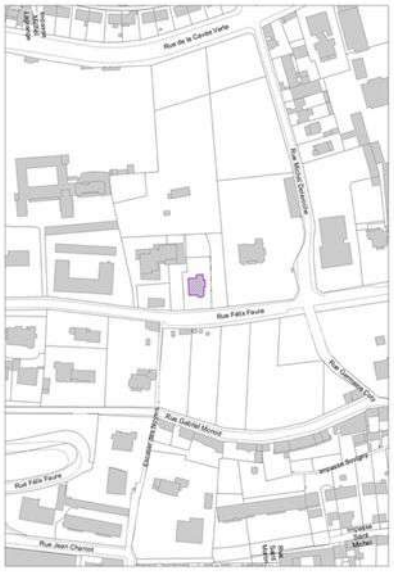
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0013 - VILLA

175 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Villa « Belle époque » datant de 1895 et de style balnéaire anglo-normand néo-régionaliste. Elle fut construite entièrement en brique rouge avec décors de pierre.

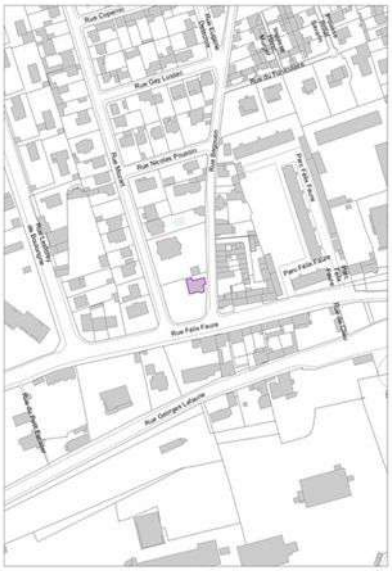
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0014 - MAISON

307 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Cette maison bourgeoise, de style balnéaire anglo-normand néo-régionaliste, édifiée en 1927, fut construite en brique blanche et colombages avec des décors de brique rouge.

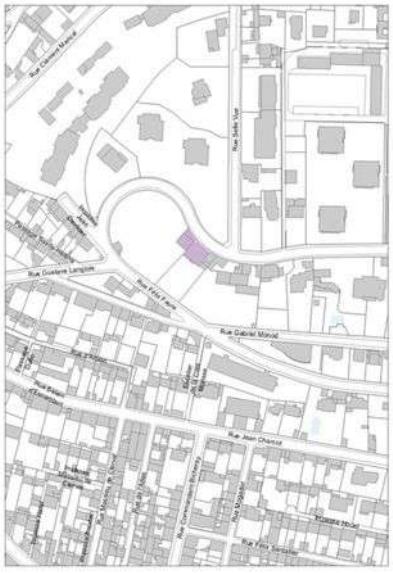
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0015 - MAISON

110-112 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construite en 1928, cette maison bourgeoise de style anglo-saxon est entièrement constituée de brique jaune. On note une absence totale de décors. La valeur architecturale du bâtiment découle du jeu des volumes, de l'appareillage des briques, de la composition et de la diversité des ouvertures, la simplicité et la rigueur des lignes étant alors symbole de modernité.

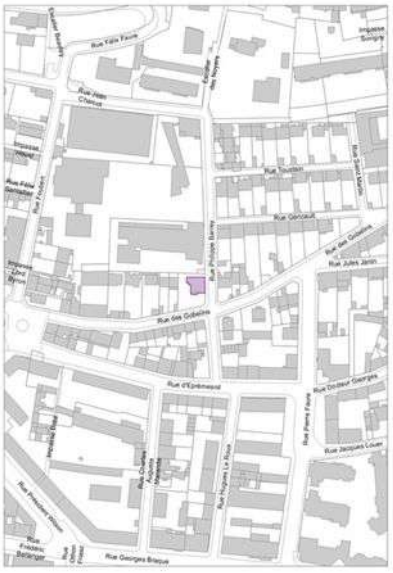
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois sou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0016 - VILLA

11 rue Philippe Barrey





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

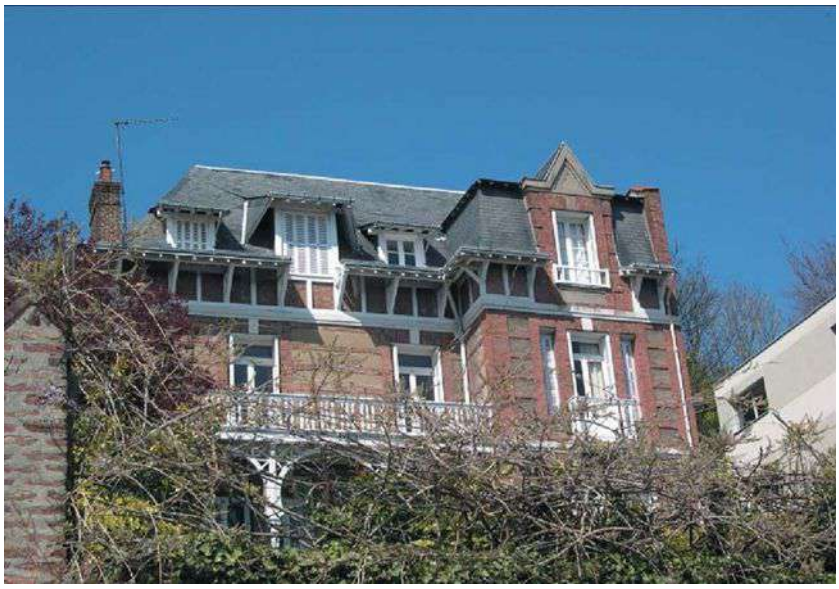
Construite en 1920, cette villa « Belle époque » fut entièrement réalisée en brique avec des décors en pierre et des briques vernissées. Elle est de style composite, mêlant à la fois du « classicisme Français » avec du néo-régionalisme d'inspiration britannique.

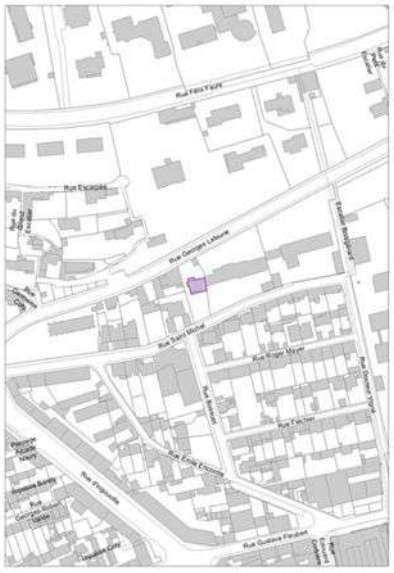
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0017 - MAISON

19 rue Saint Michel





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Fondée en 1895, cette maison bourgeoise « Belle époque », de style balnéaire anglo-normand, comporte des décors par chaînages alternés en brique rouge-brique jaune. L'avancée est en remplissage de silex.

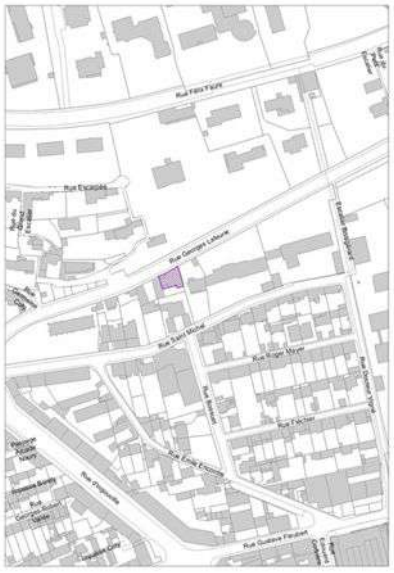
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de converser les imposte vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0018 - MAISON

78 rue Georges Lafaurie





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Cette maison fut occupée par le fils de M. Jules Ancel, ancien maire du Havre. Cette maison bourgeoise « Belle époque », de style composite « anglo-normand » est composée de différents décors en brique rouge-brique jaune, avec parfois une insertion de briques vernissées et d'éléments de pierre.

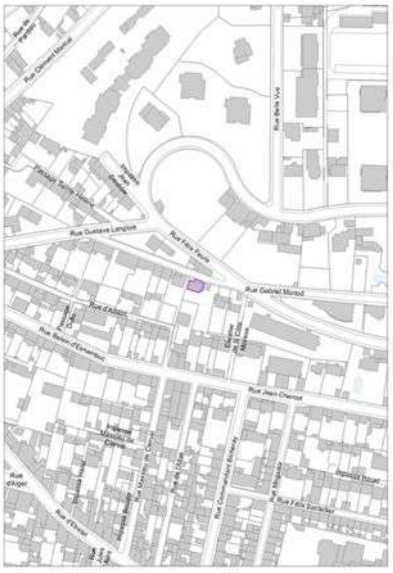
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0019 - VILLA

14 rue Gabriel Monod





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Petite villa « Belle époque » dite « Folie » datant de 1895 et considérée comme villégiature secondaire. L'aspect balnéaire est ici obtenu par un jeu de toiture avec encorbellement et une profusion de décors en céramiques émaillées, ferronneries, épis de faitages, médaillons, etc.

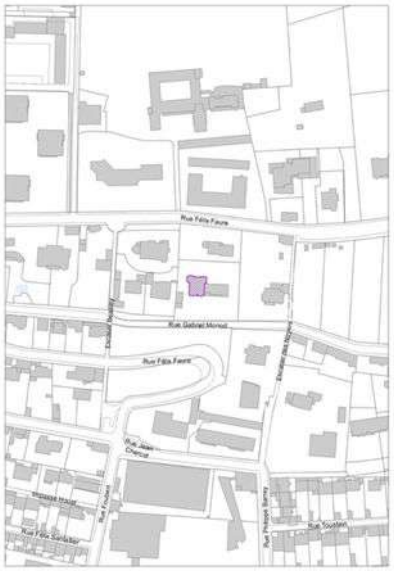
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...). Conservation du mur de clôture.

11-0020 - MAISON

49 rue Gabriel Monod





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise édifiée en 1952 et de style balnéaire anglo-normand néo-régionaliste (colombages, toitures à queue de geai).

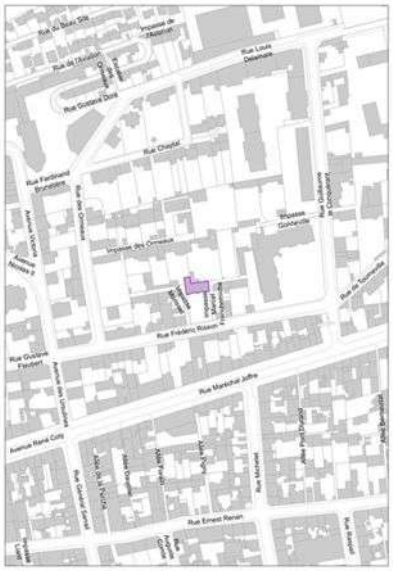
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à restaurer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0025 - MAISON

19 rue Frédéric Risson





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Hôtel particulier de style néo-classique présentant deux pavillons en saillie de la façade principale et sont reliés par un rez-de-chaussée couvert d'une balustrade. Ces pavillons en briques jaunes et rouges apparentes se détachent de part et d'autre du corps central enduit. Les fenêtres des étages et les lucarnes sont ornées de frontons triangulaires. L'ensemble est édifié sur un parc végétalisé.

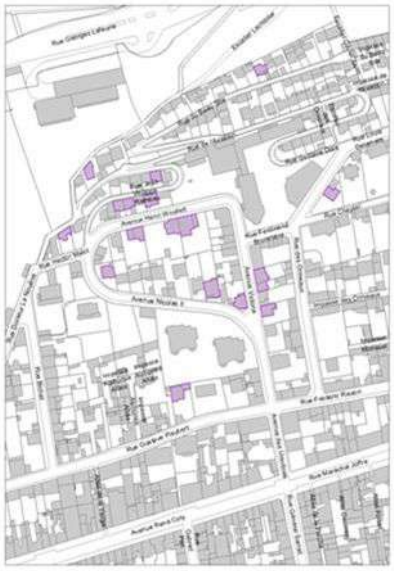
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0027 - MAISONS

3 impasse de l'Aviation - 3 rue Hector Malot - 4 et 18 avenue Nicolas II - 5,7,10,11,12 et14 avenue





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ces propriétés font parties intégrantes du lotissement des Ormeaux. Ce lotissement a été créé au début du XXème siècle sous l'impulsion de l'architecte Georges Noël avec la collaboration de William Cargill, Florent Gaillard et Louis Pynchon. Construit sur les anciens terrains des Ursulines, ce lotissement est caractérisé par sa porte monumentale avec ses piliers coiffés de deux lions visibles depuis le bas de l'avenue Victoria. Du style Néo-Normand, aux influences Art Nouveau ou Art Déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard. Il s'agit aujourd'hui de préserver cet ensemble patrimonial en respectant les prescriptions adaptées à la qualité de ce bâti.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalement; la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les mur de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0028 - MAISONS

3,9,26,28 et 43 rue Mozart - 18 rue Begouen - 49 rue Lestorey de Boulongne - 309 rue Félix Faure - 1










CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

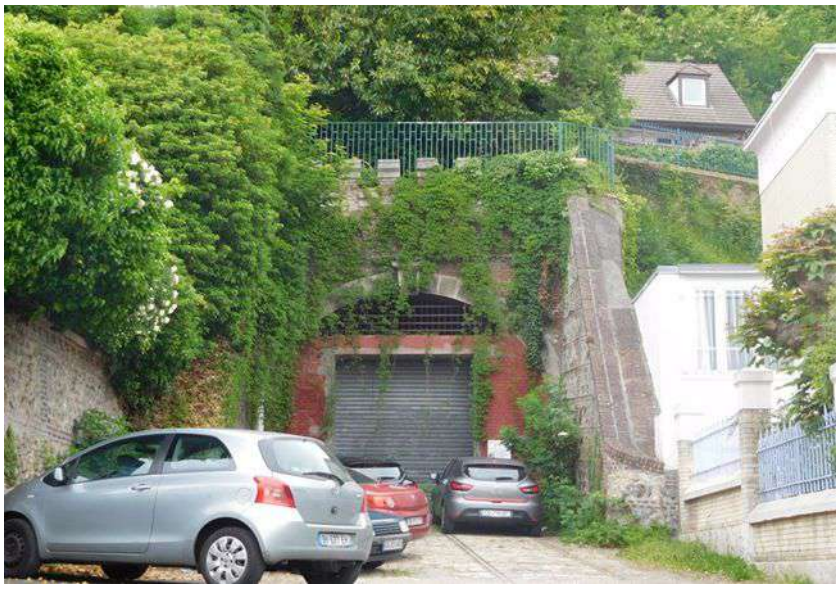
Ces propriétés font parties intégrantes du lotissement Cronstadt. Ce lotissement créé en 1893 voit la création d'une centaine de constructions qui se sont échelonnées sur un peu plus de trente ans. Du style Néo-Normand, aux influences Art Nouveau ou Art Déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard. Ainsi, les plus grands architectes de l'époque y ont contribués : Henri Gosselin, André Duval, Florent Gaillard, Henri Daigne ou encore André Houdaille. Il s'agit aujourd'hui de préserver cet ensemble patrimonial en respectant les prescriptions adaptées à la qualité de ce bâti.

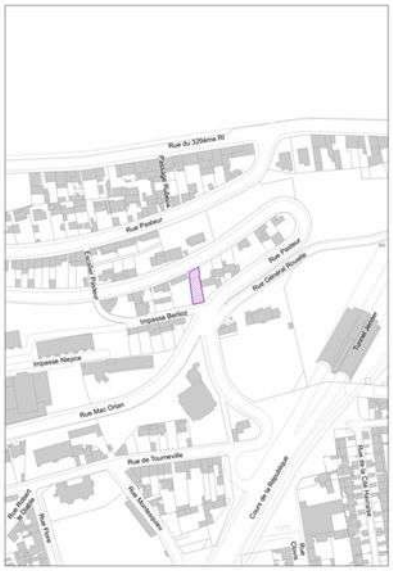
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

12-0007 - FUNICULAIRE SAINTE MARIE

Rue Pasteur





CLASSIFICATION : 12 - Construction éclectique

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Ce tunnel, conçu par l'ingénieur havrais Levêque, a été creusé et inauguré en novembre 1895 pour permettre au tramway de relier le Rond-Point au cimetière Sainte Marie. Sous l'occupation et pendant les bombardements, de nombreux havrais y trouvent refuge. Il est désaffecté peu après la libération.

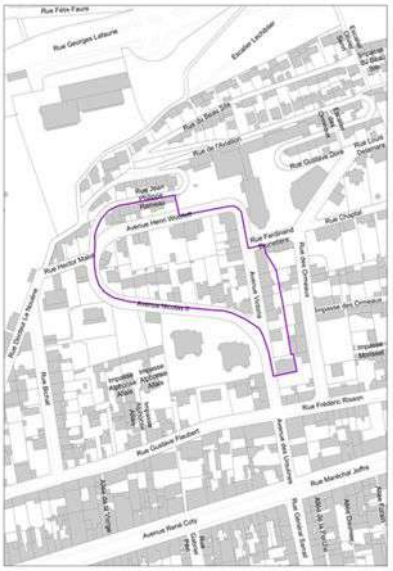
PRESCRIPTIONS

Préservation des éléments constitutifs, du style et de la qualité des matériaux de la construction.

12-0079 - LOTISSEMENT DES ORMEAUX

Avenues Victoria, Nicolas II, Henri Woolett





CLASSIFICATION : 12 - Construction éclectique

PROPRIETAIRE : Propriétés privées

DESCRIPTION

Le lotissement des Ormeaux a été construit de 1906 à 1914, par suite du démembrement du domaine des Ursulines, sous la direction de l'architecte Georges Noël. On lui doit la construction de 15 maisons (sur la quarantaine que compte le lotissement) dont celle située à l'entrée sud qui a conservé le portail du domaine, surmonté de lions sculptés. Le bâtiment principal qui comporte 2 étages + combles est construit en brique avec les pavillons construits sur ce lotissement sont tous marqués par l'architecture balnéaire et l'Art nouveau, ce qui donne au quartier son originalité. La plupart sont construits en brique et la décoration est obtenue par la polychromie, la diversité des matériaux (silex, pierre, pan de bois), la variété de forme et de dimension des baies, la présence de bow-windows dont certains comportent des vitraux.

PRESCRIPTIONS

Faisant parti d'un ensemble, ces maisons doivent faire l'objet d'une réflexion globale propre à assurer une esthétique mitoyenne. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, linteaux cintrés, proportion des fenêtres et ouvertures, lucarnes, ferronneries, etc.). L'isolation par l'extérieur est proscrite sur la façade principale et également sur les autres façades lorsque celles-ci présentent une maçonnerie de brique ou n'importe quel élément décoratif. Les travaux d'isolation ne doivent pas perturber l'équilibre hygrothermique de ces parois anciennes. Les clôtures existantes de types mixtes seront maintenus avec un soubassement et des piliers maçonnés doublés d'une haie vive, afin de maintenir une présence végétale. Situé sur la Costière, les jardins doivent être maintenus et les constructions secondaires (garages, extension, surélévation, terrasses) ne doivent pas perturber le caractère harmonieux de cet ensemble résidentiel.

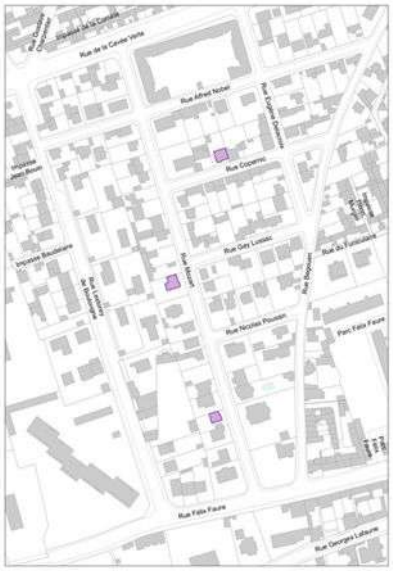
13-0003 - MAISONS

5 rue Copernic - 7 et 23 rue Mozart









CLASSIFICATION : 13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ces propriétés font parties intégrantes du lotissement Cronstadt. Ce lotissement créé en 1893 voit la création d'une centaine de constructions qui se sont échelonnées sur un peu plus de trente ans. Du style Néo-Normand, aux influences Art Nouveau ou Art Déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard. Ainsi, les plus grands architectes de l'époque y ont contribués : Henri Gosselin, André Duval, Florent Gaillard, Henri Daigne ou encore André Houdaille. Il s'agit aujourd'hui de préserver cet ensemble patrimonial en respectant les prescriptions adaptées à la qualité de ce bâti.

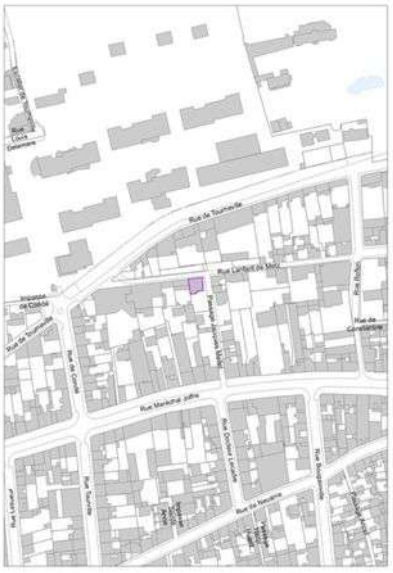
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, briques vernissées, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôtures de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter.

13-0004 - VILLA

9 passage Jacques Mellet





CLASSIFICATION : 13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Cette villa bourgeoise, de style Art Nouveau, fut bâtie en 1903 par l'architecte Ernest Daniel. Villa construite en brique avec couverture en ardoise et incrustations de céramique. A noter, la disparition de l'entrée en arc.

PRESCRIPTIONS

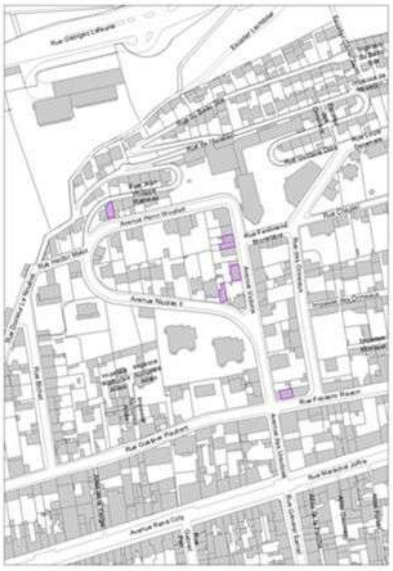
L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, briques vernissées, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter.

13-0011 - MAISONS

1 rue Frédéric Risson - 2 avenue Nicolas II - 3 avenue Henri Woollett - 13, 19 et 21 avenue Victori





CLASSIFICATION : 13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ces propriétés font parties intégrantes du lotissement des Ormeaux. Ce lotissement a été créé au début du XXème siècle sous l'impulsion de l'architecte Georges Noël et avec la collaboration de William Cargill, Florent Gaillard et Louis Pynchon. Construit sur les anciens terrains des Ursulines, ce lotissement est caractérisé par sa porte sa porte monumentale avec ses piliers coiffés de deux lions visibles depuis le bas de l'avenue Victoria. Du style Néo-Normand, aux influences Art Nouveau ou Art Déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard. Il s'agit aujourd'hui de préserver cet ensemble patrimonial en respectant les prescriptions adaptées à la qualité de ce bâti.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, briques vernissées, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôtures de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter.

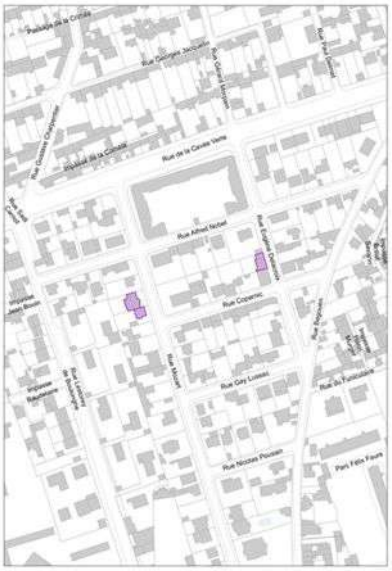
14-0002 - MAISONS

11 rue Eugène Delacroix - 37 et 39 rue Mozart









CLASSIFICATION : 14 - Maison années 1920

PROPRIETAIRE : Propriétés privées

DESCRIPTION

Ces propriété font parties intégrantes du lotissement Cronstadt. Ce lotissement créé en 1893 voit la création d'une centaine de constructions qui se sont échelonnées sur un peu plus de trente ans. Du style Néo-Normand, aux influences Art Nouveau ou Art Déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard. Ainsi, de nombreux architectes représentatifs de cette époque y ont contribués : Henri Gosselin, André Duval, Florent Gaillard, Henri Daigne ou encore André Houdaille.

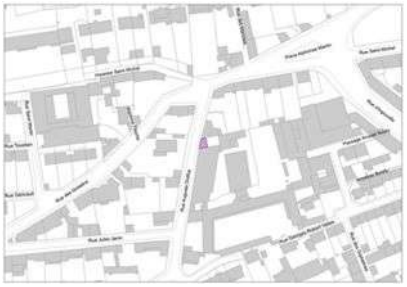
PRESCRIPTIONS

Faisant parti d'un ensemble, ces maisons doivent faire l'objet d'une réflexion globale propre à assurer une esthétique mitoyenne. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, linteaux cintrés, proportion des fenêtres et ouvertures, lucarnes, ferronneries, etc.). L'isolation par l'extérieur est proscrite sur la façade principale et également sur les autres façades lorsque celles-ci présentent une maçonnerie de brique ou n'importe quel élément décoratif. Les travaux d'isolation ne doivent pas perturber l'équilibre hygrothermique de ces parois anciennes. Les clôtures existantes de types mixtes seront maintenus avec un soubassement et des piliers maçonnés doublés d'une haie vive végétale.

15-0001 - MAISON

12 bis rue Auguste Dollfus





CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville fondée en 1930 traduisant une volonté d'aspect moderniste par la recherche dans le jeu des volumes, des ouvertures et celui de l'ombre et de la lumière. Les claustras en terre cuite ne sont pas d'origine.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscription, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs) ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères et descentes eaux pluviales seront en zinc. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...). Conservation de la porte dans son état d'origine.

15-0004 - MAISON

71 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville construite en 1938, en brique avec soubassement en silex. Cette maison est à la fois simple et recherchée dans les volumes, l'appareillage de brique et les détails architecturaux.

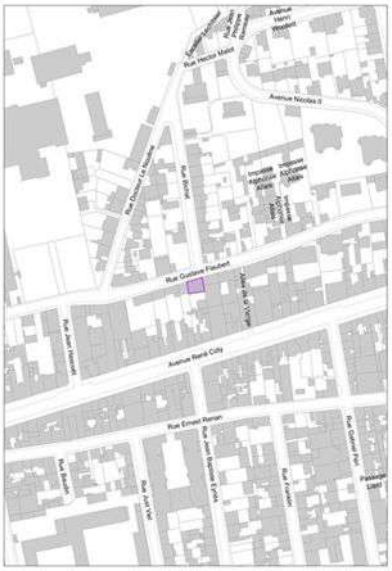
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels) .

15-0009 - MAISON

82 rue Gustave Flaubert





CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construite pendant l'entre-deux guerres, cette maison particulière offre des ornementations géométriques typiques du mouvement art-décoratif. Essentiellement fait de briques rouges, les briques claires et l'enduit viennent animer la façade. Un œil de bœuf vient souligner la position de la porte d'entrée. La couverture en toiture terrasse avec acrotère dentelé est également typique du mouvement art déco.

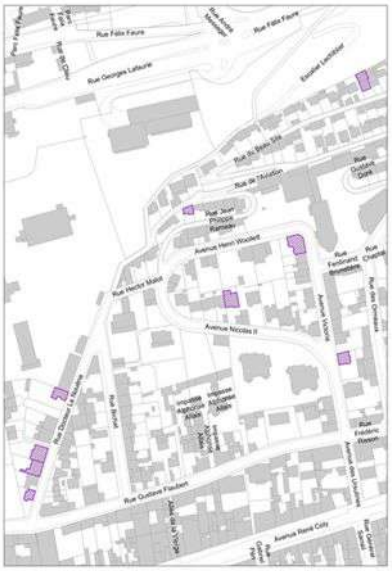
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

15-0014 - MAISONS

1,5,7 et 19 rue Docteur Le Nouen - 4 rue de l'Aviation - 6 et 25 avenue Victoria - 10 avenue Nicolas





CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Porpriété privée

DESCRIPTION

Ces propriétés font parties intégrantes du lotissement des Ormeaux. Ce lotissement a été crée au début du XXème siècle sous l'impulsion de l'architecte Georges Noël avec la collaboration de William Cargill, Florent Gaillard et Louis Pynchon. Construit sur les anciens terrains des Ursulines, ce lotissement est caractérisé par sa porte monumentale avec ses piliers coiffés de deux lions visibles depuis le bas de l'avenue Victoria. Du style Néo-Normand, aux influences Art Nouveau ou Art Déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard. Il s'agit aujourd'hui de préserver cet ensemble patrimonial en respectant les prescriptions adaptées à la qualité du bâti.

PRESCRIPTIONS

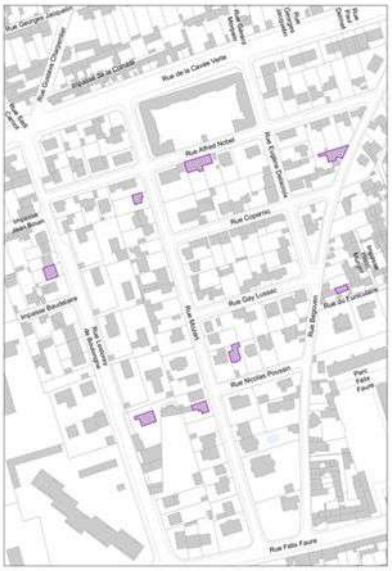
L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "Art Déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastelles. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et les descentes eaux pluviales seront en zinc. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

15-0015 - MAISONS

1 rue Nicolas Poussin - 3 rue du Funiculaire - 12 rue Alfred Nobel - 13,15 et 41 rue Mozart - 16 rue







CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ces propriétés font parties intégrantes du lotissement Cronstadt. Ce lotissement créé en 1893 voit la création d'une centaine de constructions qui se sont échelonnées sur un peu plus de trente ans. Du style Néo-Normand, aux influences Art Nouveau ou Art Déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard. Ainsi, les plus grands architectes de l'époque y ont contribués : Henri Gosselin, André Duval, Florent Gaillard, Henri Daigne ou encore André Houdaille. Il s'agit aujourd'hui de préserver cet ensemble patrimonial en respectant les prescriptions adaptées à la qualité de ce bâti.

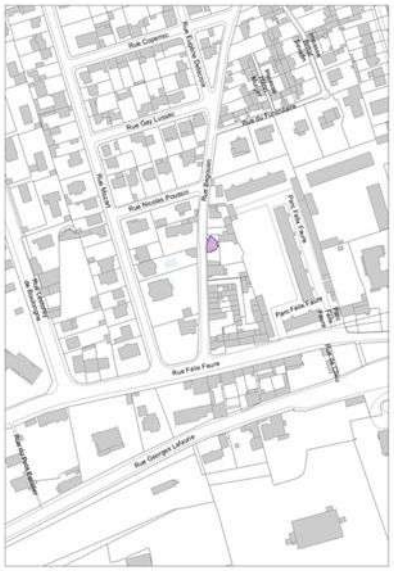
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "Art Déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastelles. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et les descentes eaux pluviales seront en zinc. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

16-0004 - MAISON INDIVIDUELLE

20 rue Bégouen





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ce pavillon construit en 1934 et dessiné par l'architecte Barton, présente une conception architecturale moderne, sans aucun décor, avec des volumes décalés comportant des balcons et des terrasses dont l'orientation permet un éclairage et un ensoleillement maximum.

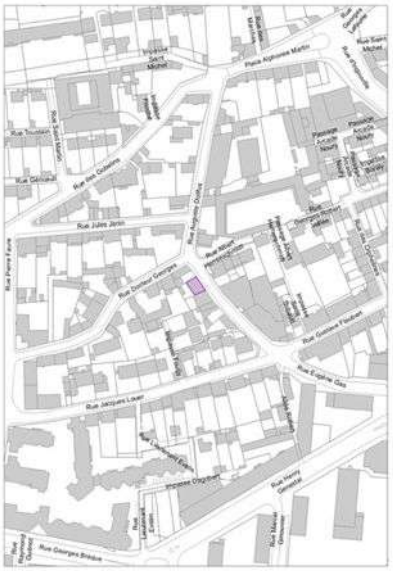
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques architecturales (formes, volumes, ouvertures, linteaux, balcons, etc.). Les volets roulants avec des coffres extérieurs sont interdits, tout comme les volets à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, les enduits devront conserver des teintes claires à pastels. Les portes seront en bois ou en aluminium modénaturées dans l'esprit dépouillé du bâtiment. Le mur de clôture en brique et silex devra être conservé dans son aspect d'origine. La végétation est à conforter.

16-0012 - IMMEUBLE

7 rue Auguste Dollfus





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble de 1938, accompagné d'une recherche dans le jeu des volumes, de l'ombre et de la lumière avec un travail sur l'appareillage de la brique.

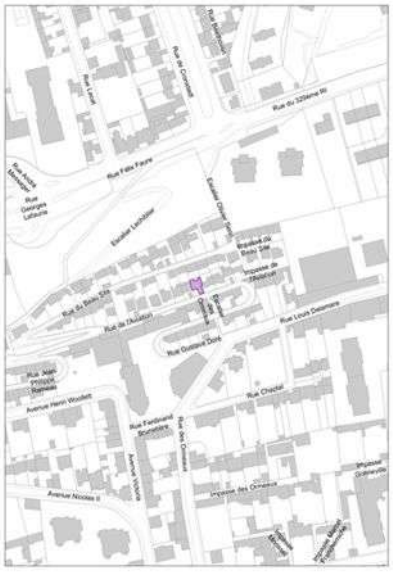
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Les pignons en brique avec leur frise géométrique doivent rester apparents.

18-0002 - MAISON

25 rue de l'Aviation





CLASSIFICATION : 18 - Reconstruction conventionnelle individuelle

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Cette propriété fait partie intégrante du lotissement des Ormeaux. Ce lotissement a été créé au début du XX ème siècle sous l'impulsion de l'architecte Georges Noël et avec la collaboration de William Cargill, Florent Gaillard et Louis Pynchon. Construit sur les anciens terrains des Ursulines, ce lotissement est caractérisé par sa porte monumentale avec ses piliers coiffés de deux lions visible depuis le bas de l'avenue Victoria. Du style Néo-Normand, aux influences Art Nouveau ou Art déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard . Il s'agit aujourd'hui de préserver cet ensemble patrimonial en respectant les prescriptions adaptées à la qualité de ce bâti.

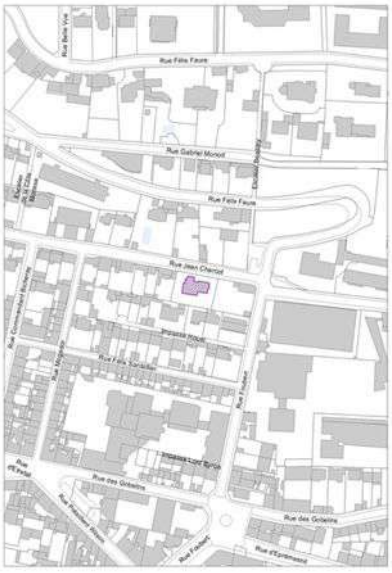
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, linteaux, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, lucarnes, ferronneries, etc.). Les volets roulants avec coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. . Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les clôtures et murets de clôture de ces édifices sont à conserver et entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier...). La présence de la végétation est à conforter.

18-0004 - MAISON

18 rue Jean Charcot





CLASSIFICATION : 18 - Reconstruction conventionnelle individuelle

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construite en 1948 par l'architecte Henri Colboc, cette maison bourgeoise comporte un remarquable traitement d'angle très habile, des balcons semi-circulaires ainsi qu'une audacieuse verrière de la cage d'escalier. L'appareillage de pierre à bossage correspond à une volonté de se singulariser, sachant que ce matériau est totalement étranger localement.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments qualité (cheminées, modénatures, linteaux, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, lucarnes, ferronneries, etc.). Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre des ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les clôtures et les murets de clôture de ces édifices sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier...). La présence de la végétation est à conforter.

18-0011 - MAISONS

2 rue du Funiculaire - 5 rue Mozart - 6 rue Lestorey de Boulongne - 7 rue Alfred Nobel - 7 et 8 rue









CLASSIFICATION : 18 - Reconstruction conventionnelle individuelle

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ces propriétés font parties intégrantes du lotissement Cronstadt. Ce lotissement créé en 1893 voit la création d'une centaine de constructions qui se sont échelonnées sur un peu plus de trente ans. Du style Néo-Normand, aux influences Art Nouveau ou Art Déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard. Ainsi, les plus grands architectes de l'époque y ont contribués : Henri Gosselin, André Duval, Florent Gaillard, Henri Daigne ou encore André Houdaille. Il s'agit aujourd'hui de préserver cet ensemble patrimonial en respectant les prescriptions adaptées à la qualité de ce bâti.

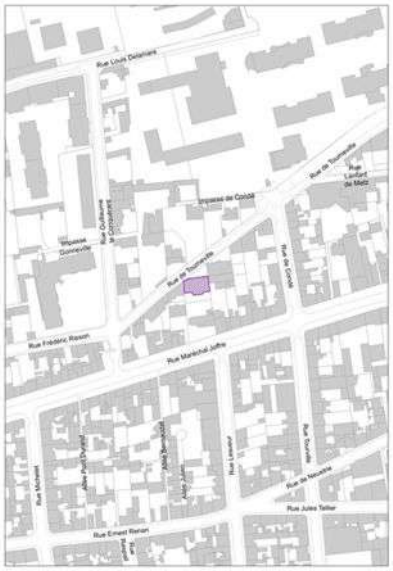
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, linteaux, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, lucarnes, ferronneries, etc.). Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les clôtures et les murets de clôture de ces édifices sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter.

19-0005 - IMMEUBLE

58 rue de Tourneville





CLASSIFICATION : 19 - Reconstruction conventionnelle collective

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble d'habitations d'après-guerre, positionné en retrait de la rue, offrant une composition parfaitement symétrique : l'entrée se détache de la façade tandis que les parties latérales arrondies sont en légère saillie de part et d'autre de fenêtres carrées. La façade sud présente un pavillon central qui se rattache à la façade par des balcons dont les angles sont arrondis. La présence d'une toiture traditionnelle en tuiles mécaniques rouges et l'intégration de courbes en font en exemple atypique d'un immeuble de la reconstruction.

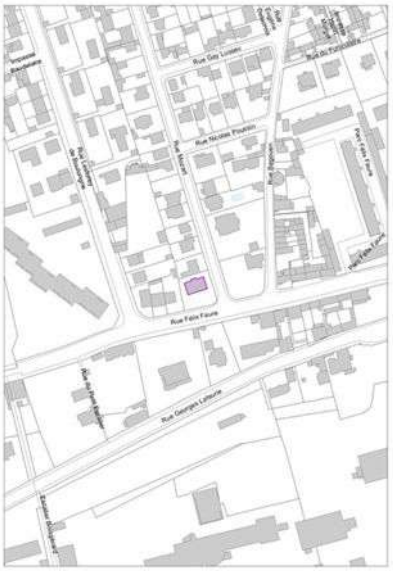
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, ferronneries, etc.).

22-0001 - MAISON

1 rue Mozart





CLASSIFICATION : 22 - Classicisme structurel

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise construite en 1953, durant la reconstruction de la ville. C'est une construction en procédé Perret. On note un certain « classicisme structurel » : l'ossature porteuse est apparente en béton bouchardé avec listels ciment.

PRESCRIPTIONS

La démolition est interdite. La démolition ou la modification des éléments de structures secondaires représentatifs du classicisme structurel (cadres, acrotères, corniches, balcons, sous-faces d'arcades) est interdite. Les surélévations non technique sont interdites. Pour les toits-terrasses, les revêtements d'étanchéité horizontale ne devront pas rester bruts. Les toits-terrasses seront préférentiellement végétalisés ou, à défaut, couvert de gravillons de teinte claire. Le recouvrement des acrotères béton en pax-alu est proscrit. Les superstructures (cheminée, machinerie, ascenseur, ventilation, centrales de traitement de l'air ...). nécessiteront un traitement architectural pour leur bonne intégration au bâtiment dont elles dépendent. Pour le ravalement, les immeubles seront restitués dans leur aspect d'origine. Le projet de ravalement devra traiter l'ensemble de l'immeuble de façon homogène. Pour les fermetures (volets et persiennes), remplacement selon l'aspect initial (et dans le même plan) sauf projet d'aménagement d'ensemble apportant une amélioration de la qualité architecturale. Les persiennes en PVC sont interdits (ISAI). Pour les menuiseries, remplacement selon l'aspect initial (couleurs, dimensions et proportions des bâti). Pour les vitrages, remplacement selon l'aspect initial (verres clairs). Les verres de couleur ou réfléchissants ne sont pas autorisés. Pour la lutte anti-pigeon, seules les grilles métalliques fines ou les pointes de même nature sont autorisés si elles ne dissimulent pas les éléments de structure primaires et secondaires. Le dispositif mis en place devra être le plus discret possible. Pour les équipements techniques, non apparents si possible (ex : fileries) ou intégrés à la modénature de la façade (coffres PTT, luminaires, mobilier urbain). Pour les motifs décoratifs et bas-reliefs, préservation dans leur intégralité. Pour les garde-corps, remplacement selon l'aspect initial des éléments défectueux dans le respect des normes.

38-0001 - LE GINKGO BILOBA DU PARC HAUSER

Parc Hauser





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Arbre aux 40 écus, abricotier d'argent

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

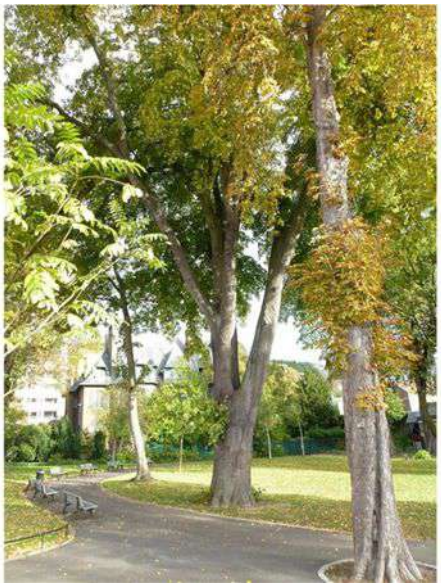
L'arbre est remarquable de par son âge et ses dimensions. Il aurait été planté par le géographe Jean-Baptiste Eyriès au moment de la création du parc au XIXème siècle. Il est également l'un des seuls éléments du patrimoine végétal composant ce parc paysager du XIXème siècle, en associant avec le bassin, les rocailles, les statues et les arcades. Ce type de parc, à l'époque très présent sur les hauteurs de la ville, a progressivement disparu. Hauser est le seul jardin public relictuel de cette époque caractéristique de l'histoire de jardins. L'arbre prend en outre des couleurs jaunes particulièrement flamboyantes à l'automne, se présentant comme un événement paysager très fort à cette période.

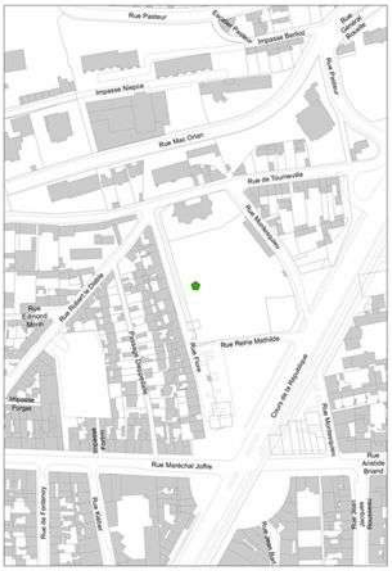
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0007 - LE TILLEUL DU SQUARE GROSOS

Square Grosos





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Tilleul argenté

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Rares sont les parcs ayant survécus aux bombardements et aux lotissements. Le square Grosos est l'un de ceux-ci. Il s'étendait autour d'une demeure bourgeoise, qui fut rachetée par la ville pour y installer le conservatoire puis revendue. Le square demeure un espace public. Le square montre encore quelques sujets âgés, le tilleul est l'un sujet les plus imposants. Il s'agit même du tilleul le plus imposant des parcs de la ville.

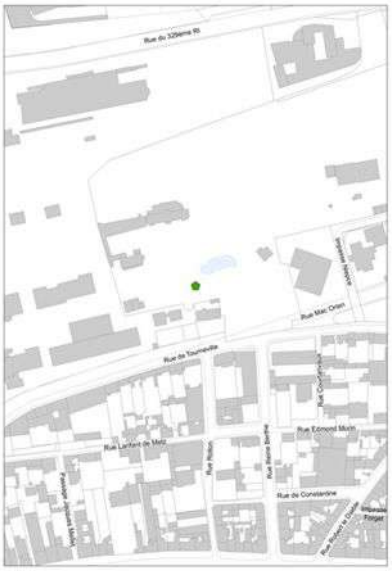
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0011 - LE HETRE A FEUILLES LACINIEES DU PARC HAUSER

Parc Hauser





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Hêtre à feuilles laciniées

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Il existe peu de hêtres à feuilles laciniées de cet âge et de ce gabarit sur la ville. Sa présence dans ce parc est liée à l'aménagement du jardin par la famille Hauser au XIXème siècle.

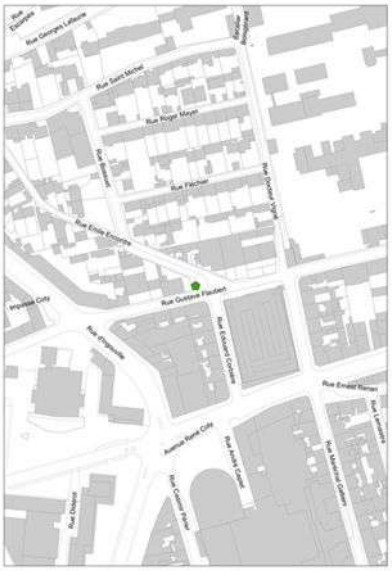
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0021 - LE PAULOWNIA DE LA RUE GUSTAVE FLAUBERT

rue Gustave Flaubert





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Paulownia imperialis

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Situé à une intersection, dans un environnement très minéral, cet arbre de grand gabarit présente un intérêt paysager.

PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l'arbre. Normalement un arbre sain adulte n'a pas besoin d'être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d'entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d'épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0024 - LE LAURIER SAUCE DE LA RUE MARECHAL JOFFRE

27 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DENOMINATION : Laurier sauce

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

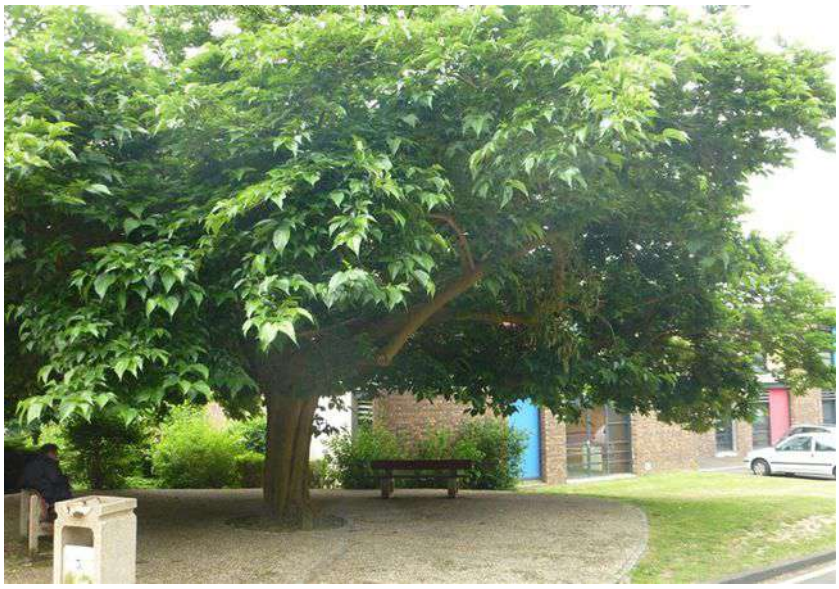
Le laurier sauce est un arbre méditerranéen ne supportant pas les hivers rigoureux et surtout les "coups de froid". Il a trouvé dans ce contexte urbain exposé sud des conditions favorables. Des lauriers sauces de ce gabarit sont rares dans la région.

PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0025 - LE MAGNOLIA ET LE MURIER DE L'HOPITAL PIERRE JANET

47 rue de Tourneville





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Centre hospitalier général du Havre

DENOMINATION : Magnolia à grandes fleurs - Murier faux platane

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Il est rare que ces deux essences se développent avec un gabarit aussi important ; de fait, ces deux spécimens sont les plus imposants sur la ville pour chacune d'entre elles. Elles présentes de plus un intérêt historique car caractéristiques des plantations d'arbres ornementaux dans les jardins de la Costière du XIXème siècle.

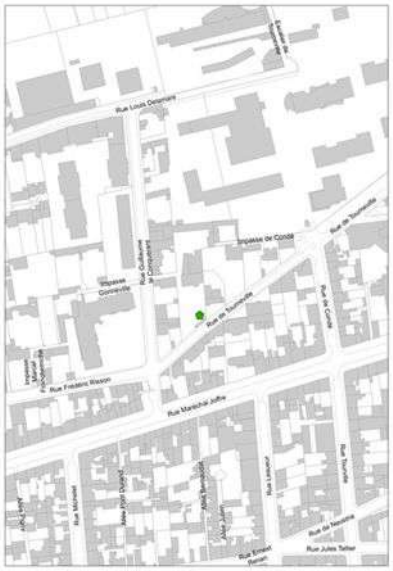
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0026 - LE MAGNOLIA DE LA RUE DE TOURNEVILLE

31 rue de Tourneville





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DENOMINATION : Magnolia à grandes fleurs

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Il est rare que cette variété de magnolia se développe avec un gabarit aussi important en Haute-Normandie. Elle présente de plus un intérêt historique car caractéristique des plantations d'arbres ornementaux dans les jardins de la Costière du XIXème siècle.

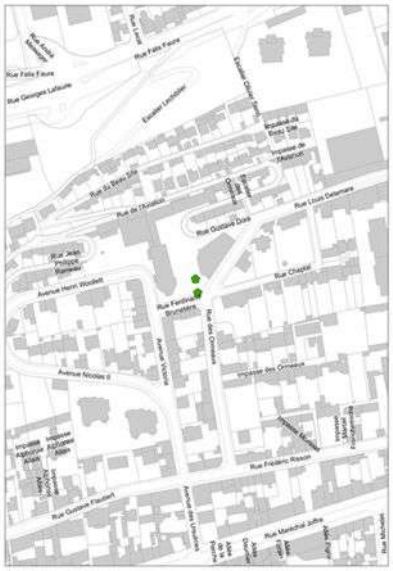
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0027 - LES PLATANES DU COLLEGE DES ORMEAUX

18 avenue Victoria





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DENOMINATION : Platane

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce platane dont le gabarit important témoigne de son âge émerge du parc du collège des Ormeaux, aux abords de la chapelle. Il présente de plus un intérêt historique car caractéristique des plantations d'arbres ornementaux dans les jardins de la Costière,

PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l'arbre. Normalement un arbre sain adulte n'a pas besoin d'être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, ...). Les tailles d'entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d'épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0028 - LE MAGNOLIA DE LA RUE GUSTAVE FLAUBERT

21 rue Gustave Flaubert





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DENOMINATION : Magnolia à grandes fleurs

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Il est rare que cette variété de magnolia se développe avec un gabarit aussi important en Haute-Normandie. Elle présente de plus un intérêt historique car caractéristique des plantations d'arbres ornementaux dans les jardins de la Costière du XIXème siècle.

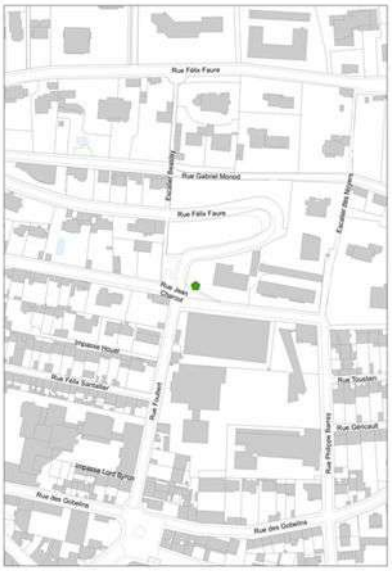
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0029 - LE PIN NOIR DE LA RUE JEAN CHARCOT

39 rue Jean Charcot





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DENOMINATION : Pin noir d'Autriche

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce conifère émerge à l'angle d'un jardin privé dans un environnement résidentiel. Le gabarit de l'arbre en fait un sujet remarquable.

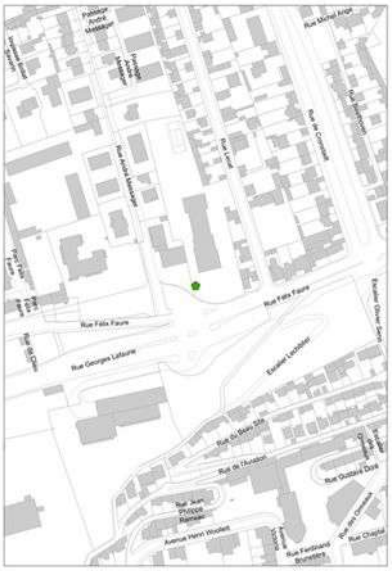
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0030 - LE HETRE POURPRE DE LA RUE FELIX FAURE

349 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DENOMINATION : Hêtre pourpre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce hêtre pourpre émerge à l'angle d'un jardin d'une propriété privée dans un environnement résidentiel. Le gabarit de l'arbre, lié à son âge, en fait un sujet remarquable tel un repère sur la ligne de crête de la costière.

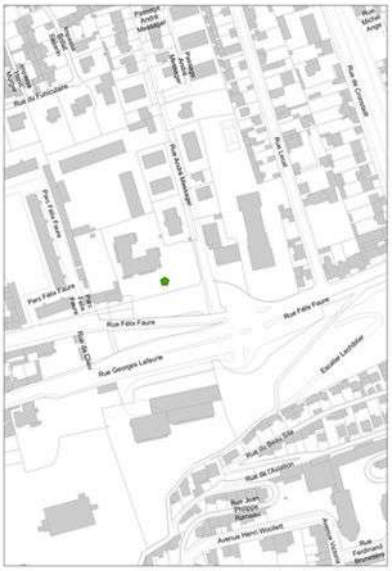
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0031 - LE HETRE POURPRE DE LA RUE FELIX FAURE

333 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DENOMINATION : Hêtre pourpre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce hêtre pourpre émerge à l'angle d'un jardin d'une propriété privée dans un environnement résidentiel. Le gabarit de l'arbre en fait un sujet remarquable tel un repère sur la ligne de crête de la costière.

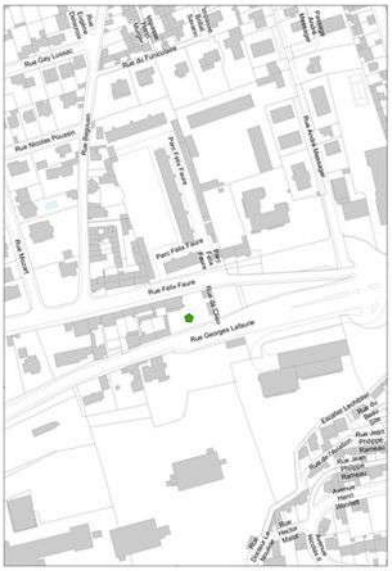
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0032 - LE CEDRE DE LA RUE FELIX FAURE

334 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DENOMINATION : Cèdre de l'Altas

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce cèdre émerge d'une propriété privé en haut de Costière. Compte tenu de son gabarit lié à son âge, il présente de plus un intérêt historique car caractéristique des plantations d'arbres dans les jardins de la Costière du XVIIIème siècle.

PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0033 - LES HETRES POURPRES DE LA RUE LESTOREY DE BOULONGUE

1 rue Lestorey de Boulongne





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DENOMINATION : Hêtre pourpre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce hêtre pourpre émerge à l'angle d'un jardin privé dans un environnement résidentiel. Le gabarit de l'arbre en fait un sujet remarquable.

PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0036 - 2 Cèdres – 1 Séquoia – 3 Chênes – 1 If

81 rue Louis Delamare







CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DENOMINATION : 2 cèdres de l'atlas – 1 sequoia géant – 3 chênes rouvre – 1 if commun

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ces sept sujets d'arbres ornementaux se démarquent par leur gabarit lié à leur grand âge dans les boisements de la Costière. Ils sont typiques des plantations de sujets isolés dans les jardins des propriétés bourgeoises du 19ème.

PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l'arbre. Normalement un arbre sain adulte n'a pas besoin d'être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d'entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d'épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs, les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines. Prévoir une visite d'un expert en arboriculture ornementale de manière à diagnostiquer l'état physiologique et mécanique des 3 chênes et suivre la préconisation du rapport d'expertise.

38-0041 - If commun

15 rue Saint Michel









CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : propriétaire privé

DENOMINATION : If commun

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Gabarit des arbres, intérêt historique (jardins de la Costière du XIXème siècle), abords de la chapelle.

PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l'arbre. Normalement un arbre sain adulte n'a pas besoin d'être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d'entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d'épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs, les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0042 - Marronnier d’Inde ou marronnier blanc

25 rue St Michel







CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriétaire privé

DENOMINATION : Marronnier d’Inde ou marronnier blanc

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Age de l’arbre : une centaine d’années. A fait l’objet d’une protection particulière lors de la construction de l’immeuble en 1972 afin d’être conservé.

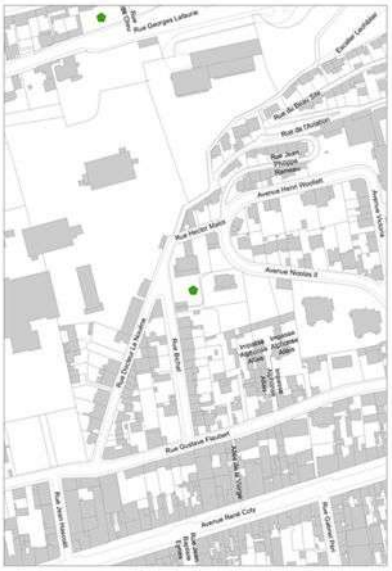
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0043 - Arbre remarquable

24 rue Bichat





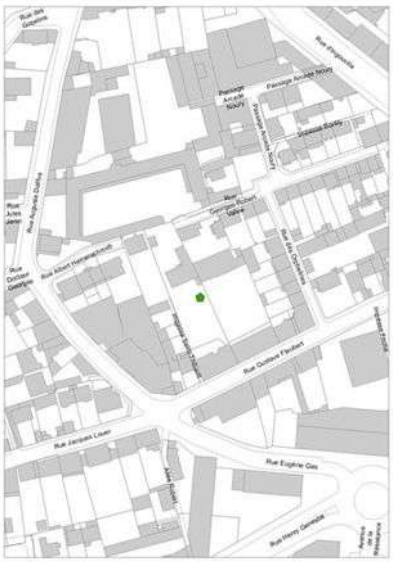
CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriétaire privé

38-0044 - Magnolia Grandiflora

9 Bis rue Gustave Flaubert





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriétaire privé

DENOMINATION : magnolia Grandiflora

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Arbre de grande taille (˜ 10 mètres), feuillage persistant avec grandes fleurs jusqu'à 20 cm de diamètre. Formé de deux troncs de diamètre d'environ 30 cm et 47 cm. Un arbre de cet envergure joue un rôle important dans les processus comme la fixation du carbone, la régularisation de la température de l'air en ville, la fixation des poussières et la protection face aux vents.

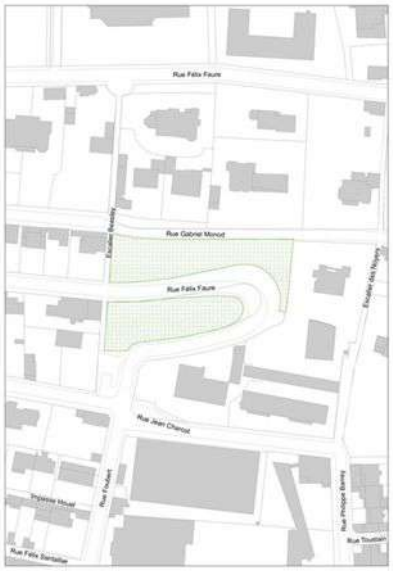
PRESCRIPTIONS

Conserver le port naturel de l'arbre, normalement un arbre sain adulte n'a pas besoin d'être taillé. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d'entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d'épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs, les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines. L'évolution de la jonction entre les deux troncs au niveau de l'écorce incluse est à surveiller.

39-0003 - BOISEMENT ET ESPACE VERT RUE FELIX FAURE

Rue Gabriel Monod et Rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Situé dans les boucles de la rue du prince Eugène (dénomination initiale de la partie inférieure de la rue Félix Faure), il était composé depuis 1862 de trois parties distinctes. Au début du XXème siècle, il constitue l'un des cinq squares de la ville du Havre. Aujourd'hui la partie haute est lotie et devenue privée, tandis que la seconde partie est boisée, inaccessible au public, et la partie inférieure est aménagée en espace paysager avec la présence de plusieurs arbres de hautes tiges (essentiellement des marronniers). De part sa situation en extrémité ouest de la costière, il est un espace de respiration dans un environnement urbain dense et relativement fermé (jardins clos).

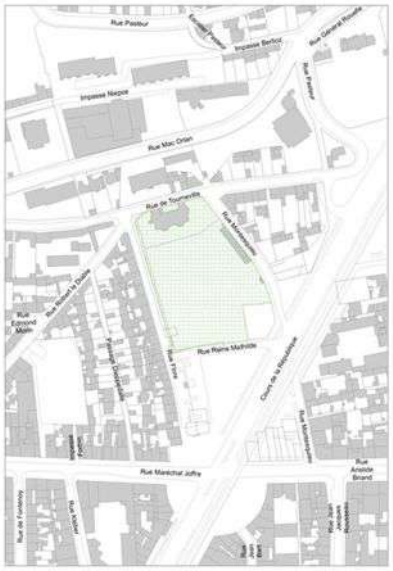
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cet espace vert devra être conservé. Les arbres sont à préserver car ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame verte et bleue. Les aménagements nouveaux devront faire partir d'une réflexion d'ensemble et pourront être justifiés par une évolution des usages (notamment les possibilités de pâturages pour les parties boisées et traitées en espace naturel).

39-0005 - SQUARE GROSOS

Rue de Tourneville





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce square constitue un vaste parc aujourd'hui public et très visible du rond-point. Initialement il faisait partie d'une propriété de négociant (Famille Grosos) avec la demeure principale (qui fut la mairie après la guerre puis le conservatoire et maintenant privée) et des écuries dont le bâtiment est toujours présent à l'Est du parc. Son dessin est simple mais correspond au dessin d'origine. Depuis 2012, différents aménagements (grille, fontaine, jeux d'enfants, ...) et la plus grande visibilité que lui a offert les aménagements du rond-point dans le cadre du tramway en font un lieu très fréquenté par les familles.

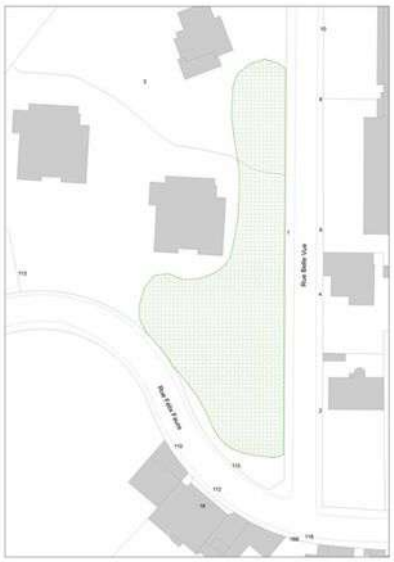
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cet espace vert devra être conservé notamment les éléments issus de sa conception : principe d'allées circulaire du dessin d'origine et répartition minéral / végétal avec une vaste pelouse centrale ... Les arbres sont à préserver car il structure la perspective et propose une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain. Ils sont des éléments intéressants de la trame verte. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble respectueuse de la conception d'origine et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages du site.

39-0019 - BOISEMENTS

115 rue Félix Faure





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Copropriété privée

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce boisement constitue dans une des boucles de la rue Félix Faure, l'un des boisements les plus à l'ouest de la costière. Il valorise ce quartier résidentiel et rappelle historiquement la présence de vastes propriétés et des parcs attenants.

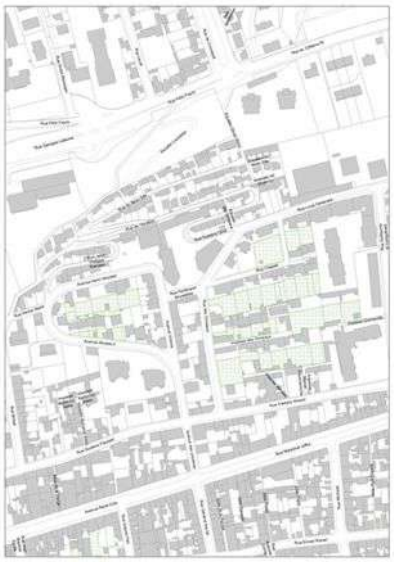
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cet espace vert devra être conservé. Les arbres sont à préservés car ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame verte et bleue. Dans la mesure du possible, conserver le port naturel des arbres. Normalement un arbre sain adulte n'a pas besoin d'être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d'entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d'épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

39-0079 - JARDINS MAISONS COSTIERE

Avenue Henri Woollett, avenue Nicolas II, rue des Ormeaux, rue Chaptal





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Propriétés privées

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Le lotissement des Ormeaux a été construit au début du 20ème siècle suite au démembrement du domaine des Ursulines. Le site, situé sur la Costière, s'organise avec des constructions à l'alignement ou en fond de parcelle et des jardins attenants importants orientés sud. Ces jardins largement plantés contribuent à la qualité du grand paysage de la Costière, particulièrement visible depuis la Ville basse. Ils constituent également une séquence de la trame verte et bleue de la Costière.

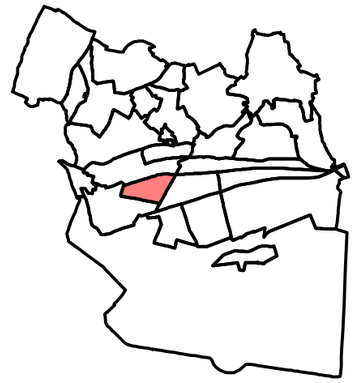
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l’exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l’intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

Danton

DANTON

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

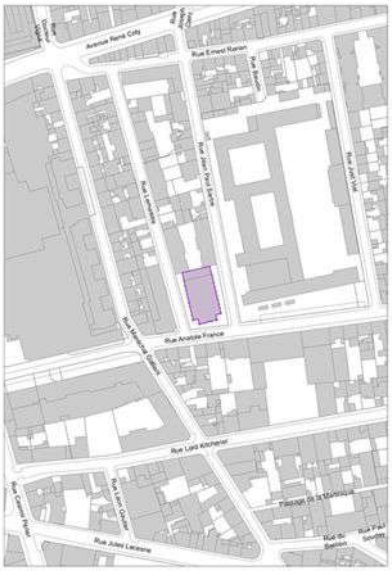
0 45 90 180 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

01-0007 - TEMPLE PROSTESTANT

47 rue Anatole France





CLASSIFICATION : 01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

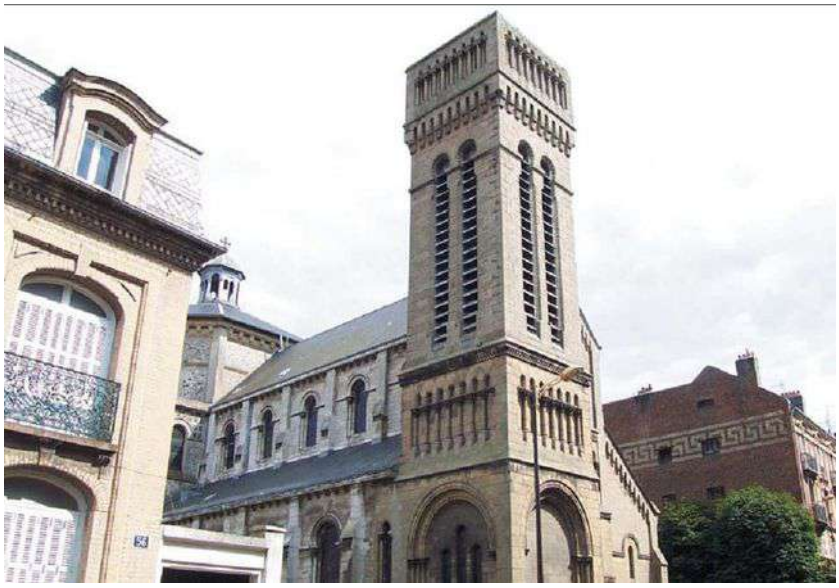
Le temple protestant a été ouvert au culte le 3 décembre 1862. Une école, qui sera rétrocédée à la ville en 1881 est construite au nord du temple sur le même terrain. Endommagé pendant la seconde guerre mondiale, sa restauration dans les années 1950 entraîne des modifications dans les parties hautes (suppression du clocher et construction d'une terrasse). Le temple est construit suivant un plan allongé à un vaisseau, en pierre de taille, brique blanche et béton.

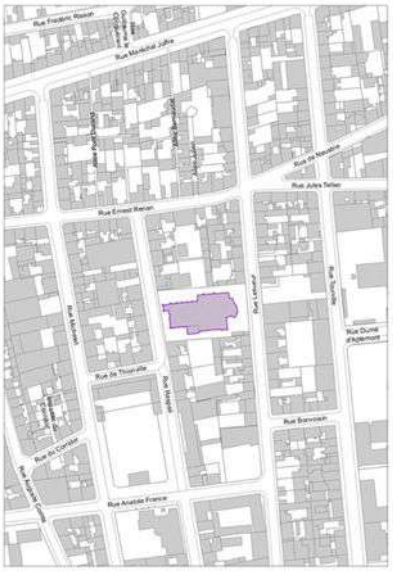
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (vitraux, maçonnerie apparentes, couvertures en ardoises, caractéristiques architecturales, etc.). Les murs d'enceinte ainsi que la végétation sont à préserver.

01-0008 - EGLISE PAROISSIALE SAINTE ANNE

Rue Raspail





CLASSIFICATION : 01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Les premières travées de l'église sont construites en 1885, puis la nef est achevée en 1913 ainsi que le nouveau chœur. C'est en 1921 que sont construits la façade occidentale et le clocher. L'église est construite en appareil mixte de pierre calcaire et silex suivant un plan en croix latine à 3 vaisseaux. Une vaste coupole surmonte la croisée du transept.

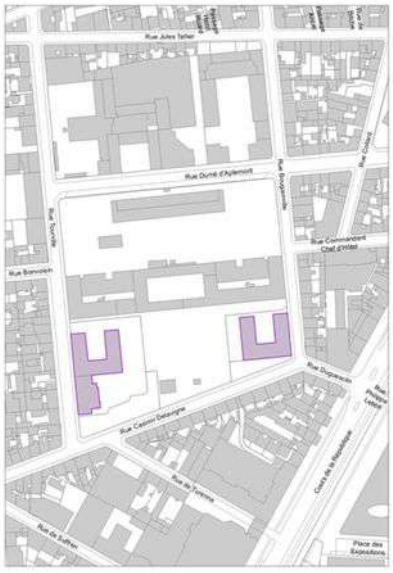
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (vitraux, maçonneries apparentes, couvertures en ardoises, caractéristiques architecturales, etc.). Les murs d'enceinte ainsi que la végétation sont à préserver.

05-0003 - CITE DES DOUANES

Rue Casimir Delavigne





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Etat

DESCRIPTION

Construite en plusieurs étapes de 1846 à 1877, la caserne abritait jusqu'à 2500 personnes et comportait notamment des écoles, des commerces, un restaurant, des locaux communs. Endommagés par des incendies, les bâtiments ont depuis été restaurés. Constructions de 4 étages avec combles construites en brique avec enduit sur un plan symétrique rectangulaire.

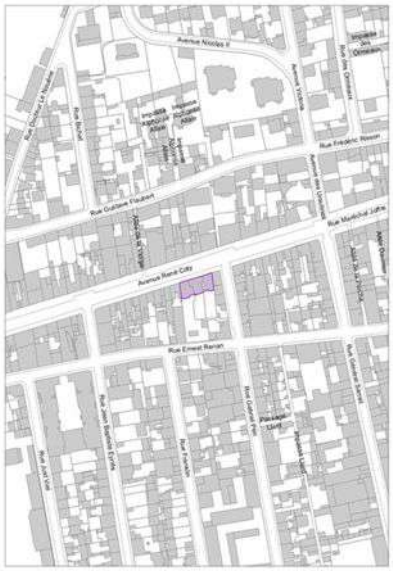
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, enduits maçonnés, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

05-0010 - MAISONS

120-122-124 avenue René Coty





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble harmonieux de maisons construites après 1865. La maison située au n°122 possède un décor sculpté plus élaboré que les deux autres.

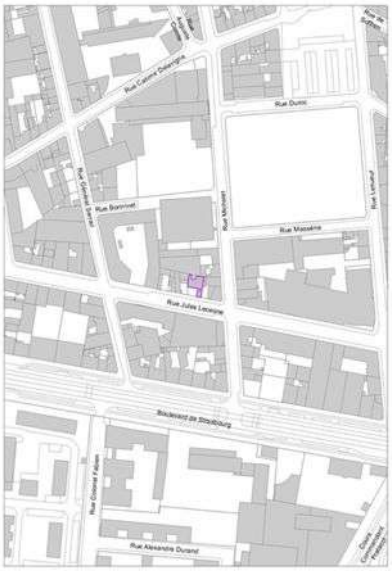
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, enduits maçonnés, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

05-0011 - MAISON

107 rue Jules Lecesne





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise de 1900, réalisée en brique enduite avec encadrement des fenêtres en pierre. A noter, la forme originale des lucarnes.

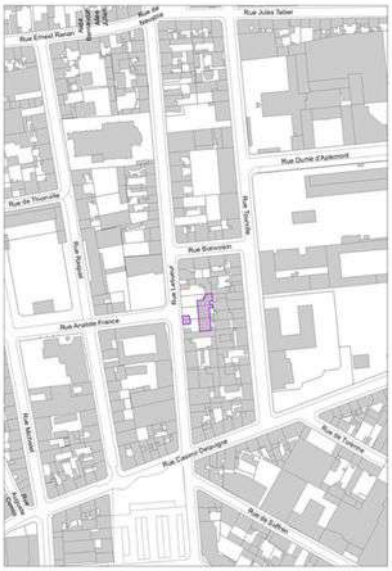
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, enduits maçonnés, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

06-0005 - HOTEL PARTICULIER

70-68 rue Lesueur





CLASSIFICATION : 06 - Immeuble néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : LOGEO SEINE ESTUAIRE

HISTORIQUE :

La construction date de 1890.

DESCRIPTION

Construit en brique enduite et pierre avec bossage en plâtre pour l'encadrement des fenêtres. A noter, la présence de sculptures au niveau des linteaux des lucarnes et sur la frise située sous la corniche.

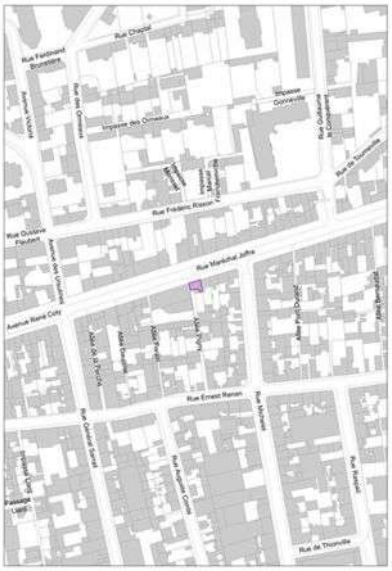
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments de pierre, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières ou descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

06-0009 - MAISON

24 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 06 - Immeuble néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison d'inspiration néo-classique en brique enduite dont la particularité est que le rez-de-chaussée comprend un passage couvert ouvrant sur l'allée de Pigny. La couverture en ardoises est ornée d'un fronton en demi-cercle percé d'un demi-oculus et flanqué de deux lucarnes de part et d'autre.

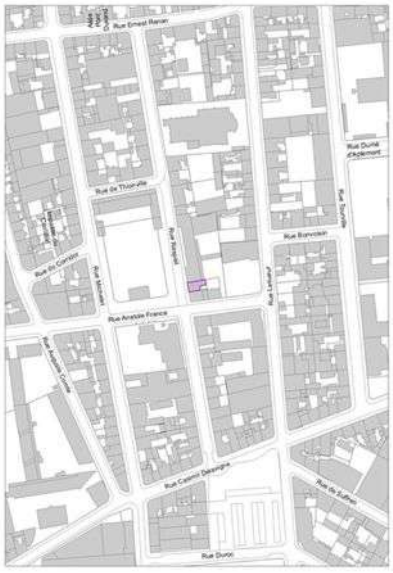
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre de ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

07-0010 - MAISON

34 rue Raspail





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville caractéristique du quartier Sainte-Anne, édifiée en 1935 en polychromie de briques rouges et blanches et de facture classique pour l'époque. A noter, le soubassement construit en pierre granitique.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0011 - MAISON

110 rue Ernest Renan





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison havraise édifiée vers 1900, présentant une façade polychromique (briques rouges et blanches) aux modénatures variées : corniche, tableaux, chiens assis, etc.

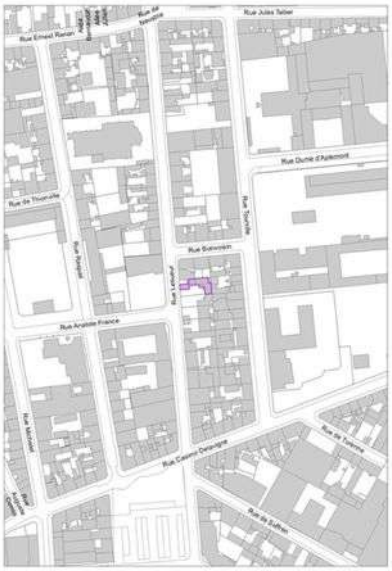
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0020 - HOTEL PARTICULIER

72 rue Lesueur





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Hôtel construit entre 1858 et 1865. Il a été divisé en deux propriétés en 1895. Il fut réalisé en brique avec couverture en ardoise sur un plan régulier en U.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conforter et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0021 - MAISON

72 rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise néo-classique, édifiée en 1900. On observe une certaine influence britannique dans la composition architecturale du bâtiment.

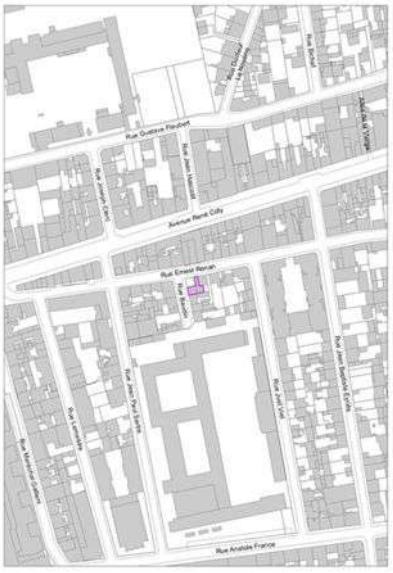
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau démontable et réversible.

07-0022 - MAISON

1 rue Baudin





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville construite en 1885 en brique rouge et jaune.

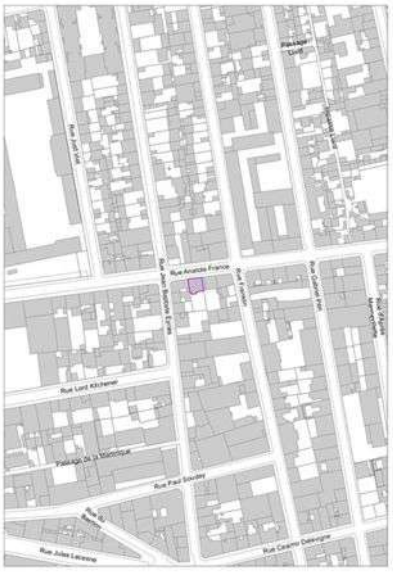
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensembles des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0023 - MAISON

90 rue Anatole France





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville de 1896 de style néo-classique avec une recherche de décors par le jeu de briques vernissées, les frontons en pierres et autres décors sculptés, le tout accompagné d'une finesse des ferronneries.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminée, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois et acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en briques ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0024 - MAISON

2 rue Baudin





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville de 1926 en brique avec parement ciment recouvrant des reliefs en brique pour simuler la pierre. A noter, la présence d'un médaillon au centre de la façade.

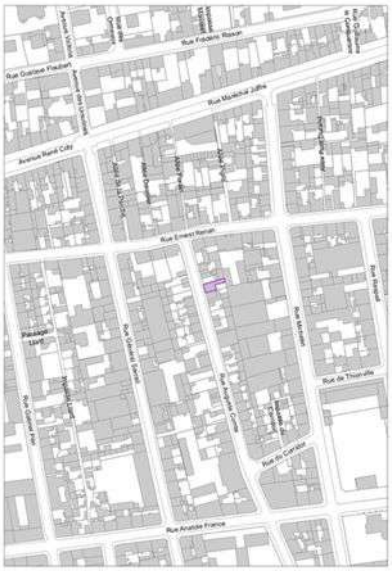
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essantage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0027 - MAISON

70 rue Auguste Comte





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville « Belle Epoque » de 1910, en brique avec linteaux en « anse de panier ». A noter, la proportion de la porte d'entrée absorbant la hauteur d'escalier du soubassement.

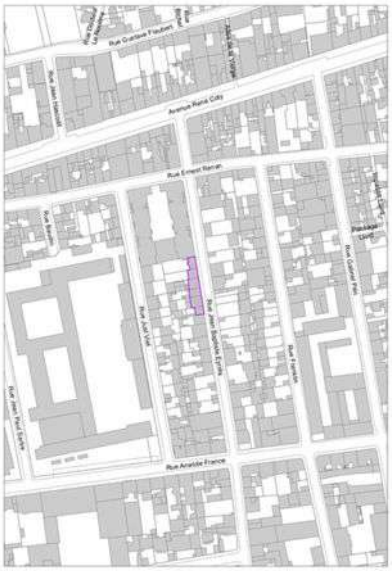
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureaux entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0028 - MAISONS

69-71-71bis-73-75 rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Séquence intéressante de la fin du XIXème, début XXème, présentant une certaine homogénéité du fait de la juxtaposition de bâtis à prépondérance verticale (alignement et proportion des fenêtres). On retrouve également une similitude dans la composition architecturale des bâtiments (construction en brique rouge et jaune).

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur des joints sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

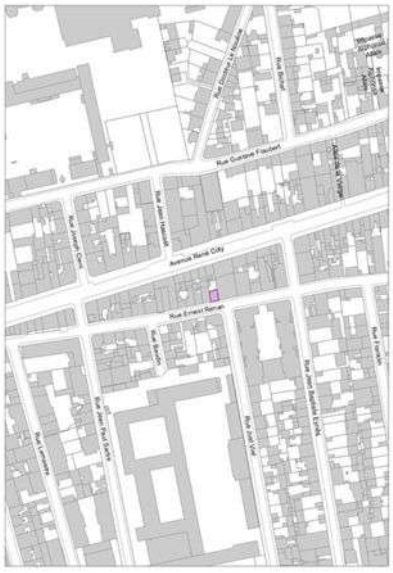
07-0029 - MAISON

39 rue Ernest Renan









CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville « Belle Epoque » de 1910 récemment ravalée. Construite en brique et pierre avec travail architectural et décoratif très recherchés. A noter, la présence de céramiques et de frises en gris polychromes.

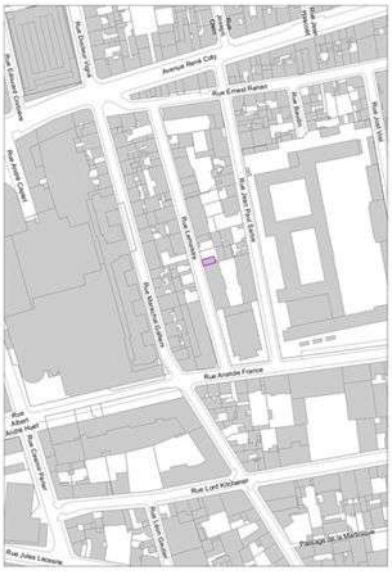
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminée, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimée, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0031 - MAISON

6 rue Lemaistre





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville en retrait de vue avec jardinet, datant de 1870. Elle est représentative des maisons havraises classiques de la fin du XIXème siècle. A noter, la qualité du portail.

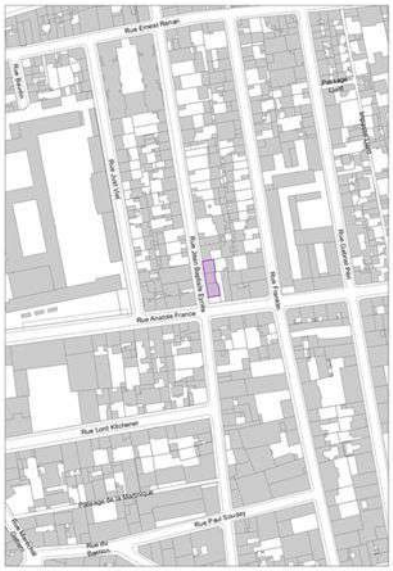
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminée, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0034 - MAISONS

40-42 rue Jean-Baptiste Eyriès et 71 rue Anatole France





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maisons de ville classiques faites en brique rouge et jaune et datant de la fin du XIXème siècle.

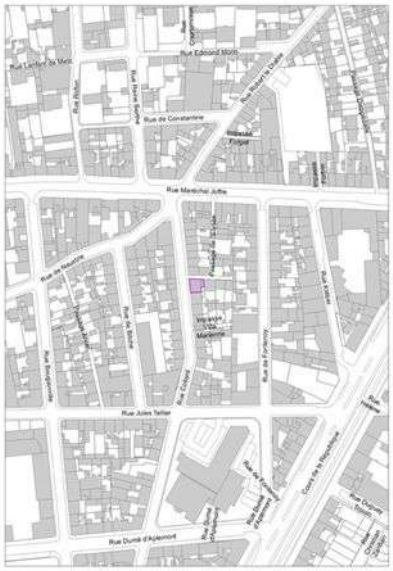
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0035 - MAISON

26 rue Collard





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville « Belle Epoque » de 1900, construite en briques rouges et jaunes dont la mise en œuvre offre des détails décoratifs notamment au niveau de l'allège des fenêtres et de la corniche. Ici, la brique jaune figure les ouvrages en pierre. Les balcons en ferronnerie et la recherche de décoration au dessus de la porte d'entrée viennent enrichir la façade avant du bâtiment. Le dispositif décoratif est complété par des éléments en pierre : clefs de voûtes, consoles et balcons, fronton au-dessus de la porte d'entrée. La double fenêtre du rez-de-chaussée est séparée par un pilier également en pierre. Les balcons sont surmontés de garde-corps en ferronnerie. La couverture en ardoises est ornée d'une double lucarne dessinant un fronton.

PRESCRIPTIONS

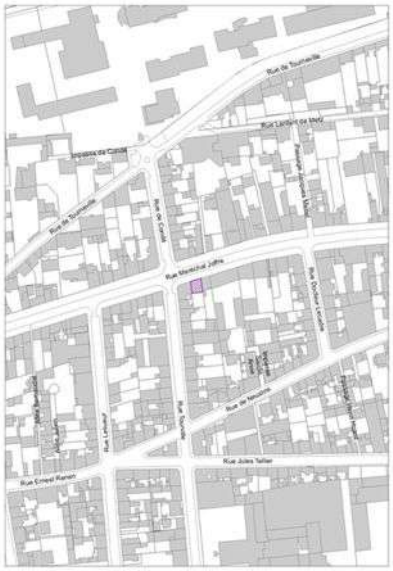
L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0036 - MAISON

90 rue Maréchal Joffre







CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise construite en 1890 et en brique rouge et jaune avec couverture en ardoise. Les fenêtres sont marquées par des sculptures au niveau des linteaux. A noter, la présence de balcons en ferronnerie très travaillés.

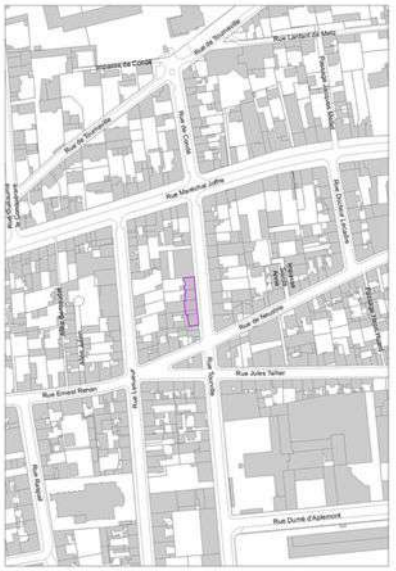
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (brique, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0037 - MAISONS

63-65-67-69 rue de Tourville





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Séquence originale de maisons de ville datant de la fin du XIXème et du début du XXème siècle, construites en brique rouge et jaune. Elles sont d'une certaine simplicité.

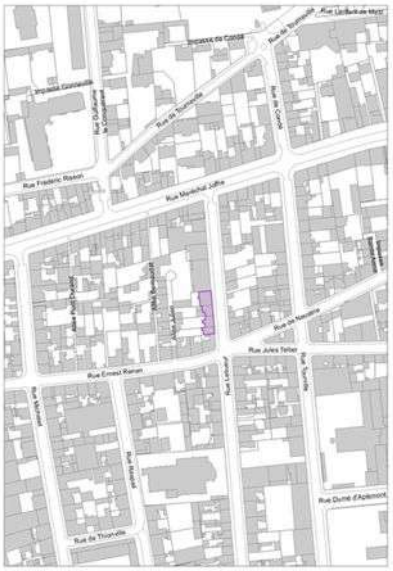
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...).La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0038 - MAISONS

85-87-89-91 rue Lesueur





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Séquence remarquable de maisons de ville du début du XXème siècle, construites en brique avec une recherche approfondie dans la disposition des fenêtres, dans la décoration des façades obtenue par le jeu des briques rouges et jaunes et par la présence systématique d'une frise située sous la corniche. Le volume des maisons est identique mais avec une variance dans la composition

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0039 - MAISON

95 rue Ernest Renan





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville construite en brique, en 1923, avec une recherche approfondie dans le jeu des fenêtres.

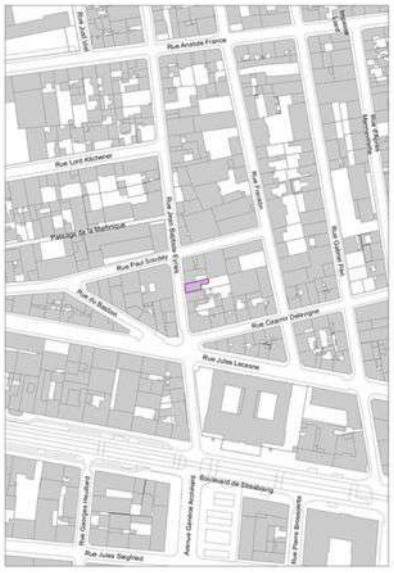
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec de modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couverture seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0040 - MAISON

10 rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise bâtie en 1895 en brique. A noter, la présence de balcons en ferronnerie et de nombreuses sculptures en pierre, situées sur les linteaux.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. IL sera également demandé de conserver les impostes vitrée. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0043 - MAISONS

56-58 rue Raspail





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble de deux maisons de ville de la fin du XIXème siècle et des années 20, construits en brique avec couverture en ardoise.

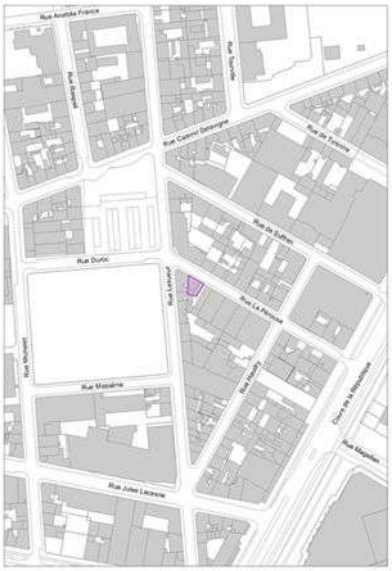
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essantage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0044 - MAISON

4 rue la Pérouse





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison « Belle Epoque » de 1896, construite en brique et richement décorée par des balcons en ferronnerie et des briques vernissées. A souligner, la grande qualité architecturale de la décoration de la façade.

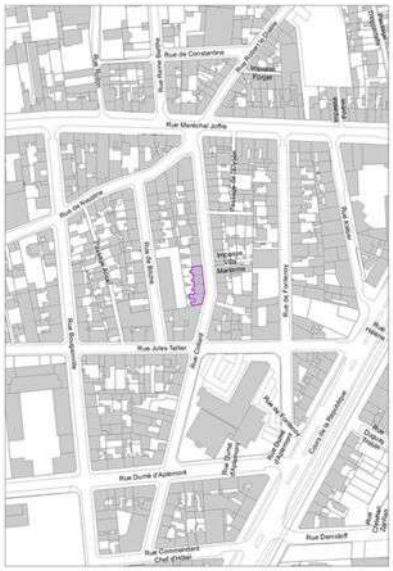
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0045 - MAISONS

31-33-33 bis-35 rue Collard





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maisons bourgeoises de la fin du XIXème et du début du XXème siècle dont l'originalité découle du jeu des couleurs jaune et rouge de la brique et du jeu des volumes, tout en restant classiques et bien proportionnées.

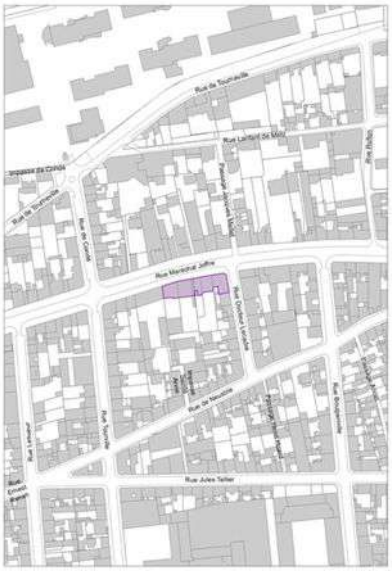
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0047 - MAISONS

98- 100- 102- 102 bis- 106 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Alignement de maisons bourgeoises construites en brique avec garde-corps en ferronnerie, à la fin du XIXème et au début du XXème siècle. La recherche architectural des façades, caractéristique de l'époque, est à souligner.

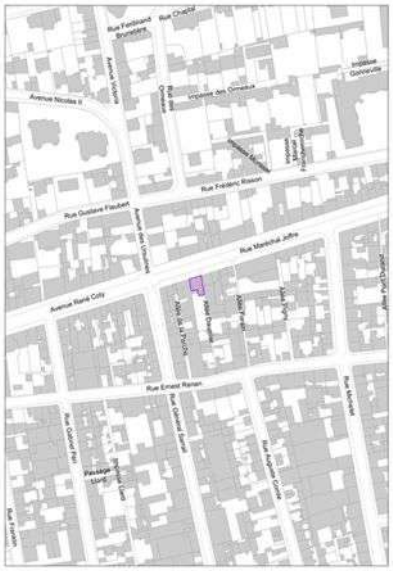
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0048 - MAISON

8 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville « Belle Epoque » de style néo-Louis XIII, construite en 1890. Dans cette architecture, la brique jaune figure les ouvrages en pierre car ici, seuls les chaînages horizontaux du rez-de-chaussée et du premier étage, ainsi que le balcon sont en pierre véritable. A noter, la qualité du décor des ferronneries et de la porte.

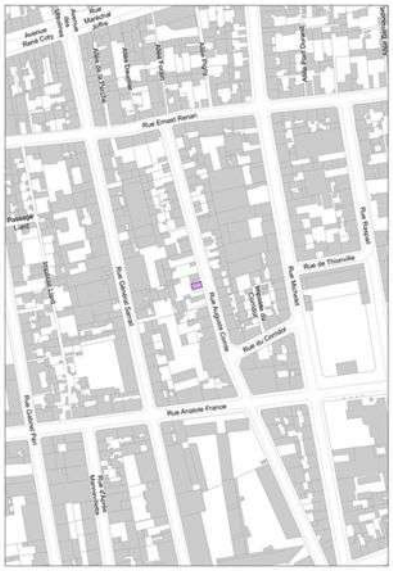
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0050 - MAISON

51 bis rue Auguste Comte





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville à double façade « d'apparat » avec pignon sur rue et façade sur jardin, bâtie au début du XXème siècle.

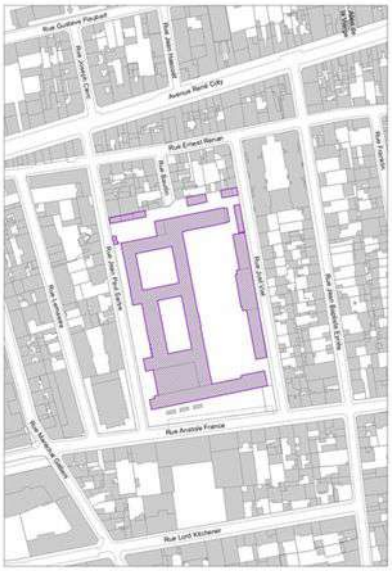
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0008 - LYCEE FRANCOIS 1ER

2 rue Jean Paul Sartre





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Décidée en 1860 pour accueillir 2000 élèves, la construction du lycée a commencé en 1863 et l'inauguration a lieu en 1866. Il est divisé en 3 cours dont une occupée par le collège et 2 par le lycée. Une aile du bâtiment est affectée à la bibliothèque municipale de 1904 à 1967. La chapelle et l'aile sud ont été détruites en 1940. La chapelle est reconstruite en 1964 et l'aile sud en 1966. Construit en brique et pierre sur un plan symétrique en H avec couverture en ardoise, le lycée comporte 2 étages plus un étage de combles. Un monument aux morts en mémoire des victimes de la guerre 14-18 a été érigé dans la cour du lycée en 1920. Il a été construit en pierre calcaire par le sculpteur Alphonse Saladin.

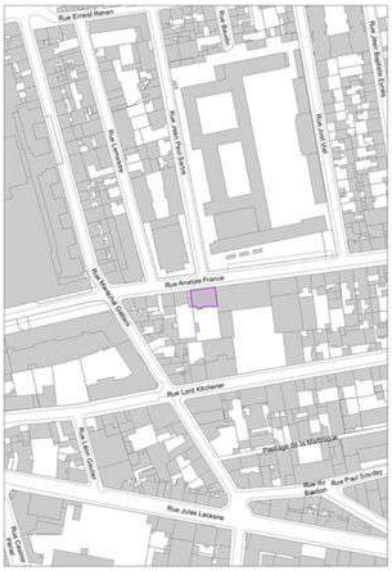
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalement, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0009 - HOTEL DES SOCIETES SAVANTES

56 rue Anatole France





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construite au début du XXème siècle, cette maison de maître est acquise par la ville en 1913 et devient l'hôtel des Sociétés Savantes en 1920. Le pavillon principal, qui présente une symétrie parfaite, est construit en brique et pierre et comporte 2 étages + un étage de combles. Une construction de 2 étages traitée différemment sur le plan architectural lui est accolée. Le bâtiment possède un porche d'entrée remarquable, des sculptures et des garde-corps ouvragés en ferronnerie.

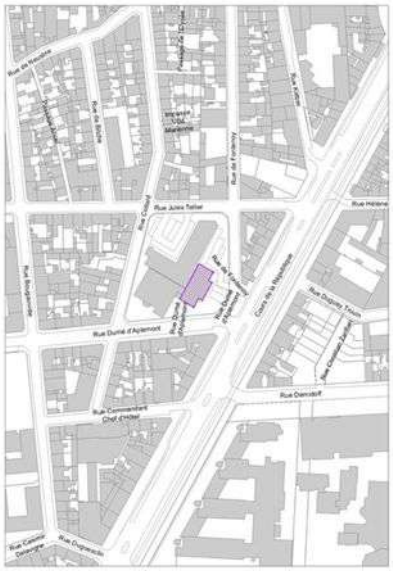
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en briques ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0010 - CERCLE FRANKLIN

119 cours de la République





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Construit à l'initiative de Jules Siegfried pour abriter des locaux sociaux et culturels à l'usage de la classe ouvrière, le Cercle Franklin est inauguré en 1876. En 1893, le bâtiment est repris par la Ville du Havre qui le met à la disposition des syndicats ouvriers. Il est transformé et agrandi de 1976 à 1978. C'est un bâtiment de 3 niveaux construit en brique et béton. Sur le fronton triangulaire du corps central figure un imposant blason de la Ville du Havre.

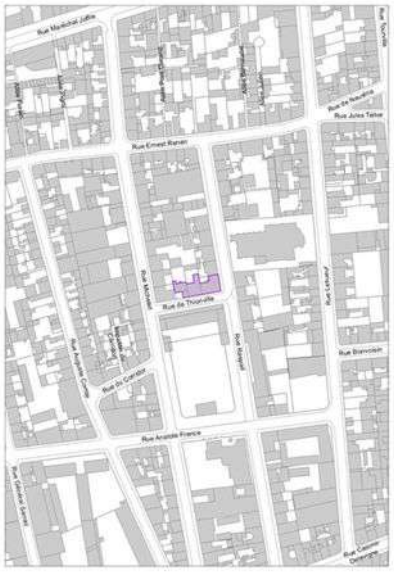
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0030 - MAISONS

5-7-9 rue de Thionville





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble de maisons de ville bâties fin XIXème, début XXème. On observe une recherche esthétique dans le jeu de couleur briques rouges-briques jaunes, mais aussi par la présence d'un bow-window au n°7.

PRESCRIPTIONS

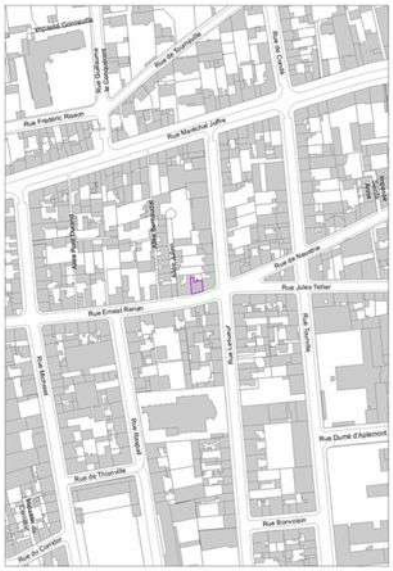
L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0032 - IMMEUBLE

147 rue Ernest Renan







CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété Familiale de Normandie

DESCRIPTION

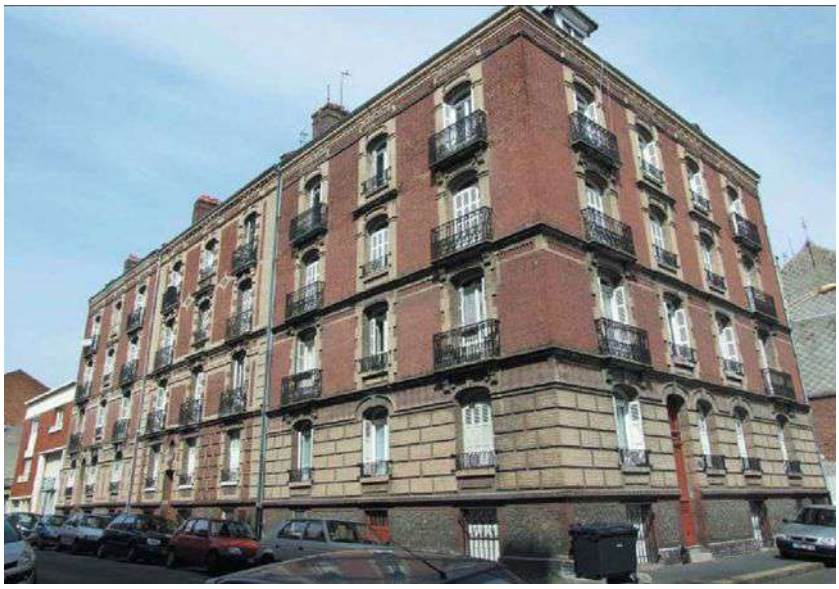
Immeuble bâti à la fin du XIXème siècle en brique avec garde-corps en ferronnerie, sculpture en pierre au-dessus de la porte d'entrée, carreaux de céramique au niveau de l'allège des fenêtres centrales et présence d'une frise décorative située sous la corniche.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0033 - IMMEUBLES

52-50 rue Michelet et 1 rue de Thionville





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Séquence d'immeubles remarquables construits au début du XXème siècle en brique rouge et jaune avec garde-corps en ferronnerie. A noter, la présence d'une frise décorative en damier au rez-de-chaussée.

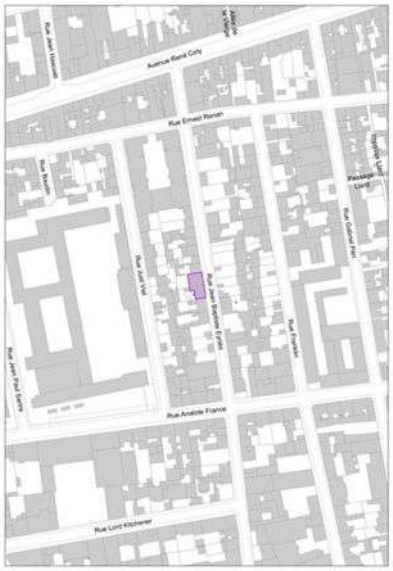
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0034 - IMMEUBLES

61-63 rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriétés privées

DESCRIPTION

Immeubles bâtis vers 1900 en brique. A noter, l'utilisation d'un seul matériau monochrome pour l'immeuble n°63, construit par Daniel Ernest, avec quelques prémices de ce qui allait devenir « l'Art Nouveau » basé sur des courbures inspirées du monde végétal. Cet immeuble contient également des éléments de renfort et de décoration en pierre, contrairement à l'immeuble situé au n°61, qui allie la brique rouge à la brique jaune tout en restant classique.

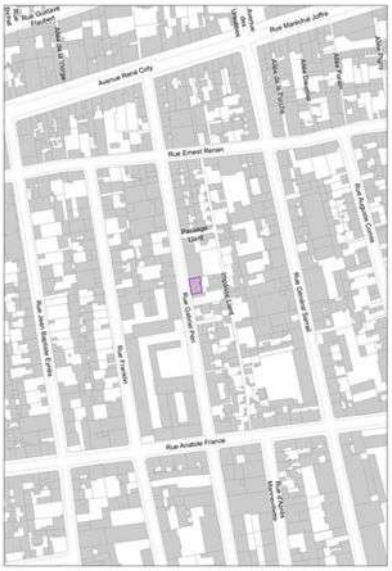
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0035 - IMMEUBLE

76ter rue Gabriel Péri





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit en brique en 1912, avec une variation décorative à partir d'un même thème et garde-corps en ferronnerie.

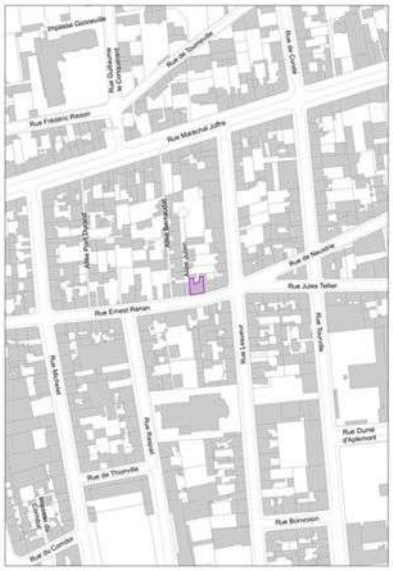
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0036 - IMMEUBLE

145 rue Ernest Renan





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit en 1898 en brique dont l'originalité découle de la grande présence de décors sur la façade. Les briques vernissées, le jeu des briques rouges et jaunes et la frise située sous la corniche témoignent d'une grande recherche décorative.

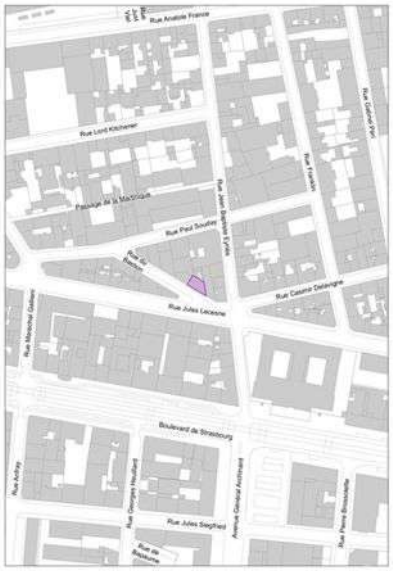
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0037 - IMMEUBLE

19 rue du Bastion





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble classique, construit en brique jaune en 1820. C'est un exemple typique d'habitation avec activités ou bureaux au rez-de-chaussée. Il conserve une façade homogène.

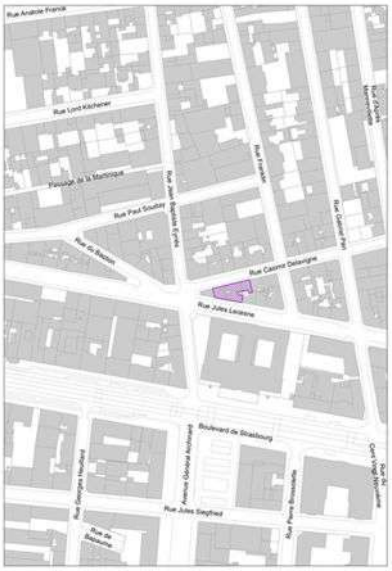
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants, mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Le pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0038 - IMMEUBLES

4-6-8 rue Casimir Delavigne





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Séquence d'immeubles construits en brique vers 1900, de hauteur identique avec un alignement parfait des fenêtres, des bandeaux horizontaux et de la corniche.

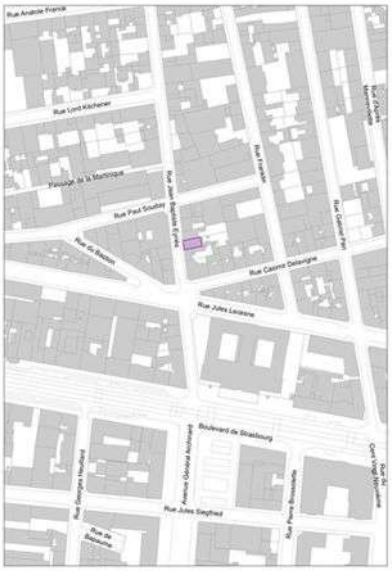
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0039 - IMMEUBLE

8 rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit en 1891, en brique rouge et jaune avec décors en pierre sur les linteaux, la porte d'entrée et les lucarnes. Forte présence des ferronneries en façade et forme arrondie des lucarnes, particulière pour l'époque.

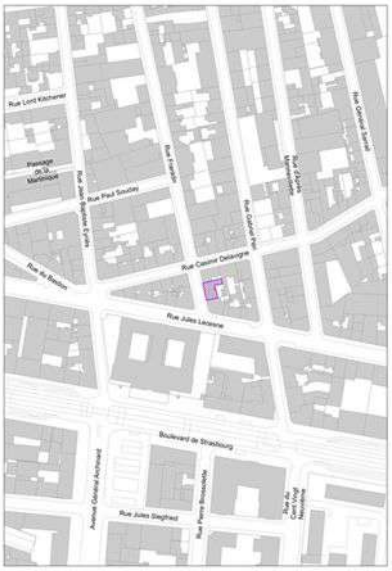
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0040 - IMMEUBLE

4 rue Franklin





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit en 1900 en brique rouge et jaune. A noter, la forme originale des linteaux, différents à chaque étage, que l'on retrouve pour marquer l'emplacement de la porte d'entrée.

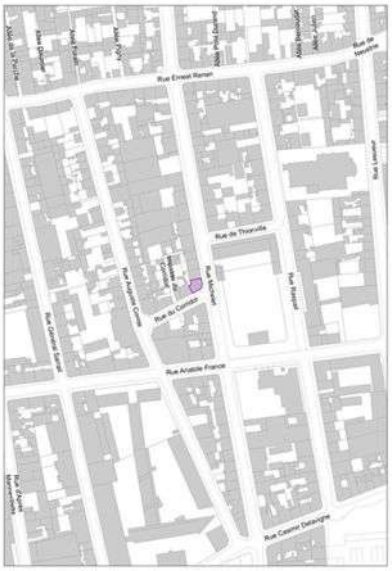
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0041 - IMMEUBLE

7 rue du Corridor





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit en 1900 en brique avec balcon en ferronnerie, marquant l'angle. Bandeau du deuxième étage très travaillé.

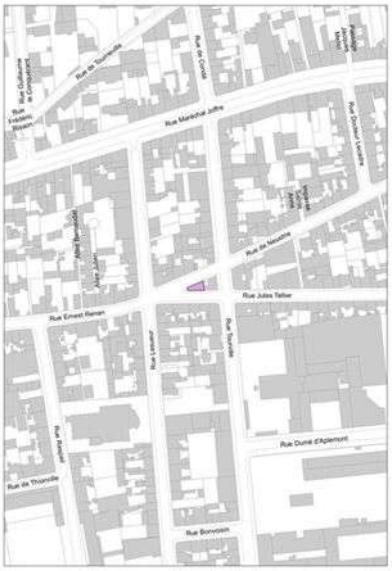
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0043 - IMMEUBLE

1 rue Jules Tellier





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble de 1912 construit en brique avec des lucarnes néorurales. Recherche dans le traitement de l'angle qui donne une certaine originalité au bâtiment.

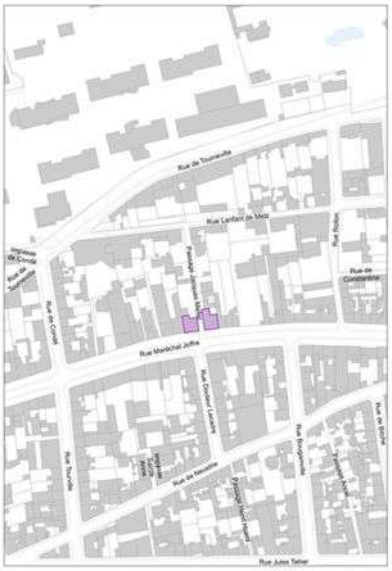
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0044 - IMMEUBLE ET MAISON BOURGEOISE

95-89 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maisons bourgeoises situées au n°89, construite en 1907, en brique avec encadrement des fenêtres, sculptures et renforts en pierre. L'immeuble du n°95, construit en 1902, est monté sur un soubassement de briques jaunes. De larges bandeaux structurent horizontalement le bâtiment.

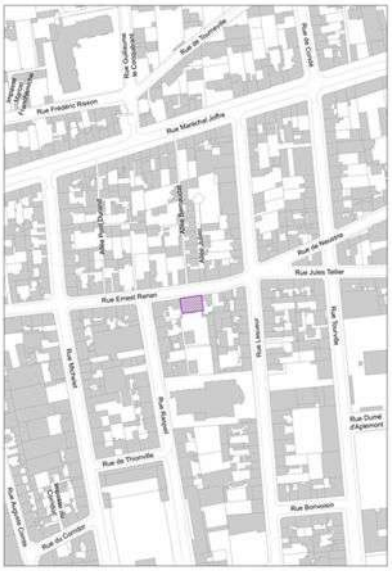
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible. Dans le cadre d'un nouveau changement de menuiseries, réintégration de menuiseries à deux ventaux.

08-0045 - ECOLE SAINTE-ANNE

112 rue Ernest Renan





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ecole créée en 1896. Elle a vu le jour grâce à la volonté d'un prêtre. A l'époque, l'enseignement est assuré par les sœurs de la Miséricorde et ce, jusqu'en 1948, date à laquelle elles quittent l'établissement. Ce bâtiment, construit en brique rouge et jaune, mêle plusieurs styles architecturaux, à savoir, les styles gothique, classique et balnéaire.

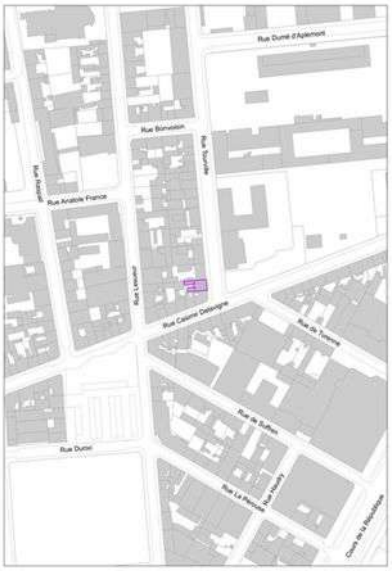
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0046 - IMMEUBLE

1 rue de Tourville





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit à la fin du XIXème siècle en brique rouge et jaune avec décors de briques vernissées et carreaux de céramique. La hauteur du bâtiment est importante.

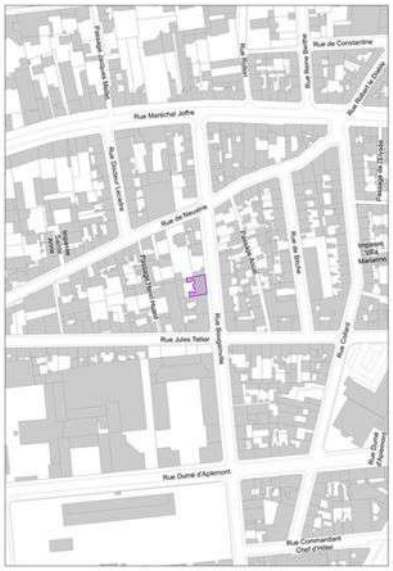
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0048 - IMMEUBLE

17 rue Bougainville





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en 1890 en brique jaune avec garde-corps en ferronnerie, sculptures en pierre et carreaux de céramique au niveau des allèges. A noter, la présence d'une frise en céramique située sous la corniche.

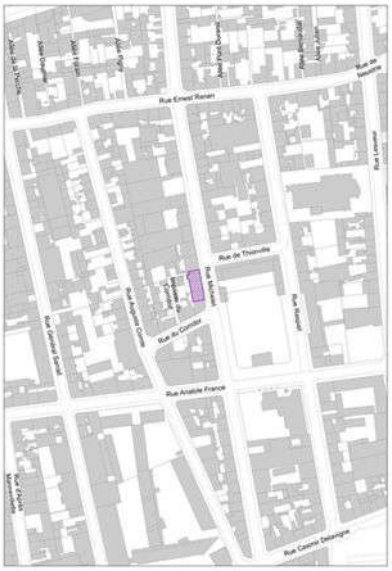
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0049 - IMMEUBLES

67-69-71 rue Michelet





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Séquence d'immeubles remarquables construits à la fin du XIXème et au début du XXème siècle, en brique avec des briques vernissées pour décoration. A noter, la présence de deux immeubles jumelés au n°67 et 69 probablement surélevés.

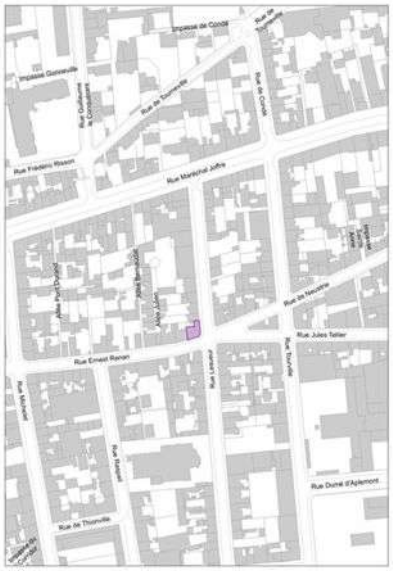
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0050 - IMMEUBLE

83 rue Lesueur





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en 1895 en brique rouge et jaune. Ce bâtiment est remarquable par son traitement en demi-hauteur et ses détails architecturaux : sculptures sur linteaux, fenêtres jumelées.

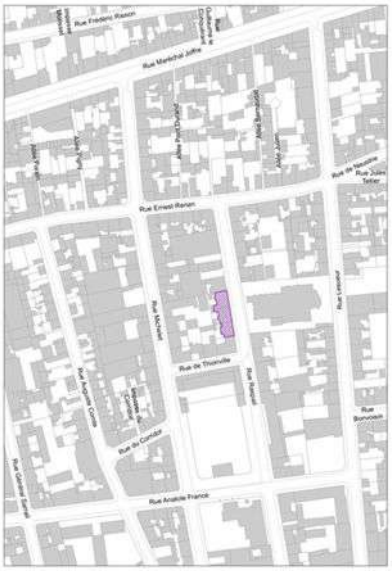
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0051 - IMMEUBLES

21-23-25-27 rue Raspail





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construits dans les années 1910, en brique, ces trois immeubles de composition architecturale identique, constituent une séquence remarquable par les formes et les détails de construction.

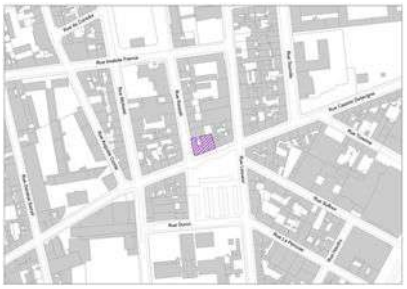
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0052 - IMMEUBLES

71-73 rue Casimir Delavigne





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeubles construits entre le milieu et la fin du XIXème siècle, avec une recherche dans le jeu des briques, la composition architecturale et le travail apporté aux motifs de décors, caractéristiques de cette époque.

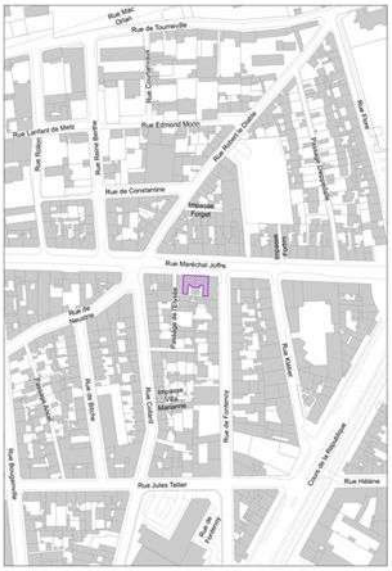
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0054 - IMMEUBLES

152-154 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeubles jumelés construits en brique rouge et jaune entre la fin du XIXème et le début du XXème siècle. A noter, l'originalité des linteaux situés à l'étage supérieur.

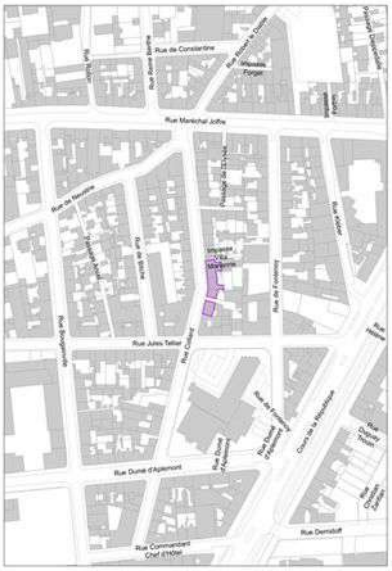
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0055 - IMMEUBLES

10-14-16-18-20 rue Collard





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Séquence d'immeubles remarquables construits en brique entre la fin du XIXème et le début du XXème siècle. A noter, la grande qualité du décor architectural des bâtiments dans l'homogénéité des volumes et la régularité des ouvertures.

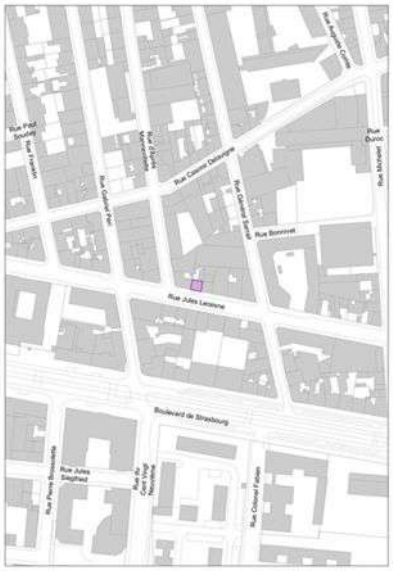
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0056 - IMMEUBLE

87 rue Jules Lecesne





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en 1893 en brique, avec une sculpture en pierre au dessus de la porte d'entrée. A noter, la qualité architecturale du bâtiment grâce au jeu de brique rouge et jaune, à l'utilisation de briques vernissées et aux décors des ferronneries.

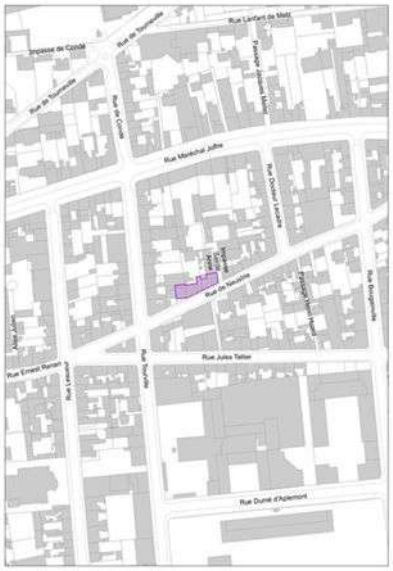
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique et le dernier niveau devra être bardé d'ardoises à pureau entier. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0058 - IMMEUBLES

15-17-19 rue de Neustrie





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeubles construits en brique entre la fin du XIXème et le début du XXème siècle. L'immeuble situé au n°17 se démarque des autres par sa grande qualité architecturale obtenue dans l'utilisation de briques vernissées et par la forme originale des linteaux.

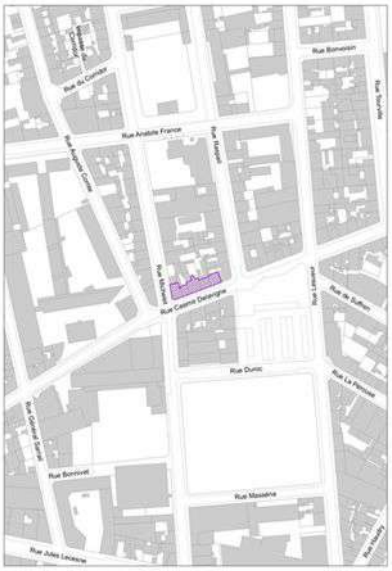
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0059 - IMMEUBLES

28 rue Michelet et 63-65-6769 rue Casimir Delavigne





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Séquence d'immeubles remarquables, construits en brique entre la fin du XIXème et le début du XXème siècle, avec des volumes et des proportions homogènes, et une recherche dans les motifs architecturaux des ferronneries.

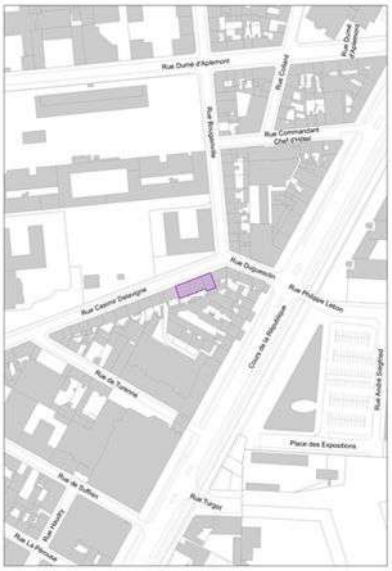
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0060 - IMMEUBLES

114-116-118 rue Casimir Delavigne





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeubles construits entre la fin du XIXème et le début du XXème siècle en brique et de même volume. A noter, la présence de deux immeubles jumelés de grande qualité par la recherche de calepinage en brique notamment au niveau des entrées et au dernier étage.

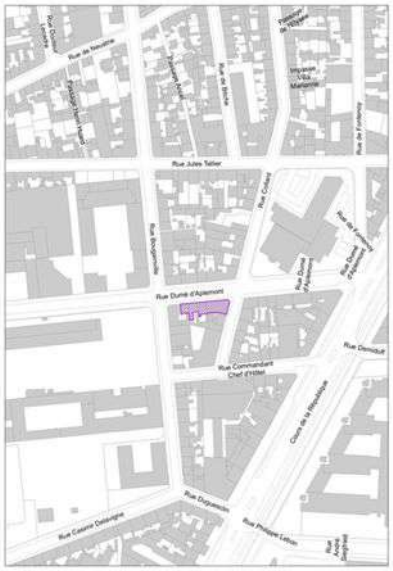
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0061 - IMMEUBLES

10-8-6-4 rue Dumé d'Aplemont





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construits à la fin du XIXème, en brique, ces immeubles restent classiques avec l'angle marqué par la forte présence de balcons et de détails en céramique pour le n°10.

PRESCRIPTIONS

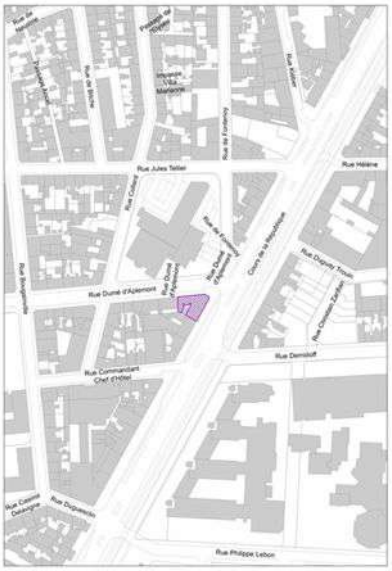
L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0062 - IMMEUBLE

115 Cours de la République







CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en 1895 en brique jaune avec sculptures et balcons en pierre et garde-corps en ferronnerie.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0063 - IMMEUBLE

2 rue Casimir Delavigne





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en 1870 en brique avec garde-corps en ferronnerie. L'originalité du bâtiment découle de son traitement d'angle particulier et de la présence de céramique au dernier étage.

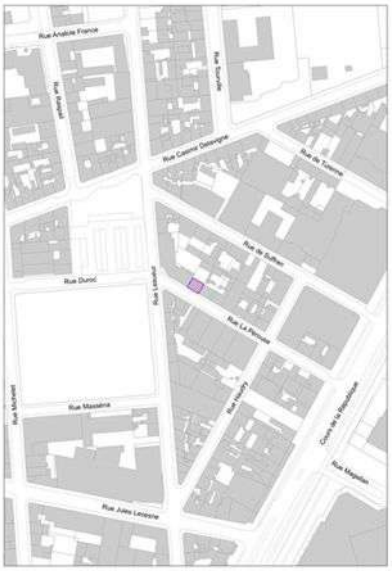
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0064 - IMMEUBLE

3 rue La Pérouse





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en 1897 en brique, l'originalité de cet immeuble provient de l'emploi de céramique, que l'on peut voir sur la frise située sous la corniche et au niveau des allèges.

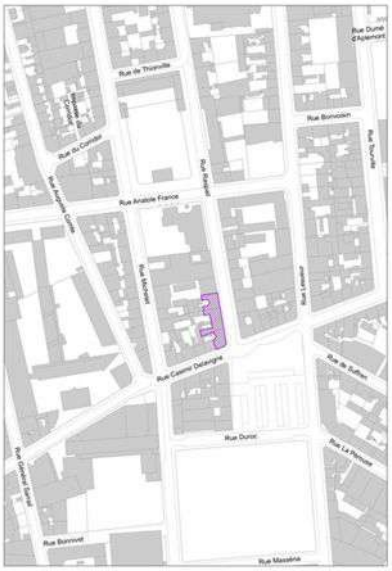
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0065 - IMMEUBLES

1-3-5-7 rue Raspail





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construits vers la fin du XIXème et le début XXème siècle, en briques de couleur jaune et rouge, ces immeubles possèdent des volumes et des proportions homogènes. A noter, la recherche des détails architecturaux (linteaux, ferronneries).

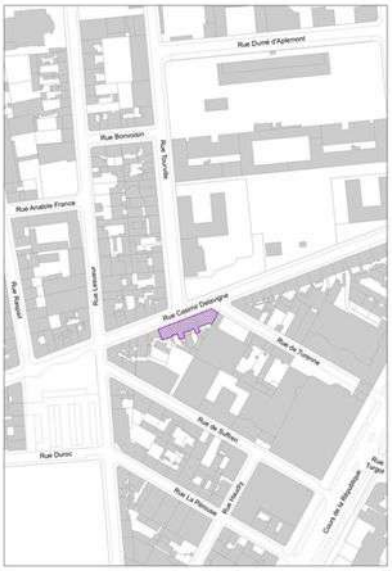
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0066 - IMMEUBLES

86-84-82-80-78 rue Casimir Delavigne





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble d'immeubles construits en brique avec éléments décoratifs. Les n°86 et 82 ont été bâtis en 1920 alors que les n°80 et 78 ont été construits en 1880 avec un souci de décor architectural plus marqué.

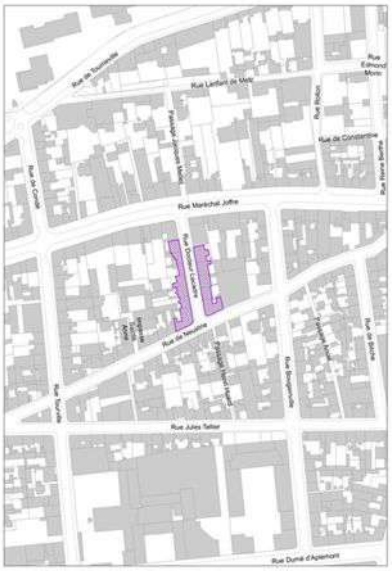
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0067 - IMMEUBLES

1-2-3-4-5-6-7-8-9-10 rue du Docteur Lecadre





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle, ces immeubles ont été réalisés en briques rouges et jaunes. Ils sont de constitution semblable, dans les volumes et les proportions. Les immeubles, situés de part et d'autre de la rue, forment un ensemble cohérent et produisent une identité patrimoniale forte.

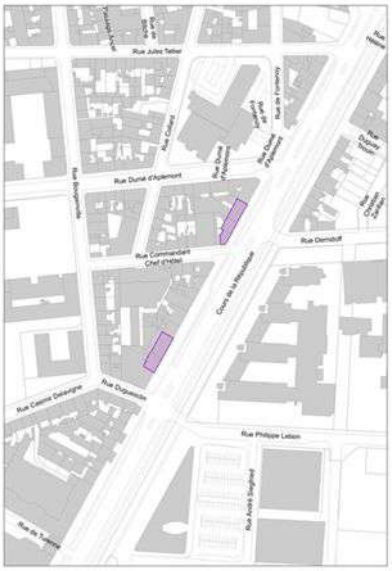
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0068 - IMMEUBLES

89-91 et 109-111-113 Cours de la République





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construits entre la fin du XIXème et le début du XXème siècle, ces immeubles possèdent une composition architecturale d'ensemble riche en décoration par le jeu des briques rouges et jaunes.

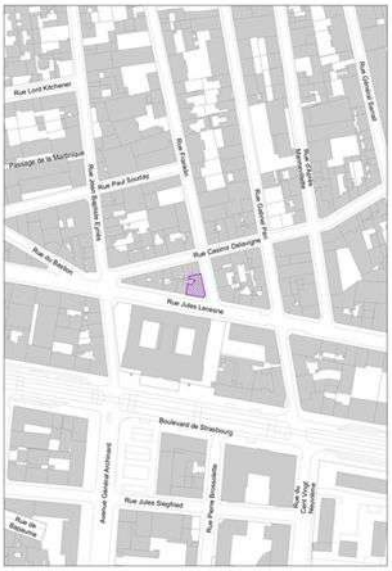
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0069 - IMMEUBLE

67 rue Jules Lecesne





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble d'angle bâti en 1900 en brique avec balcon en ferronnerie et présence de sculptures en pierre.

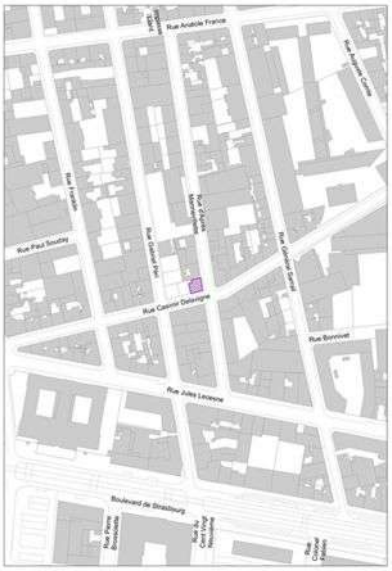
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0070 - IMMEUBLE

25 rue Casimir Delavigne





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble bâti en 1900 en brique rouge et jaune avec présence d'une sculpture en pierre au dernier étage et décor sur les bandeaux horizontaux de chaque étage.

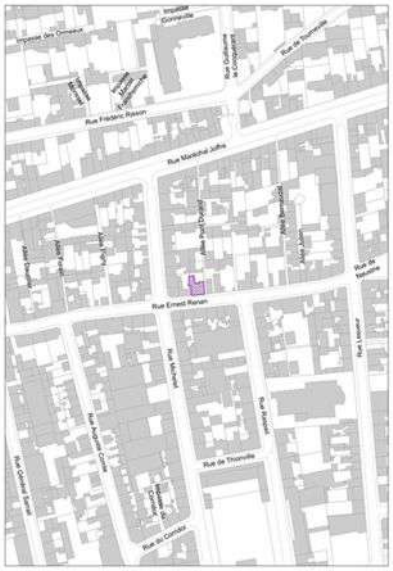
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0071 - IMMEUBLE

123 rue Ernest Renan





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble bâti en brique rouge et jaune en 1900. Il est resté dans son aspect d'origine avec une forte présence des ferronneries, notamment de formes galbées au 1er étage.

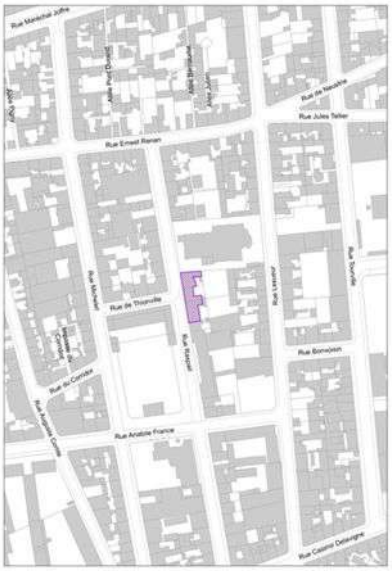
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0072 - IMMEUBLES

40-42-44-46 rue Raspail





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble de trois immeubles bâtis entre 1880 et 1920 en brique rouge et jaune, dont l'un, situé au 44, présente une frise en céramique sous la corniche. L'immeuble situé au 44 est semblable à celui situé au n°3 rue la Pérouse. L'immeuble situé au 46, construit par l'architecte Georges Lelaumier, présente des décors en ferronnerie et sculptures.

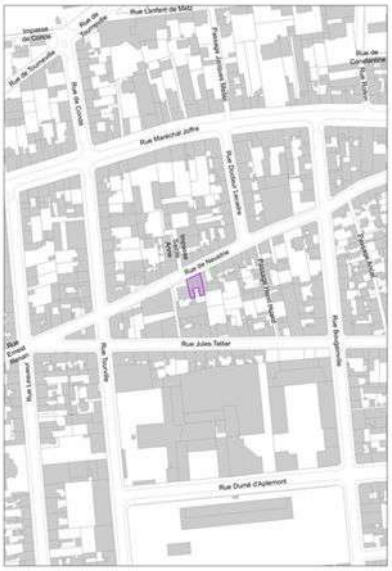
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0073 - IMMEUBLE

18 rue de Neustrie





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en 1912 en brique avec recherche de décoration par le calpinage en briques de couleurs et la présence de carreaux de céramique.

PRESCRIPTIONS

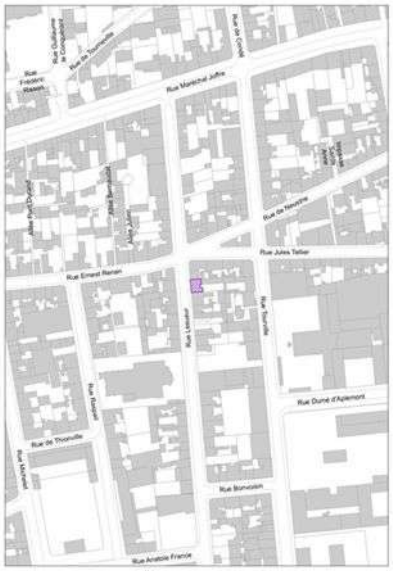
L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleurs du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0074 - IMMEUBLE

108 rue Lesueur







CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en 1909 en brique avec carreaux de céramique et garde-corps en ferronnerie. A noter, l'originalité des lucarnes et du décor de la façade.

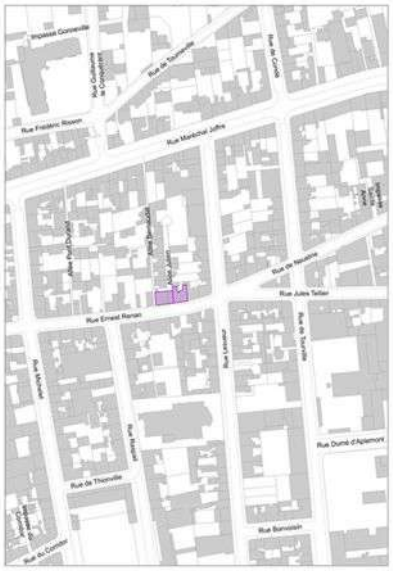
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sons modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0075 - IMMEUBLE

141-143 rue Ernest Renan





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en 1902 en brique rouge et jaune, cet immeuble comporte une grande variété de décors grâce aux briques vernissées, aux carreaux de céramique et aux garde-corps en ferronnerie. A noter, la qualité du travail architectural au dessus du porche d'entrée, terminé par un arc surbaissé. Le porche d'entrée devait permettre d'accéder à un atelier en arrière-cour.

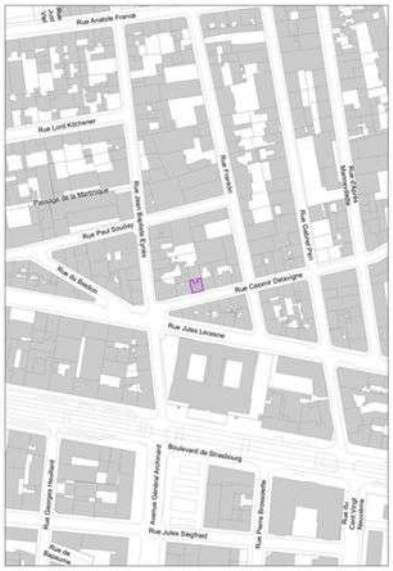
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0076 - IMMEUBLE

5 rue Casimir Delavigne





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit en 1880 dont l'originalité découle du calpinage en briques de couleurs et de la forte présence des ferronneries.

PRESCRIPTIONS

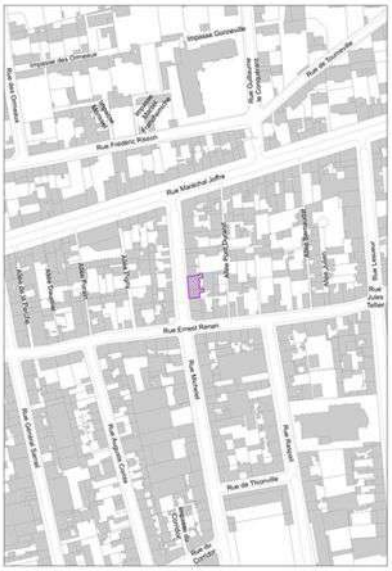
L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0077 - IMMEUBLES

74-74 bis rue Michelet







CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Même séquence d'immeubles, construits en brique entre la fin du XIXème et le début du XXème siècle. A noter, les différences de traitement des rez-de-chaussée et soubassements, la richesse des décors notamment par la présence de céramique.

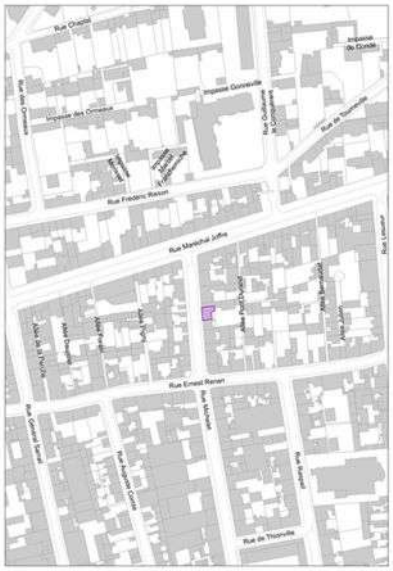
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0078 - IMMEUBLE

78 rue Michelet





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble « Belle Epoque » construit en 1900. Traduction d'architecture classique en brique rouge et blanche avec décors en pierre.

PRESCRIPTIONS

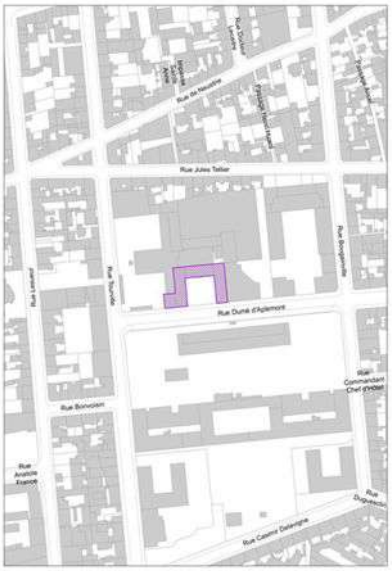
L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0079 - LYCEE JULES SIEGFRIED

1 rue Dumé d'Aplemont







CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Ce lycée construit en 1856 par l'architecte M. Rebour était à l'origine une école professionnelle et ce n'est qu'en 1892 qu'elle est devenue une école pratique. Les constructions les plus anciennes de l'actuel lycée datent de 1879 et on les doit à Jules Siegfried, maire du Havre à l'époque, qui s'est beaucoup investit dans l'éducation des jeunes et l'enseignement technique. Depuis la création de l'école, les locaux ont connu de nombreuses transformations. Construit en brique jaune et rouge avec frise décorative au 1er étage et sous la corniche.

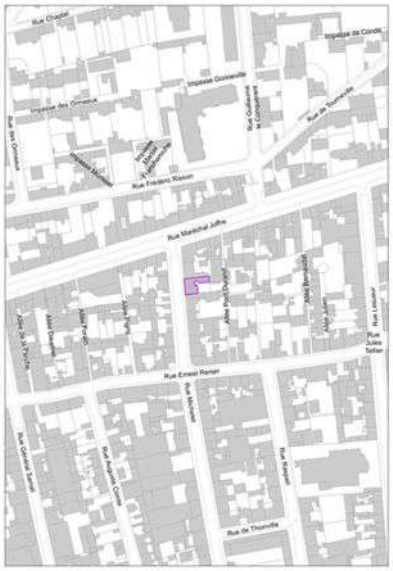
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0080 - IMMEUBLE

82 rue Michelet





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble de rapport style « Belle Epoque », construit en 1910 et typique des architectures de brique du Havre : il fait parti d'une même séquence d'immeubles de même gabarit, montrant l'extraordinaire variation, la diversité et la richesse de décors auxquelles parvenaient les concepteurs autour d'une composition similaire.

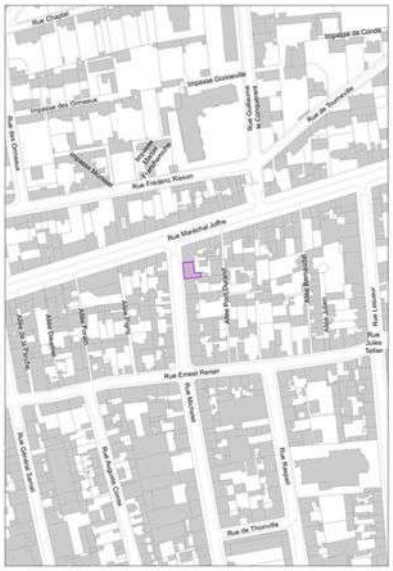
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0081 - IMMEUBLE

84 rue Michelet





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble de rapport construit en 1908 en brique rouge et jaune. A noter, la forte présence de décors obtenus par le jeu des briques de couleurs, l'utilisation de céramique et de ferronnerie.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0082 - IMMEUBLE

15 rue Jean-Paul Sartre





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble d'habitation construit en 1860 en brique rouge et jaune apparente et au décor recherché notamment au rez-de-chaussée.

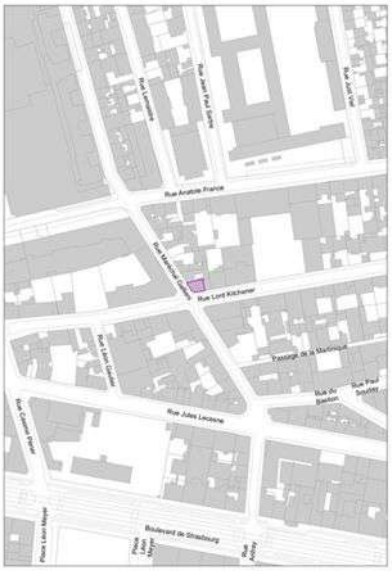
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0083 - IMMEUBLE

24 rue Maréchal Galliéni





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble d'entreprise, éventuellement de négoce, construit en 1880 et parfaitement conservé et restauré : dépôt au rez-de-chaussée et bureaux au-dessus. Il a probablement été conçu pour un négociant en cafés ou en thés. A remarquer, l'effort qualitatif pour intégrer un bâti professionnel à l'architecture d'ensemble des immeubles bourgeois du Havre.

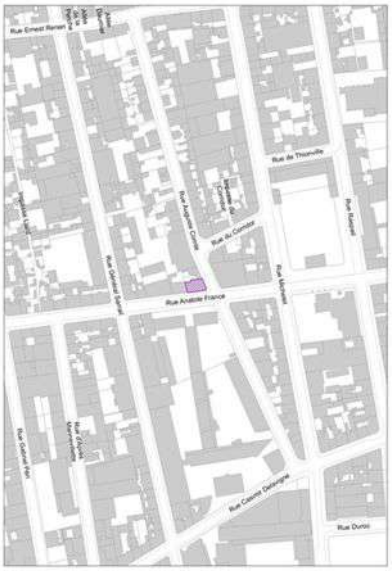
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0084 - IMMEUBLE

105 rue Anatole France





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble d'habitation construit en 1907 en brique blanche et décors en brique rouge, d'une originalité certaine. Recherches intéressantes à partir des proportions de l'architecture classique : soubassement + rez-de-chaussée traités en soubassement.

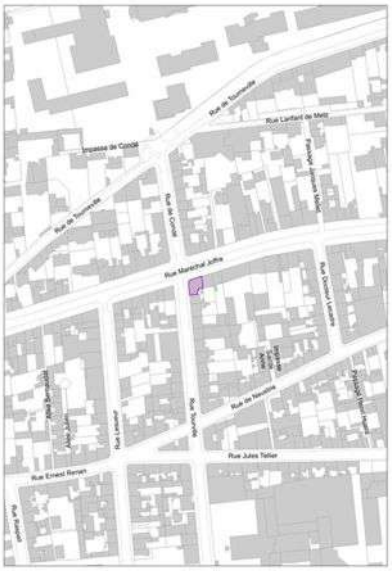
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0085 - IMMEUBLE

88 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit en 1898 en brique jaune. A noter, la forte présence des ferronneries.

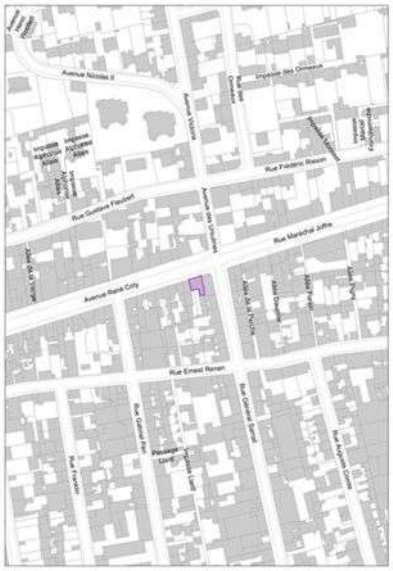
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0086 - IMMEUBLE

142 avenue René Coty





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble de 1880 comportant une variation des mêmes thèmes et entièrement en brique blanche avec ferronnerie.

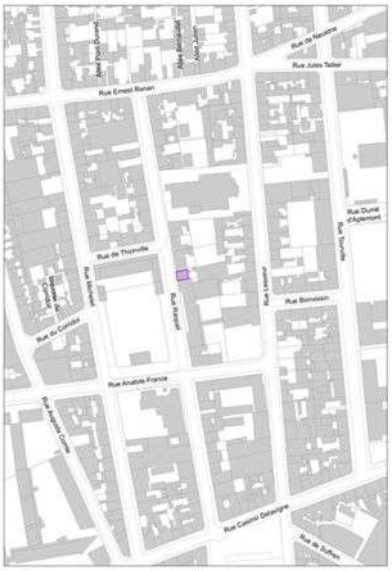
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0087 - IMMEUBLE

38 rue Raspail





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville édifiée en 1904 en briques rouges et jaunes caractéristique du quartier Sainte-Anne. Cette maison présente de belles ferronneries.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0088 - IMMEUBLE

102 rue Général Sarrail





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble de rapport construit en 1898 et typiquement Havrais. A remarquer, le traitement de l'angle.

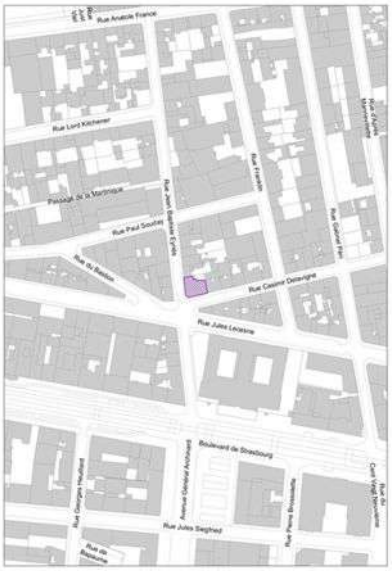
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0089 - IMMEUBLE

4 rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit en 1850 en brique jaune et rouge avec présence de sculptures en pierre au-dessus de la porte d'entrée, pour les renforts et au niveau des linteaux. A noter, l'encadrement des fenêtres en brique jaune pour simuler la pierre.

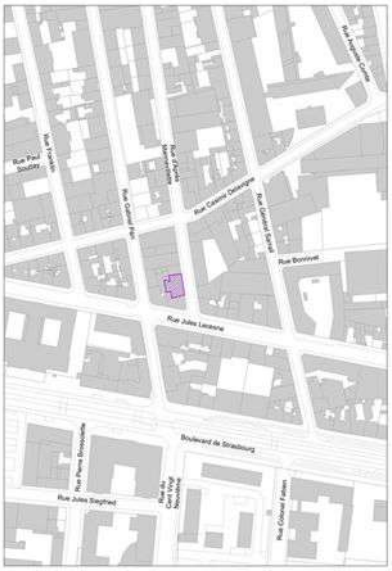
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0090 - IMMEUBLE

1 rue d'Après Mannevillette





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit à la fin du XIXème siècle en brique jaune et rouge avec ferronnerie. A noter, l'originalité de l'escalier éclairé en façade principale.

PRESCRIPTIONS

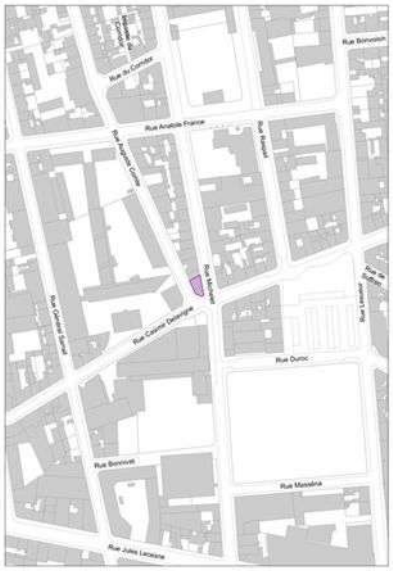
L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0091 - IMMEUBLE

59 rue Casimir Delavigne







CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit en 1910 en brique jaune et rouge. A noter, la grande qualité du décor architectural par le jeu des couleurs et l'introduction de poteries.

PRESCRIPTIONS

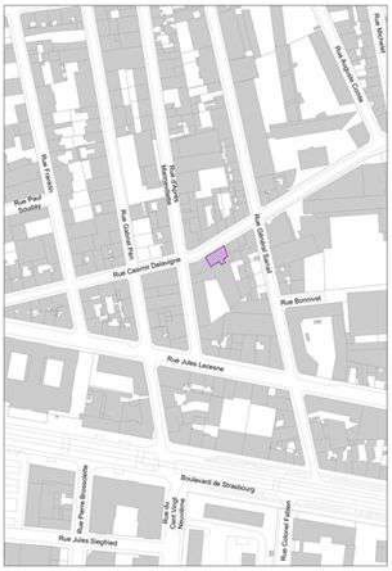
L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0092 - IMMEUBLE

30 rue Casimir Delavigne







CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit vers 1900 en brique jaune et rouge avec ferronnerie et incrustation de poteries en guise de bandeau.

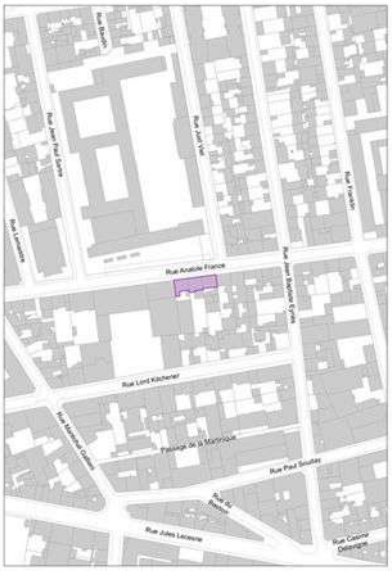
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0094 - IMMEUBLES

72-74-76 rue Anatole France





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ces 3 immeubles d'habitation ont été construits entre la fin du XIXème et le début du XXème siècle, en brique jaune et rouge.

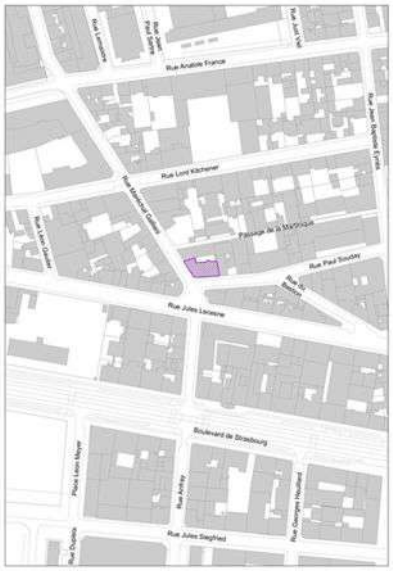
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0095 - IMMEUBLE

1 rue du Bastion





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble bourgeois « Belle Epoque » de prestige et de style néo- Louis XIII, construit à la fin du XIXème siècle avec une architecture de brique rouge et jaune apparente, et un ensemble de décors richement ouvragés en pierre. A noter, la qualité du traitement de l'angle par un cylindre surmonté d'un dôme, emboité dans 2 volumes rectangulaires, ainsi que l'effet de fausse symétrie.

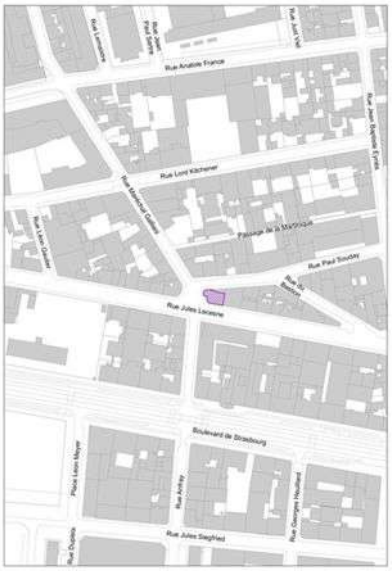
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0096 - IMMEUBLE

45 rue Jules Lecesne





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise de 1880 d'architecture classique en brique rouge et jaune apparente, sans recherche de profusion de décors, compensée par une composition particulière du traitement de l'angle des 2 rues comportant une partie cylindrique et un pan coupé. A noter, la qualité de la porte.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0097 - IMMEUBLES

60-62-64 rue Raspail - 108 rue Ernest Renan





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble d'immeubles de rapport de styles variés (havrais classique, influence Art Déco, etc.) édifiés entre 1880 (pour le n°62 rue Raspail) et 1924 (pour le n°60 de la même rue). On remarquera la composition en escaliers permettant le dégagement et ainsi, la valorisation de l'église Sainte-Anne. On remarquera également l'immeuble situé au n°64 de la rue Raspail, construit en 1908 sur un terrain acquis par Mme Holker, qui présente un abondant décor polychromique. Cet immeuble est une merveille de recherche décorative. A noter, la forte présence de briques vernissées et de ferronnerie.

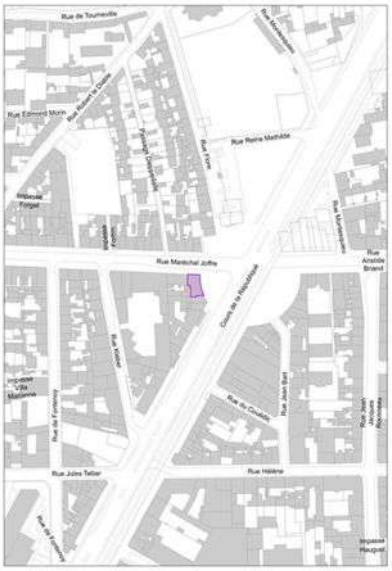
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0115 - IMMEUBLE

171 cours de la République





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

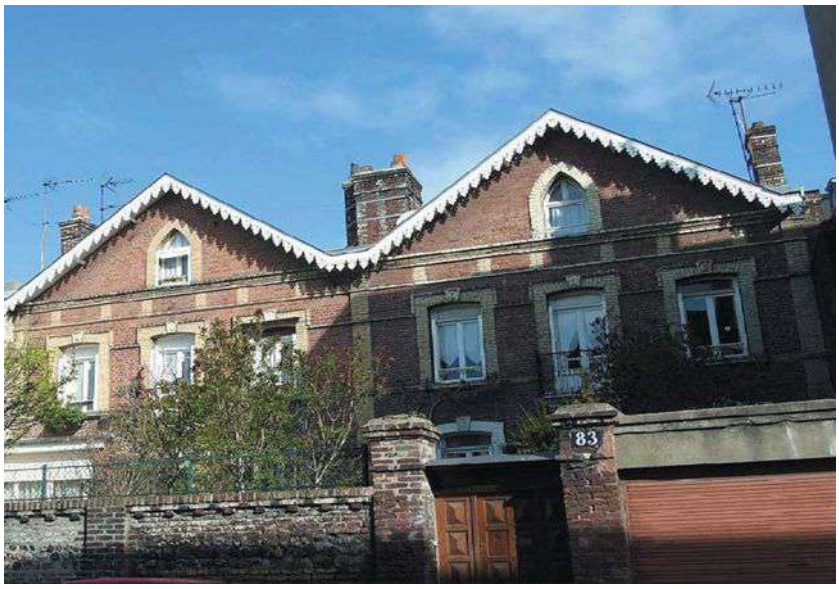
Immeuble de rapport de cinq niveaux à la façade légèrement concave épousant la forme ronde de la place du Rond-Point. Il s'agit d'un immeuble en brique et pierre conçu par l'architecte Louis Garin.

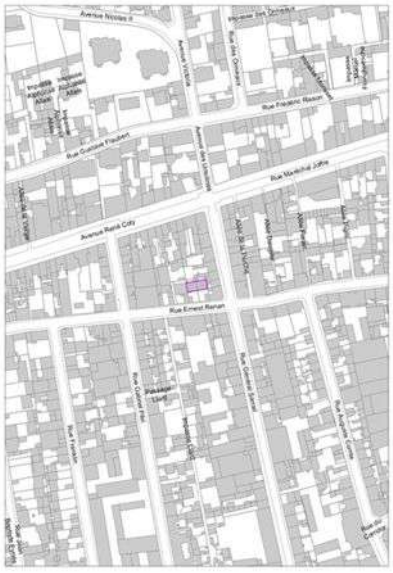
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer, si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

09-0010 - MAISONS

81-83 rue Ernest Renan





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maisons de ville jumelées, de type « pavillon ouvrier » à façade-pignon datant de 1850. A noter, les fenêtres du comble en give et la frise en lambrequin découpés.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à converser et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium ou de l'acier avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobres, qualitatives et aptes à mettre en valeur le bâtiment.

09-0011 - MAISON

93 rue Gabriel Péri





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison édifiée en 1860 et réalisée en brique rouge et jaune. Autrefois, ceci pouvait être l'entrée d'un atelier en arrière-cour avec bureaux à un étage + réserve et archives.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium ou de l'acier avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et su style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseigne qui devront être sobres, qualitatives et aptes à mettre en valeur le bâtiment.

11-0002 - MAISON INDIVIDUELLE

27 rue Raspail





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville édifiée en 1921 en briques jaunes présentant de belles dépendances à en juger par les proportions harmonieuses du garage. Les garde-corps et le soubassement en pierre offre à la construction une qualité particulièrement remarquable.

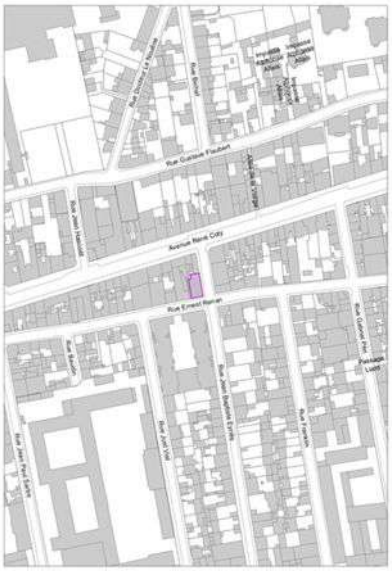
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). La porte en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si trop abimée, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture sont à conserver et é entretenir suivant la conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0007 - MAISON

87 rue Jean Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit à la fin du XIXème siècle en style néo-renaissance, cet hôtel particulier en brique et pierre comprend plusieurs éléments juxtaposés : une tourelle polygonale, un pavillon d'entrée et le corps de logis principal, le tout à l'alignement.

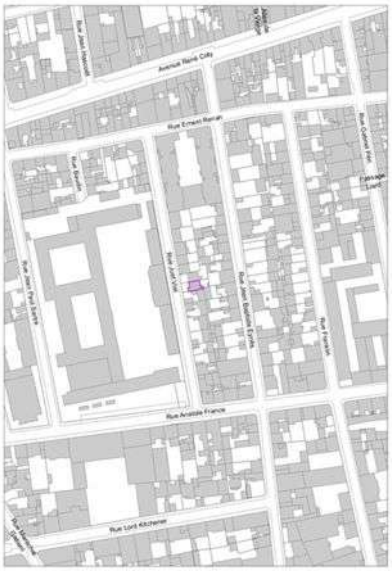
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriel ...).

11-0021 - MAISON

20 rue Just Viel





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison à pans de bois de style anglo-normand avec décors en céramique. Elle fut bâtie en 1870.

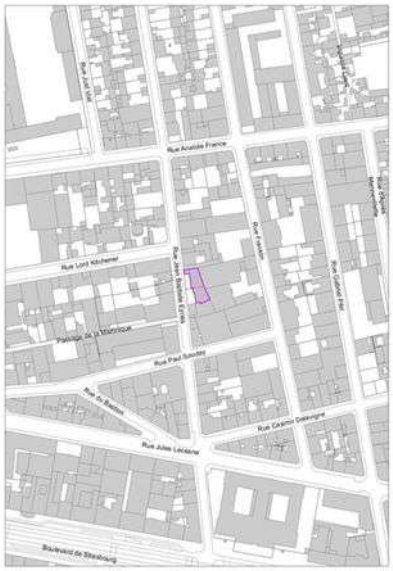
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conforter et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0022 - VILLA

22-22 bis rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Villa bourgeoise bâtie en 1870 en brique jaune avec décor en céramique, balcon en ferronnerie et sculptures. A noter, la présence d'un bow-window.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0023 - MAISON

46 rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construite en 1900 par l'architecte Louis Lelaumier, cette résidence porte le nom de « maison d'hiver ». Maison balnéaire de style Anglo-Normand, composée de brique blanche et émaillée bleu ciel, de bois et de fer forgé pour la grille d'entrée et de motifs à fleurs sur les balcons.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0024 - VILLA

36 rue de Neustrie





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Villa balnéaire de style Anglo-Normand, construite en 1920 en brique avec incrustations en céramique et briques vernissées. A noter, la présence d'un oriel en bois.

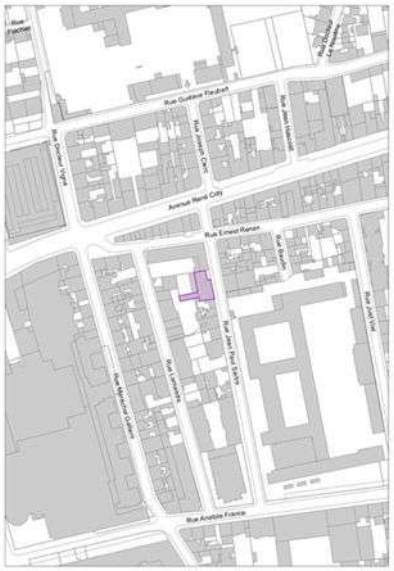
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les imposte vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

13-0001 - ECOLE MATERNELLE ANCELOT

21 rue Jean Paul Sartre





CLASSIFICATION : 13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Construite en 1905 par l'architecte Edouard Choupaÿ, dans le style Art Nouveau et inaugurée en 1907, l'école est un édifice en appareil mixte de brique et silex avec couverture en ardoises. Des sculptures, des ouvrages de ferronnerie et un portail de style Art Nouveau constituent les éléments remarquables de ce bâtiment.

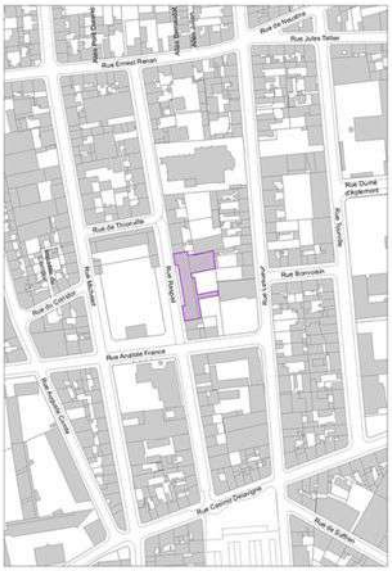
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, briques vernissées, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villes sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter.

13-0002 - ECOLE PRIMAIRE RASPAIL

36 rue Raspail





CLASSIFICATION : 13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Construite entre 1905 et 1909 par l'architecte Edouard Choupaÿ, l'école est bâtie sur 3 niveaux suivant un plan rectangulaire régulier dans le style Art nouveau avec des jeux de courbes caractéristiques au niveau des percements et des balcons. La façade est en briques jaunes à l'exception du soubassement construit en pierre meulière.

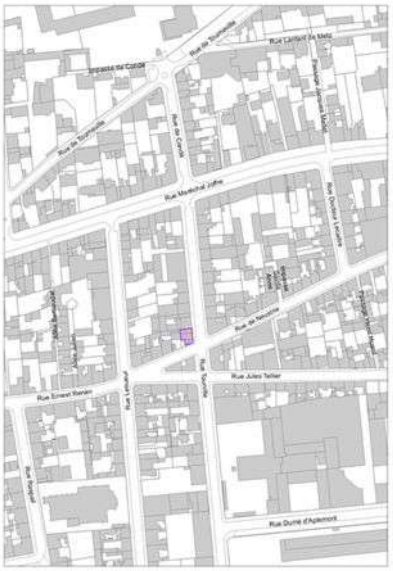
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, briques vernissées, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter.

13-0005 - MAISON

9 rue de Neustrie





CLASSIFICATION : 13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construite en 1909, cette maison possède une architecture très habile avec une recherche poussée dans la décoration des façades et notamment sur le fronton central.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, briques vernissées, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou en acier ...). La présence de la végétation est à conforter.

13-0006 - IMMEUBLES

57-59-61-63 rue Michelet





CLASSIFICATION : 13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Séquence d'immeubles construits au début du XXème siècle en brique rouge et jaune. A noter, que les fenêtres centrales de l'immeuble situé au n°61 comporte un linteau fortement cintré et un détail architectural d'allège différent à chaque étage.

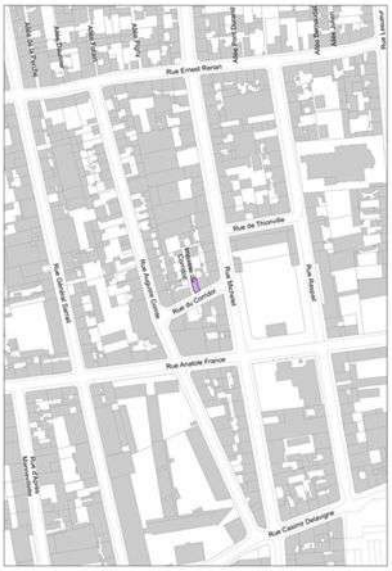
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, briques vernissées, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les imposte vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

13-0007 - IMMEUBLE

5 rue du Corridor





CLASSIFICATION : 13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en 1900 en briques rouges et jaunes, assemblées de façon à souligner la qualité particulière du décor architectural et l'originalité de la lucarne.

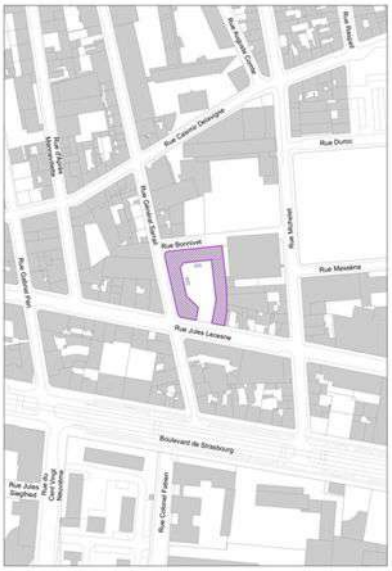
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, briques vernissées, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois et en acier ...). La présence de la végétation est à conforter.

13-0008 - LYCEE JULES LECESNE

99 rue Jules Lecesne





CLASSIFICATION : 13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Ce lycée technique est issu d'un projet d'école d'apprentissage pour jeunes filles, établi par Charles de Clerfayt, qui était l'architecte de la ville en 1911. Ce projet fut réalisé entre 1914 et 1923. Les parties hautes du bâtiment ont été rénovées en béton dans les années 1930. Construit sur un plan régulier en L, en brique, silex, béton et tuile mécanique avec sculptures.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, briques vernissées, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le carde de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou en acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les portes en bois encore existantes sont à conserver. Celles déjà modifiées reviendront à leur matériaux et à leur style d'origine lors du prochain changement.

13-0009 - IMMEUBLE

87-89 rue Michelet







CLASSIFICATION : 13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit en 1917. A noter, l'emploi d'un seul type de brique de type « Dufayel ». Le décor se réduit au travail de composition de l'ensemble (baies non superposées + la verticale au-dessus de la porte cochère) et de modénature savante de la maçonnerie de brique. A noter, également la frise décorative en mosaïque.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, briques vernissées, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou en acier ...). La présence de la végétation est à conforter.

15-0002 - MAISON

26 rue Ernest Renan





CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville de 1935, de style « Art Déco » avec une recherche de modernité que l'on peut voir à travers les lignes rectilignes, le jeux de volumes et les décrochements pour favoriser les jeux d'ombre et de lumière. La décoration est réduite, les matériaux eux-mêmes et leur volumétrie expriment une esthétique. A noter, la recherche d'une certaine subtilité dans le dessin des ferronneries malgré la simplicité de la composition.

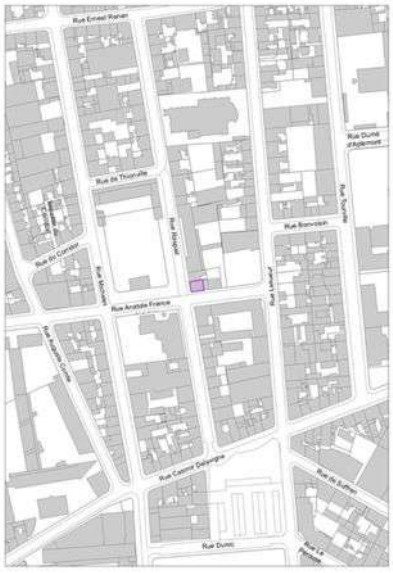
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

15-0003 - MAISON

113 rue Anatole France





CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise de 1927, construite en brique jaune avec garde-corps en ferronnerie. A noter, la grande recherche architecturale du décor réalisé avec la brique, notamment au niveau de la frise.

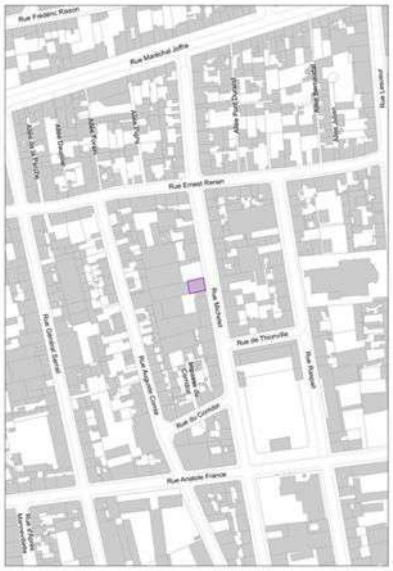
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et des ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétriques existantes (véranda, loggia, oriels ...

15-0005 - MAISON

83 rue Michelet





CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de style « Art Déco », bâtie en 1923 avec résurgence des signes « Art Nouveau » dans les lucarnes et la corniche.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.) L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

15-0006 - MAISON

70 rue Général Sarrail





CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville avec une architecture de style « Art Déco », bâtie dans les années 1930.

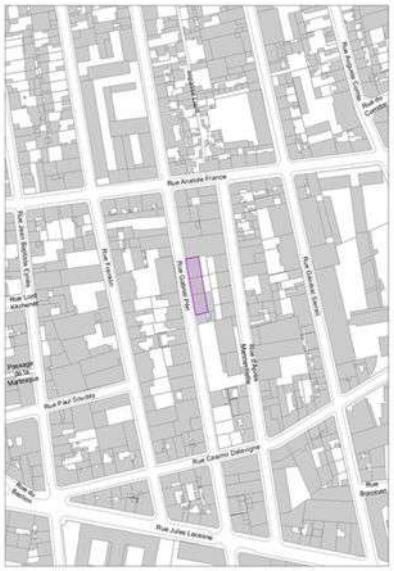
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

16-0005 - IMMEUBLES

36 à 40 rue Gabriel Péri





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ces 3 immeubles mitoyens, de l'architecte Henri Daigue, construits en béton armé dans les années 1930 possèdent 3 étages et sont de style et de décors différents. Ils sont jumelés avec une série de 4 immeubles du même architecte situés rue d'après Mannevillette.

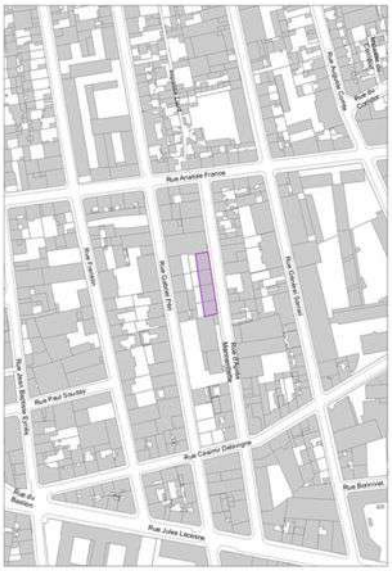
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la briques, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Les halls d'entrées caractéristiques du style art déco sont à préserver dans leur état d'origine.

16-0006 - IMMEUBLES

23 à 29 rue d'après-Mannevillette





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Cette série de 4 immeubles mitoyens, de l'architecte Henri Daigue, ont été construits en béton armé dans les années 1930. Ils sont jumelés avec une série de 3 immeubles du même architecte situés rue Gabriel Péri.

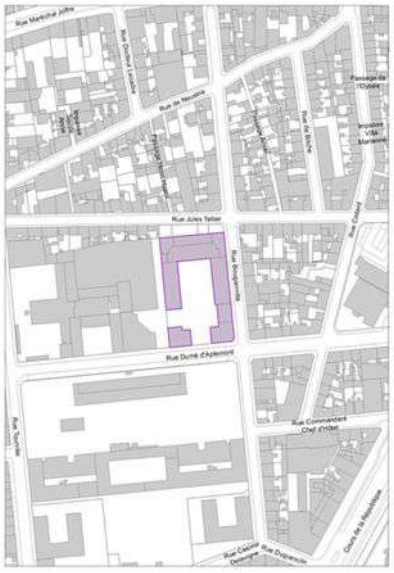
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Les halls d'entrées caractéristiques de style art déco sont à préserver dans leur état d'origine.

16-0007 - CASERNE DES POMPIERS

9 rue Dumé d'Aplemont





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Décidée en 1912 sous la direction de l'architecte W. Cargill, la construction de la caserne des pompiers n'est achevée qu'en 1924 du fait de la 1ère guerre mondiale. La caserne est construite en brique et béton armé sur un plan symétrique en U. Les bâtiments abritent des logements, des garages pour le matériel, des locaux techniques et d'entrainement. Les piliers de l'entrée principale sont surmontés d'une réplique en ciment des casques à cimier qui ornaient l'entrée de l'ancienne caserne.

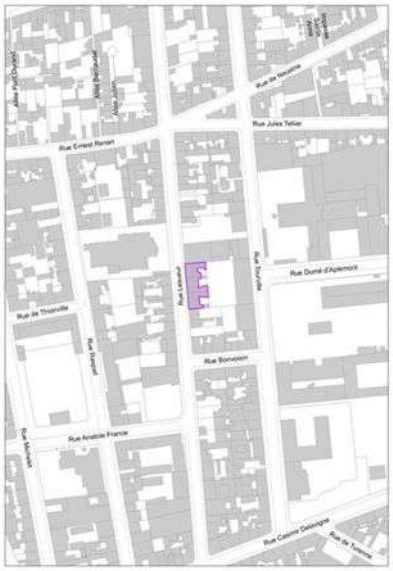
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc.

16-0013 - IMMEUBLES

88-86-84 rue Lesueur





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construits dans les années 30 par l'architecte Maurice Lalouette, ces immeubles en brique sont de style Art Déco et participent à la richesse architecturale de la ville.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Les halls d'entrées caractéristiques du style art déco sont à préserver dans leur état d'origine.

16-0014 - IMMEUBLES

96 bis- 96- 94 bis rue Anatole France





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeubles d'habitation construits au début des années 1930 en brique comportant des ferronneries caractéristiques.

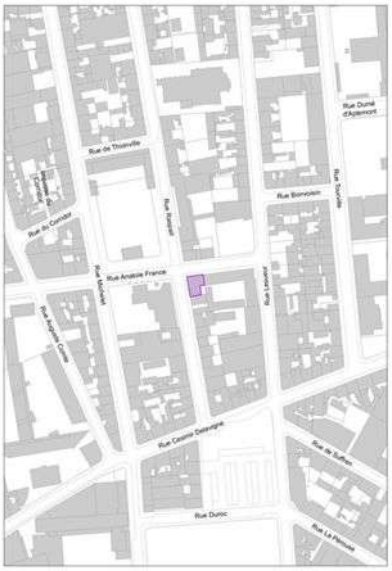
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres d'extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Les volets persiennes en bois sont à conserver. Les halls d'entrées caractéristiques du style art déco sont également à préserver dans leur état d'origine.

16-0015 - IMMEUBLE

32 rue Raspail





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble construit en 1923 en brique jaune avec décors en ferronnerie. Il est représentatif du style Art Déco.

PRESCRIPTIONS

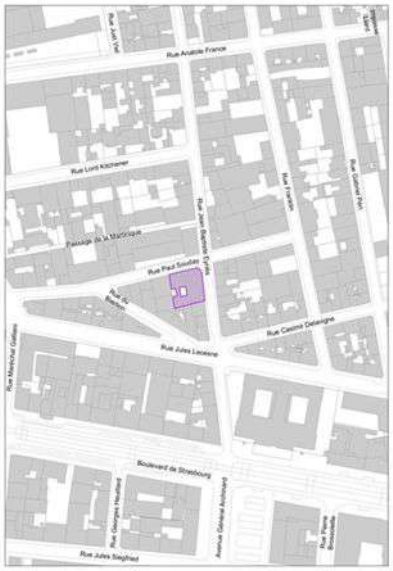
L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Maintien des pignons en brique apparente.

16-0016 - CENTRALE TELEPHONIQUE

23 rue Jean-Baptiste Eyriès







CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Centrale téléphonique construite en 1934. C'est un exemple d'insertion d'un bâtiment d'activité tertiaire dans un tissu urbain à dominante initiale d'habitat.

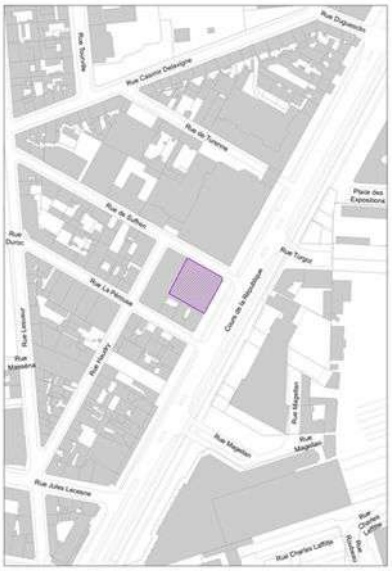
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Préservation du style, du matériaux et du découpage des menuiseries d'origine.

16-0017 - PISCINE MUNICIPALE

37 cours de la République





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

L'architecte André Lenoble dessine en 1935 une construction volontairement moderne et fonctionnaliste. Le rez-de-chaussée est composé d'un parement en grandes dalles de granit, la partie intermédiaire de sept bandes horizontales en pierre de teintes rosées et blanches alternées, séparées par des bandeaux horizontaux en pierre. Enfin, la partie supérieure est revêtue d'un parement en pierres posées en diagonales formant un dessin général en chevrons à la manière d'une marqueterie de pierre. Pour accompagner la sobriété de sa façade sur le cours de la République, André Lenoble s'associe aux talents du sculpteur Alphonse Saladin qui réalise deux baigneurs en bronze. En 1942, les deux statues sont déposées par l'armée allemande et fondues. Ayant subi de profonds remaniements dans les années 70, la piscine a été rénovée en 2013 pour retrouver sa façade originelle.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc.

18-0005 - MAISON

26 rue Just Viel





CLASSIFICATION : 18 - Reconstruction conventionnelle individuelle

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison de ville datant de la reconstruction, et plus précisément de 1953. A remarquer, le travail de la porte d'entrée et l'éclairement du hall, l'appareillage de pierre est surprenant car c'est un matériau d'importation.

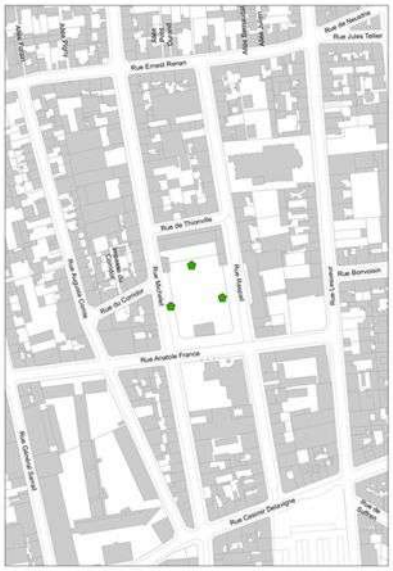
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, linteaux, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, lucarnes, ferronneries, etc.). Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les clôtures et les murets de clôture de ces édifices sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier...). La présence de la végétation est à conforter. Conservation du style de la porte et le découpage triparties des menuiseries.

38-0008 - LES PLATANES DU SQUARE HOLKER

Square Holker





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Platane

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Cette parcelle, ancienne propriété de Mme Holker, femme d'un négociant anglais, fut acquise par la municipalité en 1885. L'espace fut d'abord, une place puis rapidement aménagé en square. Avec le square Saint Roch et les jardins de l'Hôtel de ville, il s'agit aujourd'hui de l'un des plus anciens squares publics de la ville du Havre, tous fortement réaménagés, suite aux bombardements notamment. Les platanes forment un ensemble assez régulier et homogène. La forme "empâtée", particulière des platanes âgés, commence à y être bien marquée.

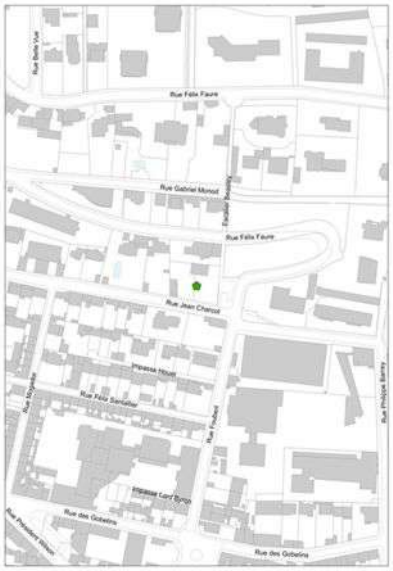
PRESCRIPTIONS

Longtemps taillés en "tête de chats" (taille de recalibrage sévère faite tous les deux ans), ils sont désormais conduits dans une forme plus libre et moins traumatisante

38-0022 - LE MAGNOLIA DE LA BIBLIOTHEQUE ARMAND SALACROU

rue Casimir Périer





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Magnolia

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce magnolia a été replanté suite au chantier de construction du centre commercial Coty. Il accompagne les abords de la bibliothèque Salacrou dans un environnement très minéral. Le gabarit de l'arbre en fait un sujet remarquable.

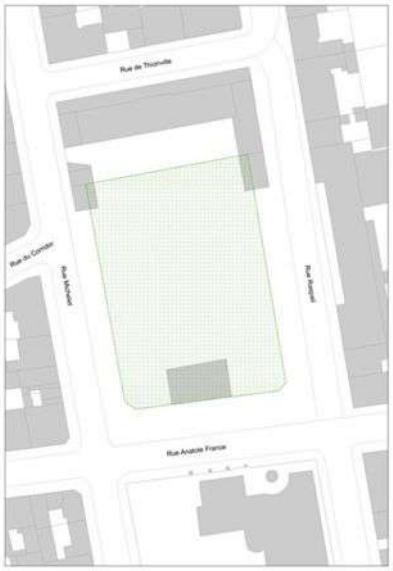
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l'arbre. Normalement un arbre sain adulte n'a pas besoin d'être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d'entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d'épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

39-0002 - SQUARE HOLKER

rue Anatole France, rue de Thionville, rue Raspail





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

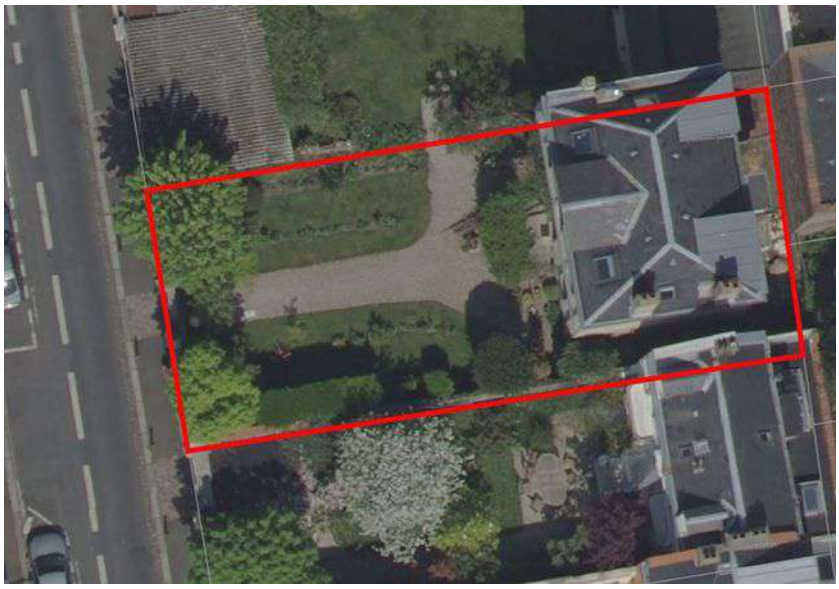
Cette parcelle, ancienne propriété de Mme Holker, femme d'un négociant anglais, fut acquise par la municipalité en 1885. L'espace fut d'abord, une place puis rapidement aménagé en square. Avec le square Saint Roch et les jardins de l'Hôtel de ville, il s'agit aujourd'hui de l'un des plus anciens squares publics de la ville du Havre, tous fortement réaménagés, suite aux bombardements notamment. Ne subsistent ici que les arbres (platanes) et des réverbères datant de 1900, ce qui lui confère une valeur historique intrinsèque. Une porte bourguignonne du XIII ou XIVème siècle, au style roman y a également été installée après-guerre. Le square est situé à proximité d'une école et constitue dans ce quartier très dense une respiration.

PRESCRIPTIONS

La démolition de la résidence qui empiète sur la surface du square (immeuble pont) lui redonnera toute sa lisibilité. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble respectueuse de la composition d'origine (square 19ème) et pourront être justifiés par une évolution des usages du quartier et une complémentarité avec le vaste jardin récemment ménagé place Danton.

39-0020 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

68 rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : propriété privée

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Les îlots en lanière se composent également de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex qu'il conviendra de préserver.

39-0021 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

66 rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

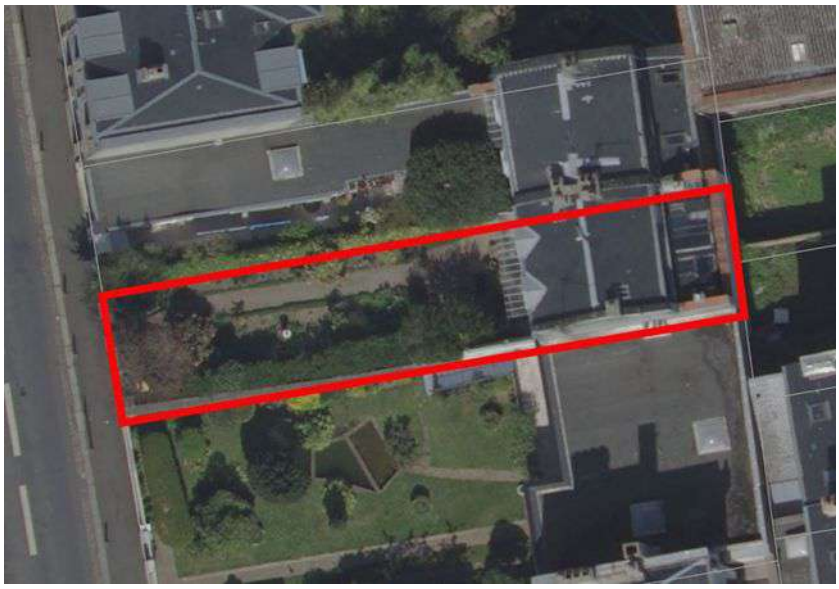
Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

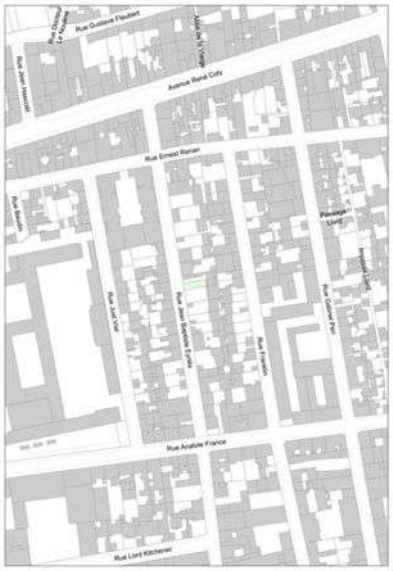
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0022 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

60 rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0023 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

58 rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0024 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

46 rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0025 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

39 rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

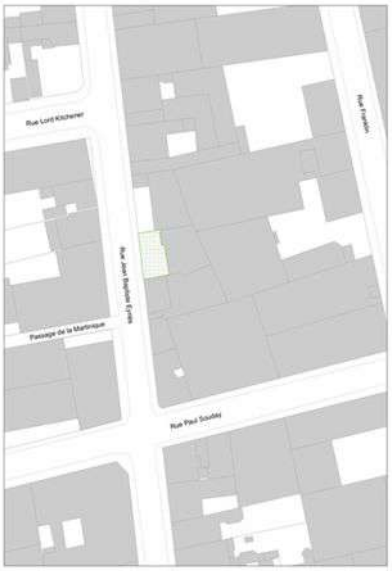
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0026 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

22 rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0027 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

22 bis rue Jean-Baptiste Eyriès





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0028 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

14 rue Just Viel





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0029 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

18 rue Just Viel





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

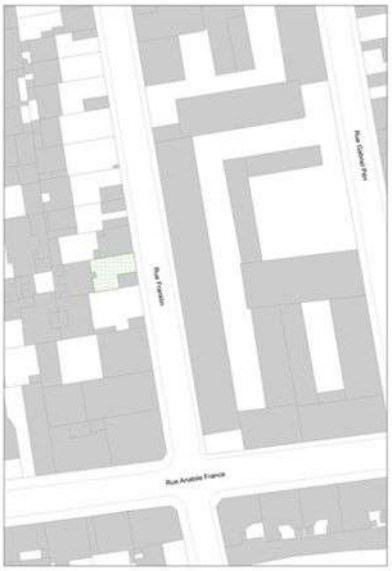
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0030 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

41 rue Franklin





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0031 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

49 rue Franklin





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0032 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

66 rue Franklin





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0033 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

68 rue Franklin





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

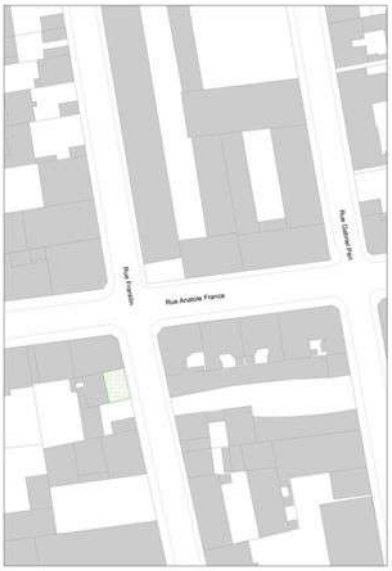
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0034 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

33 rue Franklin





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0035 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

63 rue Ernest Renan





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

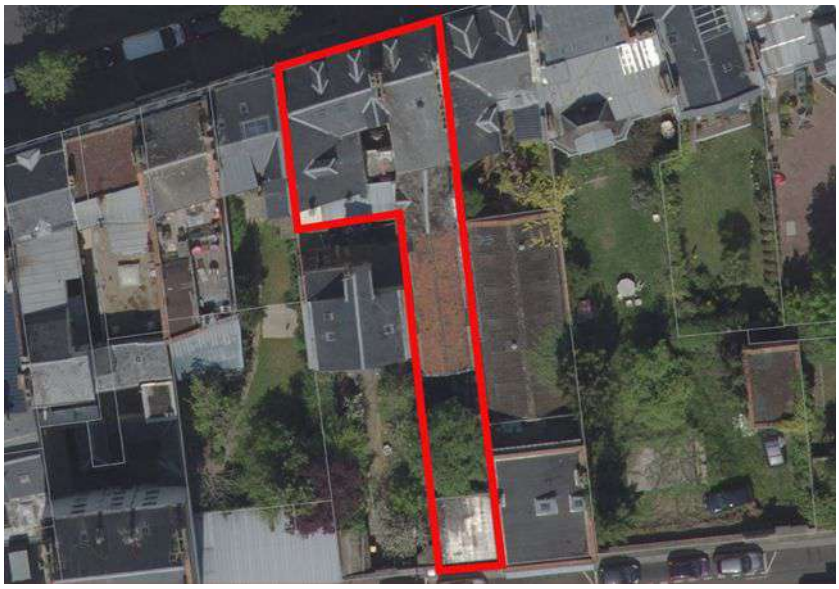
Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

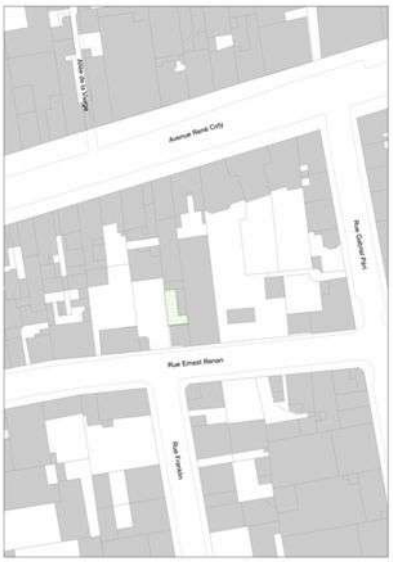
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0036 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

65 rue Ernest Renan





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

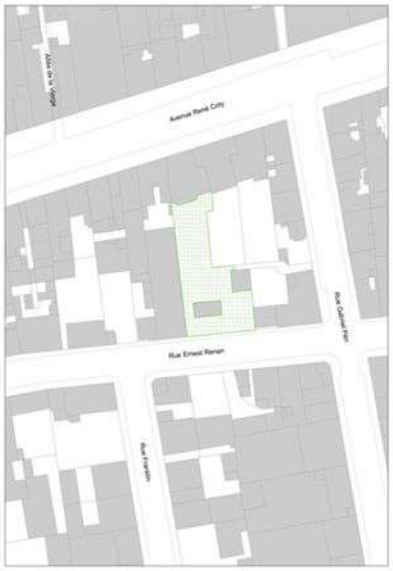
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0037 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

69 rue Ernest Renan





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0038 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

131 rue Ernest Renan





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0039 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

51 bis rue Auguste Comte





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0040 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

59 rue Auguste Comte





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0041 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

10 rue Auguste Comte





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0042 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

49 rue Auguste Comte





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0044 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

53 rue Auguste Comte





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

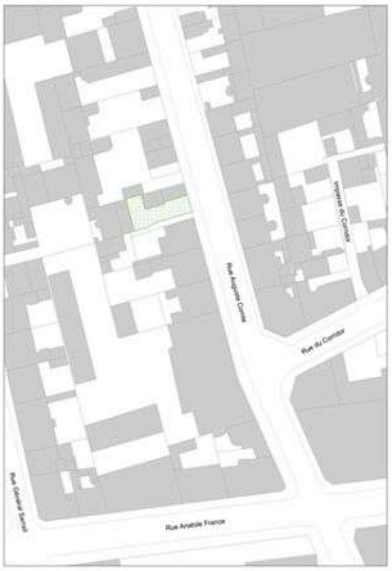
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0045 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

55 rue Auguste Comte





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0046 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

73 rue Auguste Comte





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0047 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

77 rue Auguste Comte





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0048 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

72 rue Lesueur





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0049 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

70 rue Lesueur





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0050 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

118 rue Lesueur





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0051 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

124 rue Lesueur





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

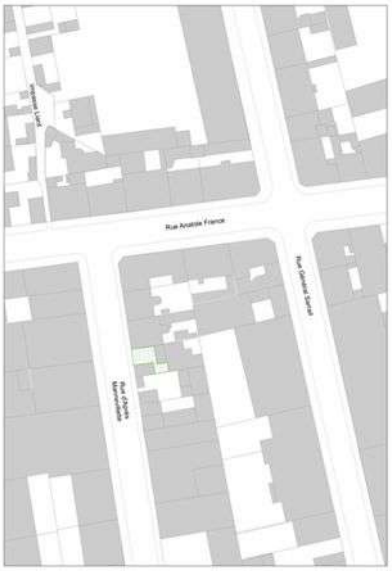
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0052 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

36 bis rue d'Après Mannevillette





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

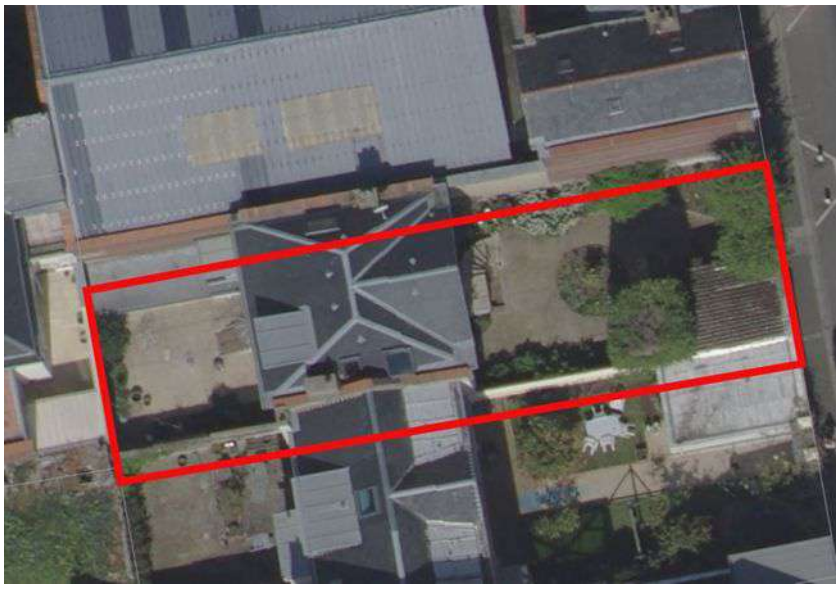
Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0053 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

91 rue Gabriel Péri





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

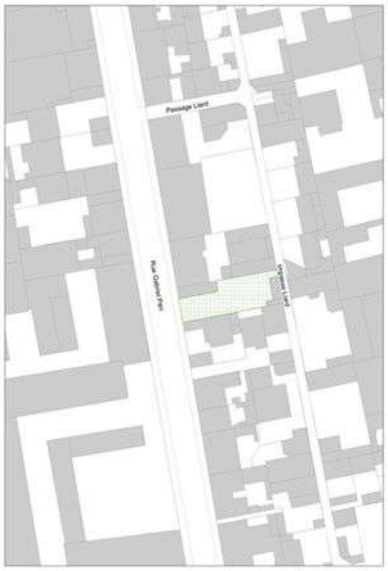
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0054 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

76 bis rue Gabriel Péri





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

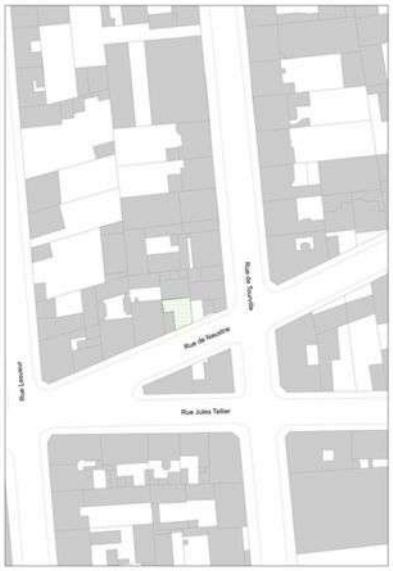
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0055 - JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE

7 rue de Neustrie





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

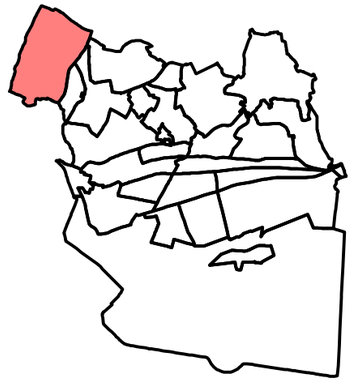
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

Dollemard

DOLLEMARD

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

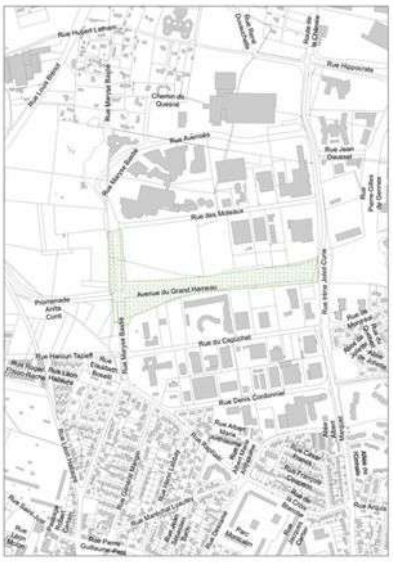
0 100 200 400 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

39-0012 - CLOS MASURES ET FOSSES PLANTES DU PLATEAU NORD-OUEST

Avenue du Grand Hameau





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Collectivités publiques

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ces emprises largement dominées par le végétal portent sur le hameau du Grand hameau, le hameau du Quesné et les contours de l'avenue du Grand hameau. Au-delà de structurer le paysage, ces espaces permettent d'amorcer une continuité de la trame verte entre la coulée verte du Mont-Gaillard, le quartier du Grand Hameau, et jusqu'au hameau du Grand hameau.

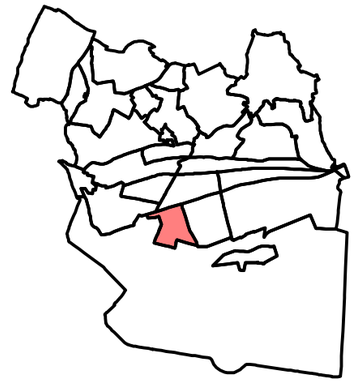
PRESCRIPTIONS

S'ils sont plantés, la suppression partielle de ces espaces ou des plantations doit être compensée par des plantations de qualité équivalente. La dominante végétale et la mise en valeur paysagère du site doivent être respectées. Les nouveaux aménagements et projets doivent préserver les continuités écologiques mais aussi l'axe de déplacement modes doux.

Eure

EURE

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

0 45 90 180 M

N

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

01-0009 - EGLISE PAROISSIALE SAINT NICOLAS

Rue de l'église





CLASSIFICATION : 01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

L'église actuelle a été construite en 1856, peu après le rattachement au Havre du quartier de l'Eure en 1852. C'est un édifice de style néo-roman en plan allongé à 3 nefs construit en brique et silex à assises alternées avec couverture en ardoise.

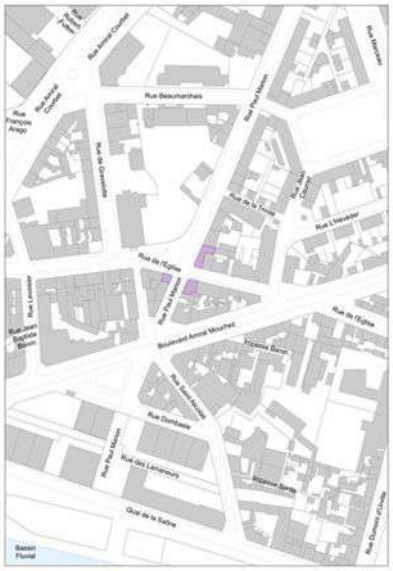
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (vitraux, maçonneries apparentes, couvertures en ardoises, caractéristiques architecturales, etc.). Les murs d'enceinte ainsi que la végétation sont à préserver.

04-0020 - CARREFOUR DE L'EGLISE -IMMEUBLES

Rue Paul Marion / Rue de l'Eglise





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

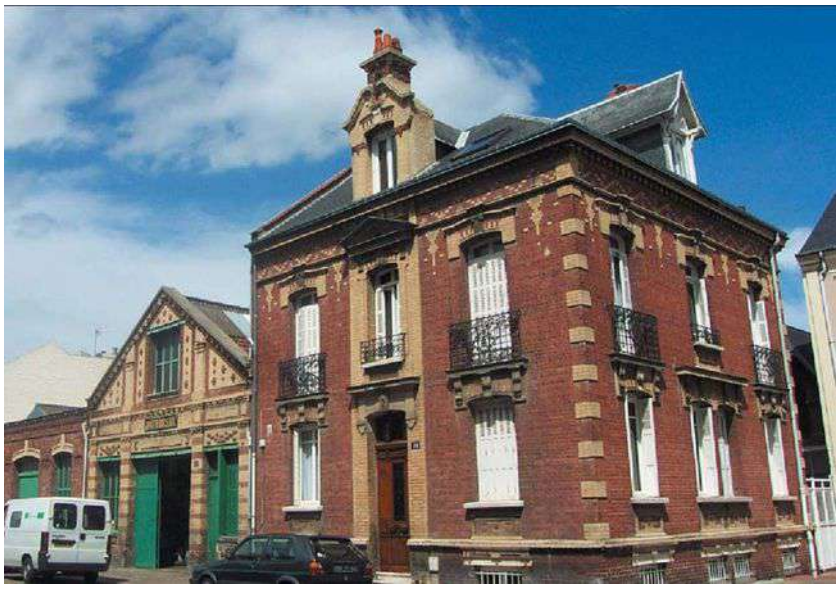
Ce carrefour est l'un des plus anciens de la commune de l'Eure. La spécificité de ce carrefour vient d'une part de l'homogénéité de la composition du bâti autour de ce carrefour (sur trois côtés) et d'autre part du traitement particulier des pans coupés des toitures avec une modénature verticale qui en souligne la géométrie.

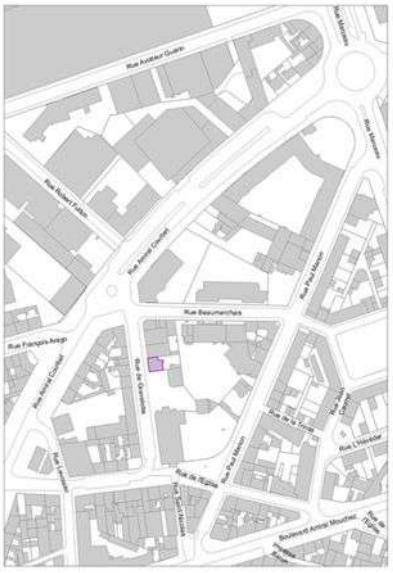
PRESCRIPTIONS

Les volumétries des bâtiments ne pourront évoluer en dehors d'un projet d'ensemble cohérent et les typologies des toitures devront être maintenues.

07-0005 - MAISON

10 rue de Gravelotte





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

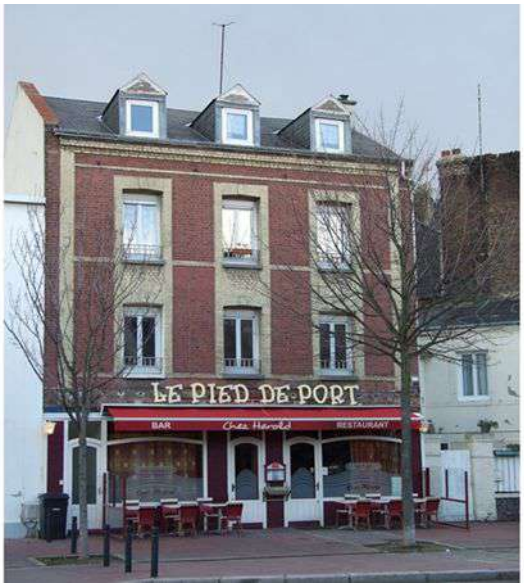
Construction traditionnelle en brique rouge avec décor en brique jaune, possédant des balcons ouvragés et une lucarne surmontée d'une souche de cheminée.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble de portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalement, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0055 - MAISON

19 rue Amiral Courbet





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

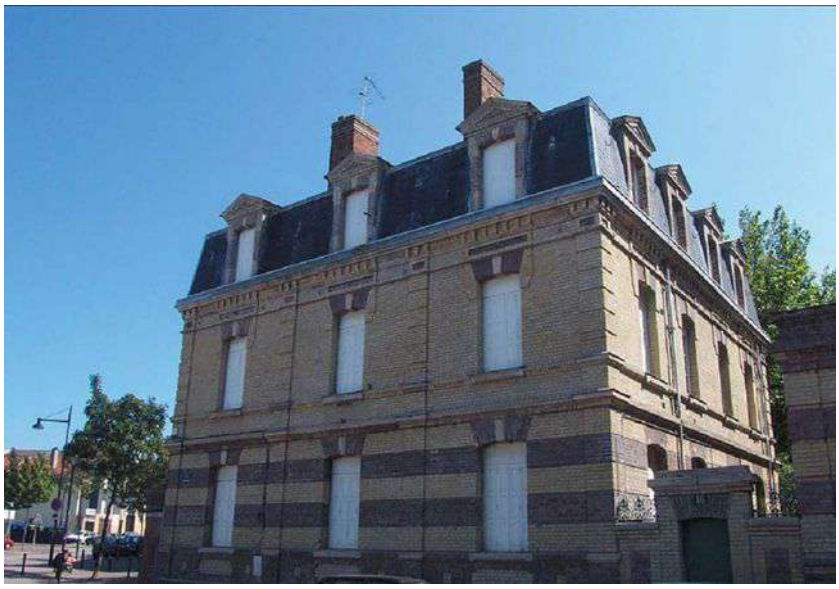
Maison de ville avec commerce édifiée en 1870 en polychromie de briques rouges et jaunes.

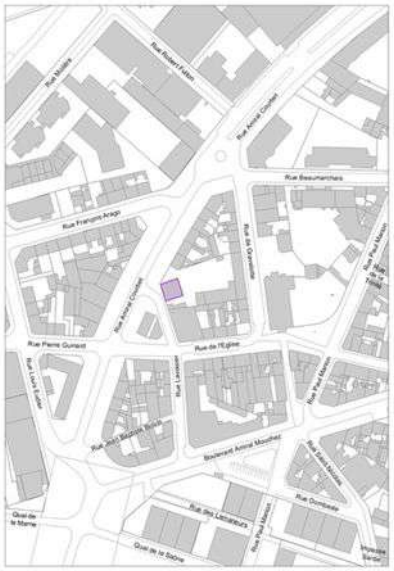
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0011 - ECOLE AMIRAL COURBET

22 rue Amiral Courbet





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Cette construction en brique de la fin du XIXème siècle possède une ornementation simple mais soignée : pilastres, clefs de pierre aux linteaux de fenêtres, denticules sous la corniche, fronton triangulaire surmontant les baies dans le toit à la Mansart.

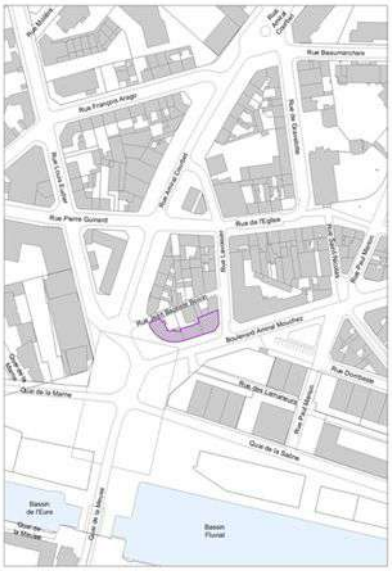
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à répare si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0012 - SERIE DE 4 IMMEUBLES

Place Léon Carlier





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Opac Alcéane

DESCRIPTION

La construction des immeubles date du premier quart du XXème siècle. Les immeubles sont construits en brique sur 4 niveaux, avec décor en brique vernissée et couverture en ardoise.

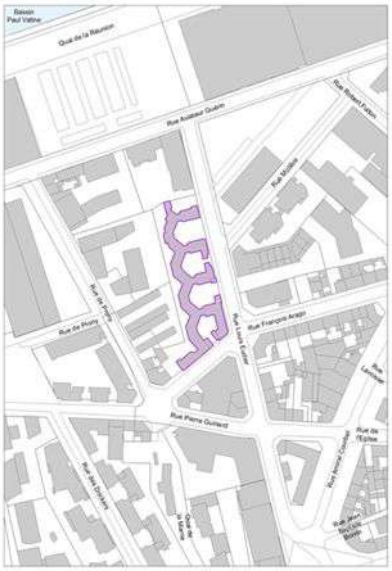
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou replié en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0013 - FOYER BELGE

Rue Louis Eudier, rue François Arago





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Société HLM La Plaine Normande

DESCRIPTION

Les bâtiments ont été construits en 1915 pour le logement de douaniers. Ils ont abrité des réfugiés belges pendant la 1ère guerre mondiale. Ils ont été restaurés en 1997 et transformés en appartements sous le nom de résidence Jean Walter. Les bâtiments sont construits en briques avec couverture en tuiles mécaniques. Ils comportent 3 étages sur rez de chaussée. Un portail et des sculptures en façade constituent les éléments remarquables.

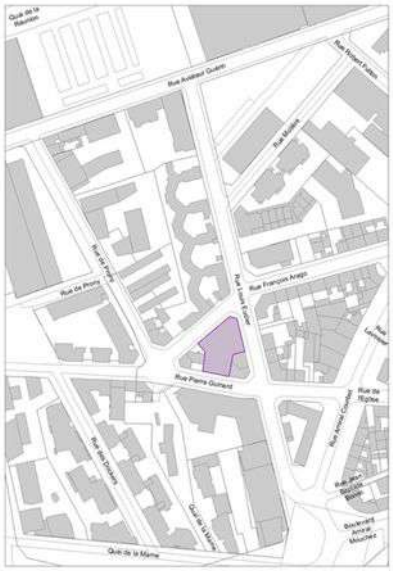
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0014 - ENTREPOT

Rue Pierre Guinard





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Bâtiment construit sur 4 niveaux en brique et béton avec toit, terrasse et bandeaux décoratifs en façade.

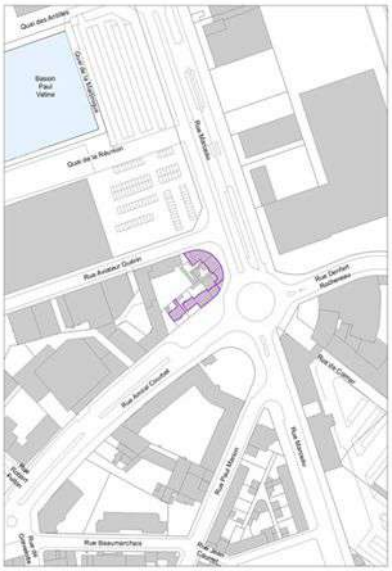
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoise à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et le plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0025 - CARREFOUR - IMMEUBLE

Rue Marceau / Rue Amiral Courbet





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ce carrefour tire sa spécificité de son adaptation au contexte urbain, à savoir un îlot « en pointe » arrondi. Les bâtiments qui composent ce carrefour sont intéressants dans la mesure où ils s'adaptent à la forme de l'îlot et permettent de dessiner une véritable « porte d'entrée » de Saint-Nicolas.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0026 - CARREFOUR CAILLARD - IMMEUBLE

Angle de la rue de Prony et rue Guinard





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ce carrefour tire son intérêt du bâtiment situé à l'angle des rues François Arago et de Prony. Celui-ci est en effet valorisé par une modénature très riche et un appareillage mêlant des briques traditionnelles et des briques vernissées.

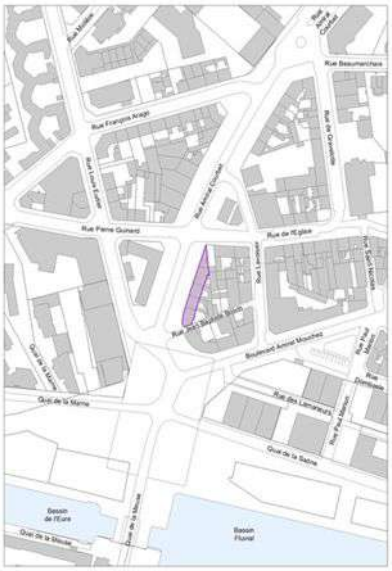
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0027 - CARREFOUR PLACE CARLIER - IMMEUBLES

Rue Amiral Courbet





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ce front bâti est remarquable dans la mesure où il allie : un alignement marquant d'immeubles en brique aux modénatures riches et variées et un ensemble bâti homogène en courbe accompagnant un des axes majeurs du quartier Saint Nicolas (lien ville/port).

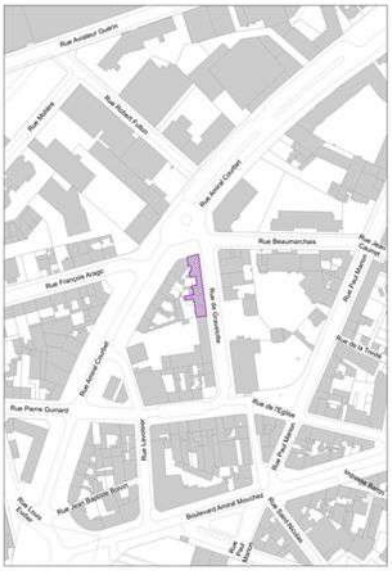
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0101 - IMMEUBLES

9 à 15 rue Gravelotte





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée et publique

DESCRIPTION

Ensemble d'immeubles construits vers 1900 présentant des jeux de briques en polychromie rouge/jaune. A noter, le bâtiment en proue a l'architecture administrative aujourd'hui occupé par La Poste.

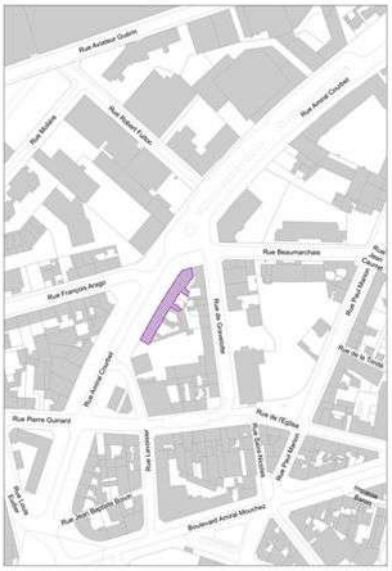
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0102 - IMMEUBLES

24 à 34 rue Amiral Courbet





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble d'immeubles de rapport en briques rouges et jaunes avec toiture en ardoises et incrustation de briques vernissées.

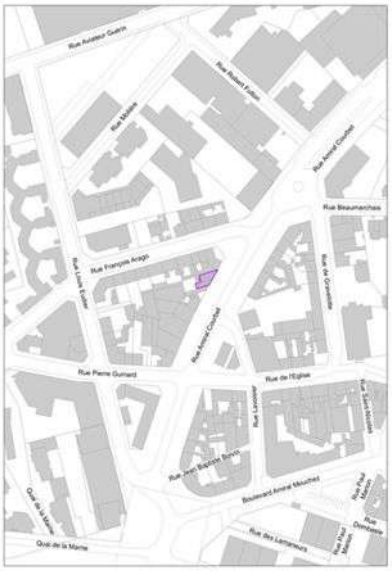
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0103 - IMMEUBLE

23 rue Amiral Courbet





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

C'est l'une des plus anciennes constructions du quartier de l'Eure (1850). La façade est traitée en polychromie briques rouges et jaunes.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0104 - IMMEUBLES

22 à 28 rue François Arago





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeubles de rapport et maison de ville constuits vers 1900 en polychromie de briques rouges et jaunes avec toitures en ardoises.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0105 - IMMEUBLE

41 boulevard Amiral Mouchez





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble d'angle en briques rouges et jaunes. A noter, l'intégration du garage par un jeu de courbes et la présence des gardes corps d'origine.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0106 - IMMEUBLES

35 à 43 rue François Arago





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble d'immeubles de rapport construits entre 1870 et 1900 en briques rouges et jaunes et d'une même hauteur donnant un front bâti intéressant puisque chaque façade propose un calepinage différent .

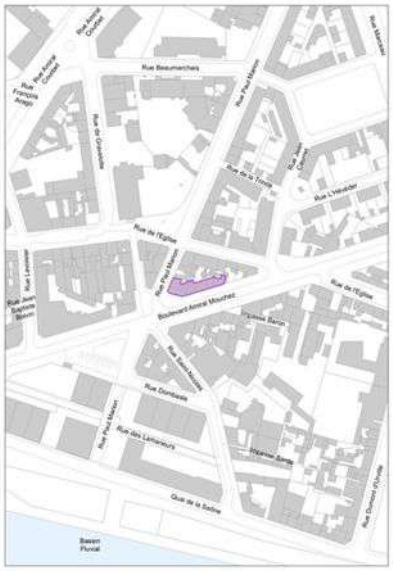
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0107 - IMMEUBLES

43 à 49 boulevard Amiral Mouchez





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble d'immeubles de rapport construits en briques rouges et jaunes à la charnière du XIXème et du XXème. On notera le travail de la brique au niveau de la corniche ainsi que la forte présence des balcons en angle.

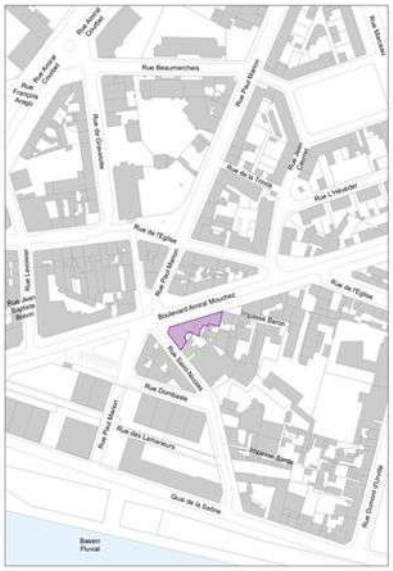
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0108 - IMMEUBLES

12 à 16 boulevard Amiral Mouchez





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble d'immeubles de rapport édifiés vers 1880 présentant de riches éléments de décor en polychromie de briques. L'immeuble d'angle étant le plus remarquable.

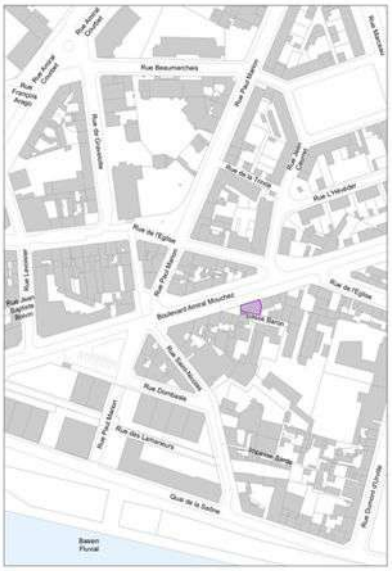
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0109 - IMMEUBLE

18 bvd Amiral Mouchez





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble édifié en 1910 en angle de rue, construit en polychromie de briques rouges et jaunes et présentant un riche travail de recherche dans les décors.

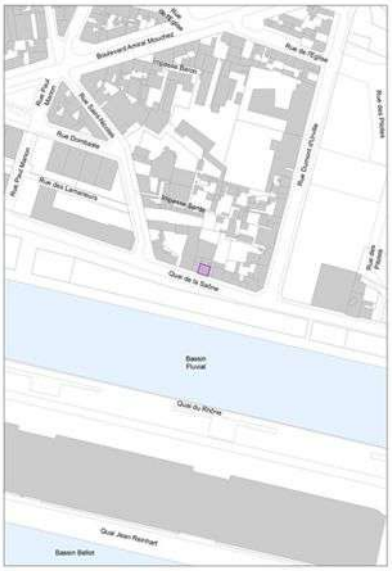
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0110 - IMMEUBLE

19 quai de Saône





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble de rapport construit en 1893 en briques rouges et jaunes, toiture en ardoises et balcons en fer forgé.

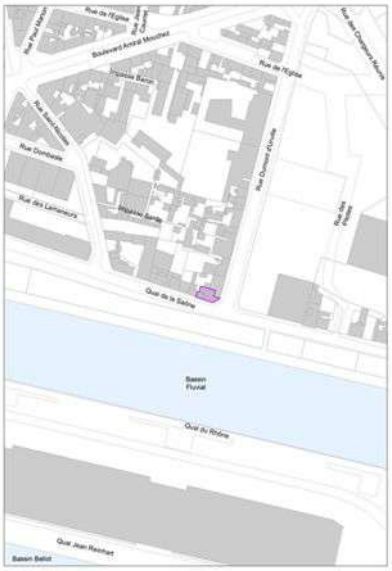
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0111 - IMMEUBLE

27 quai de Saône





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeubles faisant face au nouveau jardin fluvial, construits vers 1900 en polychromie briques rouges et jaunes présentant de riches décors et reliefs.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0117 - IMMEUBLE

8 rue Beaumarchais





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble de rapport édifié en 1851 présentant un soubassement en briques rouges et une façade exclusivement en briques jaunes, le tout coiffé d'un toit à la mansart en ardoises avec lucarnes .

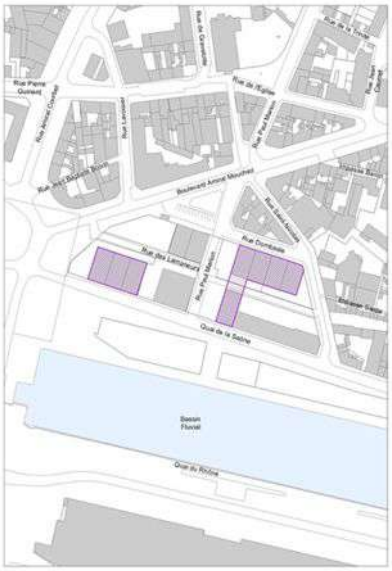
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà changées ou abimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles d'origine. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec coffres apparents sont proscrits pour les changements à venir. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

09-0005 - DOCKS DOMBASLE

Quai de Saône





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

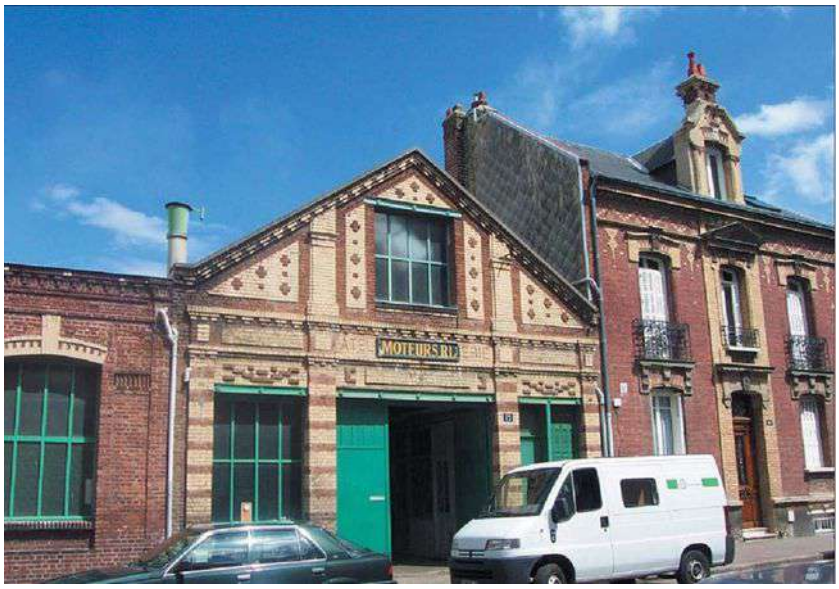
Construits en 1854, les bâtiments ont été utilisés comme abattoirs jusqu'en 1893 puis comme entrepôts. Les docks, composés de 2 corps de bâtiments, sont construits en brique avec couverture en tuile.

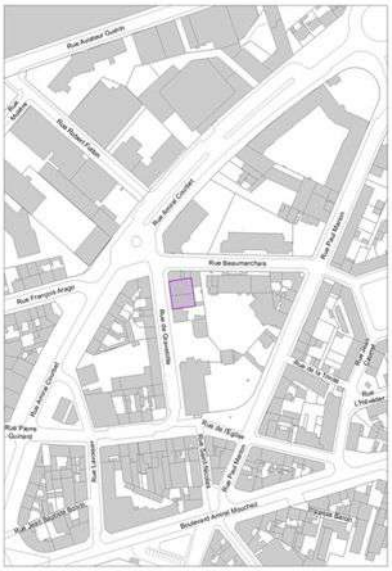
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à converser et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium ou de l'acier avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobres et qualitatives et aptes à mettre en valeur le bâtiment.

09-0006 - ATELIER DE MECANIQUE

12 rue de Gravelotte





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construction traditionnelle édifiée vers 1910, en appareil de brique jaune et rouge et comportant des éléments décoratifs formant un relief.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium ou de l'acier avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobre et qualitatives et aptes à mettre en valeur la bâtiment.

09-0007 - ENTREPOTS - MAGASINS BOETZ

47 rue de l'Eglise, 12 rue Lavoisier





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

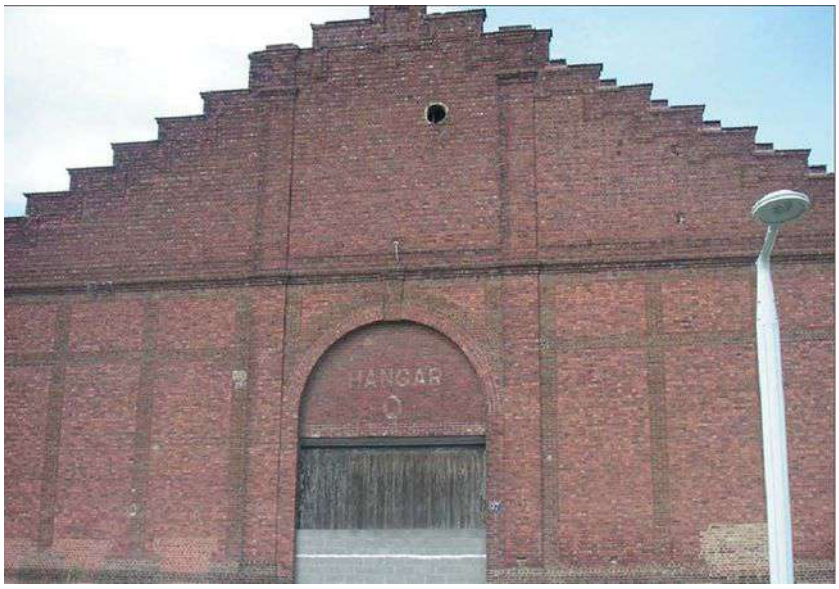
Les bâtiments ont été construits à partir de 1920. Les bâtiments sont construits en briques avec couverture en ardoises. Ils comportent 5 niveaux de magasins. Les façades comportent des pignons sur le modèle des entrepôts d'Amsterdam.

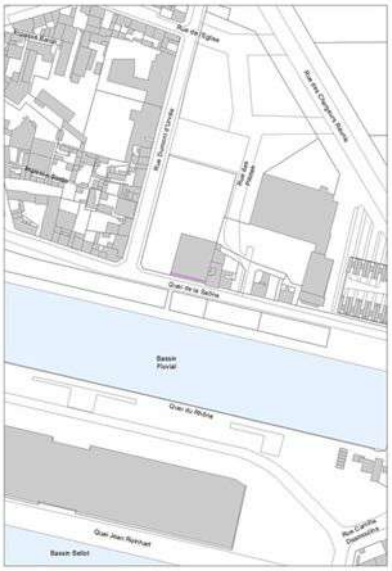
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium ou de l'acier avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doivent faire l'objet d'une réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobres et qualitatives et aptes à mettre en valeur la bâtiment.

09-0009 - HANGAR 0

37, quai de Saône





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

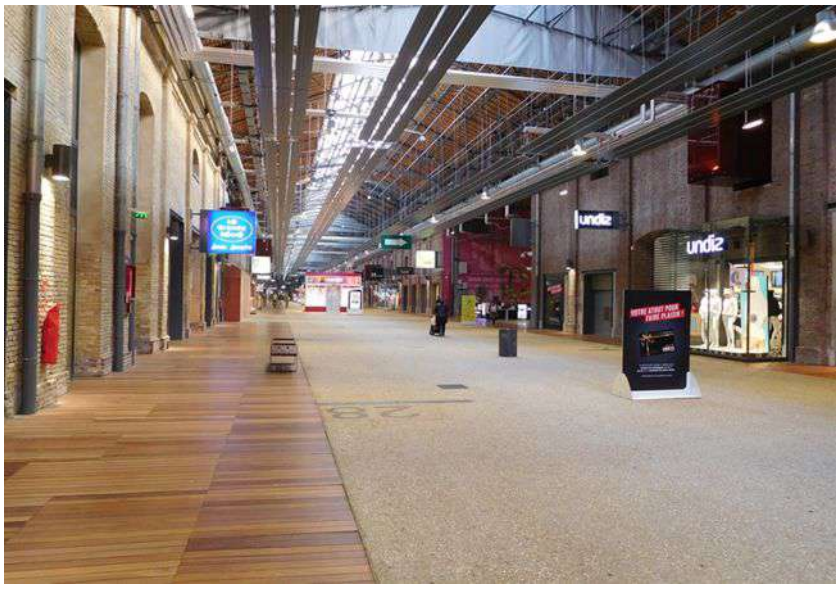
Le Hangar 0 est représentatif des hangars du début du XXème siècle. L'appareillage brique ainsi que le fronton à redan constituent des éléments d'une valeur architecturale indéniable.

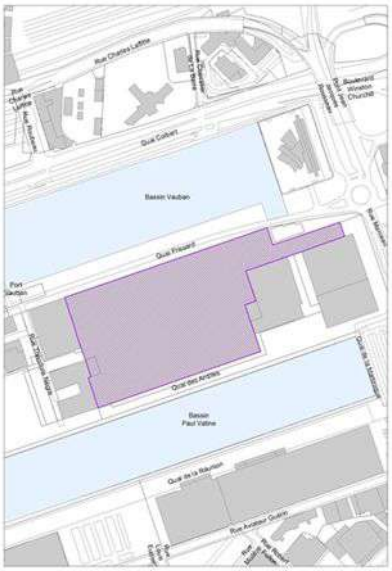
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium ou de l'acier avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobres, qualitatives et aptes à mettre en valeur le bâtiment.

12-0003 - DOCKS VAUBAN, COURS C,D,E

Quai Frissard, quai des Antilles





CLASSIFICATION : 12 - Construction éclectique

PROPRIETAIRE : Propriété privée

HISTORIQUE :

Les Docks Vauban, les plus vieux Docks de France Les Docks Vauban sont situés dans les quartiers sud à l'entrée du centre-ville entre le bassin Vauban et le bassin Vatine. Ils représentent un volume bâti important sur le territoire portuaire. Leur présence identifie un pan significatif de l'histoire havraise. A partir du milieu du XIXe siècle, l'expansion économique du port a engendré des travaux d'agrandissement. C'est en 1838 que les havrais eurent alors l'idée de bâtir d'immenses entrepôts en briques autour de deux nouveaux Bassins, le Bassin Vauban et le Bassin des Docks (aujourd'hui Bassin Paul Vatine). Jadis les marchandises importées étaient stockées sur les quais sous des bâches, faute de hangars pour les entreposer. La ville voulait protéger ces marchandises lui garantissant des revenus fiscaux. Inspirés du modèle Anglais de Londres et de Liverpool, les premiers docks construits dans le monde, les Docks Vauban, les Docks Café et les Magasins Généraux ont fortement contr

DESCRIPTION

Les docks Vauban ont été construits entre 1843 et 1873. Les bâtiments sont construits en briques et la couverture des cours intérieures est constituée de grandes verrières.

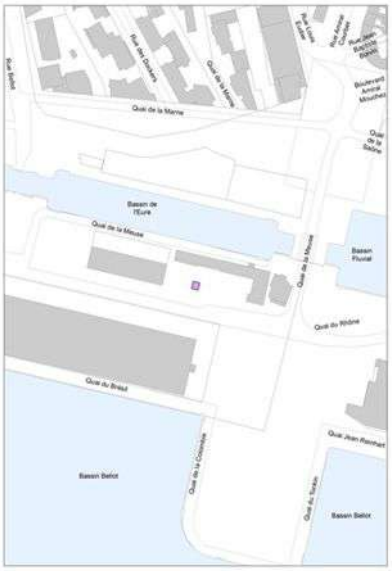
PRESCRIPTIONS

Préservation des éléments constitutifs, du style et de la qualité des matériaux de la construction. Un cahier de recommandation cadre les enseignes afin de préserver la qualité de ce patrimoine portuaire identitaire.

12-0004 - CLOCHE DES DOCKERS

Quai de la Meuse





CLASSIFICATION : 12 - Construction éclectique

PROPRIETAIRE : Edifice situé sur le domaine public du Grand Port Maritime du Havre

DESCRIPTION

Le beffroi abritant la cloche des dockers a été inauguré en 1911 et a fonctionné jusqu'en 1954. Le beffroi construit en brique et béton est constitué d'une tour quadrangulaire surmontée d'un minaret octogonal élevé sur une plate forme circulaire.

PRESCRIPTIONS

Préservation des éléments constitutifs, du style et de la qualité des matériaux de la construction.

16-0010 - MAISON DES MARINS

39 boulevard amiral Mouchez





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Bâtiment construit à partir de 1930 sur 4 niveaux en appareil mixte de brique et béton.

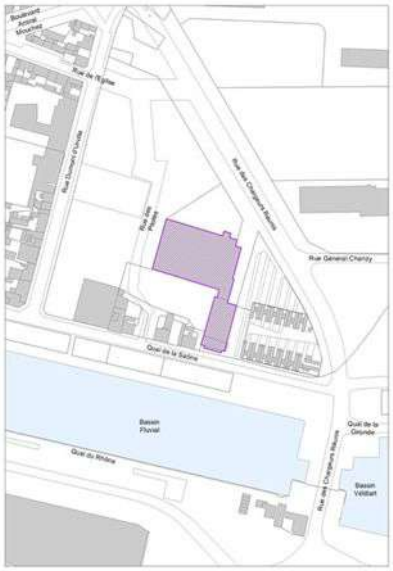
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Dans le cadre d'un projet d'ensemble, s'il s'avère nécessaire de créer de nouveaux volumes (cages d'ascenseurs, escaliers, loggias), il faudra respecter la volumétrie et le style de la construction sans s'interdire l'adjonction de matériaux contemporain de qualité.

19-0002 - B.C.M.O (BUREAU CENTRAL DE LA MAIN D'OEUVRE)

Rue des Chargeurs Réunis





CLASSIFICATION : 19 - Reconstruction conventionnelle collective

PROPRIETAIRE : Ville du Havre - Grand Port Maritime du Havre

DESCRIPTION

Le B.C.M.O, construit de 1957 à 1959, était utilisé jusqu'en 1992 pour les 2 embauches quotidiennes des dockers par les entreprises de manutention. Racheté par la Ville du Havre en 1996, il a été transformé en salle de sport. L'ensemble que constitue le B.C.M.O et la Caisse des Congés Payés des Dockers possède une valeur indéniable au regard de l'histoire de la ville. Le B.C.M.O est construit en béton et brique et se présente sous la forme d'une halle. La Caisse des Congés Payés est implantée dans l'alignement du B.C.M.O et leur architecture est très homogène.

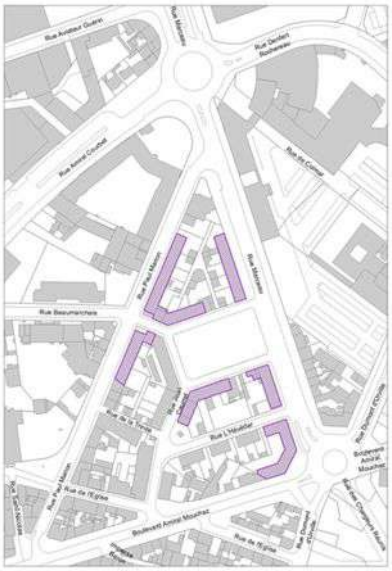
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, linteaux, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, ferronneries, etc.).

21-0001 - ENSEMBLE IMMEUBLES

Rue Paul Marion - rue Marceau - rue Jean Caurret





CLASSIFICATION : 21 - Reconstruction ossaturiste

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Cet ensemble d'immeubles en béton à structure apparente présente une composition d'ensemble homogène et s'articule autour de la place Désiré Rebeuf. Issus de la reconstruction, ces immeubles ont été édifiés dans un style "régionaliste" avec des toitures deux pans et cheminées.

PRESCRIPTIONS

Le ravalement des ces immeubles est strictement encadré dans une logique d'harmonisation d'ensemble.
L'isolation par l'extérieure est proscrite, tout comme les coffres de volets roulants apparents.

37-0011 - BATIMENT D'ANCIENNE ECURIES INTEGRE A L'ECOLE MOLIERE

31 rue Amiral Courbet





CLASSIFICATION : 37 - Entrepôt ou docks

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Les bâtiments occupés par l'entreprise Levoy datent de la fin du XIXème et du tout début du XXème siècle.Ces établissements comprenaient des anciennes écuries dont le bâtiment a été intégré au projet contemporain de nouvelle école. Il bénéficie en effet d'un appareillage briques recherché et d'un large volume de type docks et il témoigne de l'usage des chevaux dans l'activité portuaire.

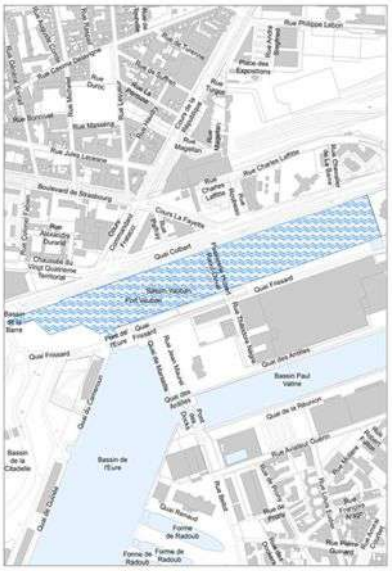
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial de ce bâtiment intégré à un ensemble contemporain qualitatif. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique.

40-0065 - BASSIN VAUBAN

Quai Colbert / Quai Frissard





CLASSIFICATION : 40 - Bassins

PROPRIETAIRE : Port Autonome du Havre

DESCRIPTION

Le plan Lamandé achevé en 1820 (bassin de la Barre, bassin du Commerce, ..), prévoyait aussi la construction d'un bassin en élargissant le canal d'Harfleur inauguré en 1669. Ce canal long de 6 km a été construit par Vauban pour relier le port d'Harfleur avec celui du Havre, alimenter les chasses de désensablage des bassins et favoriser l'établissement d'industries hors de la ville En 1838 l'ingénieur Pierre François Frissard décide de remplacer le canal par un bassin à flot. La partie est du bassin Vauban, commencée en 1840, est terminée en 1843. La suite des travaux entre dans le cadre d'un nouveau programme gouvernemental du 5 aout 1844. Les premiers magasins sont construits sur le quai sud en 1843, et en 1856 commence la construction des docks et entrepôts appelés « docks Vauban ». A partir de 1852 le quai nord appelé quai Colbert sert au déchargement du charbon en provenance d'Angleterre et c'est à partir de 1946 que ce déchargement sera transféré vers le quai du Rhin. Après que

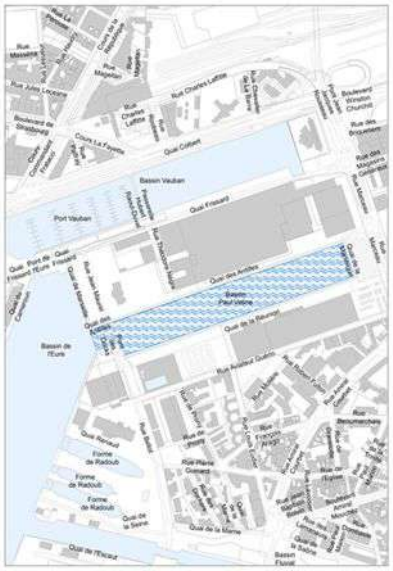
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble des bassins devra être conservé. Ils constituent à la fois, l'expression des racines historiques de la Ville mais donnent de la qualité au cadre de vie en apportant une respiration visuelle et une mise en relation avec des éléments naturels: le ciel, l'eau, le cycle des saisons, des marées. De fait, ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame bleue du territoire. Les éléments constitutifs de leur construction et de leur fonctionnement sont à préserver. Les aménagements nouveaux devront faire partir d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages. Les projets devront être abordés aussi sous l'angle de la biodiversité et de la nature en ville.

40-0066 - BASSINS DES DOCKS (Paul Vatine)

Quai des antilles / Quai de la Réunion





CLASSIFICATION : 40 - Bassins

PROPRIETAIRE : Grand Port Maritime du Havre

DESCRIPTION

Comme le bassin de l'Eure avec lequel il communique, le bassin des Docks fait partie d'un programme gouvernemental en date du 5 août 1844 Les travaux débutent en août 1857 et sont achevés en 1860. L'entrée du bassin a été élargie en 1953 pour desservir les docks et entrepôts. Le bassin des Docks porte le nom de Paul Vatine, navigateur Havrais disparu en mer en 1999 lors de sa quatrième participation à la course transatlantique Le Havre-Carthagène. Un pont mobile construit en 2005, appelé pont des Docks, franchit le bassin à son extrémité ouest et permet le désenclavement du quartier Saint Nicolas vers le secteur des gares et le centre-ville. Le bassin d'une longueur de 550 mètres est construit en grès, pierre de taille, brique et béton.

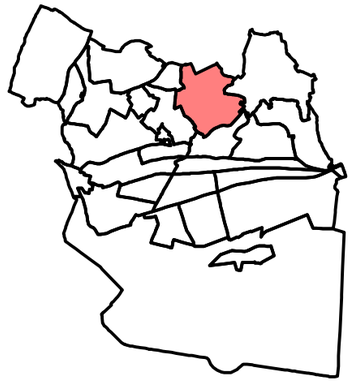
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble des bassins devra être conservé. Ils constituent à la fois, l'expression des racines historiques de la Ville mais donnent de la qualité au cadre de vie en apportant une respiration visuelle et une mise en relation avec des éléments naturels: le ciel, l'eau, le cycle des saisons, des marées. De fait, ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame bleue du territoire. Les éléments constitutifs de leur construction et de leur fonctionnement sont à préserver. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages. Les projets devront être abordés aussi sous l'angle de la biodiversité et de la nature en ville.

Forêt de Montgeon

FORET DE MONTGEON

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

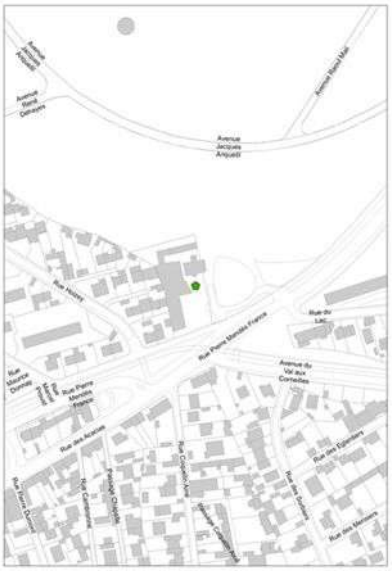
0 65 130 260 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

38-0016 - LE PIN DE LA MAISON DE LA FORET

201 rue Pierre Mendès France





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Pin noir d'Autriche

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Cet arbre présente un intérêt paysager et historique car il est implanté à proximité de l'ancienne maison des gardes de la forêt de Montgeon. Son gabarit singulier, imposant et son feuillage persistant aux nuances foncées en font un repère dans le paysage urbain en lisière du massif forestier.

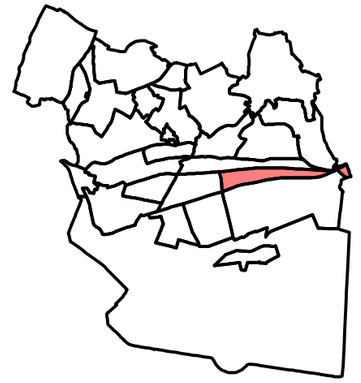
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l'arbre. Normalement un arbre sain adulte n'a pas besoin d'être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d'entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d'épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

Graville

GRAVILLE

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

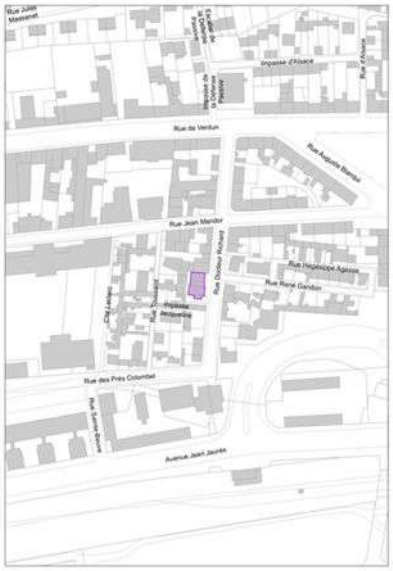
0 87,5 175 350 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

08-0098 - ECOLE D'HARMONIE MUNICIPALE

19 rue du Docteur Louis Richard





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Construit en 1939, ce bâtiment était à l'origine des bains-douches, puis il est devenu une école d'harmonie municipale. Construit en brique avec couverture en ardoise et présence de sculptures et bas-reliefs.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

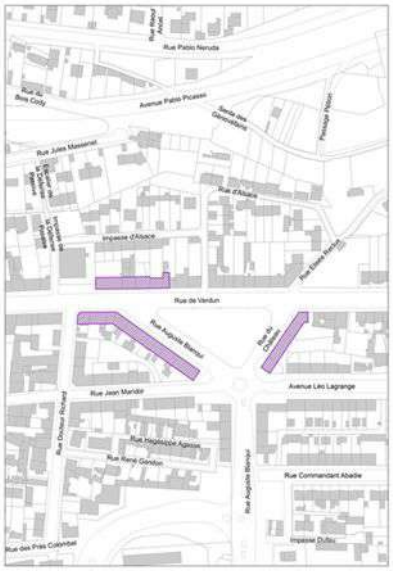
18-0007 - MAISONS EN BANDE

45 à 81 rue A. Blanqui 174 à 180 rue de Verdun 2 à 12 rue du Château 165 à 175 rue de Verdun









CLASSIFICATION : 18 - Reconstruction conventionnelle individuelle

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Autour de la place du Château nouvellement créée, les maisons en série sont construites en briques ou association de briques et panneaux de béton préfabriqués avec une toiture haute et encadrements des ouvertures en relief, caractéristiques de la reconstruction. Maisons construites en béton et en brique avec couverture en tuiles.

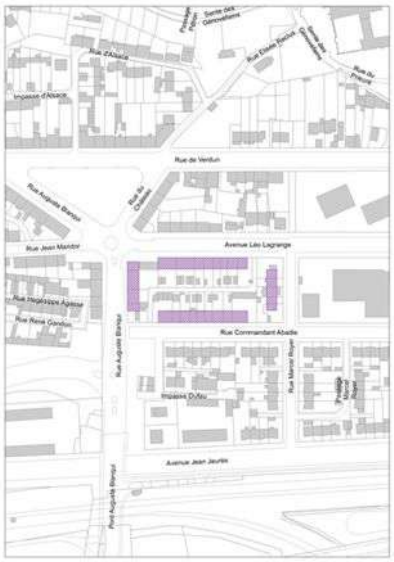
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, linteaux, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, lucarnes, ferronneries, etc.). Les volets roulants avec des coffres intégrés sont) conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les clôtures et les murets de clôture de ces édifices sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier...). La présence de la végétation est à conforter. Si présence de lucarnes, elles sont à conserver dans leur rythme d'origine. Pour les encadrements de fenêtres veiller à l'harmonie chromatique. Le bâti pourra évoluer dans l'adjonction d'une extension respectueuse du style, des volumétries existantes dans une logique d'ensemble.

19-0007 - ILOT RECONSTRUCTION GRAVILLE

2-24 bis avenue Lagrange / 24-32 rue Blanqui / 7-23 rue Abadie / 17-25 rue Marcel Royer





CLASSIFICATION : 19 - Reconstruction conventionnelle collective

PROPRIETAIRE : Privé

DESCRIPTION

Ilot mixte composé de quatre rangées de constructions mitoyennes datant des années 1960, représentatif de la reconstruction de Graville d'après-guerre. La présence des lucarnes et des cheminées en toiture, des encadrements bétons autour des nombreux percements, et l'homogénéité des volumes et des façades en parement brique confèrent à cet ensemble une qualité et une unité architecturale.

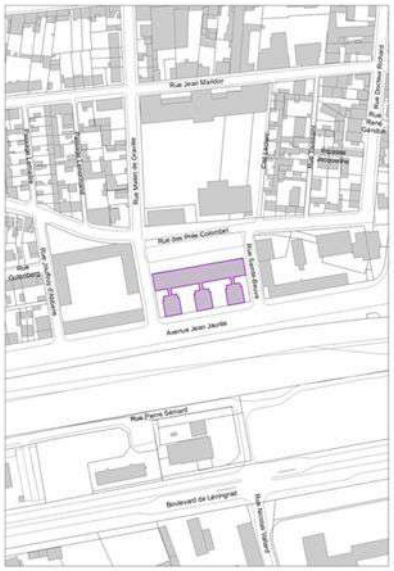
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Les éléments de qualité (cheminées, modénatures, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, ferronneries, etc.) doivent être préservés. Dans le cadre de travaux d'extensions et s'il s'avère nécessaire de créer de nouveaux volumes, il faudra respecter la volumétrie et le style de la construction sans s'interdire l'adjonction de matériaux de qualité.

22-0003 - ISAI GRAVILLE

8 à 88 place Jean Maridor, avenue Jean Jaurès





CLASSIFICATION : 22 - Classicisme structurel

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ces immeubles d'Etat ont été construits par les architectes havrais Lerambert, André Lenoble, André Houdaille et Eugène Platel en 1951. Trois blocs carrés de quatre étages articulés en peigne sur une longue barre un peu plus haute, dont le rez-de-chaussée abritait des commerces, composent l'ensemble, ménageant des courettes. Les panneaux de remplissage sont identiques à ceux du collège Raoul Dufy.

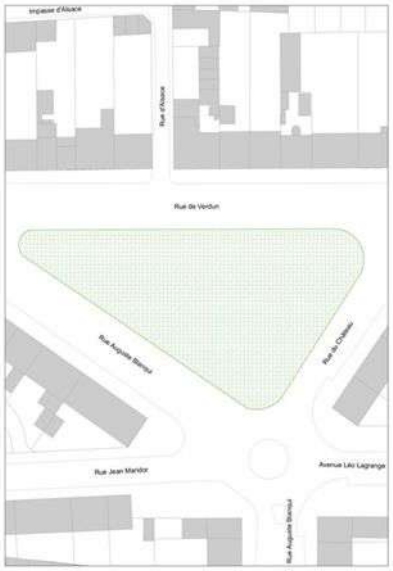
PRESCRIPTIONS

La démolition est interdite. La démolition ou la modification des éléments de structures secondaires représentatifs du classicisme structurel (cadres, acrotères, corniches, balcons, sous-faces d'arcades) est interdite. Les surélévations non technique sont interdites. Pour les toits-terrasses, les revêtements d'étanchéité horizontale ne devront pas rester bruts. Les toits-terrasses seront préférentiellement végétalisés ou, à défaut, couvert de gravillons de teinte claire. Le recouvrement des acrotères béton en pax-alu est proscrit. Les superstructures (cheminée, machinerie, ascenseur, ventilation, centrales de traitement de l'air ...). nécessiteront un traitement architectural pour leur bonne intégration au bâtiment dont elles dépendent. Pour le ravalement, les immeubles seront restitués dans leur aspect d'origine. Le projet de ravalement devra traiter l'ensemble de l'immeuble de façon homogène. Pour les fermetures (volets et persiennes), remplacement selon l'aspect initial (et dans le même plan) sauf projet d'aménagement d'ensemble apportant une amélioration de la qualité architecturale. Les persiennes en PVC sont interdits (ISAI). Pour les menuiseries, remplacement selon l'aspect initial (couleurs, dimensions et proportions des bâti). Pour les vitrages, remplacement selon l'aspect initial (verres clairs). Les verres de couleur ou réfléchissants ne sont pas autorisés. Pour la lutte anti-pigeon, seules les grilles métalliques fines ou les pointes de même nature sont autorisés si elles ne dissimulent pas les éléments de structure primaires et secondaires. Le dispositif mis en place devra être le plus discret possible. Pour les équipements techniques, non apparents si possible (ex : fileries) ou intégrés à la modénature de la façade (coffres PTT, luminaires, mobilier urbain). Pour les motifs décoratifs et bas-reliefs, préservation dans leur intégralité. Pour les garde-corps, remplacement selon l'aspect initial des éléments défectueux dans le respect des normes.

39-0011 - PLACE DE GRAVILLE (RUE DE VERDUN,DU CHATEAU,AUGUSTE BLANQUI)

Rue de Verdun, du Château, Auguste Blanqui





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Cet espace central de forme triangulaire est structuré à la fois par la rencontre des trois rues et la topographie du site.

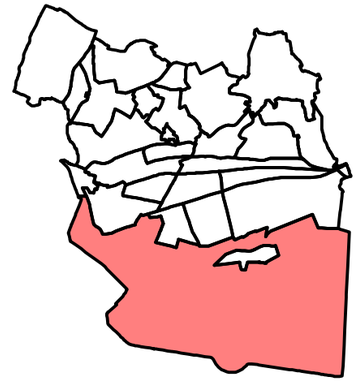
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cet espace vert devra être conservé. Les arbres sont à préserver car ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments intéressants de la trame verte. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et pourront être justifiés par une évolution des usages.

Le Port

LE PORT

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

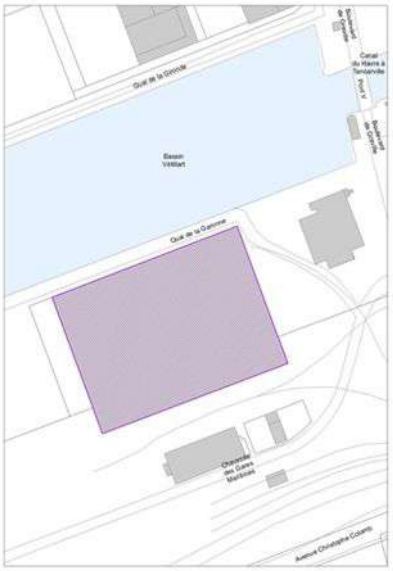
0 200 400 800 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

12-0006 - ENTREPOTS INDUSTRIELS

88 chaussée des Gares Maritimes





CLASSIFICATION : 12 - Construction éclectique

PROPRIETAIRE : Etat

DESCRIPTION

Le hangar 81 dit "Hangar aux cotons" a été construit en 1913 puis détruit pendant la seconde guerre mondiale, avant de prendre sa forme actuelle en 1949. Il est fait de béton et couvert des 60 coupoles dites " en bonnet de prêtre", le bâtiment profite alors d'une innovation technologique majeure, évitant toute dispersion du feu en cas d'incendie. L'ensemble monumental abrite aujourd'hui des ateliers en entrepôts.

PRESCRIPTIONS

Préservation des éléments constitutifs, du style et de la qualité des matériaux de la construction.

12-0008 - CHEMINEES CENTRALE THERMIQUE

1 route du môle central





CLASSIFICATION : 12 - Construction éclectique

PROPRIETAIRE : Enedis

DESCRIPTION

Cheminées en béton armé de 240 mètres de haut et 25 mètres de diamètre à la base. L'édifice date de 1968 et fait partie intégrante du grand paysage de l'estuaire de la Seine et de l'iconographie onirique et architecturale de la Porte Océane. En 2017, la mise en lumière des deux cheminées par l'artiste plasticienne Félicie d'Estienne d'Orves les inscrivent dans le paysage nocturne.

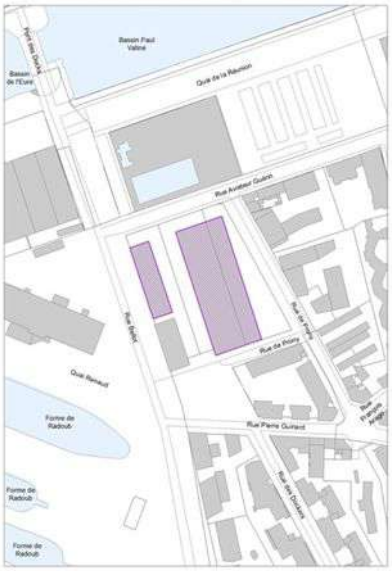
PRESCRIPTIONS

Les éléments constitutifs de la qualité des matériaux de la construction doivent être préservés.

19-0001 - SNR-CAILLARD

Rues Bellot / de Prony





CLASSIFICATION : 19 - Reconstruction conventionnelle collective

PROPRIETAIRE : Université du Havre

DESCRIPTION

Site dédié à la réparation navale, ces bâtiments ont été reconstruits après la seconde guerre mondiale. Ils sont aujoud'hui transformés en laboratoire et logements universitaires, ainsi qu'en logements privés. Ce sont des bâtiments de la reconstruction dont la structure poteaux / poutres est en béton.

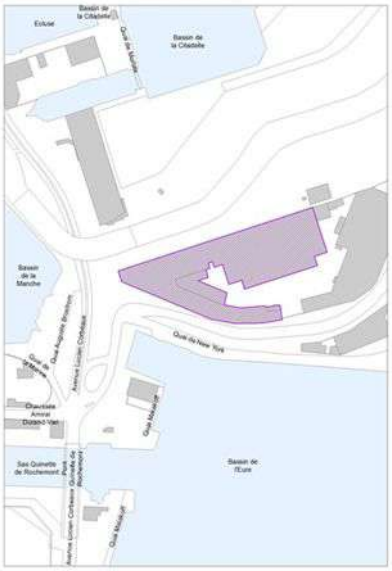
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, ferronneries, etc.).

19-0003 - IMMEUBLE

9001 Quai de New-York





CLASSIFICATION : 19 - Reconstruction conventionnelle collective

PROPRIETAIRE : Etat

DESCRIPTION

Ensemble de bâtiments techniques et administratifs et entrepôts de stockage abritant les services du Grand Port Maritime du Havre (GPMH). Construits au début des trente glorieuses; ils se composent d'une ossature béton recouverte d'un parement brique industriel. L'ensemble monumental accompagne la courbe du quai de New-York pour une meilleure intégration.

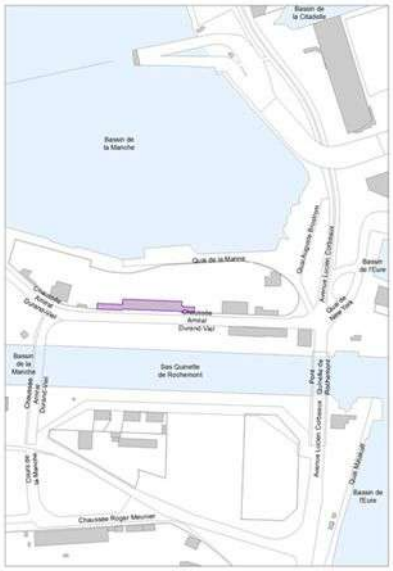
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieure est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, ferronneries, etc.).

19-0004 - ENSEMBLE BATIS

Chaussée Amiral Durand-Viel





CLASSIFICATION : 19 - Reconstruction conventionnelle collective

PROPRIETAIRE : Grand Port Maritime du Havre

DESCRIPTION

Ensemble de bâtiments abritant le balisage du Grand Port Maritime du Havre (GPMH) construits en 1959. Ils se composent d'une ossature béton recouverte d'un parement brique et coiffés de toitures terrasses. On remarquera la clôture qui s'intègre parfaitement à la continuité des bâtiments.

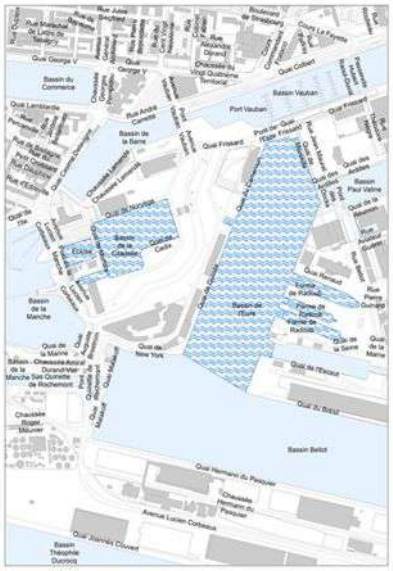
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieure est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, ferronneries, etc.).

40-0067 - BASSIN DE LA CITADELLE ET FORME DE RADOUB N°3

Quai de Norvège / Quai de Cadix





CLASSIFICATION : 40 - Bassins

PROPRIETAIRE : Grand Port Maritime du Havre

DESCRIPTION

Commencé en 1864 à l'emplacement de la citadelle, le bassin de la citadelle a été terminé en 1871 et comprenait à l'origine 3 formes de radoub, un sas et une écluse franchie par un pont. Seule la forme de radoub n° 3 subsiste, car les deux autres ont été comblées en 1992 pour établir le terre plein de la nouvelle gare maritime transmanche. Le bassin est construit en grès et brique.

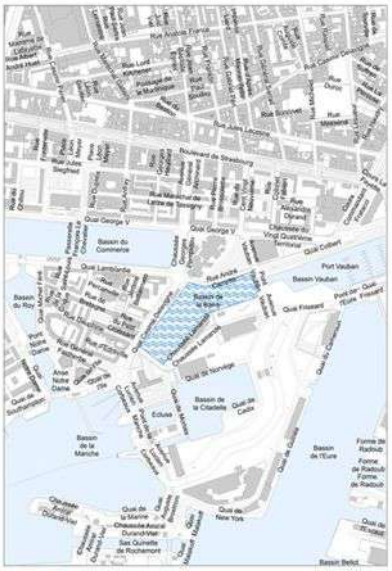
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble des bassins devra être conservé. Ils constituent à la fois, l'expression des racines historiques de la Ville mais donnent de la qualité au cadre de vie en apportant une respiration visuelle et une mise en relation avec des éléments naturels: le ciel, l'eau, le cycle des saisons, des marées. De fait, ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame bleue du territoire. Les éléments constitutifs de leur construction et de leur fonctionnement sont à préserver. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages. Les projets devront être abordés aussi sous l'angle de la biodiversité et de la nature en ville.

40-0068 - BASSIN DE LA BARRE

Quais Lamandé et C. Delavigne





CLASSIFICATION : 40 - Bassins

PROPRIETAIRE : Port Autonome du Havre

DESCRIPTION

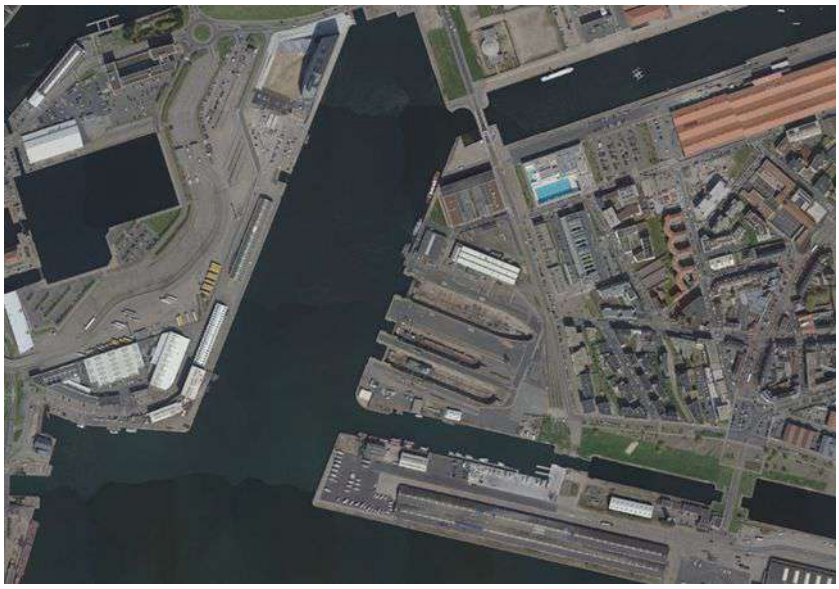
Le bassin de la Barre fait partie du plan Lamandé de 1787. Il a été creusé à partir de 1792 et en 1820 un pertuis le fait communiquer avec le bassin du commerce. C'est dans ce bassin, voué à la réparation navale, que se trouve le premier dock flottant du Havre de 1844 jusqu'à 1896. Lors de sa reconstruction en 1952, la partie sud est remblayée pour faire un terre plein de jonction avec le quartier Saint François. Une autre partie est comblée en 1961 pour construire le terre plein du bâtiment administratif du Port Autonome.Long de 350 mètres, le bassin est construit en granit et pierre de taille.

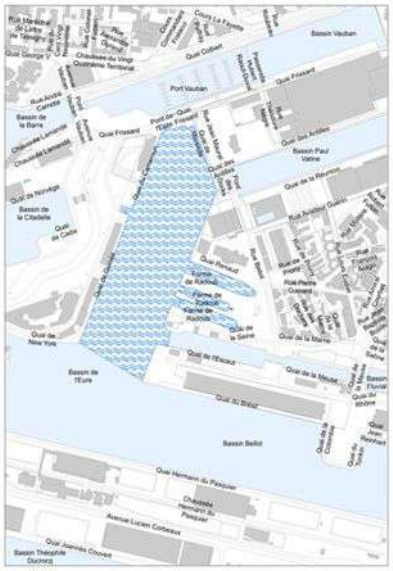
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble des bassins devra être conservé. Ils constituent à la fois, l’expression des racines historiques de la Ville mais donnent de la qualité au cadre de vie en apportant une respiration visuelle et une mise en relation avec des éléments naturels: le ciel, l'eau, le cycle des saisons, des marées. De fait, ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame bleue du territoire. Les éléments constitutifs de leur construction et de leur fonctionnement sont à préserver. Les aménagements nouveaux devront faire partir d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages. Les projets devront être abordés aussi sous l’angle de la biodiversité et de la nature en ville.

40-0069 - BASSIN DE L'EURE ET FORMES DE RADOUB

Quais de Crimée, Cameroun, Marseille





CLASSIFICATION : 40 - Bassins

PROPRIETAIRE : Port Autonome du Havre

DESCRIPTION

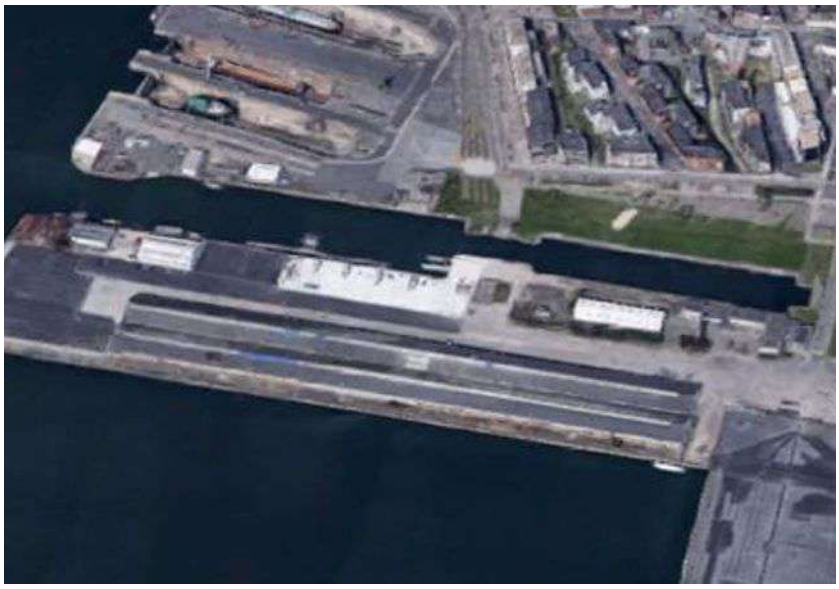
Le bassin de l'Eure a été creusé à partir de 1845 et inauguré en 1855 avec une forme de radoub. Les deux autres formes sont creusées de 1881 à 1883. Il communique avec les bassins Bellot, Vauban, des Docks et de la citadelle, ainsi qu'avec l'arrière port par l'écluse des transatlantiques. Il accueille les escales des transatlantiques jusqu'en 1910 (une gare maritime est construite en 1905 et un hôtel d'émigrants en 1907). Le bassin et les formes de radoub sont restaurés de 1944 à 1946 et l'écluse des transatlantiques a été comblée en 1974. La forme de radoub N°4 dans le bassin de l'Eure est la première forme sèche construite dans le port. Elle est inaugurée le 28 janvier 1864 et remise en service, après la seconde guerre mondiale, le 1er novembre 1944. Le bassin est construit en brique, pierre de taille et béton.

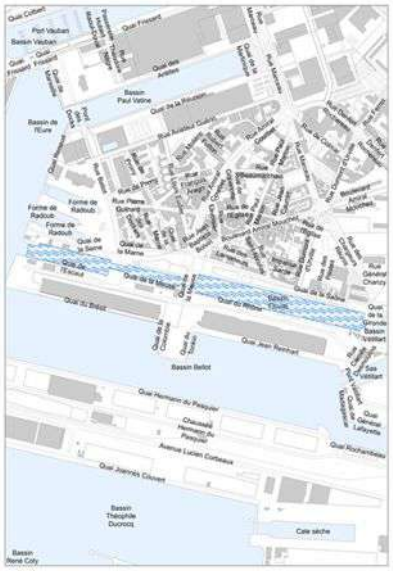
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble des bassins devra être conservé. Ils constituent à la fois, l’expression des racines historiques de la Ville mais donnent de la qualité au cadre de vie en apportant une respiration visuelle et une mise en relation avec des éléments naturels: le ciel, l'eau, le cycle des saisons, des marées. De fait, ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame bleue du territoire. Les éléments constitutifs de leur construction et de leur fonctionnement sont à préserver. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages. Les projets devront être abordés aussi sous l’angle de la biodiversité et de la nature en ville.

40-0070 - BASSSIN FLUVIAL + SAS ET GARAGE

Quai de Saône





CLASSIFICATION : 40 - Bassins

PROPRIETAIRE : Port Autonome du Havre

DESCRIPTION

Le bassin fluvial, qui débouche dans le bassin de l 'Eure au sud des formes de radoub, constitue la partie la plus aval du canal du Havre à Tancarville, creusé de 1880 à 1887 pour relier le port du Havre à la Seine. Il se prolonge à l'est par le bassin et le sas Vétillard. Projet d'espace public sur l'ensemble du linaire de quai au nord, le jardin fluvial a été conçu par l'agence OBRAS. Il tient compte dans sa conception de l'identité du paysage portuaire par la nature des sols, le choix et la disposition des matériaux et des végétaux, la nature de l'éclairage mis en œuvre. Il se développe un linéaire d'environ 1200 m et couvre une superficie de 5 ha.

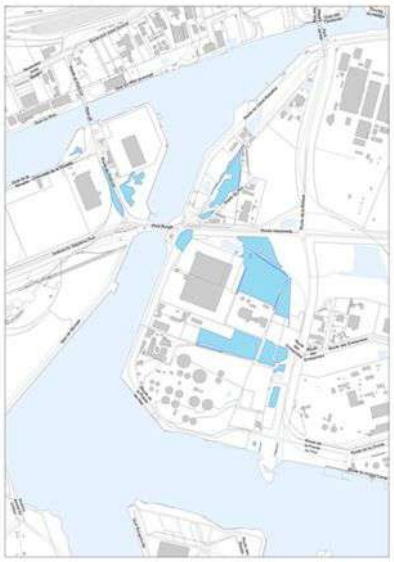
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble des bassins devra être conservé. Ils constituent à la fois, l'expression des racines historiques de la Ville mais donnent de la qualité au cadre de vie en apportant une respiration visuelle et une mise en relation avec des éléments naturels: le ciel, l'eau, le cycle des saisons, des marées. De fait, ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame bleue du territoire. Les éléments constitutifs de leur construction et de leur fonctionnement sont à préserver. Les aménagements nouveaux devront faire partir d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages. Les projets devront être abordés aussi sous l'angle de la biodiversité et de la nature en ville.

42-0002 - Zone humide du port du Havre

Port du Havre





CLASSIFICATION : 42 - Zone humide

DESCRIPTION

Les zones humides de la plaine alluviale sont de nature très variées suivant qu'elles soient alimentées par la remontée de la nappe phréatique gonflée par les pluies ou par les eaux saumâtres de l'estuaire. Si certaines ont pu être altérées par des aménagements, elles continuent d'abriter des espèces variées jouent des rôles importants de régulation et d'épuration des eaux.

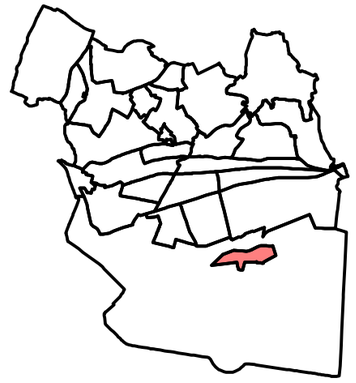
PRESCRIPTIONS

Lors de la conception de projet d'aménagement, la mise en œuvre de la séquence "éviter-réduire-compenser" doit permettre de privilégier la non dégradation des zones humides, et de rechercher la meilleure option environnementale. Cette séquence est définie par le principe cité à l'article L. 110-1-II-2° du code de l'environnement. La meilleure option environnementale est celle qui permet l'usage ou l'activité selon le moindre impact environnemental dans le respect des réglementations en vigueur. Au terme de l'application de la séquence "éviter-réduire-compenser", les impacts négatifs résiduels doivent être compensés.

Les Neiges

LES NEIGES

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

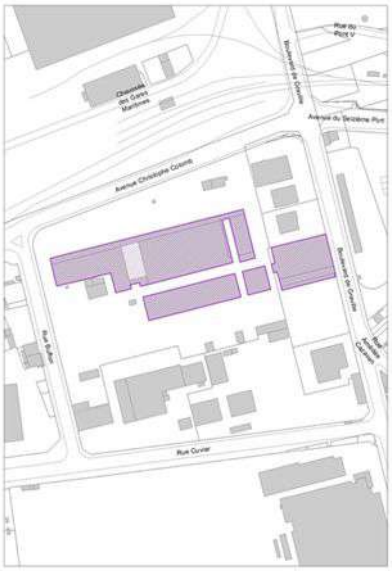
0 50 100 200 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

22-0002 - ANCIENS ABATTOIRS

2 rue Buffon, 45bis boulevard de Graville





CLASSIFICATION : 22 - Classicisme structurel

PROPRIETAIRE : Nouveau entrepôts havrais

DESCRIPTION

Commandés par la Ville en 1947, ils sont construits à l'emplacement des anciens abattoirs d'avant-guerre par Théo Sardnal, membre de l'équipe Perret et inaugurés en 1964. Ils ferment en 1984 et abritent aujourd'hui diverses entreprises. Située au milieu d'une vaste cour ouvrant par des portails ornés de mufles de bestiaux, la grande halle est largement éclairée par des baies jumelées faites de dalles de verre et par des séries de petits toits à long pans vitré implantés sur le toit-terrasse. A l'intérieur la structure poteaux-poutres bruts de décoffrage et les files de piliers alternativement isolés et jumelés qui soutiennent la charpente de béton, confèrent à l'édifice sa monumentalité.

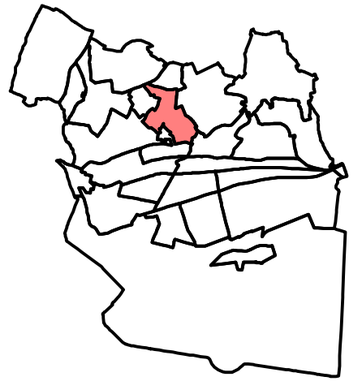
PRESCRIPTIONS

La démolition est interdite. La démolition ou la modification des éléments de structures secondaires représentatifs du classicisme structurel (cadres, acrotères, corniches, balcons, sous-faces d'arcades) est interdite. Les surélévations non techniques sont interdites. Pour les toits-terrasses, les revêtements d'étanchéité horizontale ne devront pas rester bruts. Les toits-terrasses seront préférentiellement végétalisés ou, à défaut, couvert de gravillons de teinte claire. Le recouvrement des acrotères béton en pax-alu est proscrit. Les superstructures (cheminée, machinerie, ascenseur, ventilation, centrales de traitement de l'air ...) nécessiteront un traitement architectural pour leur bonne intégration au bâtiment dont elles dépendent. Pour le ravalement, les immeubles seront restitués dans leur aspect d'origine. Le projet de ravalement devra traiter l'ensemble de l'immeuble de façon homogène. Pour les fermetures (volets et persiennes), remplacement selon l'aspect initial (et dans le même plan) sauf projet d'aménagement d'ensemble apportant une amélioration de la qualité architecturale. Les persiennes en PVC sont interdites (ISAI). Pour les menuiseries, remplacement selon l'aspect initial (couleurs, dimensions et proportions des bâtis). Pour les vitrages, remplacement selon l'aspect initial (verres clairs). Les verres de couleur ou réfléchissants ne sont pas autorisés. Pour la lutte anti-pigeon, seules les grilles métalliques fines ou les pointes de même nature sont autorisés si elles ne dissimulent pas les éléments de structure primaires et secondaires. Le dispositif mis en place devra être le plus discret possible. Pour les équipements techniques, non apparents si possible (ex : fileries) ou intégrés à la modénature de la façade (coffres PTT, luminaires, mobilier urbain). Pour les motifs décoratifs et bas-reliefs, préservation dans leur intégralité. Pour les garde-corps, remplacement selon l'aspect initial des éléments défectueux dans le respect des normes.

Mare au Clerc

MARE AU CLERC

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

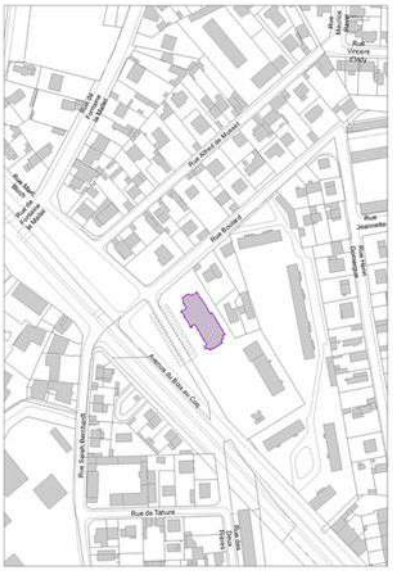
0 50 100 200 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

01-0002 - EGLISE DU SACRE COEUR

Rue du bois au coq





CLASSIFICATION : 01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

L'église est consacrée en 1887 sous le nom de Notre Dame des Champs. Elle devient église du Sacré-Cœur en 1899. Le clocher, construit en 1909, a été endommagé en 1944 et son couronnement remplacé par un dôme en béton surmonté d'une statue du Sacré-Cœur. L'église est construite en appareil à assises alternées de brique rouge, silex noir et silex blond sur un plan en croix latine à un vaisseau. Sa couverture est en tuile brune.

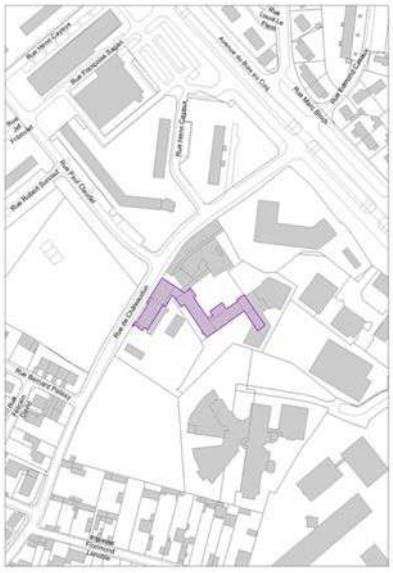
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (vitraux, maçonneries apparentes, couvertures en ardoises, caractéristiques architecturales, etc.). Les abords paysagers et maçonnés doivent faire l'objet d'une réflexion d'ensemble et concourir à valoriser l'architecture de l'édifice et sa place centrale au cœur du quartier.

04-0001 - EX LYCEE GERMAINE COTY (ancien couvent N.D. de Grâce)

86 rue de Châteaudun





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Fondé en 1842 par l'épouse de l'armateur Augustin Normand, le foyer est à l'origine destiné aux filles de marins. Les bâtiments du foyer sont construits dans le dernier quart du XIXème siècle. La chapelle est construite en 1926. En 1990, les bâtiments sont en partie transformés en lycée technique et la chapelle est aménagée en gymnase. Des bâtiments de service sont détruits en 1991 et 1992. Il ne subsiste que les bâtiments utilisés par le lycée. Les bâtiments du foyer sont en assises alternées de briques et silex. La chapelle est en briques et pierres. La couverture est en ardoise. En 2014, suite au transfert du lycée vers l'école Anatole France, l'ensemble est recomposé autour d'un projet de logements. Aujourd'hui, seuls deux bâtiments subsistent.

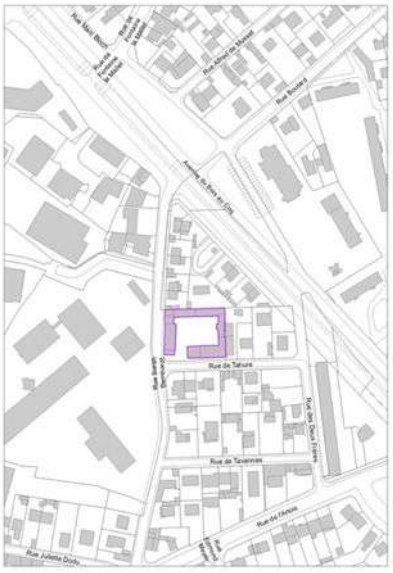
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, pans de bois, menuiseries, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, portes, etc.). Si création ou changements de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec des modénatures et des petits bois extérieurs. Pas de volets roulants avec coffres extérieurs mais des volets en bois repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

18-0001 - ECOLE CHARLES DE FOUCAULT

5 rue de Tahure





CLASSIFICATION : 18 - Reconstruction conventionnelle individuelle

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Cette école, de conception très sobre, a été construite en 1958, en grande partie par les familles d'élèves. Elle remplace une première école privée ouverte dans des baraquements à la rentrée de 1949.

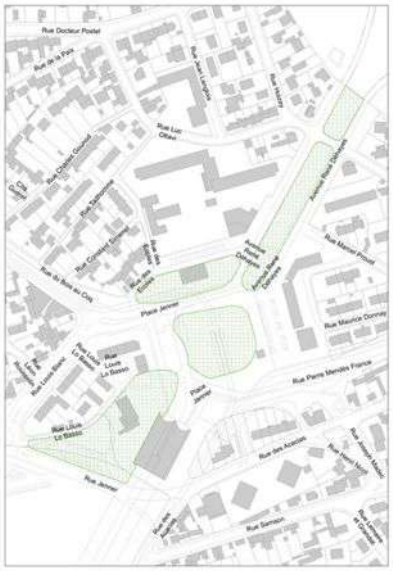
PRESCRIPTIONS

Les bâtiments de l'école présentent des caractéristiques assez pauvres mais il est nécessaire de conserver l'esprit des lieux et le morphologie afférente. Ainsi, les proportions des ouvertures devront être conservées, on ne pourra pas poser de volets roulants avec des coffres apparentes, seules seront autorisées les persiennes en aluminium repliées en tableau. Toute évolution des volumes construits devront faire l'objet d'un projet d'ensemble.

39-0004 - SQUARE DU THEATRE DES BAINS DOUCHES ET ESPACES VERTS DE LA

Rue Louis le Basso





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

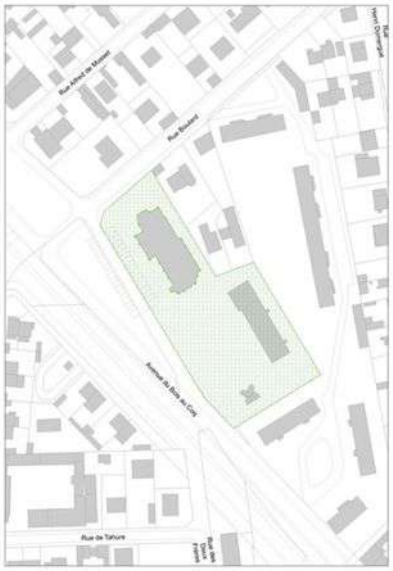
Ces différents espaces verts se situent à la sortie du Tunnel Jenner et font le lien entre l'entrée de la forêt de Montgeon, aménagée dans les années 60, le coteau pentu aux abords du théâtre des Bains Douches et les abords des voies du tramway aménagés en 2012. Quelques beaux arbres sont présents autour du théâtre.

PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de ces espaces verts devra être conservé. Les différentes strates de plantations sont à préserver et à renforcer car elles proposent un axe vert entre la costière et la forêt de Montgeon constituant une continuité de la trame verte.

39-0006 - ABORDS DE L'EGLISE SACRE COEUR





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Ville du Havre / Diocèse

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

En bordure de la rue du bois au Coq, l'Eglise du Sacré Cœur est entouré d'un vaste espace vert. Le diocèse en lien avec la ville du Havre a réaménagé récemment l'ensemble offrant une plus grande visibilité à l'édifice et une répartition des espaces en cohérence avce les usages actuels.

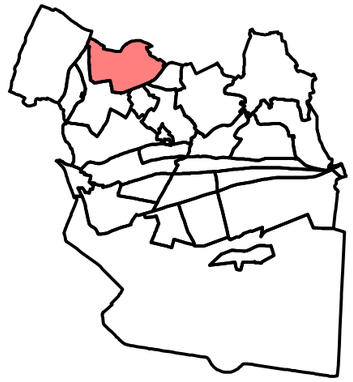
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cet espace vert devra être conservé. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages ou des pratiques techniques liées à la gestion.

Mont Gaillard

MONT-GAILLARD

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

0 62,5 125 250 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 07/12/2022)
Sources : SIGU, Urbanisme

02-0003 - MAISON EN COLOMBAGE ET SILEX

209 rue Maryse Bastié





CLASSIFICATION : 02 - Maison de ville à pan de bois

PROPRIETAIRE : Propirété privée

DESCRIPTION

Construction normande traditionnelle à colombage, comportant un soubassement remarquable en briques, pierres et silex noirs. Le 1er niveau et la charpente sont édifiés en ossature bois et la toiture est en ardoise.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, pans en bois, menuiseries, maçonneries apparentes, lucarnes, éléments en pierre, volets, etc.). Si modifications, privilégier les menuiseries en bois ou en alu en préservant la composition d'origine ainsi que les petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en chaume et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

38-0017 - L'ARAUCARIA DE LA RUE DE LA JAMBE DE BOIS

Avenue du Grand Hameau





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Vile du Havre

DENOMINATION : Araucaria du Chili

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Planté comme arbre ornemental, il est rare d'avoir des araucarias du gabarit de celui-ci. Il a été préservé malgré tous les aménagements successifs de l'avenue du Bois au Coq et de sa jonction avec le centre commercial situé à proximité. Son intérêt paysager réside dans sa grande visibilité où il constitue un repère dans la lecture du paysage urbain.

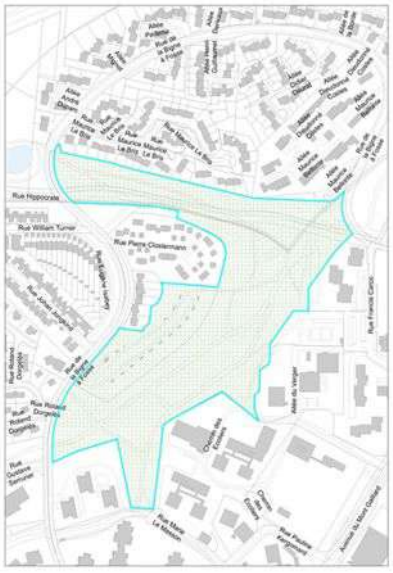
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

39-0017 - ESPACE VERT COULEE VERTE ET AVENUE VERTE

Rue de la Bigne à Fosse





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Cette coulée verte représente 12 ha au cœur du quartier Mont-Gaillard. Elle se compose d'un veste ensemble paysager traversé par le tramway et composant un véritable poumon vert dans un quartier d'habitat collectif et intégrant des voiries de desserte du quartier.

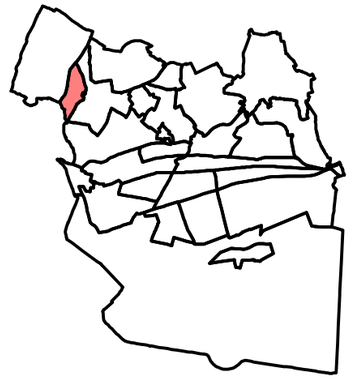
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cet espace vert devra être conservé. Les aménagements paysagers, les plantations et les arbres sont à préserver car ils proposent différentes échelles intermédiaires dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame verte. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages.

Points cardinaux

POINT CARDINAUX

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

0 55 110 220 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

38-0014 - LES ARBRES DES JARDINS FAMILIAUX SAINT JUST

24 rue Saint-Just





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Chêne vert - Tilleul à grandes feuilles - Erable champêtre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Historiquement ce parc était attenant de la propriété familiale d'Augustin Normand aujourd'hui équipement municipal pour le quartier de Bléville. Ces arbres témoignent de l'existence ancienne d'un jardin paysager du XIXème siècle. Le gabarit des arbres en fait des sujets remarquables notamment l'érable champêtre qui est un particulièrement majestueux.

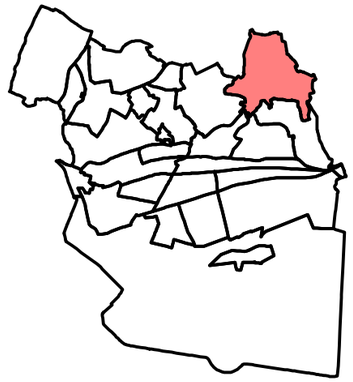
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

Rouelles

ROUELLES

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

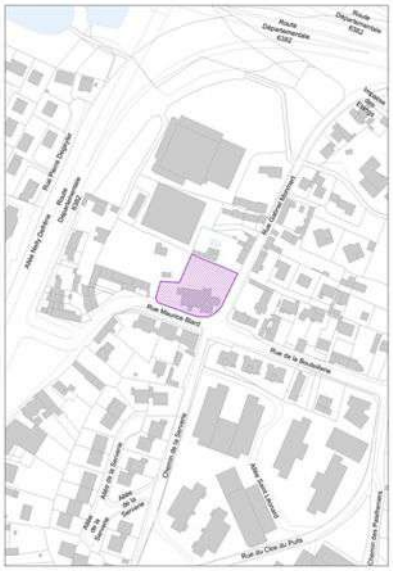
0 70 140 280 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

01-0011 - EGLISE SAINT-JULIEN ET ANCIEN CIMETIERE

Rue Maurice Blard





CLASSIFICATION : 01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

La paroisse Saint Julien de Rouelles est attestée dès 1035 mais la nef de l'église actuelle a été construite au XIIIème siècle. Le choeur a été reconstruit au XVIème siècle ainsi que le porche latéral, et la tour clocher date du XVIIIème siècle. Le choeur et la nef sont en assise alternées de silex noir et blond et de pierre de taille calcaire. La tour est en assises alternées de silex noir et de briques avec chaînage en pierre. Le porche latéral est en pan de bois.

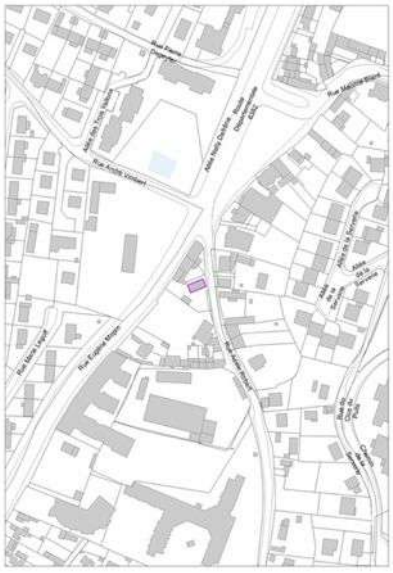
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (vitraux, maçonnerie apparentes, couvertures en ardoises, caractéristiques architecturales, etc.). Les murs d'enceinte ainsi que la végétation sont à préserver.

02-0004 - MAISON

Rue Adèle Robert





CLASSIFICATION : 02 - Maison de ville à pan de bois

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison du XVIIIème siècle à pan de bois sur soubassement pierre et silex avec couverture en chaume.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, pans de bois, menuiseries, maçonneries apparentes, lucarnes, éléments en pierre, volets, etc.). Si modifications, privilégier les menuiseries en bois ou en alu en préservant la composition d'origine ainsi que les petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en chaume et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

03-0001 - BATIMENT AGRICOLE

Plateau d'Epremesnil





CLASSIFICATION : 03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Etable avec garages et grenier à céréales appartenant à la ferme Saint-Louis. Ce bâtiment, construit en pierres et briques mécaniques, daterait de la fin des années 1930.

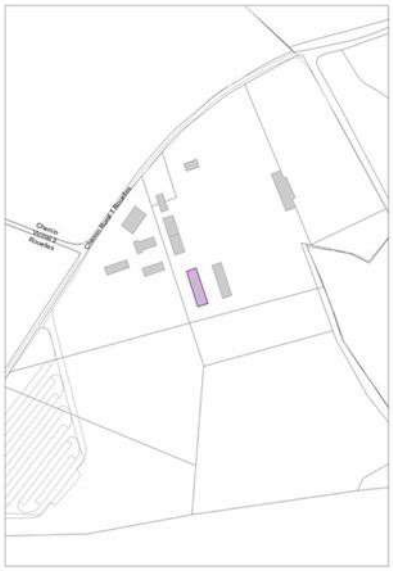
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'alu avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises naturelles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

03-0002 - BATIMENT AGRICOLE

Plateau d'Epremesnil





CLASSIFICATION : 03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Grande étable de la ferme Saint Louis construite en pierres et dotée d'une charpente en bois et tuiles mécaniques.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'alu avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises naturelles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

03-0005 - BATIMENT AGRICOLE

Plateau d'Epremesnil





CLASSIFICATION : 03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ecuries de la ferme Saint-Louis en pierres et tuiles mécaniques, construites au début du XXème siècle.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'alu avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises naturelles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

03-0007 - FOUR DE LA FERME LE GALLAIS

5 chemin de la ferme Le Gallais





CLASSIFICATION : 03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille

PROPRIETAIRE : Propriété privé

DESCRIPTION

Ce bâtiment date de la fin du XVIIème siècle. Composé en brique de Saint-Jean et silex noir, il participe à la cohérence globale du clos masure. Sa charpente a été restaurée en 2006. Il possède encore la voûte en brique et demeure en état de fonctionnement.

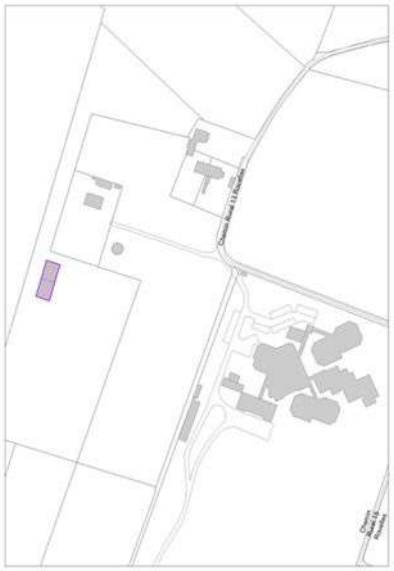
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à converser et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'alu avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises naturelles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

04-0002 - BATIMENT AGRICOLE

Plateau d'Eprémesnil





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble de bâtiments agricoles présent sur le plateau d'Eprémesnil, ils ont aujourd'hui vocation d'entreposage, d'abris à tracteurs, d'étables, etc. Ils sont construits en briques et silex et ossature béton. Certains bénéficient de détails architecturaux supplémentaires avec un soubassement béton imitant la pierre ou un calepinage alternant le silex noir et le blanc.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (maçonneries apparentes, modénatures, linteaux, lucarnes, etc.). Dans le cadre d'un projet d'ensemble et d'un changement d'usage des bâtiments, on se contentera d'interventions mineures sur les façades et la toiture afin de respecter le style de la construction. Les portes à créer devront être en bois ou en aluminium modénaturé, la couverture en tuiles rouges avec descente des eaux pluviales en zinc et il ne pourra avoir de coffres de volets roulants visibles depuis l'extérieur. La présence de la végétation est à conforter et les éléments composant les clos masure sont à conserver. Le bâti pourra évoluer à la marge avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, marquises, etc.).

04-0003 - BATIMENT AGRICOLE

Plateau d'Eprémesnil





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble de bâtiments agricoles présents sur le plateau d'Eprémesnil, ils ont aujourd'hui vocation d'entreposage, d'abris à tracteurs, d'étables, etc. Ils sont construits en briques et silex et ossature béton. Certains bénéficient de détails architecturaux supplémentaires avec un soubassement béton imitant la pierre ou un calepinage alternant le silex noir et le blanc.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (maçonneries apparentes, modénatures, linteaux, lucarnes, etc.). Dans le cadre d'un projet d'ensemble et d'un changement d'usage des bâtiments, on se contentera d'interventions mineures sur les façades et la toiture afin de respecter le style de la construction. Les portes à créer devront être en bois ou en aluminium modénaturé, la couverture en tuiles rouges avec descentes des eaux pluviales en zinc et il ne pourra avoir de coffres de volets roulants visibles depuis l'extérieur. La présence de la végétation est à conforter et les éléments composants les clos masure sont à conserver. Le bâti pourra évoluer à la marge avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, marquises, etc.).

04-0004 - BATIMENT AGRICOLE

Plateau d'Epremesnil





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ensemble de bâtiments agricoles présents sur le plateau d'Eprémesnil, ils ont aujourd'hui vocation d'entreposage, d'abris de tracteurs, d'étables, etc. Ils sont construits en briques et silex et ossature béton. Certains bénéficient de détails architecturaux supplémentaires avec un soubassement béton imitant la pierre ou un calepinage alternant le silex noir et le blanc.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (maçonneries apparentes, modénatures, linteaux, lucarnes, etc.). Dans le cadre d'un projet d'ensemble et d'un changement d'usage des bâtiments, on se contentera d'interventions mineures sur les façades et la toiture afin de respecter le style de la construction. Les portes à créer devront être en bois ou en aluminium modénaturé, la couverture en tuiles rouges avec descentes des eaux pluviales en zinc et il ne pourra avoir de coffres de volets roulants visibles depuis l'extérieur. La présence de la végétation est à conforter et les éléments composant les clos masure sont à conserver. Le bâti pourra évoluer à la marge avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, marquises, etc.).

04-0005 - BATIMENT AGRICOLE

Plateau d'Epremesnil





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Grande bâtisse construite en brique et silex à la fin du XIXème siècle. Elle appartient à la ferme Saint-Louis et sert d'étable et d'entrepôt.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.). Si création ou changements de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec modénatures et petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

04-0007 - CHATEAU D'EPREMESNIL

Plateau d'Eprémesnil





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Le fief d'Eprémesnil est attesté en 1503, tenu par la seigneurie de Graville. Un logis de manoir a été construit en 1596 puis le logis du château, plus à l'est. Très endommagé en 1944, il est reconstruit en 1950 et abrite depuis 1987 un centre d'aide aux handicapés. Le colombier du XVIIIème siècle est le seul vestige du manoir. Le colombier est en brique et pierre avec décor de silex noir et blond en damier. Le logis comportant 1 étage carré et 2 étages de combles est en brique et pierre.

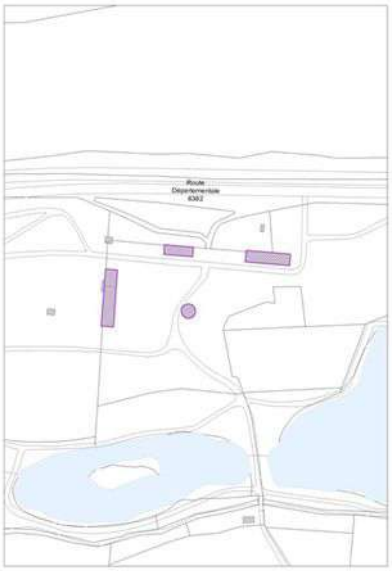
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.). Si création ou changements de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec modénatures et petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

04-0008 - FERME DE LA BOUTEILLERIE

La Bouteillerie





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Communauté de l'agglomération havraise (CODAH)

DESCRIPTION

Le fief de la Bouteillerie a appartenu à la famille Le Bouteiller jusqu'au XVIème siècle, puis à la famille Le Roux qui fait reconstruire le manoir et le colombier en 1631 ainsi que le pressoir à cidre. La Ville du Havre acquiert la propriété en 1973, année de la fusion avec Rouelles. Le parc de loisirs est ouvert au public en 1985. Le colombier, de style typiquement cauchois, est construit en silex noir appareillés avec chaînage harpés verticaux et larmier médian en pierre calcaire. Les bâtiments de ferme, le moulin et le logis actuel, construits au XIXème siècle, sont en assises alternées de silex blond et de brique.

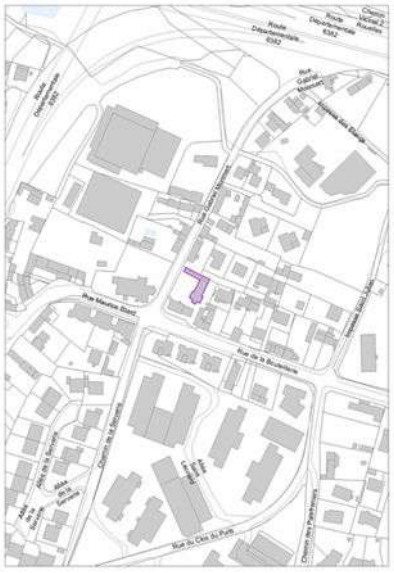
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.). Si création ou changement de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec modénatures et petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

04-0009 - ANCIENNE ECOLE DE ROUELLES

3 rue de la Bouteillerie





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Bâtiment construit en brique rouge et silex, datant de la fin du XIXème siècle, complété par un préau en bois d'origine.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.). Si création ou changements de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec modénatures et petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

04-0010 - BATIMENT AGRICOLE

Plateau d'Eprémesnil





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Grande bâtisse d'entreposage typiquement cauchoise construite en briques rouges et silex.

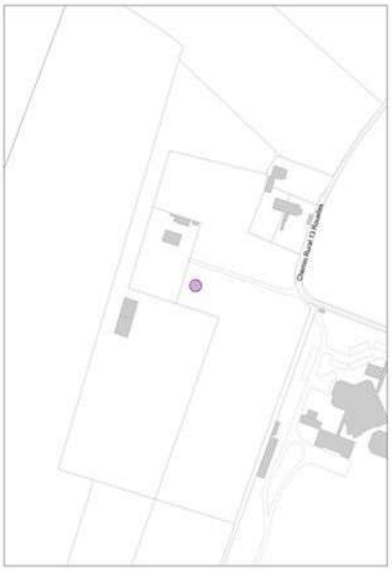
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.). Si création ou changements de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec modénatures et petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises) à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

04-0011 - PIGEONNIER DU PLATEAU D'EPREMESNIL

Eprémesnil





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ancien pigeonnier typique du pays de Caux. Il est composé de pierres calcaire, de briques rouges et jaunes. Les ouvertures ont manifestement été bouchées par du silex. Sa toiture est en ardoise.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.). Si création ou changements de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec modénatures et petits bois. Pas de volets roulants mais des bolets en obis à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

04-0012 - CHAUMIERE DE LA FERME LE GALLAIS

5 chemin de la ferme Le Gallais





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construite par tranches successives entre le XVIIème siècle et 1824, cette chaumière présente un appareillage de brique de Saint-Jean et silex noir typique du pays de Caux. Sa toiture en chaume a été restaurée en 1996. L'originalité de ce bâtiment réside dans sa queue de geai atypique.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.). Si création ou changements de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec modénatures et petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

04-0013 - PRESSOIR DE LA FERME LE GALLAIS

5 chemin de la ferme Le Gallais





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

D'après les éléments de modénature sur la façade principale, il est possible de dater la construction de ce bâtiment à la fin du XVIème siècle. L'appareillage en silex noir taillé en pointe de diamant et oeils de boeuf monolithiques appartient à un vocabulaire architectural identique à celui du manoir de la Bouteillerie. Le cintre de la porte d'entrée du bâtiment présente un appareillage à crossette.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.). Si création ou changements menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec modénatures et petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

04-0014 - ANCIEN MOULIN DE LA FERME LE GALLAIS

5 chemin de la ferme Le Gallais





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Le moulin de Tauvais est le bâtiment le plus ancien du hameau du vieux moulin. Il est le dernier représentant des cinq moulins disposés le long du ru de Rouelles. Il est fort probable que les roues à eau de ces moulins soient à l'origine du nom de Rouelles. Le bâtiment est aujourd'hui en ruines. Il conserve cependant les trois murs principaux ainsi que l'ensemble des ouvrages hydrauliques (bief, vannage et canal d'amenée de l'eau).

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.). Si création ou changements de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec modénatures et petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

04-0015 - ECURIE DE LA FERME LE GALLAIS

5 chemin de la ferme Le Gallais





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

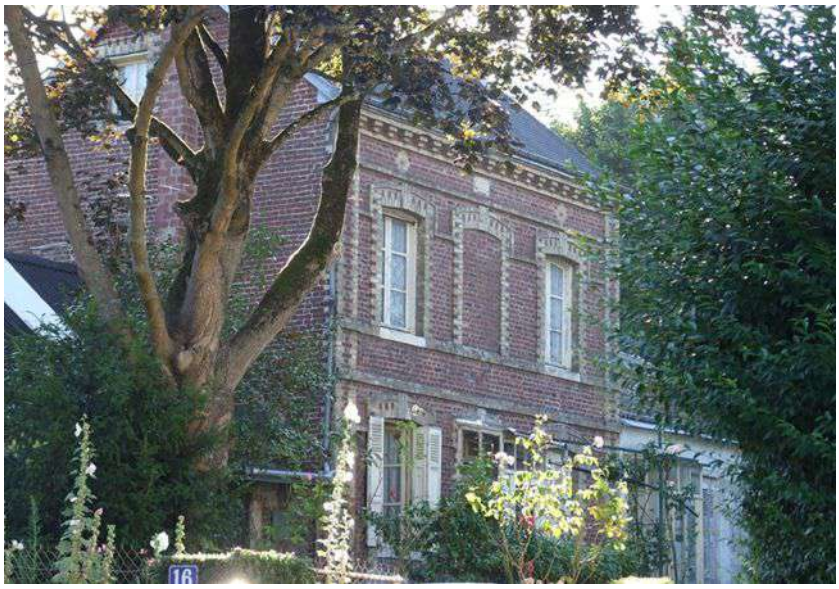
Ce bâtiment agricole date de la fin du XVIIème siècle. Composé en brique de Saint-Jean et silex noir, il participe à la cohérence globale du clos masure, Il possède une couverture provisoire pour le protéger.

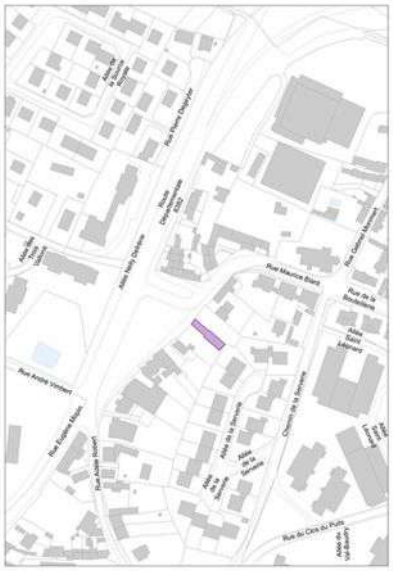
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.). Si création ou changements de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec modénatures et petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

04-0019 - MAISON RURALE TRADITIONNELLE

16 place Maurice Blard





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

DESCRIPTION

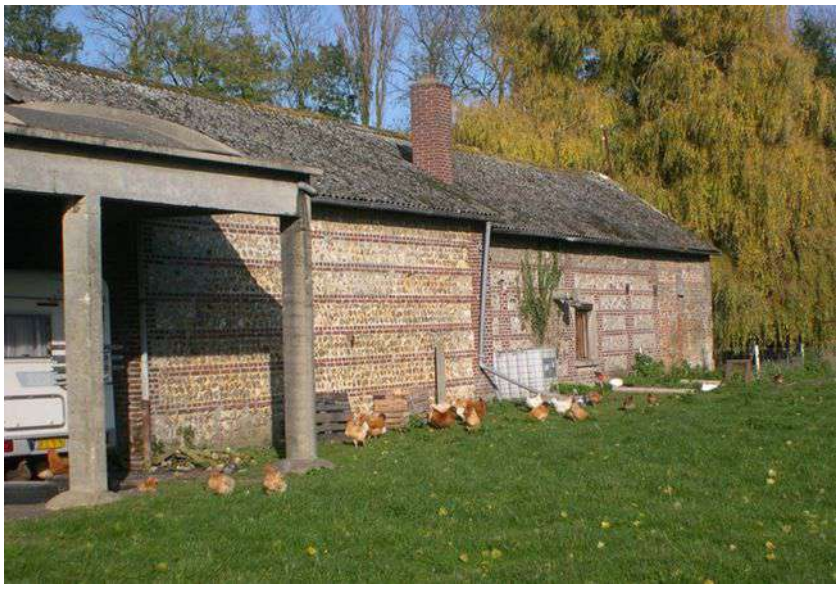
L'ambiance rurale de la place tient encore en grande partie à ces bâtiments anciens qui se composent de matériaux variés et authentiques. Ainsi on trouve de la brique rouge et jaune, du silex et des murs en pans de bois. Cet ensemble à restaurer (les dépendances sont les plus concernées) est le témoin de la qualité architecturale rurale et des méthodes de construction de la fin du 19ème. Autre particularité, le pignon donne sur la rue et s'inscrit dans une trame cohérente en peigne (n° 18 et n° 20 de la rue).

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Le caractère patrimonial (cheminées, maçonneries apparentes, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, volets, etc.) doit être préservé. En cas de création ou changement de menuiseries, préférer le bois ou l'aluminium avec modénatures et petits bois. Les volets roulants ne sont pas admis. Les volets doivent être en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles et les évacuations (gouttières et descentes EP) en zinc.

04-0021 - BATIMENT AGRICOLE

Plateau d'Eprémesnil





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Longère d'habitation en briques et silex traditionnelle de l'architecture cauchoise. La toiture d'origine, en ardoise, a été remplacée par de la taule ondulée en fibrociment.

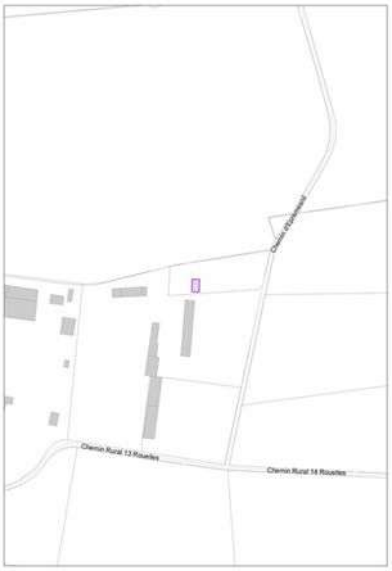
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, linteaux, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, lucarnes, ferronneries, etc.). Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les clôtures et les murets de clôtures de ces édifices sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter.

04-0022 - BATIMENT AGRICOLE

Plateau d'Eprémesnil





CLASSIFICATION : 04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Bâtiment agricole en briques et silex caractéristique de l'architecture traditionnelle du Pays de Caux.

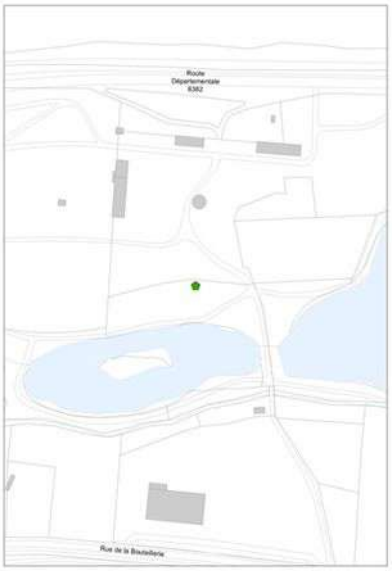
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, linteaux, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, lucarnes, ferronneries, etc.). Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les clôtures et les murets de clôture de ces édifices sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter.

38-0004 - LE MARRONNIER DU PARC DE ROUELLES

Parc de Rouelles





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : CODAH

DENOMINATION : Marronnier d'Inde

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

L'arbre s'impose par ses dimensions qui paraissent d'autant plus impressionnantes qu'il est placé en situation de promontoire, dominant un mur de soutènement. D'imposantes ramures participent également à son caractère imposant. Il s'agit vraisemblablement de l'arbre présentant la circonférence la plus imposante des arbres des parcs urbains de la ville. D'un point de vue biologique, il s'agit d'un rare spécimen de marronnier étant parvenu à ce jour à ce stade de développement dite de sénescence. Il s'agit du dernier stade de développement que peu d'arbres parviennent à atteindre. Il se caractérise notamment par une partition du houppier et une réduction maximale des unités de croissance. Loin d'être un état de mauvaise santé, ce stade de développement peut durer plusieurs dizaines d'années.

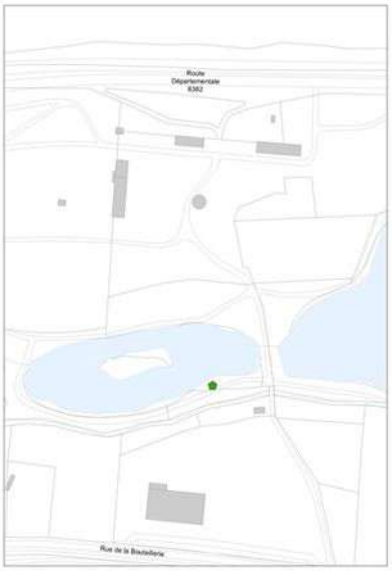
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l'arbre. Normalement un arbre sain adulte n'a pas besoin d'être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d'entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d'épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0005 - LES CYPRES CHAUVES DU PARC DE ROUELLES

Parc de Rouelles





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : CODAH

DENOMINATION : Cyprès chauve

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Arbre inféodé aux sols engorgés des bayous de Louisiane, les cyprès chauves de ce gabarit sont relativement rares en France, on n'en retrouve des exemplaires quasiment que dans les parcs prestigieux possédant des plans d'eau d'une certaine étendue. L'essence a la particularité physiologique de s'être adaptée à l'engorgement en eau grâce à un système de racines émergeant hors de terre, les pneumatophores, leur permettant de respirer. Ceux-ci sont particulièrement bien visibles sur les cyprès chauves du parc de Rouelles. En outre, les arbres sont situés sur un point focal très bien étudié, leur permettant d'être bien mis en valeur, notamment à l'automne quand leur feuillage prend une couleur d'or. A noter, également, la ramure particulièrement imposante de l'un des deux sujets.

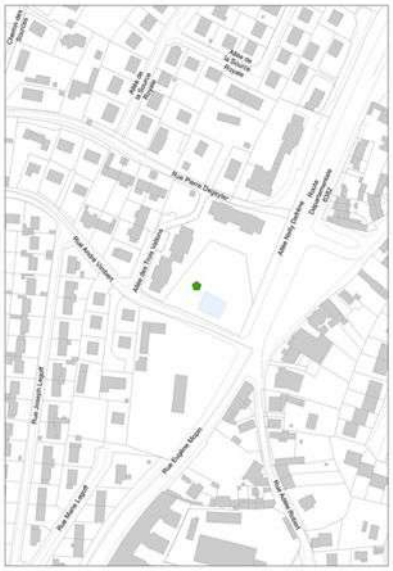
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0018 - LE SEQUOIA DU JARDIN PUBLIC DE ROUELLES

45 rue André Vimbert





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Sequoia géant

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Planté comme arbre ornemental, il présente aujourd'hui un gabarit intéressant. Son intérêt paysager réside dans sa grande visibilité où il constitue un repère dans la lecture du paysage urbain.

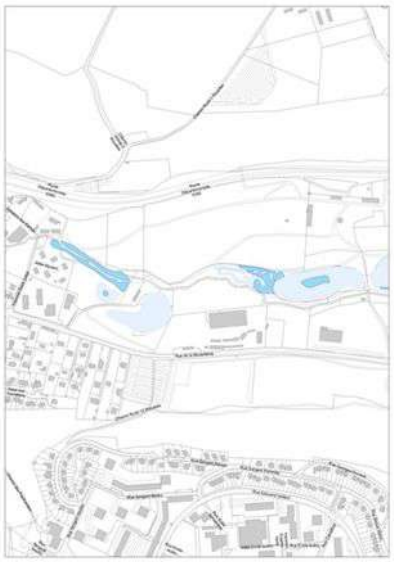
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

42-0001 - Zone humide de Rouelles

Ferme de la Bouteillerie





CLASSIFICATION : 42 - Zone humide

DESCRIPTION

Situées au cœur du parc de Rouelles, les zones humides sont alimentées par des eaux souterraines, les sources d'eau des versants et le surplus des étangs. L'écosystème formé autour de ces espaces est l'un des plus riches du parc, mais aussi un des plus fragiles. Il abrite de nombreuses espèces végétales et animales typiques de ces habitats et notamment quelques espèces d'oiseaux nicheurs considérées comme quasi menacées. Des travaux d'aménagement et une gestion adaptée de ces milieux ont favorisé leur maintien et l'accueil de nouvelles espèces.

PRESCRIPTIONS

Lors de la conception de projet d'aménagement, la mise en œuvre de la séquence "éviter-réduire-compenser" doit permettre de privilégier la non dégradation des zones humides, et de rechercher la meilleure option environnementale. Cette séquence est définie par le principe cité à l'article L. 110-1-II-2° du code de l'environnement. La meilleure option environnementale est celle qui permet l'usage ou l'activité selon le moindre impact environnemental dans le respect des réglementations en vigueur. Au terme de l'application de la séquence "éviter-réduire-compenser", les impacts négatifs résiduels doivent être compensés.

43-0001 - Mare plateau d'Epremesnil

Mare plateau d'Epremesnil





CLASSIFICATION : 43 - Mare (rôle hydraulique)

DESCRIPTION

Mare ayant un rôle hydraulique

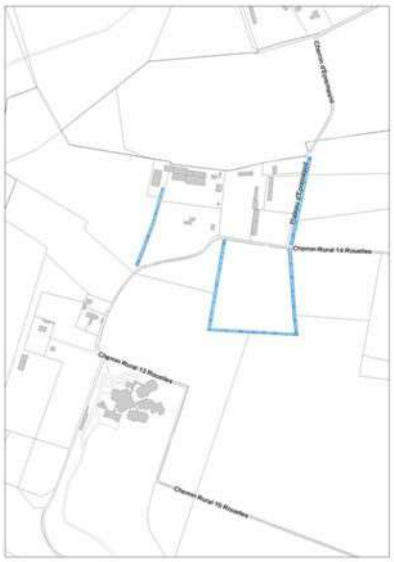
PRESCRIPTIONS

A préserver

44-0001 - Talus cauchois sur le plateau d'Epremesnil

Plateau d'Epremesnil





CLASSIFICATION : 44 - Talus cauchois, haie et fossé (rôle hydraulique)

DESCRIPTION

Talus cauchois ayant un rôle hydraulique

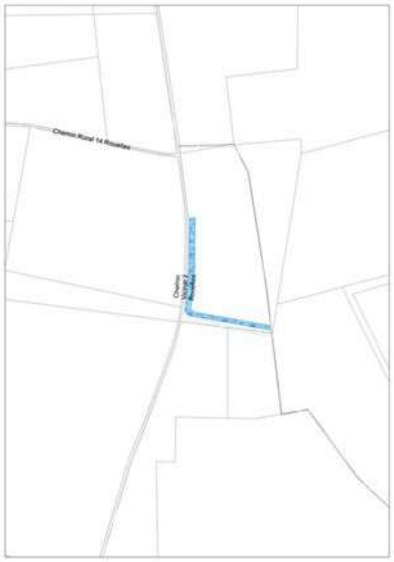
PRESCRIPTIONS

A préserver

44-0002 - Fossé plaine de la coudraie

Plateau d'Epremesnil





CLASSIFICATION : 44 - Talus cauchois, haie et fossé (rôle hydraulique)

DESCRIPTION

Fossé ayant un rôle hydraulique

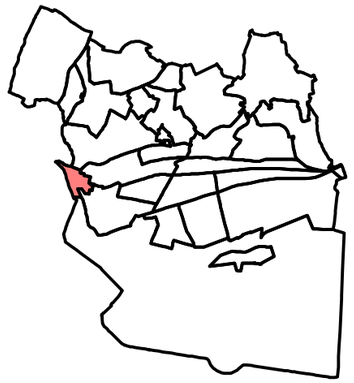
PRESCRIPTIONS

A préserver

Saint-Vincent

SAINT VINCENT

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

0 30 60 120 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

03-0008 - MAISON

62 rue Joseph Morlent







CLASSIFICATION : 03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille

PROPRIETAIRE : Propriété ville du Havre

DESCRIPTION

Construit majoritairement en pierre de taille et achevé en 1955, cet ancien presbytère possède 4 niveaux et un sous-sol. Le bâtiment abrite 3 logements. Il se caractérise par un appareillage en pierre calcaire dur sur l'ensemble de ses façades. Les linteaux, appuis et corniches sont en béton sur l'ensemble du bâtiment à l'exception de la façade sur rue ou le linteau en pierre est présent. Le pignon visible coté Est est agrémenté de fenêtres géminés séparées par des trumeaux, eux aussi en béton. Les fenêtres sont des ouvrants à la française avec petits bois et les volets sont des persiennes repliés entre tableaux. La toiture est composée d'un brisis côté nord habillé en ardoises naturelles puis d'un toit deux pentes aujourd'hui en tuiles mécaniques brunes. Le porche d'entrée sur la droite est en arc surbaissé. Il permettait jadis d'accéder au grand jardin qui agrémentait le bâtiment.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Une préservation du caractère patrimonial à l'identique est demandée (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, éléments en pierre, portes, volets, etc.). La porte d'entrée en bois est à conserver et à réparer si besoin. Dans le cas de son remplacement, les caracteristiques d'origines seront conservées. La conservation des volets persiennes est prescrite. Les volets roulant sont interdits. Les matériaux de couvertures de l'ensemble de la toiture seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

06-0001 - PAVILLON

31 bis rue Docteur Suriray





CLASSIFICATION : 06 - Immeuble néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en pierre de taille à la fin du XVIIIème, ce pavillon possède 2 niveaux au dessus d'un étage de soubassement, plus un étage de combles. Il est un des rares pavillons de cette époque à avoir survécu à l'urbanisation du quartier. Il a subi des remaniements, comme la véranda construite sur un des paliers de l'escalier extérieur.

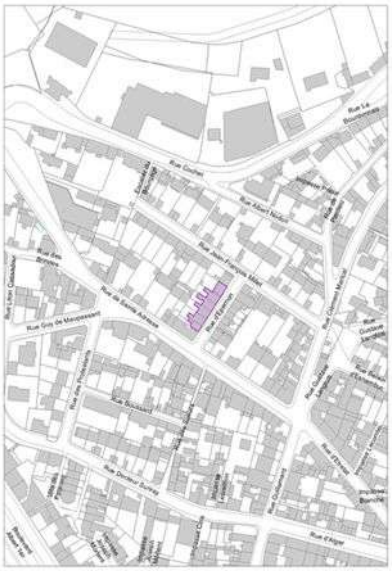
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais de volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Piquage de l'enduit ciment à réaliser lors du ravalement.

07-0002 - FRONT URBAIN

1 à 9 rue d'Epernon





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Alignement de 5 maisons en brique blanche ou jaune, de deux étages, avec couvertures en ardoise.

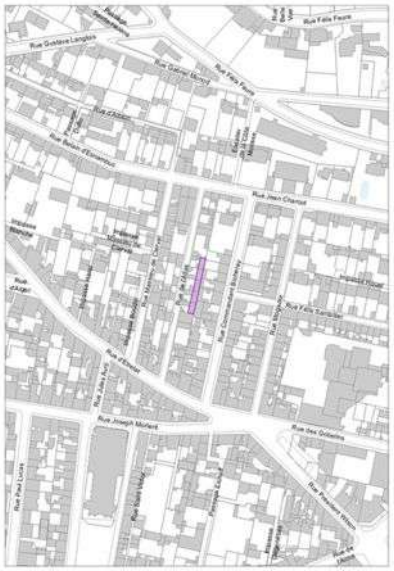
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleurs du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

09-0001 - FRONT URBAIN

Rue de l'Atlas





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Alignement de 5 maisons en brique apparente ou enduite de deux étages, avec couvertures en ardoise.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium ou de l'acier avec modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobres, qualitatives et aptes à mettre en valeur le bâtiment.

11-0003 - VILLA MARITIME

66 boulevard Albert 1er





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

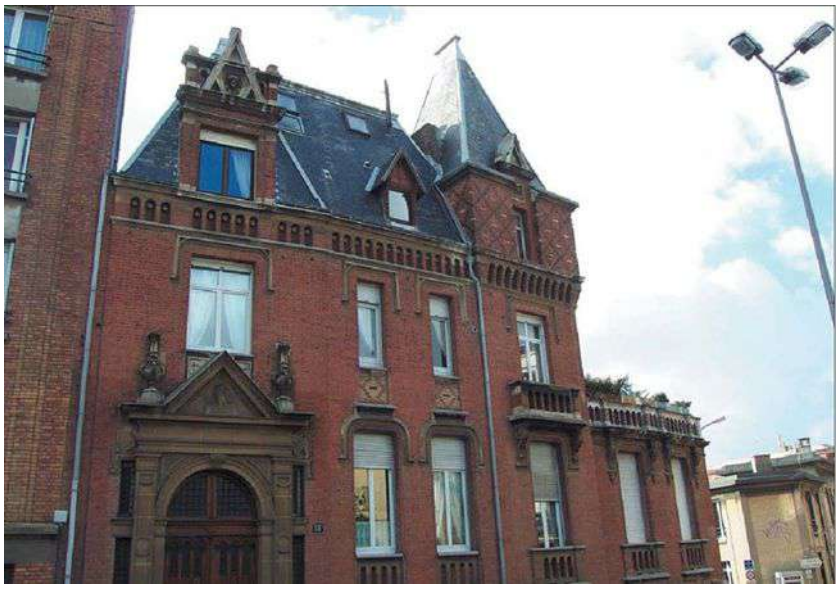
Construite en bord de mer en 1890 par Henri Toutain, la villa est rachetée par Georges Dufayel en 1896 puis par Armand Salacrou en 1939 qui s'y installe en 1964 après avoir fait refaire le décor d'origine. Il y reste jusqu'à sa mort en 1990. La Villa a été restaurée en 2001 et le rez-de-chaussée aménagé en restaurant. C'est la seule grande villa du boulevard qui subsiste. La villa est construite en pierre de taille et brique, elle comporte 2 étages et un étage de combles. La propriété comporte en outre un jardin d'hiver et 2 grottes artificielles.

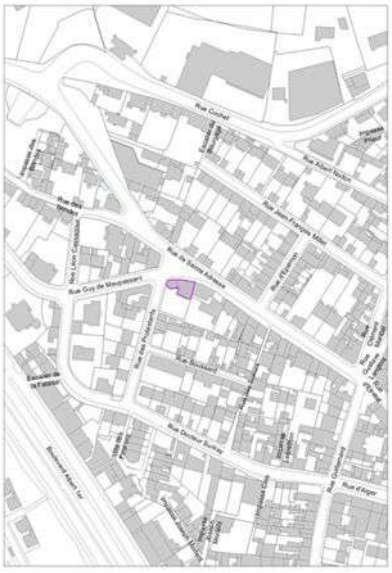
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôtures de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (vérandas, loggia, oriels ...).

11-0004 - VILLA ROUX

16 rue des Protestants





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

La villa, construite en 1912 à l'emplacement de l'ancien cimetière des protestants, est un édifice en briques de 2 étages sur sous-sol et qui comporte notamment un portail d'entrée remarquable.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et les murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

38-0040 - ARBRE

13 rue François Millet





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriété privée

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Son développement important et son feuillage foncé en fait un repère dans le paysage des jardins privés souvent clos du quartier.

PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l'arbre. Normalement un arbre sain adulte n'a pas besoin d'être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, ...). Les tailles d'entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d'épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

39-0057 - JARDINS - MAISONS COSTIERE OUEST

Costière Ouest





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Dans le tissu urbain 19ème, les îlots en lanière se composent de maisons particulières qui, implantées en fond de parcelle, présentent sur rue des jardins dont la végétation est très visible depuis l'espace public. L'existence de ces jardins permet d'aérer le tissu urbain très dense et minéral du centre ancien.

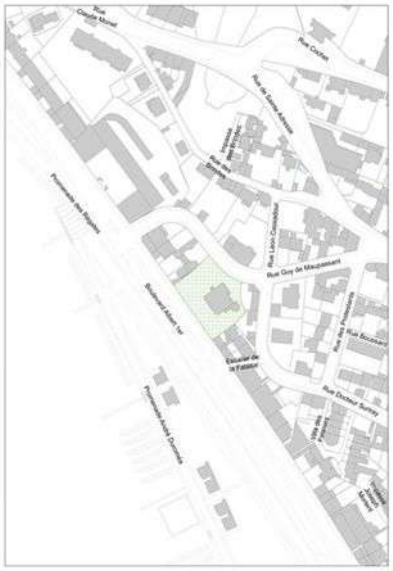
PRESCRIPTIONS

Il convient de les préserver et de les valoriser. Ainsi, à l'exception de la construction principale, les nouvelles constructions ne devront pas remettre en cause l'intégrité des jardins afin de garder des espaces végétalisés. De même, les clôtures seront traitées de manière qualitative, avec une partie à claire-voie (ferronnerie traditionnelle) sauf si la propriété est déjà limitée par un mur de maçonnerie traditionnelle de type brique et/ou silex.

39-0058 - JARDIN - VILLA MARITIME

10 Rue Guy de Maupassant





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : privé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Joyau du front de mer, la Villa maritime a été construite en 1890 par Henri Toutain pour Madame de Aldecoa. La villa fut habitée par l'homme d'affaires Georges Dufayel puis par l'écrivain dramaturge Armand Salacrou qui y mourut en 1989. Son jardin domine le boulevard et est visible par un large portail en ferronnerie. Il possède deux grottes artificielles et un jardin d'hiver.

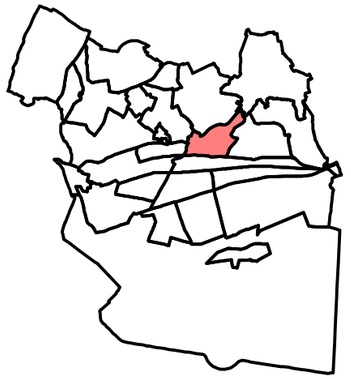
PRESCRIPTIONS

La préservation et la valorisation des éléments constitutifs du jardin est attendue. Le mur d'enceinte et l'ensemble du portail en ferronnerie seront préservés et restaurés afin de maintenir la composition initiale.

Sainte-Cécile

SAINTE CECILE

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

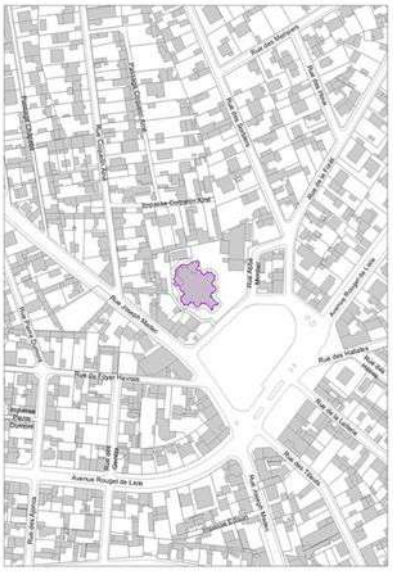
0 50 100 200 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

01-0006 - EGLISE SAINTE CECILE

Place de la Liberté





CLASSIFICATION : 01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

L'église actuelle qui remplace une chapelle de 1910, a été construite de 1918 à 1922, à l'exception du clocher édifié en 1929. Le clocher-porche en béton ajouré a du être arasé pour cause d'instabilité. Une structure récente (1990) en charpente et ardoise abrite les cloches. L'église, en forme de rotonde, est construite en moellons de ciment avec couverture en ardoise. En 1993, l'extérieur a été recouvert d'un enduit rejointoyé pour parer aux dégradations du matériau d'origine et aux pénétrations d'humidité.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (vitraux, maçonnerie apparentes, couvertures en ardoises, caractéristiques architecturales, etc.). Les murs d'enceinte ainsi que la végétation sont à préserver. Possibilité de recréer le clocher originel.

07-0049 - MAISONS ORIGINELLES DE LA CITE-JARDIN

Aplemont





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Estuaire de la Seine

DESCRIPTION

Suite à la guerre, toutes les maisons de la Cité-Jardin n'ont pas été détruites. La maison, située rue des Bleuets, sur le tracé de la Cité-Jardin d'après-guerre, est la seule rescapée des bombardements de 1944. D'autres maisons, situées plus à l'ouest d'Aplemont, donc sur l'ancien tracé de la Cité-Jardin ont également résisté.

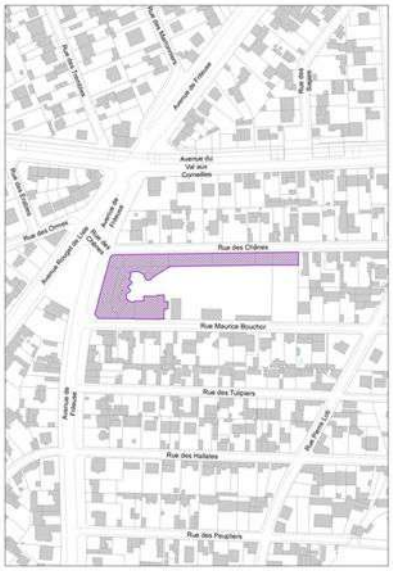
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0116 - ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE MAURICE BOUCHOR

1 rue Maurice Bouchor





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Le groupe scolaire Maurice Bouchor a été crée pour la cité jardin de Frileuse entre 1922 et 1925. Composé d'une école maternelle, d'une école de filles et une autre de garçons, tout s'organise autour d'une cour intérieure centrale. Une autre cour a été ajoutée afin de distinguer l'entrée des écoliers du primaire. Victime de la seconde guerre mondiale, l'école fut reconstruite et agrandie durant la décennie 1950-1960. Le 29 janvier 1938, le groupe scolaire de Frileuse est, par décision municipale, nommé "Maurice Bouchor", du nom de l'homme de lettres quia longtemps servi de référence poétique aux écoliers. L'édifice est majoritairement construit en briques rouges. Historiquement, sa toiture est composée d'ardoises.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

09-0016 - MAISON

60 rue Pierre Loti





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison individuelle pignon en briques peintes présentant des motifs décoratifs en bichromie. La toiture traditionnelle se compose de coyaux et de lambrequins travaillés en bois. Cette maison se distingue par son caractère rare pour le quartier. Elle date de 1926.

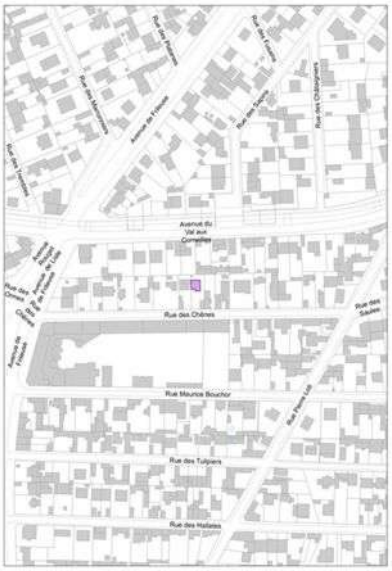
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobres et qualitatives et aptes à mettre en valeur le bâtiment.

15-0010 - MAISON

21 rue des Chênes





CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison d'habitation individuelle édifiée en 1937 dans un esprit Art-Déco présentant des façades alternant l'enduit et le crépi. Les lignes droites sont fortement affirmées par les casquettes, les appuis de fenêtres et l'acrotère. L'ensemble dialogue subtilement avec les courbes des tableaux de fenêtres et la sphère ponctuant la descente d'escalier.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "Art-Déco" (frontons, inscription, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastels. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et les descentes d'eaux pluviales seront en zinc. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

15-0011 - MAISON

22 avenue de Frileuse





CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison d'habitation de l'entre deux guerres édifiée en 1937 présentant une composition morphologique soignée avec un dialogue antre les droites et les courbes rappelant le champs lexical des bow-windows. La présence de trumeaux cylindriques et le dessin de reliefs dans sa partie haute confère élégance au bâtiment.

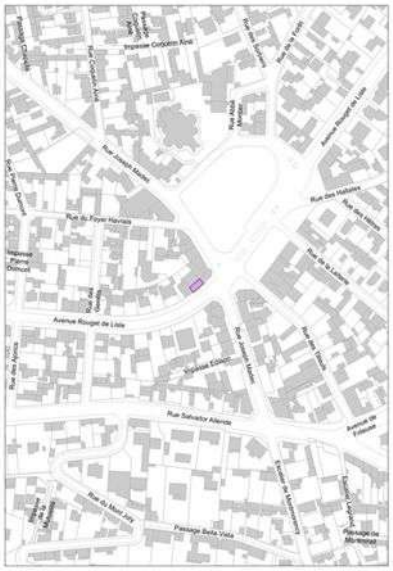
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "Art-Déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et les descentes d'eaux pluviales seront en zinc. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

15-0012 - MAISON

73 avenue Rouget de l'Isle





CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propériété privée

DESCRIPTION

Maison d'habitation individuelle construite en 1931 dans un style Art-Déco alternant brique blanche et enduit texturé. On remarquera la présence de motifs décoratifs sphériques et des tableaux à pans coupés donnant à l'édifice son caractère unique. La porte d'origine à disparue.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "Art-Déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastelles. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

16-0019 - IMMEUBLE

3 rue des Hallates





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Immeuble d'habitations de 1934 aux subtiles références Art-Déco construit en béton et parement de briques. La morphologie imposante de cet édifice en fait un élément remarquable de la place de la Liberté dans sa capacité à structurer le cœur de quartier de Sainte-Cécile. On remarquera la qualité ornementale de la corniche moulurée, de l'acrotère, des balconnets, des garde-corps et le dessin des pilastres sur l'angle sud-est.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "Art-Déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois et à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotère. Les gouttières et les descentes d'eaux pluviales seront en zinc.

17-0001 - MAISON

34 avenue de Frileuse





CLASSIFICATION : 17 - Maison années 1930-1940

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Ce pavillon s¿inscrit dans la conquête de la côte et la création du quartier de Sainte-Cécile dans les années 1930. Réputée pour son air pur et facilement accessible depuis le port par l'escalier roulant, l'avenue de Frileuse est créée de toute pièce et ce pavillon témoigne des constructions contemporaines de l'époque. De forme cubique, cette construction est remarquable par son caractère épuré, ses jeux d'ouvertures en angles, ses bandeaux filants et sa clôture d'époque.

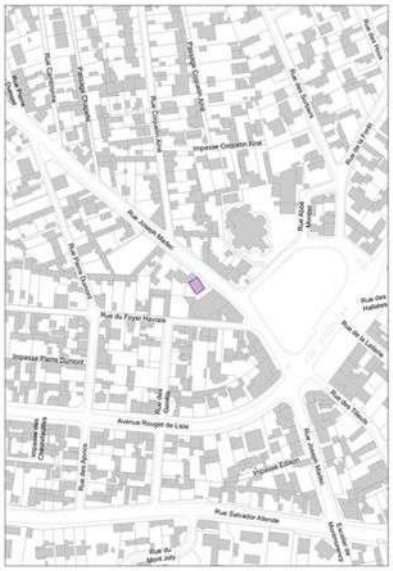
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques de l'entre deux-guerres (frontons, modénatures géométriques, linteaux, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois et les volets persiennes sont à conserver et à réparer si besoin. Dans le cadre de ravalements, reproduire à l'identique les enduits avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et les descentes eaux pluviales seront en zinc.

17-0002 - MAISON

39 rue Joseph Madec





CLASSIFICATION : 17 - Maison années 1930-1940

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison individuelle de l'entre deux-guerres édifiée en 1921 présentant une composition symétrique enrichie d'un escalier de type néoclassique qui s'accroche à l'édifice par deux colonnes soutenant un auvent en béton. On distinguera les appuis de fenêtres monumentaux d'esprit jardinière et la clôture en harmonie avec le pavillon.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques de l'entre-deux guerres (frontons, modénatures géométriques, linteaux, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois et volets persiennes sont à conserver et à réparer si besoin. Dans le cadre de ravalements, reproduire à l'identique les enduits avec des teintes pastelles. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc.

22-0004 - IMMEUBLES JENNER

8 et 18 rue Marcel Proust, 20 avenue René Dehayes









CLASSIFICATION : 22 - Classicisme structurel

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Les trois immeubles à rez-de-chaussée surélevé et à trois étages on été construits par Pierre-Edouard Lambert en 1959. Les trois immeubles sont implantés en biais par rapport à la voirie. Les galeries sur rue sont portées à chaque étage par des colonnes cannelées à chapiteaux fasciculés, reprises du front de mer sud. Ces galeries sont distribuées à chaque extrémité par un escalier suspendu dans une large cage ouverte. Les panneaux sont en gros gravier aggloméré.

PRESCRIPTIONS

La démolition est interdite. La démolition ou la modification des éléments de structures secondaires représentatifs du classicisme structurel (cadres, acrotères, corniches, balcons, sous-faces d'arcades) est interdite. Les surélévations non technique sont interdites. Pour les toits-terrasses, les revêtements d'étanchéité horizontale ne devront pas rester bruts. Les toits-terrasses seront préférentiellement végétalisés ou, à défaut, couvert de gravillons de teinte claire. Le recouvrement des acrotères béton en pax-alu est proscrit. Les superstructures (cheminée, machinerie, ascenseur, ventilation, centrales de traitement de l'air ...). nécessiteront un traitement architectural pour leur bonne intégration au bâtiment dont elles dépendent. Pour le ravalement, les immeubles seront restitués dans leur aspect d'origine. Le projet de ravalement devra traiter l'ensemble de l'immeuble de façon homogène. Pour les fermetures (volets et persiennes), remplacement selon l'aspect initial (et dans le même plan) sauf projet d'aménagement d'ensemble apportant une amélioration de la qualité architecturale. Les persiennes en PVC sont interdits (ISAI). Pour les menuiseries, remplacement selon l'aspect initial (couleurs, dimensions et proportions des bâti). Pour les vitrages, remplacement selon l'aspect initial (verres clairs). Les verres de couleur ou réfléchissants ne sont pas autorisés. Pour la lutte anti-pigeon, seules les grilles métalliques fines ou les pointes de même nature sont autorisés si elles ne dissimulent pas les éléments de structure primaires et secondaires. Le dispositif mis en place devra être le plus discret possible. Pour les équipements techniques, non apparents si possible (ex : fileries) ou intégrés à la modénature de la façade (coffres PTT, luminaires, mobilier urbain). Pour les motifs décoratifs et bas-reliefs, préservation dans leur intégralité. Pour les garde-corps, remplacement selon l'aspect initial des éléments défectueux dans le respect des normes.

38-0006 - LE CHENE DE L'AVENUE DE FRILEUSE

Avenue de Frileuse





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Chêne pédonculé

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce chêne est l'un des rares rescapés du déboisement consécutif à la vente en 1902 d'une parcelle de 44 hectares attenant à la forêt de Montgeon que l'on connaît aujourd'hui et devant par la suite faire l'objet d'un lotissement. La forêt était jusqu'à lors gérée en taillis avec réserve : le taillis était exploité tous les 9 à 15 ans, des réserves étant régulièrement laissées pour la production de bois d'œuvre. Ce chêne est donc l'une de ces réserves dont on retrouve encore des exemplaires de diamètres identique en forêt de Montgeon. Etant laissé à l'état isolé, il s'est naturellement développé sur les côtés. Il impose aujourd'hui son imposante frondaison sur l'avenue de Frileuse et en représente un point d'attrait inattendu.

PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

38-0037 - LE CEDRE DE L'AVENUE DE FRILEUSE

40 avenue de Frileuse





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DENOMINATION : Cèdre de l'Atlas

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Ce cèdre émerge à l'angle d'un jardin privé dans un environnement pavillonnaire proche de la forêt de Montgeon,. Le gabarit de l'arbre en fait un sujet remarquable.

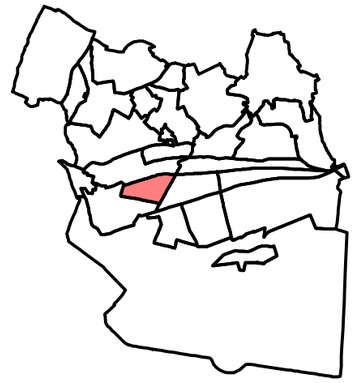
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

Sainte-Marie

SAINTE - MARIE

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

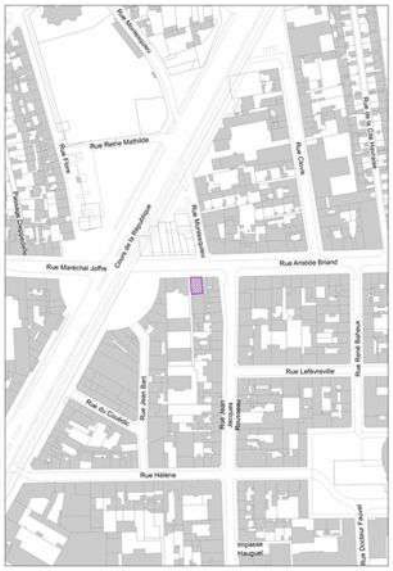
0 55 110 220 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

02-0005 - LE CHEVAL BAI

178 rue Maréchal Joffre





CLASSIFICATION : 02 - Maison de ville à pan de bois

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit entre 1865 et 1895, la façade sur rue a été refaite en style néo-normand au début du XXème siècle. La façade est couverte d'un enduit imitation pan de bois. La toiture en ardoises est ponctuée de quatre lucarnes.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées pans de bois, menuiseries, maçonneries apparentes, lucarnes, éléments en pierre, volets, etc.). Si modifications, privilégier les menuiseries en bois ou en aluminium en préservant la composition d'origine ainsi que les petits bois. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en chaume et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

06-0002 - ANCIEN BUREAU D'OCTROI

416 rue Aristide Briand





CLASSIFICATION : 06 - Immeuble néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

HISTORIQUE :

Ce bâtiment, construit en 1857, a d'abord servi d'octroi jusqu'à l'annexion de la commune de Graville en 1919. Il abrite ensuite un commissariat de police jusqu'en 1955.

DESCRIPTION

Il est occupé aujourd'hui par un bureau de poste. C'est une construction à un étage en pierre de taille et brique.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble de portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

07-0053 - CITE DESMALLIERES

40 à 81 rue Bourdaloue





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

A partir de 1885, la Société Havraise des cités ouvrières construit son 2ème lotissement, la Cité Desmallières, constituée d'une trentaine de maisonnettes jumelées d'après les plans de l'architecte Louis Lemaître, identiques à la Cité Havraise. Construites en brique avec couverture en ardoise.

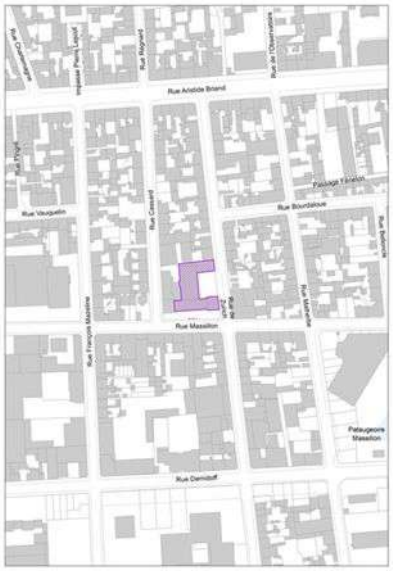
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

07-0069 - ECOLE MATERNELLE CASSARD

33 rue de Zurich





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Edifice scolaire en briques rouges et jaunes dont la mise en œuvre offre des détails décoratifs notamment au niveau de l'allège des fenêtres et des tableaux. La couverture à la Mansart en ardoises est ornée de lucarnes.

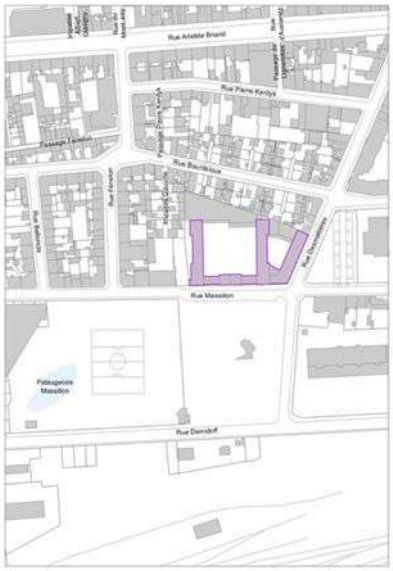
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Lorsqu'il y a présence d'une clôture d'origine, celle-ci est à conserver dans l'état (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0005 - GROUPE SCOLAIRE MASSILLON

103 à 113 rue Massillon





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

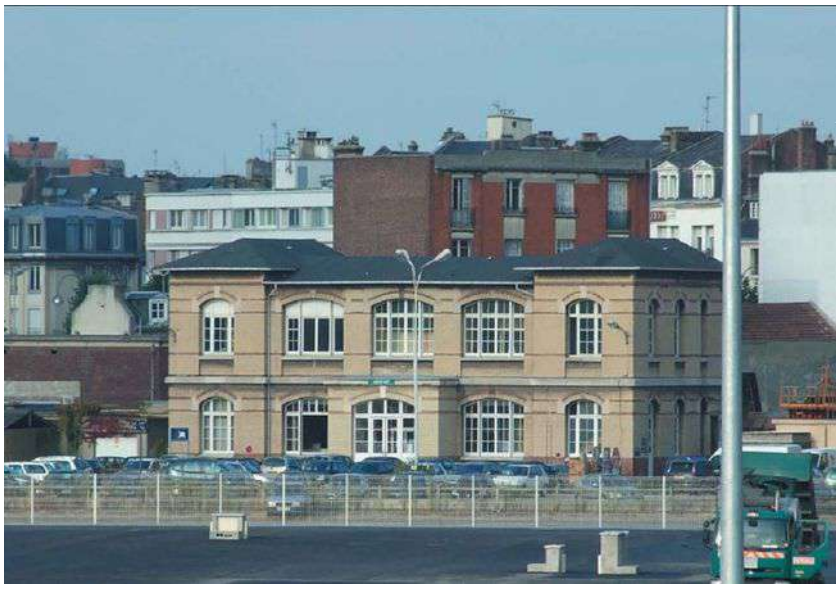
La construction du groupe scolaire Massillon a été mise en concours en 1900. Le lauréat est l'architecte Emmanuel Poupel, les autres candidats primés étant E. Charles et William Cargill. L'école est inaugurée en 1905. Construite en brique sur un plan rectangulaire régulier avec des éléments de décor le long des corniches et bas relief en pierre.

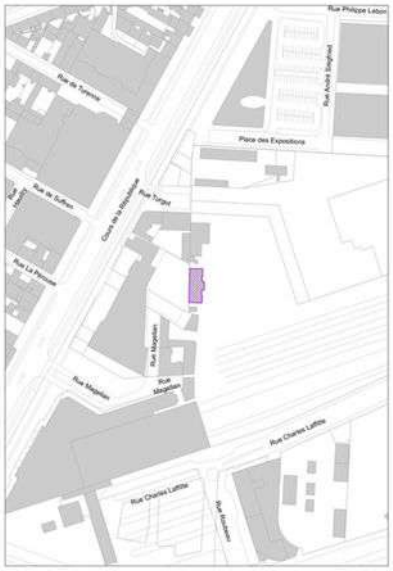
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes d'origine sont à conserver et à réparer. Les autres seront dans la mesure du possible remplacées par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les corbeaux et cache-moineaux devront rester en bois. Les pignons en brique ne pourront être enduits.

08-0099 - BATIMENT SNCF

1 cours La Fayette





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : SNCF

DESCRIPTION

Bâtiment construit en brique jaune aux larges ouvertures cintrées dont l'alignement est marqué par un rang de briques rouges. Il a été construit en 1932.

PRESCRIPTIONS

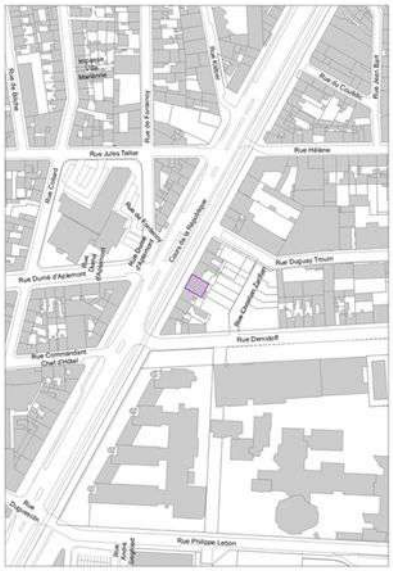
L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulant mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

09-0002 - ANCIEN DISPENSAIRE

112 cours de la République







CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Le dispensaire a été fondé en 1883 par le négociant Dolfus. Bâtiment en brique d'un étage présentant sur rue un pignon à pas de moineaux. Les tympans de fenêtres sont ornés de motifs sculptés de même que le médaillon placé sous la pointe du pignon.

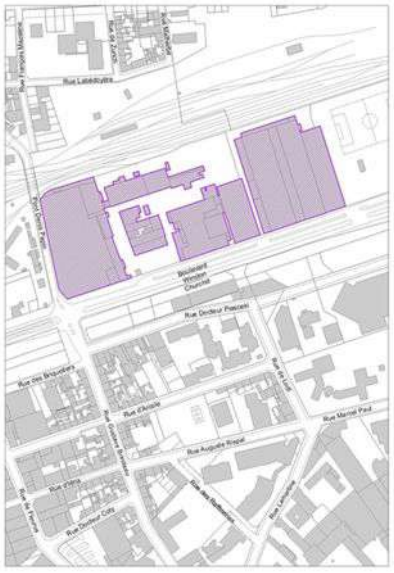
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium ou de l'acier avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseigne qui devront être sobres et qualitatives et aptes à mettre en valeur le bâtiment.

09-0003 - ETS DRESSER RAND

31 - 35 boulevard Winston Churchill





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Fondés en 1840, les ateliers Mazeline sont spécialisés dans la mécanique et la construction navale. Ils deviennent successivement Chantiers et ateliers de l'Océan, forges et chantiers de la Méditerranée et sont repris en partie par Schneider en 1897. Dresser devient propriétaire du site en 1966 et la Société prend le nom de Dresser-Rand France en 1971. Les ateliers sont construits en brique et possèdent des couvertures en tuile.

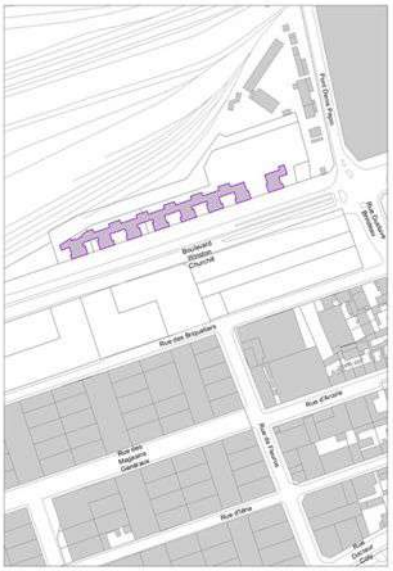
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à converser et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium ou de l'acier avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobres et qualitatives et aptes à mettre en valeur le bâtiment.

16-0008 - HBM

11 à 19 boulevard Winston Churchill





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Habitat 76

DESCRIPTION

Ces immeubles, construits en 1932 étaient destinés à l'origine au logement des cheminots. Construits en brique et en béton avec toiture terrasse, ces immeubles possèdent chacun 6 niveaux. Le même module est reproduit huit fois et offre à l'ensemble un caractère monumental.

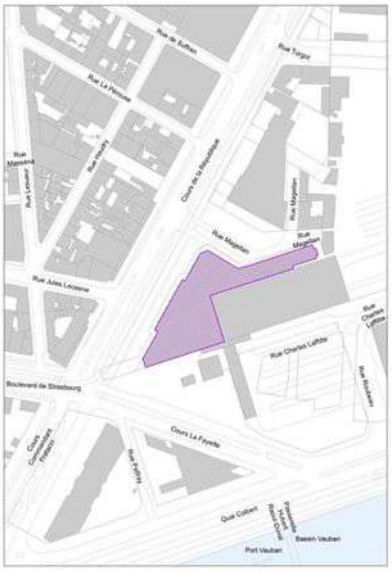
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Dans le cadre d'un projet d'ensemble, s'il s'avère nécessaire de créer de nouveaux volumes (cages d'ascenseurs, escaliers, loggias), il faudra respecter la volumétrie et le style de la construction sans s'interdire l'adjonction de matériaux contemporain de qualité. Impossibilité d'opérer une démolition partielle afin de conserver l'homogénéité de cet ensemble.

16-0018 - GARE SNCF

cours de la République





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Société Nationale des Chemins de Fer Français (SNCF)

DESCRIPTION

La nouvelle gare de style art déco, conçue par Henri Pacon est ouverte le 1er octobre 1932. Le nouveau bâtiment dispose d'un important hall voyageurs avec une façade monumentale parallèle au cours de la République. Toutes les structures sont en béton recouvertes de différents matériaux : de la brique pour le beffroi, des plaques de comblanchiens pour les autres surfaces planes et du granit gris pour les entourages des cinq grandes baies de la façade et par son plafond, de vingt-six mètres sur vingt-quatre, constitué de poutres sur lesquelles reposent des plaques de verre. Pour agrandir le carrefour, le beffroi et la galerie sont détruits en 1963. L'œuvre en bronze d'Henri Poisson est sauvegardée et déplacée dans le hall des trains. En 2000, une tour horloge en métal est édifiée près du buffet en remplacement du beffroi.

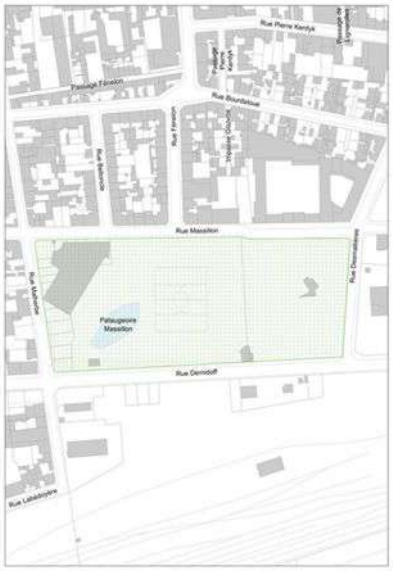
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc.

39-0007 - SQUARE MASSILLON

Rue Desmallières, Démidoff, Massillon et Malherbe





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Le projet de ce "jardin de jeux" se concrétise en plusieurs étapes dans les années 70 et 80 pour créer un espace de détente et des espaces verts dans un environnement urbain dense. A proximité immédiate de l'école Massillon, la réalisation de ce square répond à un besoin exprimé par les habitants. Lieux très fréquentés par les habitants des quartiers périphériques, les aménagements du square ont évolué régulièrement avec notamment la pataugeoire, plus récente.

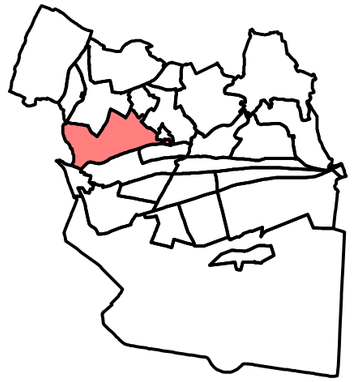
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cet espace vert devra être conservé. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et pourront être justifiés par une évolution des usages.

Sanvic

SANVIC

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

0 80 160 320 M

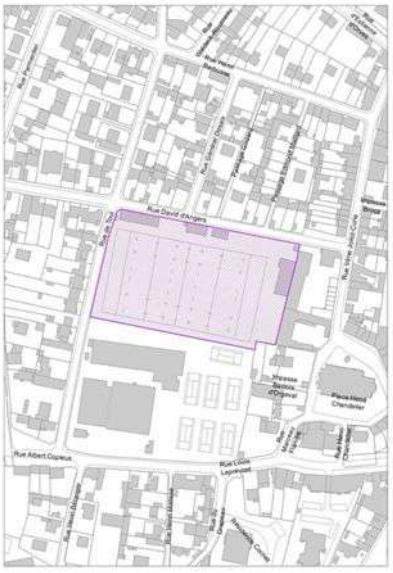
N

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

01-0004 - STADE LANGSTAFF

Rue David d'Angers et rue de Toul





CLASSIFICATION : 01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en 1882, le stade Langstaff est probablement le plus ancien terrain de sport de la ville du Havre. Il porte le nom du premier président du Havre Football Club, sport introduit au Havre par les Anglais au début des années 1870. La tribune est construite en béton et blocs de ciment, la couverture est portée par une charpente métallique mais c'est l'ensemble du terrain qui porte la dimension historique de l'arrivée des sports anglo-saxons en France.

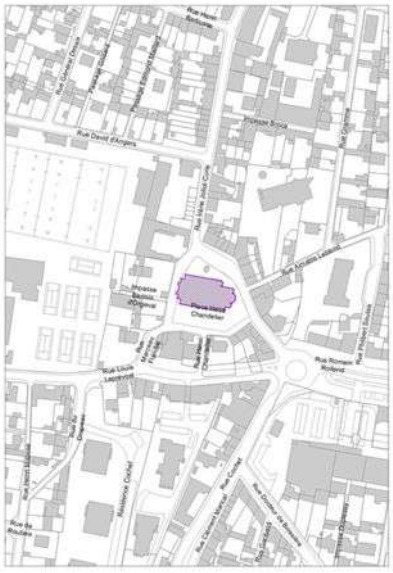
PRESCRIPTIONS

La tribune, mais également la configuration du terrain ont une forte valeur historique qu'il convient de conserver en mesurant les interventions au regard du passé sportif glorieux du Havre.

01-0005 - EGLISE PAROISSIALE SAINT DENIS

7 place Henri Chandelier





CLASSIFICATION : 01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Construite à partir de 1857, l'église actuelle remplace une église romane du XIème siècle détruite en 1855. Elle est ouverte au culte le 22 septembre 1867 mais le portail n'est achevé qu'en 1891. C'est un édifice de style néo-roman sur un plan en croix latine, construit en pierre calcaire et en appareil à assises alternées de brique blanche et silex blond.

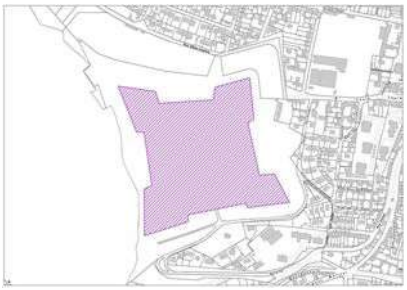
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (vitraux, maçonnerie apparentes, couverture en ardoises, caractéristiques architecturales ...). Les abords paysagers et maçonnés à créer doivent faire l'objet d'une réflexion d'ensemble et concourir à valoriser l'architecture de l'édifice et sa place centrale au cœur du quartier.

01-0013 - JARDINS SUSPENDUS

Rue du Fort





CLASSIFICATION : 01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Le fort de Sainte Adresse a été construit en 1854 en même temps que le fort de Tourneville pour compléter la défense de la ville après la destruction des fortifications. L'armée allemande occupe le fort en 1940, qui devient un point stratégique de défense avec la présence d'une artillerie lourde braquée sur l'estuaire de la Seine. Les Américains occupent le site après la libération puis cèdent la place au 329ème R.I. qui y reste jusqu'en 1962. Aujourd'hui, le site a été aménagé en jardins paysager (les Jardins Suspendus) et abrite les serres municipales. Les bâtiments des casernements, construits en brique jaune et pierre de taille calcaire, ont été démolis en 1998 en raison de leur état de dégradation. Seuls subsistent le système bastionné et les casemates enterrées.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. les murs d'enceinte ainsi que la végétation sont à préserver. Tout percement doit être réalisé dans le respect et les proportions de l'existant avec l'emploi des mêmes techniques constructives.

02-0001 - MAISON

31 rue de Châteaudun





CLASSIFICATION : 02 - Maison de ville à pan de bois

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Cette maison à pans de bois est une ancienne maison de ferme construite fin XVIIIème, début XIXème. C'est un exemple d'architecture rurale dans le contexte havrais. Construction en rez-de-chaussée avec un étage de combles et toiture en ardoises.

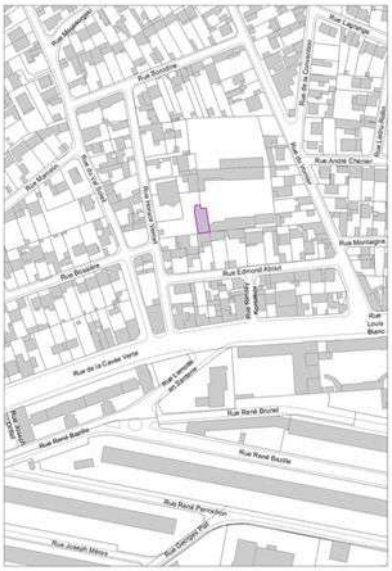
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, pans de bois, menuiseries, maçonneries apparentes, portes, etc.). Si modifications, privilégier les menuiseries en bois ou en aluminium en préservant la composition d'origine ainsi que les petits bois. Pas de volets roulants avec des coffres extérieurs mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en chaume et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

02-0002 - FERME DU VORNIER

12 rue Horace Vernet





CLASSIFICATION : 02 - Maison de ville à pan de bois

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Le logis de la ferme du Vornier date du XVIIème siècle. En 1926, la communauté Sainte Jeanne d'Arc achète les bâtiments pour y installer un centre d'enfants. Après lotissement d'une grande partie des terrains, il ne subsiste que le logis de ferme et son jardin potager. Des locaux neufs ont été construits pour le centre social dans les années 1950. Le corps de logis est un bâtiment d'un étage avec comble, construit à pans de bois. Ce bâtiment a été remanié avec un essentage en ardoise dans la pure tradition normande.

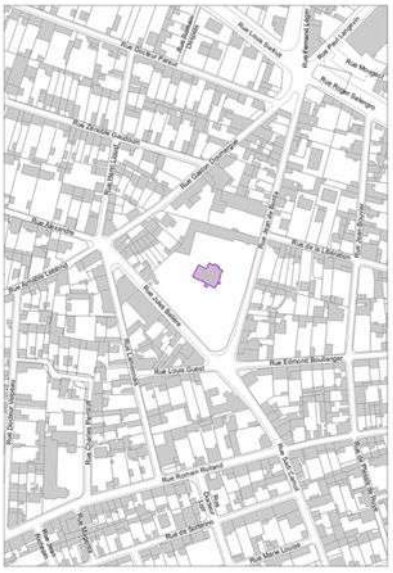
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur pourra être autorisée à la seule condition que le retour à la façade en pans de bois d'origine soit impossible ou inesthétique Dans ce seul cas, on retrouvera en bardage un essentage en ardoise à pureau entier. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques (cheminées, marquise, etc.). L'ensemble des menuiseries devront rester en bois avec des petits bois extérieurs, des volets battants pourront être reposés afin de retrouver de l'animation sur les façades. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. La présence de la végétation est à conforter.

05-0001 - MAIRIE ANNEXE DE SANVIC

1 rue Jean Borda





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Construit avant 1895 à l'emplacement d'une ferme, le pavillon est acheté en 1913 par la commune de Sanvic pour y transférer la mairie, qui devient mairie-annexe après le rattachement de Sanvic au Havre en 1955. La salle du Conseil Municipal a été construite en 1920 à l'emplacement du jardin d'hiver. L'ensemble est construit en brique enduite comportant 2 niveaux sur sous-sol + 1 étage en combles, avec couverture en ardoises. La propriété comporte un parc, devenu jardin public.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, enduits maçonnés, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou abimées, on utilisera du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois persiennes repliés en tableau. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de conserver et de valoriser les éléments décoratifs. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

05-0009 - MAISON

7 rue Jean-Paul Sartre





CLASSIFICATION : 05 - Maison néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison bourgeoise du début du XXème siècle en retrait de vue avec « jardin devant ». Elle conjugue à la fois le style « Ile de France » et les prémisses de « l'Art Nouveau ».

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, enduits maçonnés, garde-corps, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées ou à créer, utiliser du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux ou anciens. Quand elles existent, il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Dans le cadre d'un ravalement, il sera demandé de préserver ou de reconstituer les éléments décoratifs et les reliefs originaux.

06-0004 - MAISON

39 rue Lestorey de Boulongne





CLASSIFICATION : 06 - Immeuble néo-classique en brique enduite

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Cette propriété fait partie intégrante du lotissement Cronstadt. Ce lotissement créé en 1893 voit la création d'une centaine de constructions qui se sont échelonnées sur un peu plus de trente ans. Du style Né-Normand, aux influences Art Nouveau ou Art Déco, c'est une large palette architecturale qui s'offre au regard. Ainsi, les plus grands architectes de l'époque y ont contribués : Henri Gosselin, André Duval, Florent Gaillard, Henri Daigne ou encore André Houdaille. Il s'agit aujourd'hui de préserver cet ensemble patrimonial en respectant les prescriptions adaptées à la qualité de ce bâti.

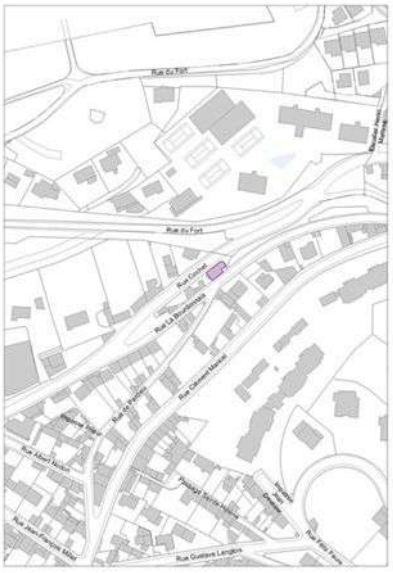
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, éléments en pierre, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc.

07-0001 - BUREAU D'OCTROI D'ETRETAT

34 rue Cochet





CLASSIFICATION : 07 - Maison académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Le bureau d'octroi a été reconstruit en 1880 à l'occasion de la rectification de limites entre le Havre et Sainte Adresse. L'octroi est supprimé définitivement le 16 mai 1943. Construction en rez-de-chaussée en appareil de brique rouge et blanche avec une couverture en ardoise.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, ferronneries, porte, etc.). La porte en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si abimée, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants avec des coffres visibles depuis l'extérieur. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Le pignon en brique ne pourra être enduit mais protégé par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0002 - CITE OURSEL

1 rue Césaire Oursel





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Cet immeuble de 2 étages date de la fin du XIXème, début XXème siècle. Sa silhouette haute et effilé est particulièrement reconnaissable dans le tissu Sanvicais. L'édifice est construit en briques avec couverture en ardoises.

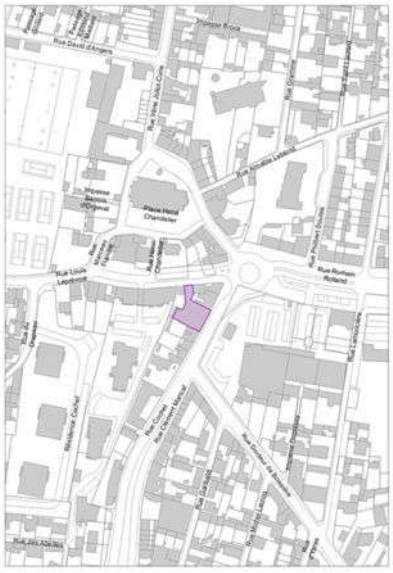
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, portes, volets ...). La porte en bois est à conserver et réparer si besoin. Si trop abimée, elle devra être changée pour un modèle en bois ou en aluminium avec modénatures dans le respect du modèle ancien. Pas de volets roulants avec coffres apparents mais la conservation ou la repose de volets bois à battants. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Le pignon en brique ne pourra être enduit ou recouvert d'un bardage. Le pignon déjà enduit verra l'adjonction d'un essentage en ardoise à pureau entier

08-0004 - ENTREPOT COMMERCIAL TRANSFORME EN LOGEMENTS

105 rue Cochet





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Datant de la fin XIXème début XXème, cet ancien atelier de menuiserie et entrepôt est construit en brique jaune et comporte 2 étages + un étage de combles.

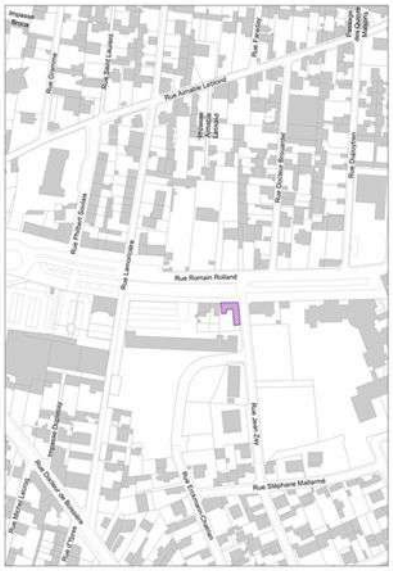
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, etc.). Si déjà supprimées, les portes sont à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants sont autorisés à la seule condition que les coffres soient invisibles depuis l'extérieur. Le bandeau entre la case commerciale et le premier niveau devra retrouver son aspect originel. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

11-0001 - MAISON

12 place Raymond Poincaré





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison construite dans le premier quart du XXème siècle en appareil de silex et pierre calcaire avec un enduit en faux pan de bois au niveau du premier étage. Elle constitue un exemple représentatif du style anglo-normand balnéaire du début du XXème siècle.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). La porte en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si trop abimée, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre d'un ravalement, on laissera apparent et on valorisera par la couleur le silex et les colombages. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques anciennes et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

11-0026 - MAISON

18 rue Jean Richepin





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Villa néo-normande construite en 1912 présentant des façades complexes en briques, silex et pans de bois. Richement décorée, elle bénéficie d'un parc arboré entouré de murs en briques et silex. Cette villa s'inscrit dans le lotissement du quartier neuf dont on doit la création à partir de 1860 à Monsieur Duplessis alors maire de la commune de Sanvic.

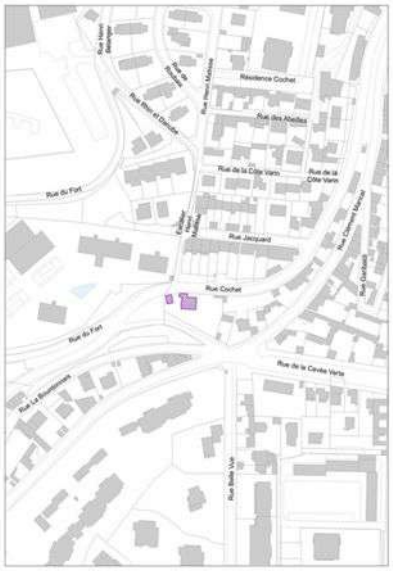
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et murs de clôture de ces villas sont à conserver et à entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier ...). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

12-0001 - MAISON INDIVIDUELLE

44 rue Cochet





CLASSIFICATION : 12 - Construction éclectique

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construite dans le 2ème quart du XXème siècle, cette maison-chalet, initialement habitation d'un menuisier, est entièrement revêtue d'un essentage de planches et possède une toiture en ardoise largement débordante, portée par des corbeaux ouvragés. La clôture présente un appareil à assises alternées de silex et brique.

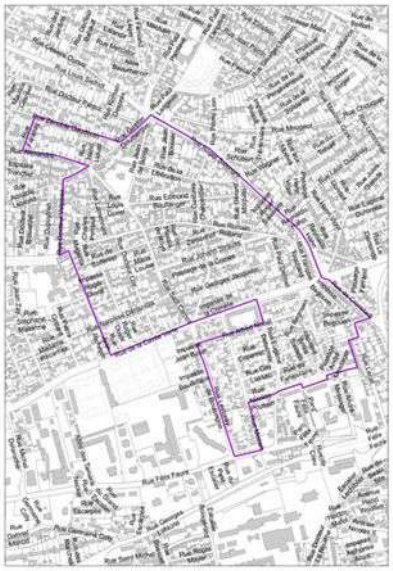
PRESCRIPTIONS

Préservation des éléments constitutifs, du style et de la qualité des matériaux de la construction. Les volets en bois à battants, les portes, portillons d'origine seront conservés, réparés ou éventuellement changés pour des modèles compatibles avec le style de la construction. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Le mur de clôture en brique et silex devra être conservé et entretenu dans son aspect d'origine.

12-0077 - LOTISSEMENT DU QUARTIER NEUF

Rues R. Rolland, cavée verte, J.Richepin





CLASSIFICATION : 12 - Construction éclectique

PROPRIETAIRE : Propriétés privées

DESCRIPTION

Le quartier neuf a été créé à partir de 1860 sur des terrains achetés par Duplessis, alors maire de Sanvic, qui les divise en 500 lots pour y construire des maisons et jardins d'ouvriers. Le quartier, qui prend le nom de Boulongne en 1872 est représentatif de l'urbanisation de la bordure sud du plateau dans la 2ème moitié du XIXème siècle. C'est un habitat pavillonnaire constitué de maisons individuelles en briques avec couverture en ardoises.

PRESCRIPTIONS

Faisant parti d'un ensemble, ces maisons doivent faire l'objet d'une réflexion globale propre à assurer une esthétique mitoyenne. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, linteaux cintrés, proportion des fenêtres et ouvertures, lucarnes, ferronneries, etc.). L'isolation par l'extérieur est proscrite sur la façade principale et également sur les autres façades lorsque celles-ci présentent une maçonnerie de brique ou n'importe quel élément décoratif. Les travaux d'isolation ne doivent pas perturber l'équilibre hygrothermique de ces parois anciennes. Les clôtures existantes de types mixtes seront maintenus avec un soubassement et des piliers maçonnés doublés d'une haie vive , afin de maintenir une présence végétale.

14-0078 - LOTISSEMENT DU VORNIER OU DU VAL SOLEIL

Rues Vornier, Val Soleil, Cavée Verte, Ampère





CLASSIFICATION : 14 - Maison années 1920

PROPRIETAIRE : Propriétés privées

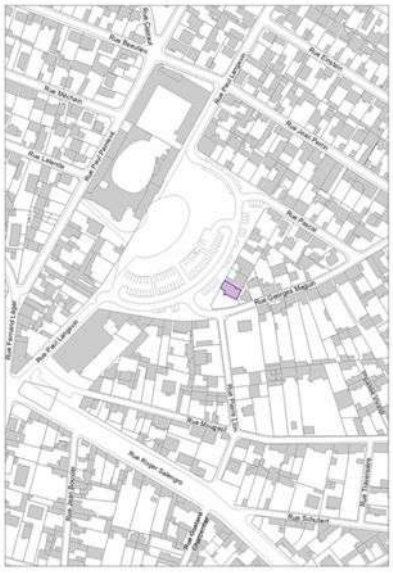
DESCRIPTION

Le lotissement, créé entre 1919 et 1924 sur des terrains agricoles entourant la ferme du Vornier, est représentatif de l'urbanisation du plateau entre 1910 et 1930. En 1931, le lotissement comptait 116 maisons. Une chapelle est construite dans le lotissement en 1909. Elle sera remplacée par l'église Ste Jeanne d'Arc située rue de Bayonvilliers. C'est un habitat pavillonnaire constitué de maisons individuelles ou jumelées en centre de parcelle, construites en briques avec couverture en ardoises.

15-0007 - MAISON

12 place Georges Vavasseur





CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Maison typique du mouvement art déco au Havre. Formes géométriques, frise en reliefs, acrotère ciselé ... La construction édifiée en 1931 présente une qualité de mise en œuvre et de raffinement remarquable.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastel. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

15-0013 - MAISON

25 rue Roger Duval





CLASSIFICATION : 15 - Maison d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

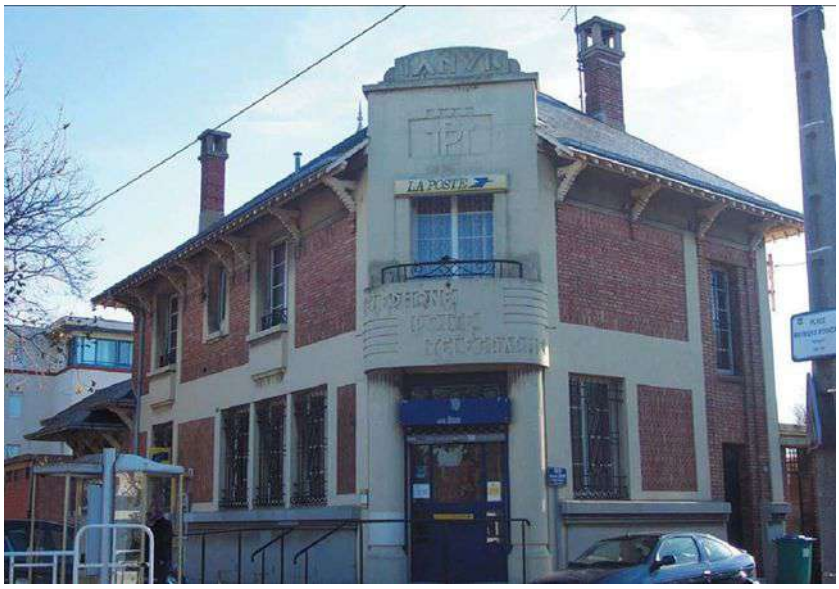
Maison individuelle présentant des caractéristiques Art-Déco : fronton, frises géométriques, calepinage varié de la brique La présence d'un oriel, de ferronnerie et d'une clôture dans l'esprit de la maison apporte une vraie qualité architecturale à l'ensemble. Cette maison s'inscrit dans le lotissement du quartier neuf dont on doit la création, à partir de 1860, à Monsieur Duplessis alors maire de la commune de Sanvic.

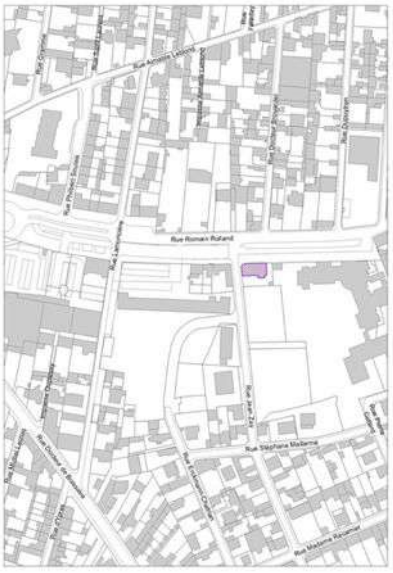
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "Art-Déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Il sera demandé de conserver les impostes vitrées. Les volets roulants avec coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs), ainsi que les volets en bois repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, si enduit, à reproduire à l'identique avec des teintes pastelles. L'isolation des toits-terrasses avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

16-0001 - POSTE DE SANVIC

Place Raymond Poincaré





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

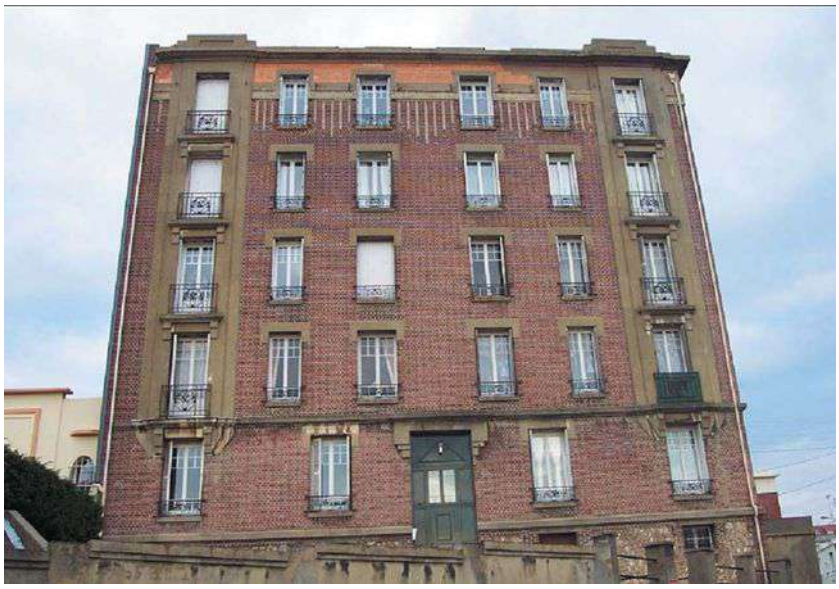
Ce bâtiment de 2 niveaux, achevé en 1939, est construit en béton et brique blanche et possède une couverture en ardoise dont le débord est porté par des consoles ouvragées en bois.

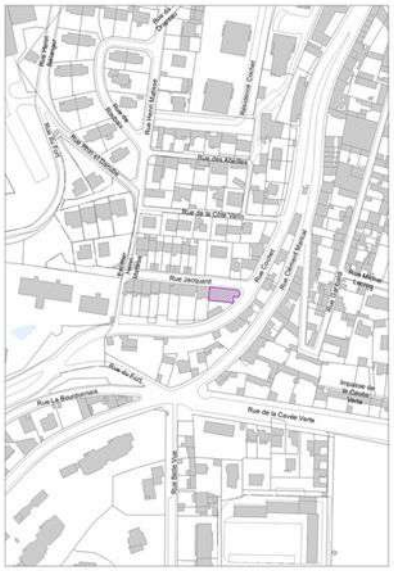
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, inscriptions, modénatures géométriques, linteaux, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.).Les volets roulants avec des coffres intégrés sont à conserver (pas de coffres extérieurs). Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique, les parties enduites seront à reproduire à l'identique avec des teintes pastel mettant en valeur la lisibilité des inscriptions et autres motifs géométriques. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les corbeaux et cache-moineaux devront rester en bois.

16-0002 - IMMEUBLE

57 rue Cochet





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit en 1930, cet immeuble de cinq niveaux est fait de brique rouge et de béton avec un soubassement en silex. Cet immeuble bénéficie de volumes généreux et sa composition symétrique coiffée d'une frise imitant la brique confère à cette construction une qualité remarquable.

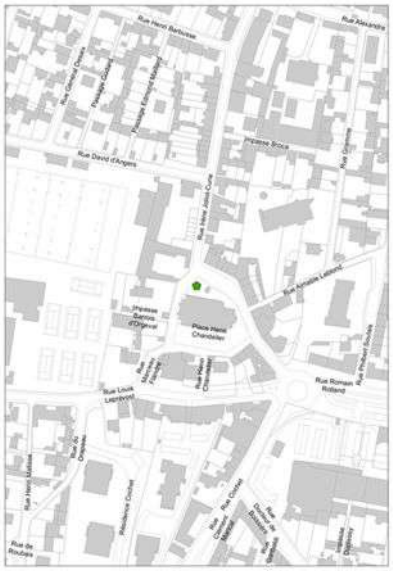
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, modénatures géométriques, linteaux, ferronneries, garde-corps, volets, etc.). La porte d'entrée si elle est changée devra retrouver un aspect conforme au style art déco et matériau bois d'origine. Les volets persiennes bois au sud et battants au nord sont à conserver ou à reposer si supprimés. Dans le cadre d'un ravalement, la couleur du joint sera identique à celle de la brique et les enduits devront être repris avec des teintes pastelles susceptibles de mettre en valeur les reliefs du bâtiment. L'isolation du toit-terrasse avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Le pignon devra rester apparent, seul le pignon ouest pourra conserver son isolation. Dans le cadre de la réfection de celui-ci, on optera pour un essentage en ardoise à pureau entier.

38-0020 - LE TILLEUL DE L'EGLISE DE SANVIC

Place Henri Chandelier





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Tilleul argenté

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Proche de l'église, il qualifie ses abords. Le gabarit de l'arbre en fait un sujet remarquable.

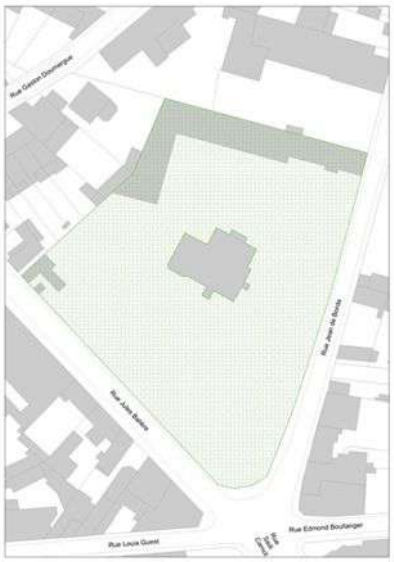
PRESCRIPTIONS

Dans la mesure du possible, conserver le port naturel de l’arbre. Normalement un arbre sain adulte n’a pas besoin d’être taillé, seules les contraintes liées à son environnement urbain peuvent vous y amener. Eviter les tailles drastiques et traumatisantes (grosses branches, étêtage, …). Les tailles d’entretien doivent se limiter à la suppression du bois mort. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique sur 7 à 10 cm d’épaisseur favorisant les échanges air /eau entre le sol et la surface. Eviter les tassements du sol répétitifs (engins lourds, tondeuse, stationnement), les terrassements et les revêtements imperméables susceptibles de porter atteinte aux racines.

39-0009 - JARDINS DE LA MAIRIE DE SANVIC

Rue Jules Balières et Jean Borda





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Le jardin correspond au jardin initial de cette demeure bourgeoise où s'installe la mairie en 1920 et qui restera mairie annexe après le rattachement de Sanvic au Havre en 1955. Ce lieu présente un vrai intérêt historique car il est représentatif des propriétés bourgeoises du quartier. Depuis la fin du 19ème, celles-ci ont été progressivement loties et ont disparu. Le vaste espace vert du jardin est une respiration dans un quartier résidentiel assez dense où les jardins sont peu visibles de l'espace public.

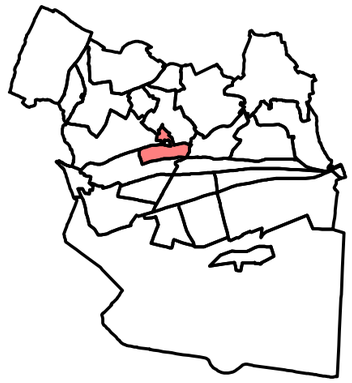
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cet espace vert devra être conservé. Les arbres sont à préserver ou à renouveler si leur abattage se justifie pour des raisons sanitaires car ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments intéressants de la trame verte. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et pourront être justifiés par une évolution des usages.

Tourneville

TOURNEVILLE

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

0 45 90 180 M

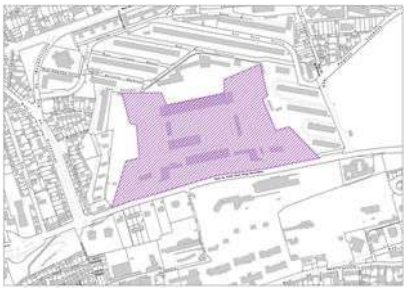
N

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/2021)
Sources : SIGU, Urbanisme

01-0012 - FORT DE TOURNEVILLE ET ALIGNEMENT D'ARBRES

55 rue du 329ème





CLASSIFICATION : 01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

Construit de 1854 à 1858, le fort de Tourneville n'a jamais servi comme fortification du fait de sa proximité de la ville. Il est utilisé comme casernement de 1875 à 1939 puis occupé par les allemands jusqu'à leur reddition aux troupes alliées le 12 septembre 1944. Il est à nouveau occupé par l'armée à partir de 1963 puis abandonné définitivement. La Ville du Havre le rachète en 1981 pour y installer différents services (archives municipales, logistique, une partie des services et réserves du Muséum). Les bâtiments sont construits essentiellement en brique et comportent un étage sur rez-de-chaussée et un étage de soubassement. Le fort était entouré de fossés actuellement en grande partie comblés et l'unique entrée était accessible par un pontlevis.

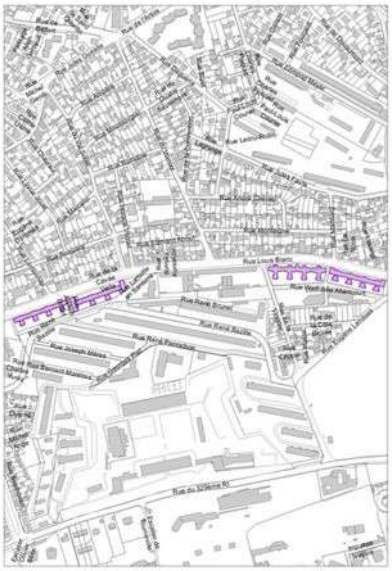
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Les murs d'enceinte ainsi que la végétation sont à préserver. Tout percement doit être réalisé dans le respect et les proportions de l'existant avec l'emploi des mêmes techniques constructives.

16-0003 - H.B.M. DE TOURNEVILLE

114 à 128 rue de la cavée verte, 8 à 22 rue Louis Blanc





CLASSIFICATION : 16 - Immeuble d'inspiration art déco

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Les immeubles HBM dits de "Tourneville" ont été construits de 1929 à 1932 par l'office public des Habitations à Bon Marché. Ils appartiennent à une nouvelle génération de grands immeubles collectifs édifiés à la périphérie de la ville et ils comportent environ 400 logements. Dans la logique du mouvement hygiéniste, ils sont dès le départ dotés du confort moderne et sont organisés selon les principes du logement bourgeois (nombreuses petites pièces). Ces immeubles de 6 à 7 niveaux sont construits en appareil mixte de brique et béton. Ils ont été réhabilités à partir de 1988 et certains ont été couverts de revêtements ou de vêtures.

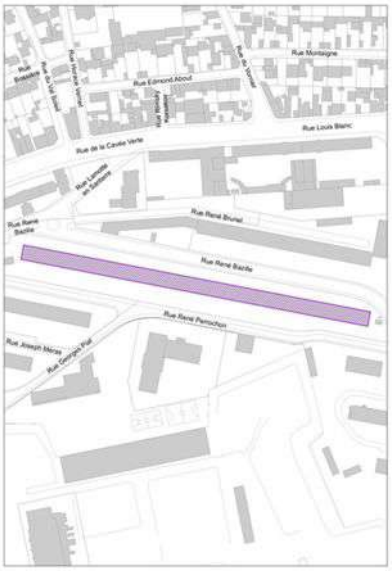
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de ses caractéristiques "art déco" (frontons, modénatures géométriques, linteaux, garde-corps, volets, etc.). Dans le cadre d'un ravalement, la couleur du joint sera identique à la couleur de la brique et les enduits devront être repris avec des teintes pastelles susceptibles de mettre en valeur les reliefs du bâtiment. L'isolation du toit-terrasse avec reprise de l'étanchéité est prioritaire, une attention particulière sera portée aux hauteurs d'acrotères. Les ouvertures des greniers pourront être occultés à la condition que cela soit fait au nu intérieur et avec un matériau de teinte sombre. Les gouttières et descentes eaux pluviales seront en zinc. Dans le cadre d'un projet d'ensemble, les façades sud pourront évoluer avec l'adjonction de volumes réduits et compatibles avec l'architecture des lieux. Les espaces extérieurs au nord seront repensés dans une logique de résidentialisation compatible en végétation et matériaux avec l'esprit art déco. Dans le même objectif, les sas d'entrées pourront être démontés.

28-0001 - ENSEMBLE D'IMMEUBLES

66 à 124 rue René Bazille





CLASSIFICATION : 28 - Industrialisation lourde horizontale

PROPRIETAIRE : Alcéane

DESCRIPTION

Dans la continuité des Habitats Bon Marché (HBM) de la rue Louis Blanc, on érige en 1958 un ensemble d'une dizaine de barres d'immeubles HLM sur le flanc nord ru Fort de Tourneville qui épousent le dénivelé. La construction de la rue René Bazille (du n°66 au n°124) en est la plus monumentale faite de plaques de béton, assise sur un soubassement en moellon et très largement percée d'ouvertures nord-sud, cette construction horizontale est un exemple monumental de l'industrialisation de la construction dans les années 60.

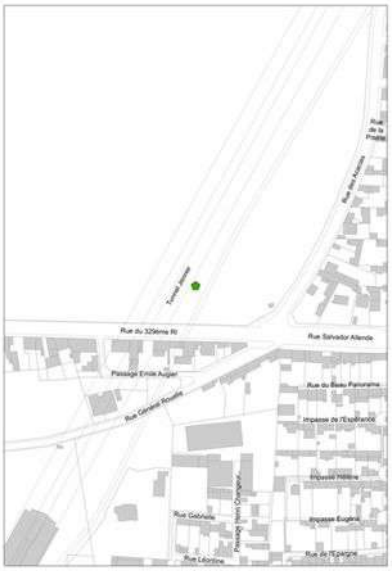
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité et conservation de l'intégrité des bâtiments (corniche, modénatures, cadres béton, découpage des fenêtres et ouvertures, matériaux de façades, etc.). Pas de démolition partielle de ces ensembles cohérents. Pas de coffres de volets roulants extérieurs, les éléments techniques (antennes, garde-corps…) sont à intégrer sans dénaturer la silhouette des bâtiments.

38-0009 - L'ERABLE AUX "TETES DE CHATS" DU CIMETIERE SAINTE MARIE

Cimetière Sainte Marie





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : Erable sycomore

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Avec sa forme atypique, ce hêtre présente une silhouette tortueuse et un gabarit imposant liée à son grand âge et à l'histoire de sa gestion avec notamment des tailles antérieures en "têtes de chats" qui ont façonnées dans le temps la partie supérieure de son tronc.

PRESCRIPTIONS

Maintenir le port libre. Eviter les tailles drastiques, tailles d'entretien limitées à la suppression du bois mort. Ne pas renouveler les concessions dans un périmètre au moins égal à la surface du houppier projetée au sol. Eviter les tassements du sol (engins lourds, tondeuse) et les terrassements susceptibles de porter atteinte aux racines. Favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique.

38-0010 - L'IF A LA VIERGE DU CIMETIERE SAINTE MARIE

Cimetière Sainte Marie





CLASSIFICATION : 38 - Arbres remarquables

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DENOMINATION : If

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Arbre persistant de la famille des conifères, l'if pousse lentement et marque par sa silhouette les jardins et les parcs. Sa présence dans le cimetière Saint Marie est ancienne et elle présente un intérêt historique et paysager.

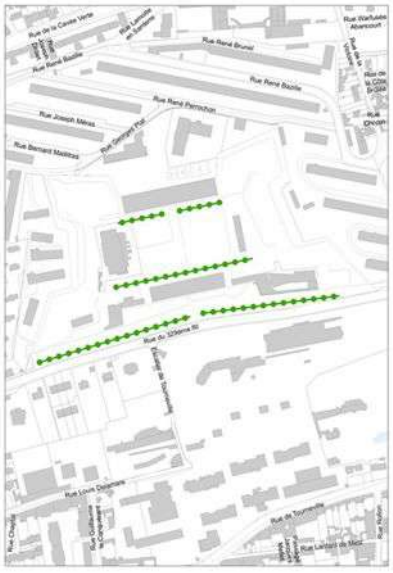
PRESCRIPTIONS

Maintenir le port libre et éviter les tailles drastiques en se limitant à des tailles d'entretien pour la suppression du bois mort. Ne pas renouveler les concessions dans un périmètre au moins égal à la surface du houppier projetée au sol. De plus, éviter les tassements du sol (engins lourds, tondeuse) et les terrassements susceptibles de porter atteinte aux racines et favoriser la végétation couvre-sol ou le paillage organique.

41-0074 - ALIGNEMENTS D'ARBRES DU FORT DE TOURNEVILLE

Rue du 329 ème régiment d'infanterie





CLASSIFICATION : 41 - Alignements d'arbres

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Les alignements d'arbres qui bordent le Fort forment une trame verte sur l'espace public complémentaire de la Costière en contrebas. Ils accompagnent les perspectives de ce boulevard urbain très routier. Au sein du Fort, les deux alignements d'arbres (platanes) rythment la succession d'alvéoles et le bâtiment principal et encadrent l'espace central.

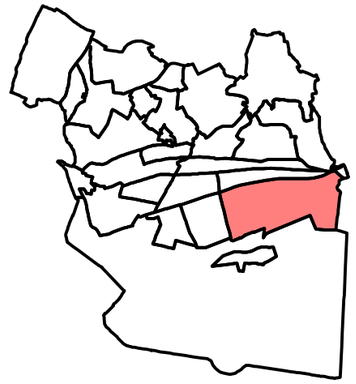
PRESCRIPTIONS

A l'échelle urbaine, l'ensemble de cet espace vert devra être conservé. Les alignements d'arbres sont à préservés ou à renouveler car ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments identifiés de la trame verte. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et/ou pourront être justifiés par une évolution des usages

Vallée Béreult

VALLEE BEREULT

Répertoire du patrimoine



Localisation
des éléments repérés
au titre du L.151-19 et
L.151-23 du Code de
l'Urbanisme

- Site
- Edifice, ou monument
- Espace vert secteur de clos masure et fossé planté
- Bassin
- Zone humide
- Mare
- Talus cauchois, haie et fossé
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Limite de quartier

N

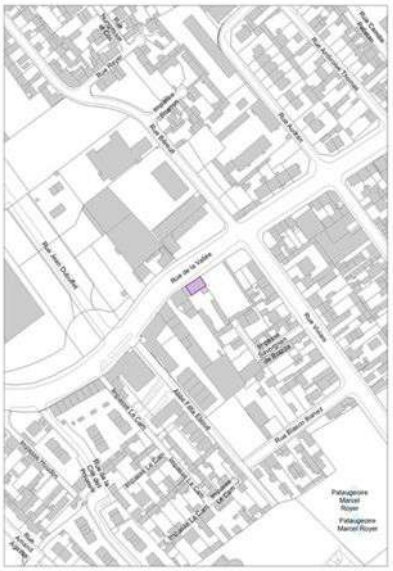
0 100 200 400 M

DEUP Urbanisme et prospective (SJM 30/09/21)
Sources : SIGU, Urbanisme

08-0022 - IMMEUBLE

66 rue de la Vallée





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

Construit fin XIXème début XXème, c'est un immeuble de 3 étages construit en brique avec éléments décoratifs soulignant les baies, la couverture est en ardoise. Il comporte un passage d'entrée caractéristique.

PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique en pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

08-0023 - RHUMS CHAUVET

192 rue de la Vallée





CLASSIFICATION : 08 - Immeuble académique en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

La Compagnie des Antilles-Rhum-Chauvet est attestée au Havre dès 1904. En 1993, ses entrepôts de la rue Lemaître sont détruits et les Rhums Chauvet s'installent dans des hangars de la Corderie de la Seine. Bâtiments à rez-de-chaussée construits en appareil de brique, et couverts en tôle ondulée.

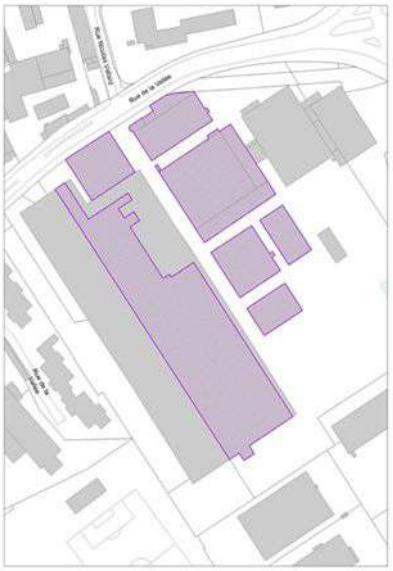
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois ou de l'aluminium avec des modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle du joint de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les pignons en brique ne pourront être enduits, seuls les pignons résiduels, sans modénatures et les plus exposés aux intempéries pourront être protégés par un essentage en ardoise à pureau entier démontable et réversible.

09-0008 - CORDERIES DE LA SEINE

178 rue de la Vallée





CLASSIFICATION : 09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

La société anonyme des Corderies de la Seine, fondée en 1899 construit une usine rue de la Vallée sur 15.000 m² couverts. Un nouveau bâtiment de 12.000 m² est construit en 1920. Reprise en 1924 par les Tréfileries et Laminoirs du Havre, l'usine ferme en 1978 et abrite depuis des ateliers et entrepôts. Bâtiments à rez-de-chaussée avec étage en surcroît, construits en brique et béton et couverture en tuile mécanique.

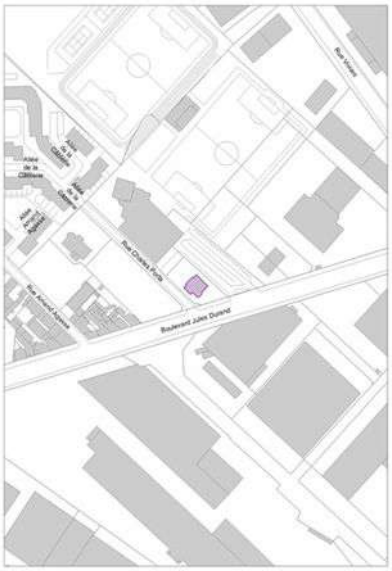
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial et de la silhouette spécifique de ces bâtiments (redans, lambrequins, percements, modénatures, linteaux cintrés, lucarnes, ferronneries, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois, de l'aluminium ou de l'acier avec des modénatures dans le respect des modèles originaux et du style de l'édifice. La modification des ouvertures doit faire l'objet d'une réflexion globale. Il en sera de même pour la pose d'enseignes qui devront être sobres et qualitatives et aptes à mettre en valeur le bâtiment.

11-0010 - MAISON DU DIRECTEUR DES TREFILERIES

75 boulevard Jules Durand





CLASSIFICATION : 11 - Villa néo-normande

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

L'ensemble industriel du boulevard Jules Durand s'est constitué entre le début du XXème siècle et les années 60 au fur et à mesure que l'activité économique s'est développée vers l'est. Cet ensemble monumental présente une diversité de bâtiments à l'architecture soignée, révélatrice des différents courants et de l'évolution des outils industriels. Construite dans le dernier quart du XIXème siècle, c'est une maison en brique à un étage + comble, couverte en ardoise. La propriété comporte un jardin et un enclos avec un portail d'entrée caractéristique.

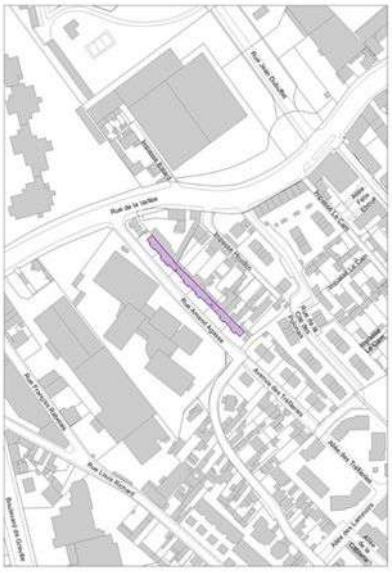
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation du caractère patrimonial (cheminées, modénatures, linteaux, lucarnes, ferronneries, garde-corps, portes, volets, etc.). L'ensemble des portes en bois est à conserver et à réparer si besoin. Si déjà supprimées, à remplacer par du bois avec modénatures dans le respect des modèles originaux. Il sera également demandé de conserver les impostes vitrées. Pas de volets roulants, mais des volets en bois à battants ou repliés en tableau. Dans le cadre de ravalements, la couleur du joint sera identique à celle de la brique. Les matériaux de couvertures seront en ardoises à pureau entier ou en tuiles mécaniques rouges et les évacuations (gouttières et descentes eaux pluviales) en zinc. Les clôtures et murs de clôture de ces villas sont à conserver et entretenir suivant leur conception d'origine (briques, ferronneries, portillons et portails en bois ou acier). La présence de la végétation est à conforter. Le bâti pourra évoluer avec l'adjonction d'une extension respectueuse du style et des volumétries existantes (véranda, loggia, oriels ...).

14-0001 - CITE DES TREFILERIES

Rue des Tréfileries





CLASSIFICATION : 14 - Maison années 1920

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

La cité ouvrière des Tréfileries a été construite entre 1916 et 1919 par la société des Tréfileries et Laminoirs du Havre. Elle comprenait cinéma, boutiques et logements ainsi qu'un stade construit en 1920. La partie centrale de la cité a fait place à un ensemble de petits immeubles. Bâtiments construits en brique avec façade enduite et couverture ardoise.

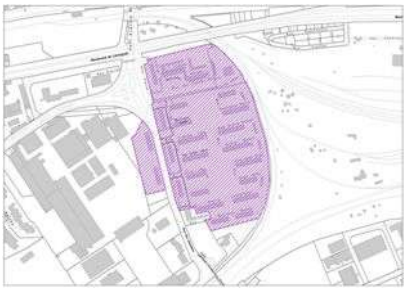
PRESCRIPTIONS

Faisant parti d'un ensemble, ces maisons doivent faire l'objet d'une réflexion globale propre à assurer une esthétique mitoyenne. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, linteaux cintrés, proportions des fenêtres et ouvertures, lucarnes, ferronneries, etc.). l'isolation par l'extérieur est proscrite sur la façade principale et également sur les autres façades lorsque celles-ci présentent une maçonnerie de brique ou n'importe quel élément décoratif. Les travaux d'isolation ne doivent pas perturber l'équilibre hygrothermique de ces parois anciennes.

19-0008 - CITE DES CHAMPS-BARETS

Avenue des Champs Barets, rue des chantiers





CLASSIFICATION : 19 - Reconstruction conventionnelle collective

PROPRIETAIRE : OPAC de Seine-Maritime

DESCRIPTION

La cité ouvrière des Champs Barets a été la première opération d'habitation sociale de la Reconstruction entre 1949 et 1951. Immeubles construits en meulière, pierre de taille et béton armé, avec couverture tuile.

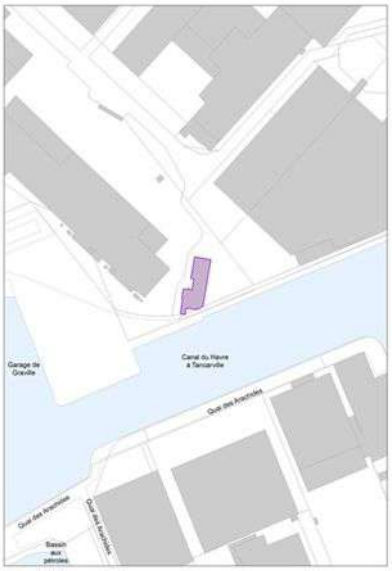
PRESCRIPTIONS

L'isolation par l'extérieur est proscrite. Préservation des éléments de qualité (cheminées, modénatures, corniches, cadres bétons, découpage des fenêtres et ouvertures, ferronneries, etc.). Ensemble cohérent et homogène interdisant toute démolition partielle. Dans le cadre d'un projet d'ensemble, s'il s'avère nécessaire de créer de nouveaux volumes (cages d'ascenseurs, escalier, loggias), il faudra respecter la volumétrie et le style de la construction sans s'interdire l'adjonction de matériaux contemporain de qualité.

37-0001 - ENTREPOT INDUSTRIEL

68 boulevard Jules Durand





CLASSIFICATION : 37 - Entrepôt ou docks

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

L'ensemble industriel du boulevard Jules Durand s'est constitué entre le début du XXème siècle et les années 60 au fur et à mesure que l'activité économique s'est développé vers l'est. cet ensemble monumental présente une diversité de bâtiments à l'architecture soignée, révélatrice des différents courants et de l'évolution des outils industriels.

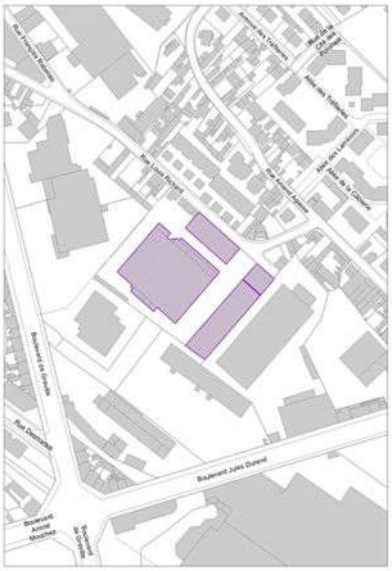
PRESCRIPTIONS

Ensemble de bâtiments à vocation industrielle présentant un intérêt patrimonial, historique et architectural. Il sera demandé de préserver et consolider leur intégrité. Ainsi, les murs présentant des calepinages de briques, des moules de béton travaillés ou tout autre matériau de qualité ne pourront faire l'objet d'un recouvrement. Les éléments décoratifs seront conservés et restaurés, tout comme les murs de clôtures d'époque et les toitures coiffés de sheds. Toute évolution du bâti devra faire l'objet d'une réflexion architecturale générale et ne pourra dénaturer l'esprit des lieux.

37-0003 - ATELIERS DE L'ARCHITECTURE DE LA VILLE DU HAVRE

56 rue Louis Richard





CLASSIFICATION : 37 - Entrepôt ou docks

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

DESCRIPTION

L'ensemble industriel du boulevard Jules Durand s'est constitué entre le début du XXème siècle et les années 60 au fur et mesure que l'activité économique s'est développée vers l'est. C'est ensemble monumental présente une diversité de bâtiments à l'architecture soignée, révélatrice des différents courants et de l'évolution des outils industriels. Ces bâtiments appartenaient à l'origine au complexe industriel de la CEM qui comportait 3 unités réparties de part et d'autre du boulevard Jules Durand. Après cessation des activités de cette compagnie en 1960, ces bâtiments ont été reconvertis en ateliers pour le service des bâtiments de la Ville du Havre. Les bâtiments, caractéristiques de l'architecture industrielle de la fin du XIXème, début XXème sont construits en brique et béton sur 5 niveaux, la toiture en forme de shed est en ardoise.

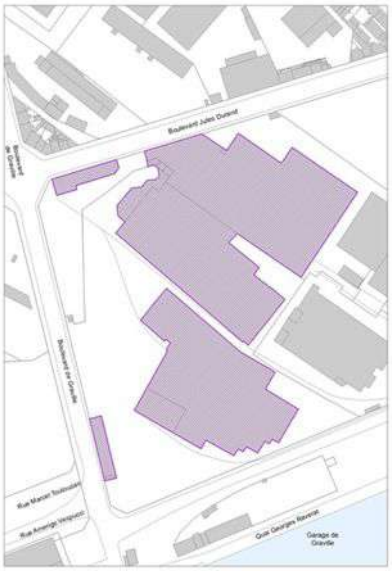
PRESCRIPTIONS

Ensemble de bâtiments à vocation industrielle présentant un intérêt patrimonial, historique et architectural. Il sera demandé de préserver et consolider leur intégrité. Ainsi, les murs présentant des calepinages de briques, des modules de bétons travaillés ou tout autre matériaux de qualité ne pourront faire l'objet d'un recouvrement. Les éléments décoratifs seront conservés et restaurés, tout comme les murs de clôtures d'époque et les toitures coiffées de sheds. Toute évolution du bâti devra faire l'objet d'une réflexion architecturale générale et ne pourra dénaturer l'esprit des lieux.

37-0004 - USINE COMPAGNIE ELECTROMECANIQUE

4 à 16 boulevard Jules Durand





CLASSIFICATION : 37 - Entrepôt ou docks

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

L'ensemble industriel du boulevard Jules Durand s'est constitué entre le début du XXème siècle et les années 60 au fur à mesure que l'activité économique s'est développée vers l'est. Cet ensemble monumental présente une diversité de bâtiments à l'architecture soignée, révélatrice des différents courants et de l'évolution des outils industriels. Construite à partir de 1896 pour fabriquer la première locomotive électrique, l'usine est rachetée dès 1898 par la société Westinghouse qui fabrique du matériel électrique, puis en 1920 par la société Electromécanique qui occupe le site jusqu'en 1960. Répartie sur 3 unités, l'usine a été reconvertie en ateliers et entrepôts. Les bâtiments construits en brique comportent 3 étages + un étage de comble.

PRESCRIPTIONS

Ensemble de bâtiments à vocation industrielle présentant un intérêt patrimonial, historique et architecturale. Il sera demandé de préserver et consolider leur intégrité. Ainsi, les murs présentant des calepinages de briques, des modules de bétons travaillés ou tout autre matériau de qualité ne pourront faire l'objet d'un recouvrement. Les éléments décoratifs seront conservés et restaurés, tout comme les murs de clôtures d'époque et les toitures coiffées de sheds. Toute évolution du bâti devra faire l'objet d'une réflexion architecturale générale et ne pourra dénaturer l'esprit des lieux.

37-0005 - USINE DES TREFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE

40 boulevard Jules Durand





CLASSIFICATION : 37 - Entrepôt ou docks

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

L'ensemble industriel du boulevard Jules Durand s'est constitué entre le début du XXème siècle et les années 60 au fur et à mesure que l'activité économique s'est développée vers l'est. Cet ensemble monumental présente une diversité de bâtiments à l'architecture soignée, révélatrice des différents courants et de l'évolution des outils industriels. Une première usine est construite de 1892 à 1895 pour produire du fil de cuivre à partir du cuivre importé d'Amérique du Nord. Elle est reprise en 1901 par la société des Tréfileries et Laminoirs du Havre qui fait construire une 2ème usine. Après plusieurs fusions et reconversions, l'usine devient successivement Tréfimétaux en 1962 puis Tecnor en 1986. Elle abrite aujourd'hui des ateliers et entrepôts. Les bâtiments sont construits en brique sur un niveau, avec couverture en tuile mécanique ou ardoise.

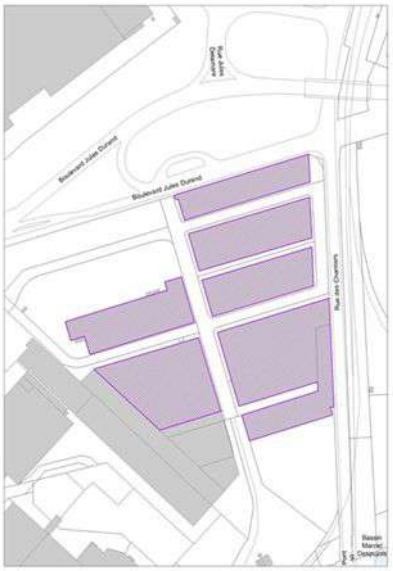
PRESCRIPTIONS

Ensemble de bâtiments à vocation industrielle présentant un intérêt patrimonial, historique et architectural. Il sera demandé de préserver et consolider leur intégrité. Ainsi, les murs présentant des calepinages de briques, des modules de bétons travaillés ou tout autre matériau de qualité ne pourront faire l'objet d'un recouvrement. Les éléments décoratifs seront conservés et restaurés, tout comme les murs de clôtures d'époque et les toitures coiffées des sheds. Toute évolution du bâti devra faire l'objet d'une réflexion architecturale générale et ne pourra dénaturer l'esprit des lieux.

37-0006 - ENTREPOTS

144 boulevard Jules Durand





CLASSIFICATION : 37 - Entrepôt ou docks

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

L'ensemble industriel du boulevard Jules Durand s'est constitué entre le début du XXème siècle et les années 60 au fur et à mesure que l'activité économique s'est développée vers l'est. Cet ensemble monumental présente une diversité de bâtiments à l'architecture soignée, révélatrice des différents courants et de l'évolution des outils industriels. Construits en brique au début du XXème siècle, ces entrepôts avec pignon sur rue possèdent sur le toit des lanterneaux pour l'éclairage.

PRESCRIPTIONS

Ensemble de bâtiments à vocation industrielle présentant un intérêt patrimonial, historique et architectural. Il sera demandé de préserver leur intégrité. Ainsi, les murs présentant des calepinages de briques, des modules de béton travaillés ou tout autre matériau de qualité ne pourront faire l'objet d'un recouvrement. Les éléments décoratifs seront conservés et restaurés, tout comme les murs de clôtures d'époque et les toitures coiffées de sheds. Toute évolution du bâti devra faire l'objet d'une réflexion architecturale générale et ne pourra dénaturer l'esprit des lieux.

37-0007 - ENTREPOT INDUSTRIEL

Boulevard de Graville





CLASSIFICATION : 37 - Entrepôt ou docks

PROPRIETAIRE : Grand Port Maritime du Havre

DESCRIPTION

L'ensemble industriel du boulevard Jules Durand s'est constitué entre le début du XXème siècle et les années 60 au fur et à mesure que l'activité économique s'est développée vers l'est. Cet ensemble monumental présente une diversité de bâtiments à l'architecture soignée, révélatrice des différents courants et de l'évolution des outils industriels.

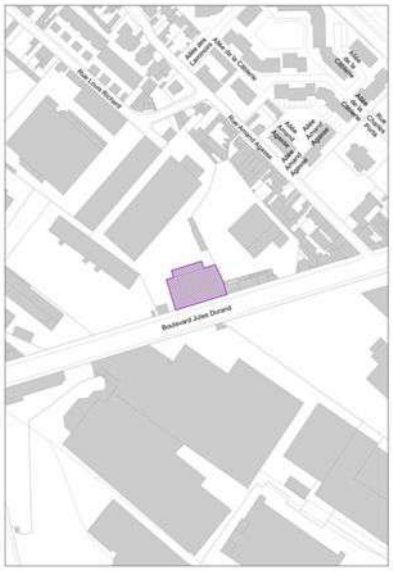
PRESCRIPTIONS

Ensemble de bâtiments à vocation industrielle présentant un intérêt patrimonial, historique et architectural. Il sera demandé de préserver et consolider leur intégrité. Ainsi les murs présentant des calepinages de briques, des modules de bétons travaillés ou tout autre matériau de qualité ne pourront faire l'objet d'un recouvrement. Les éléments décoratifs seront conservés et restaurés, tout comme les murs de clôture d'époque et les toitures coiffés de sheds. Toute évolution du bâti devra l'objet d'une réflexion architecturale générale et ne pourra dénaturer l'esprit des lieux.

37-0008 - ENTREPOT INDUSTRIEL

Boulevard Jules Durand





CLASSIFICATION : 37 - Entrepôt ou docks

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

L'ensemble industriel du boulevard Jules Durand s'est constitué entre le début du XXème siècle et les années 60 au fur et à mesure que l'activité économique s'est développée vers l'est. Cet ensemble monumental présente une diversité de bâtiments à l'architecture soignée, révélatrice des différents courants et de l'évolution des outils industriel.

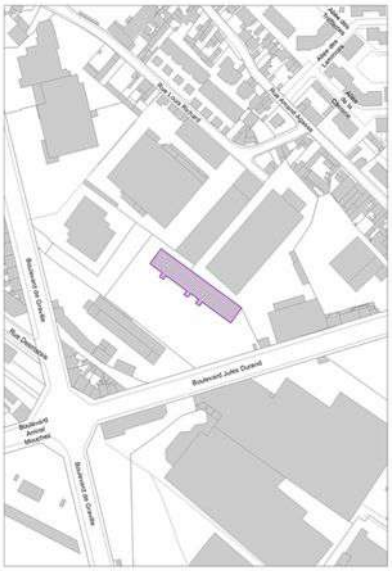
PRESCRIPTIONS

Ensemble de bâtiments à vocation industrielle présentant un intérêt patrimonial, historique et architecturale. Il sera demandé de préserver et consolider leur intégrité. Ainsi, les murs présentant des calepinages de briques, des modules de béton travaillés ou tout autre matériau de qualité ne pourront faire l'objet d'un recouvrement. Les éléments décoratifs seront conservés et restaurés, tout comme les murs de clôtures d'époque et les toitures coiffées de sheds. Toute évolution du bâti devra faire l'objet d'une réflexion architecturale générale et ne pourra dénaturer l'esprit des lieux.

37-0009 - ENTREPOT INDUSTRIEL

19 boulevard Jules Durand





CLASSIFICATION : 37 - Entrepôt ou docks

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

L'ensemble industriel du boulevard Jules Durand s'est constitué entre le début du XXème siècle et les années 60 au fur et à mesure que l'activité économique s'est développée vers l'est. Cet ensemble monumental présente une diversité de bâtiments à l'architecture soignée, révélatrice des différents courant et de l'évolution des outils industriels.

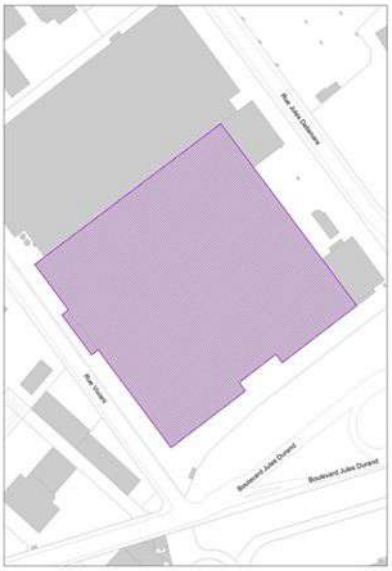
PRESCRIPTIONS

Ensemble de bâtiments à vocation industrielle présentant un intérêt patrimonial, historique et architectural. Il sera demandé de préserver et consolider leur intégrité. Ainsi, les murs présentant des calepinages de briques, des modules de bétons travaillés ou tout autre matériau de qualité ne pourront faire l'objet d'un recouvrement. les éléments décoratifs seront conservés et restaurés, tout comme les murs de clôtures d'époque et les toitures coiffées de sheds. Toute évolution du bâti devra faire l'objet d'une réflexion architecturale générale et ne pourra dénaturer l'esprit des lieux.

37-0010 - ENTREPOT INDUSTRIEL

45 rue Jules Delamare





CLASSIFICATION : 37 - Entrepôt ou docks

PROPRIETAIRE : Propriété privée

DESCRIPTION

L'ensemble industriel du boulevard Jules Durand s'est constitué entre le début du XXème siècle et les années 60 au fur et à mesure que l'activité économique s'est développée vers l'est. Cet ensemble monumental présente une diversité de bâtiments à l'architecture soignée, révélatrice des différents courants et de l'évolution des outils industriels.

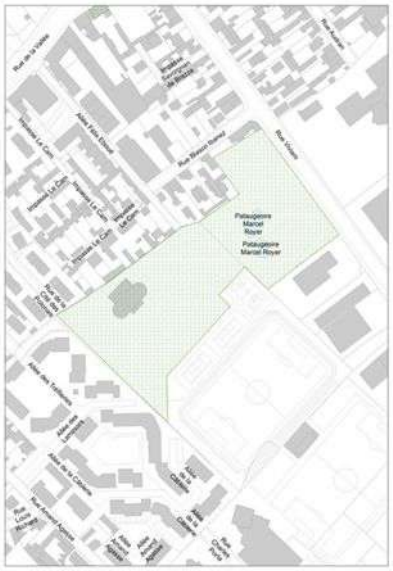
PRESCRIPTIONS

Ensemble de bâtiments à vocation industrielle présentant un intérêt patrimonial, historique et architectural. Il sera demandé de préserver et consolider leur intégrité. Ainsi, les murs présentant des calepinages de briques, des modules de bétons travaillés ou tout autre matériau de qualité ne pourront faire l'objet d'un recouvrement. Les éléments décoratifs seront conservés et restaurés, tout comme les murs de clôtures d'époque et les toitures coiffées de sheds. Toute évolution du bâti devra faire l'objet d'une réflexion architecturale générale et ne pourra dénaturer l'esprit des lieux.

39-0008 - ESPACE MARCEL ROYER

79 rue Viviani





CLASSIFICATION : 39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

PROPRIETAIRE : Ville du Havre

INTERET PATRIMONIAL ET ARBORICOLE

Cee vaste espace vert, pouvant être considéré comme une plaine de jeux se situe au cœur du tissu pavillonnaire du quartier Vallée Béreult. Deux éléments intéressants : la salle Le Bourvellec et l'alignement de platanes.

PRESCRIPTIONS

La fonction principale de parc urbain de cet espace doit être maintenue, en vue de préserver notamment son caractère naturel et paysager. Une attention particulière sera portée à la conservation des arbres, particulièrement l'alignement de platanes, car ils proposent une échelle intermédiaire dans la lecture du paysage urbain et sont des éléments constituant la trame verte. Les aménagements nouveaux devront faire partie d'une réflexion d'ensemble et pourront être justifiés par une évolution des usages.

01 - Edifices spécifiques (religieux, militaires ou sportifs)

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
01-0003	EGLISE SAINT PAUL	Aplemont	Avenue Paul Verlaine	14	24
01-0010	EGLISE PAROISSIALE SAINT AUGUSTIN	Arcole Brindeau	Rue Gustave Nicolle	18	35
01-0001	EGLISE PAROISSIALE SAINT JEAN-BAPTISTE	Bléville	Place du docteur Levesque	7	60
01-0007	TEMPLE PROSTESTANT	Danton	47 rue Anatole France	17	224
01-0008	EGLISE PAROISSIALE SAINTE ANNE	Danton	Rue Raspail	12	225
01-0009	EGLISE PAROISSIALE SAINT NICOLAS	Eure	Rue de l'église	17	388
01-0002	EGLISE DU SACRE COEUR	Mare au Clerc	Rue du bois au coq	8	440
01-0011	EGLISE SAINT-JULIEN ET ANCIEN CIMETIERE	Rouelles	Rue Maurice Blard	10	449
01-0006	EGLISE SAINTE CECILE	Sainte-Cécile	Place de la Liberté	13	487
01-0004	STADE LANGSTAFF	Sanvic	Rue David d'Angers et rue de Toul	11	511
01-0005	EGLISE PAROISSIALE SAINT DENIS	Sanvic	7 place Henri Chandelier	11	512
01-0013	JARDINS SUSPENDUS	Sanvic	Rue du Fort	11	513
01-0012	FORT DE TOURNEVILLE ET ALIGNEMENT D'ARBRES	Tourneville	55 rue du 329ème	12	533

02 - Maison de ville à pan de bois

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
02-0003	MAISON EN COLOMBAGE ET SILEX	Mont-Gaillard	209 rue Maryse Bastié	2	445
02-0004	MAISON	Rouelles	Rue Adèle Robert	10	450
02-0005	LE CHEVAL BAI	Sainte-Marie	178 rue Maréchal Joffre	12	500
02-0001	MAISON	Sanvic	31 rue de Châteaudun	8	514
02-0002	FERME DU VORNIER	Sanvic	12 rue Horace Vernet	12	515

03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
03-0003	HOTEL PARTICULIER	Côte Ouest / Ormeaux	1 rue Maréchal Joffre	12	117
03-0004	IMMEUBLE	Côte Ouest / Ormeaux	47 avenue René Coty	12	118
03-0006	IMMEUBLE	Côte Ouest / Ormeaux	15 rue Maréchal Joffre	12	119
03-0001	BATIMENT AGRICOLE	Rouelles	Plateau d'Epremesnil	5	451
03-0002	BATIMENT AGRICOLE	Rouelles	Plateau d'Epremesnil	5	452
03-0005	BATIMENT AGRICOLE	Rouelles	Plateau d'Epremesnil	5	453

03 - Maison de ville et immeuble en pierre de taille

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
03-0007	FOUR DE LA FERME LE GALLAIS	Rouelles	5 chemin de la ferme Le Gallais	10	454
03-0008	MAISON	Saint-Vincent	62 rue Joseph Morlent	11	478

04 - Bâti en brique artisanale et maçonnerie composite

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
04-0006	ECURIES DES BROUETTIERS	Arcole Brindeau	2 rue de Valmy	18	36
04-0018	PAVILLON LAFFITTE	Côte Est / Soquence	8 rue Pasteur	12	86
04-0016	MAISONS	Côte Ouest / Ormeaux	2bis rue de l'Aviation - 8 et 10 rue Gustave Doré - 9 avenue Henri Woollett - 15 et 17 rue	12	120
04-0017	MAISONS	Côte Ouest / Ormeaux	5 et 7 rue Nicolas Poussin - 14 rue de Mozart - 32,38 et 42 rue Begouen - 54 rue Lestorey	12	121
04-0020	CARREFOUR DE L'EGLISE -IMMEUBLES	Eure	Rue Paul Marion / Rue de l'Eglise	17	389
04-0001	EX LYCEE GERMAINE COTY (ancien couvent N.D. de Grâce)	Mare au Clerc	86 rue de Châteaudun	8	441
04-0002	BATIMENT AGRICOLE	Rouelles	Plateau d'Eprémesnil	4	455
04-0003	BATIMENT AGRICOLE	Rouelles	Plateau d'Eprémesnil	5	456
04-0004	BATIMENT AGRICOLE	Rouelles	Plateau d'Epremesnil	5	457
04-0005	BATIMENT AGRICOLE	Rouelles	Plateau d'Epremesnil	5	458
04-0007	CHATEAU D'EPREMESNIL	Rouelles	Plateau d'Eprémesnil	5	459
04-0008	FERME DE LA BOUTEILLERIE	Rouelles	La Bouteillerie	10	460
04-0009	ANCIENNE ECOLE DE ROUELLES	Rouelles	3 rue de la Bouteillerie	10	461
04-0010	BATIMENT AGRICOLE	Rouelles	Plateau d'Eprémesnil	5	462
04-0011	PIGEONNIER DU PLATEAU D'EPREMESNIL	Rouelles	Eprémesnil	4	463
04-0012	CHAUMIERE DE LA FERME LE GALLAIS	Rouelles	5 chemin de la ferme Le Gallais	10	464
04-0013	PRESSOIR DE LA FERME LE GALLAIS	Rouelles	5 chemin de la ferme Le Gallais	10	465
04-0014	ANCIEN MOULIN DE LA FERME LE GALLAIS	Rouelles	5 chemin de la ferme Le Gallais	10	466
04-0015	ECURIE DE LA FERME LE GALLAIS	Rouelles	5 chemin de la ferme Le Gallais	10	467
04-0019	MAISON RURALE TRADITIONNELLE	Rouelles	16 place Maurice Blard	10	468
04-0021	BATIMENT AGRICOLE	Rouelles	Plateau d'Eprémesnil	5	469
04-0022	BATIMENT AGRICOLE	Rouelles	Plateau d'Eprémesnil	5	470

05 - Maison néo-classique en brique enduite

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page

05 - Maison néo-classique en brique enduite

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
05-0012	MAISON	Centre Ville	8 rue Michelet	17	72
05-0004	MAISONS	Côte Est / Soquence	103 à 107 rue de Verdun	13	87
05-0014	MAISON	Côte Est / Soquence	117 rue de Verdun	13	88
05-0002	PAVILLON	Côte Ouest / Ormeaux	9 rue du Grand escalier	12	122
05-0005	HOTEL PARTICULER	Côte Ouest / Ormeaux	179 rue Félix Faure	11	123
05-0006	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	41 rue Félix Faure	11	124
05-0007	IMMEUBLE	Côte Ouest / Ormeaux	14 rue Auguste Dollfus	11	125
05-0008	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	1 place Alphonse Martin	11	126
05-0013	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	23 rue Frédéric Risson	12	127
05-0015	PAVILLON	Côte Ouest / Ormeaux	11 rue Escarpée	12	128
05-0003	CITE DES DOUANES	Danton	Rue Casimir Delavigne	17	226
05-0010	MAISONS	Danton	120-122-124 avenue René Coty	12	227
05-0011	MAISON	Danton	107 rue Jules Lecesne	17	228
05-0001	MAIRIE ANNEXE DE SANVIC	Sanvic	1 rue Jean Borda	12	516
05-0009	MAISON	Sanvic	7 rue Jean-Paul Sartre	17	517

06 - Immeuble néo-classique en brique enduite

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
06-0007	IMMEUBLE	Centre Ville	201 Boulevard de Strasbourg	17	73
06-0003	MAISON	Côte Est / Soquence	63 rue de Verdun	13	89
06-0008	ANCIENNE CAISSE D'EPARGNE DE GRAVILLE	Côte Est / Soquence	309 rue Aristide Briand	13	90
06-0006	IMMEUBLE	Côte Ouest / Ormeaux	65 avenue René Coty	12	129
06-0010	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	16 rue Guillaume le Conquérant	12	130
06-0011	PAVILLON ANCEL	Côte Ouest / Ormeaux	Domaine de Tourneville Parc Hauser	12	131
06-0005	HOTEL PARTICULIER	Danton	70-68 rue Lesueur	17	229
06-0009	MAISON	Danton	24 rue Maréchal Joffre	12	230
06-0001	PAVILLON	Saint-Vincent	31 bis rue Docteur Suriray	11	479
06-0002	ANCIEN BUREAU D'OCTROI	Sainte-Marie	416 rue Aristide Briand	13	501
06-0004	MAISON	Sanvic	39 rue Lestorey de Boulongne	12	518

07 - Maison académique en brique manufacturée

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
07-0046	MAISON	Centre Ville	6 rue Michelet	17	74
07-0007	MAISON	Côte Est / Soquence	65 rue de Verdun	13	91
07-0008	MAISON	Côte Est / Soquence	9 rue Montmirail	13	92
07-0009	MAISONS	Côte Est / Soquence	111 à 113 rue de Verdun	13	93
07-0051	MAISON	Côte Est / Soquence	2 impasse Floréal	13	94
07-0054	MAISONS	Côte Est / Soquence	69 à 93 rue de Verdun	13	95
07-0057	MAISON DE NOTABLE PUIS COMPTOIR VINICOLE HAVRAIS OU RHUM FLOREAL	Côte Est / Soquence	327 et 329 rue Aristide Briand	13	96
07-0058	MAISON LEFUR	Côte Est / Soquence	52 rue de Trigauville	13	97
07-0059	SERIE DE SIX MAISONS	Côte Est / Soquence	6 à 16 rue Conti	13	98
07-0060	ECOLE JULES MASSENET	Côte Est / Soquence	8 rue Jules Massenet	13	99
07-0003	FRONT URBAIN	Côte Ouest / Ormeaux	28 à 34 rue Clément Marical	11	132
07-0004	VILLA LE BOSPHORE	Côte Ouest / Ormeaux	134 -136 rue Félix Faure	11	133
07-0006	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	61 rue de Verdun	13	134
07-0012	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	2 rue du grand escalier	12	135
07-0013	HOTEL PARTICULIER	Côte Ouest / Ormeaux	249 rue Félix Faure	12	136
07-0014	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	218 rue Félix Faure	11	137
07-0015	HOTEL PARTICULIER	Côte Ouest / Ormeaux	304 rue Félix Faure	12	138
07-0016	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	199 rue Félix Faure	11	139
07-0017	VILLA	Côte Ouest / Ormeaux	18 rue Félix Faure	11	140
07-0018	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	23 rue Jean Charcot	11	141
07-0019	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	1 rue des Marches	11	142
07-0025	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	3 rue Maréchal Joffre	12	143
07-0026	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	15 rue Maréchal Joffre	12	144
07-0030	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	69 avenue René Coty	12	145
07-0032	MAISONS	Côte Ouest / Ormeaux	21-23 rue Maréchal Joffre	12-17	146
07-0033	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	81 avenue René Coty	12	147
07-0041	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	63 rue Maréchal Joffre	12	148
07-0042	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	61 rue Maréchal Joffre	12	149
07-0052	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	37 rue de Tourneville	12	150
07-0056	MAISONS	Côte Ouest / Ormeaux	2 avenue Henri Woollett - 2 rue Bichat - 3 rue du Docteur Le Nouen - 4,16 et 23 avenue	12	151
07-0061	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	98 rue Gustave Flaubert	12	152

07 - Maison académique en brique manufacturée

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
07-0062	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	31 rue de Tourneville	12	153
07-0063	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	10 rue Reine Berthe	12	154
07-0064	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	13 rue Reine Berthe	12	155
07-0065	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	102 rue Gustave Flaubert	12	156
07-0066	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	4 rue Frédéric Risson	12	157
07-0067	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	26 rue Lanfant de Metz	12	158
07-0068	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	14 rue Lanfant de Metz - 9 passage Jacques Mellet	12	159
07-0070	MAISONS	Côte Ouest / Ormeaux	12 rue Eugène Delacroix - 18 et 24 rue Mozart - 44,56 et 58 rue Begouen	12	160
07-0010	MAISON	Danton	34 rue Raspail	12	231
07-0011	MAISON	Danton	110 rue Ernest Renan	12	232
07-0020	HOTEL PARTICULIER	Danton	72 rue Lesueur	17	233
07-0021	MAISON	Danton	72 rue Jean-Baptiste Eyriès	12	234
07-0022	MAISON	Danton	1 rue Baudin	12	235
07-0023	MAISON	Danton	90 rue Anatole France	17	236
07-0024	MAISON	Danton	2 rue Baudin	12	237
07-0027	MAISON	Danton	70 rue Auguste Comte	12	238
07-0028	MAISONS	Danton	69-71-71bis-73-75 rue Jean-Baptiste Eyriès	12	239
07-0029	MAISON	Danton	39 rue Ernest Renan	12	240
07-0031	MAISON	Danton	6 rue Lemaistre	12	241
07-0034	MAISONS	Danton	40-42 rue Jean-Baptiste Eyriès et 71 rue Anatole France	17	242
07-0035	MAISON	Danton	26 rue Collard	12	243
07-0036	MAISON	Danton	90 rue Maréchal Joffre	12	244
07-0037	MAISONS	Danton	63-65-67-69 rue de Tourville	12	245
07-0038	MAISONS	Danton	85-87-89-91 rue Lesueur	12	246
07-0039	MAISON	Danton	95 rue Ernest Renan	12	247
07-0040	MAISON	Danton	10 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	248
07-0043	MAISONS	Danton	56-58 rue Raspail	12	249
07-0044	MAISON	Danton	4 rue la Pérouse	17	250
07-0045	MAISONS	Danton	31-33-33 bis-35 rue Collard	12	251
07-0047	MAISONS	Danton	98- 100- 102- 102 bis- 106 rue Maréchal Joffre	12	252
07-0048	MAISON	Danton	8 rue Maréchal Joffre	12	253

07 - Maison académique en brique manufacturée

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
07-0050	MAISON	Danton	51 bis rue Auguste Comte	12	254
07-0005	MAISON	Eure	10 rue de Gravelotte	17	390
07-0055	MAISON	Eure	19 rue Amiral Courbet	19	391
07-0002	FRONT URBAIN	Saint-Vincent	1 à 9 rue d'Epernon	11	480
07-0049	MAISONS ORIGINELLES DE LA CITE-JARDIN	Sainte-Cécile	Aplemont	13	488
07-0053	CITE DESMALLIERES	Sainte-Marie	40 à 81 rue Bourdaloue	13	502
07-0069	ECOLE MATERNELLE CASSARD	Sainte-Marie	33 rue de Zurich	13	503
07-0001	BUREAU D'OCTROI D'ETRETAT	Sanvic	34 rue Cochet	11	519

08 - Immeuble académique en brique manufacturée

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
08-0003	IMMEUBLES DE RAPPORT	Arcole Brindeau	132 à 142 rue Gustave Brindeau	18	37
08-0015	IMMEUBLE	Arcole Brindeau	51 rue Dumont d'Urville	18	38
08-0016	IMMEUBLE	Arcole Brindeau	114 rue Gustave Brindeau	18	39
08-0017	IMMEUBLE JUMELE	Arcole Brindeau	65 à 71 rue d'Iéna	18	40
08-0018	GROUPE SCOLAIRE VALMY	Arcole Brindeau	8 à 10 rue Gustave Brindeau	18	41
08-0019	IMMEUBLE	Arcole Brindeau	13 rue de Lodi	18	42
08-0020	ENTREPOT INDUSTRIEL	Arcole Brindeau	149 boulevard amiral Mouchez	18	43
08-0021	DOCKS ENTREPOTS	Arcole Brindeau	Rue Marcel Toulouzan	18	44
08-0024	IMMEUBLES	Arcole Brindeau	25 à 33 rue d'Arcole	18	45
08-0028	IMMEUBLES	Arcole Brindeau	11 à 19 rue d'Arcole	20	46
08-0031	IMMEUBLES	Arcole Brindeau	2 rue Gustave Nicolle, 66 rue Gustave Brindeau	20	47
08-0093	IMMEUBLES	Arcole Brindeau	12 rue Docteur Coty, 73 rue Gustave Brindeau	20	48
08-0100	IMMEUBLES	Arcole Brindeau	26 à 32 rue d'Arcole	20	49
08-0112	IMMEUBLES	Arcole Brindeau	98 à 100 rue Général Hoche	20	50
08-0113	IMMEUBLES	Arcole Brindeau	173 à 181 boulevard Amiral Mouchez	20	51
08-0114	IMMEUBLES	Arcole Brindeau	55 à 61 rue de Mulhouse	20	52
08-0001	ORPHELINAT DU CLOS SAINTE ANNE	Bléville	71 rue Florimond Laurent	8	61
08-0053	IMMEUBLE	Centre Ville	175 Boulevard de Strasbourg	17	75
08-0057	IMMEUBLES	Centre Ville	181-179-177 Boulevard de Strasbourg	17	76
08-0006	HOPITAL GENERAL	Côte Ouest / Ormeaux	55 bis rue Gustave Flaubert	12	161

08 - Immeuble académique en brique manufacturée

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
08-0007	ANCIEN COUVENT DES URSULINES (collège des Ormeaux)	Côte Ouest / Ormeaux	18 avenue Victoria	12	162
08-0029	MAISON D'ENFANTS "LES NIDS"	Côte Ouest / Ormeaux	15 rue Georges Robert Vallée	11	163
08-0042	IMMEUBLE	Côte Ouest / Ormeaux	61 avenue René Coty	12	164
08-0047	IMMEUBLES	Côte Ouest / Ormeaux	92-90-88-86-84-82 rue du Docteur Vigné	12	165
08-0008	LYCEE FRANCOIS 1ER	Danton	2 rue Jean Paul Sartre	12-17	255
08-0009	HOTEL DES SOCIETES SAVANTES	Danton	56 rue Anatole France	17	256
08-0010	CERCLE FRANKLIN	Danton	119 cours de la République	12	257
08-0030	MAISONS	Danton	5-7-9 rue de Thionville	12	258
08-0032	IMMEUBLE	Danton	147 rue Ernest Renan	12	259
08-0033	IMMEUBLES	Danton	52-50 rue Michelet et 1 rue de Thionville	12	260
08-0034	IMMEUBLES	Danton	61-63 rue Jean-Baptiste Eyriès	12-17	261
08-0035	IMMEUBLE	Danton	76ter rue Gabriel Péri	12	262
08-0036	IMMEUBLE	Danton	145 rue Ernest Renan	12	263
08-0037	IMMEUBLE	Danton	19 rue du Bastion	17	264
08-0038	IMMEUBLES	Danton	4-6-8 rue Casimir Delavigne	17	265
08-0039	IMMEUBLE	Danton	8 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	266
08-0040	IMMEUBLE	Danton	4 rue Franklin	17	267
08-0041	IMMEUBLE	Danton	7 rue du Corridor	12-17	268
08-0043	IMMEUBLE	Danton	1 rue Jules Tellier	12	269
08-0044	IMMEUBLE ET MAISON BOURGEOISE	Danton	95-89 rue Maréchal Joffre	12	270
08-0045	ECOLE SAINTE-ANNE	Danton	112 rue Ernest Renan	12	271
08-0046	IMMEUBLE	Danton	1 rue de Tourville	17	272
08-0048	IMMEUBLE	Danton	17 rue Bougainville	12	273
08-0049	IMMEUBLES	Danton	67-69-71 rue Michelet	12-17	274
08-0050	IMMEUBLE	Danton	83 rue Lesueur	12	275
08-0051	IMMEUBLES	Danton	21-23-25-27 rue Raspail	12	276
08-0052	IMMEUBLES	Danton	71-73 rue Casimir Delavigne	17	277
08-0054	IMMEUBLES	Danton	152-154 rue Maréchal Joffre	12	278
08-0055	IMMEUBLES	Danton	10-14-16-18-20 rue Collard	12	279
08-0056	IMMEUBLE	Danton	87 rue Jules Lecesne	17	280
08-0058	IMMEUBLES	Danton	15-17-19 rue de Neustrie	12	281

08 - Immeuble académique en brique manufacturée

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
08-0059	IMMEUBLES	Danton	28 rue Michelet et 63-65-6769 rue Casimir Delavigne	17	282
08-0060	IMMEUBLES	Danton	114-116-118 rue Casimir Delavigne	17	283
08-0061	IMMEUBLES	Danton	10-8-6-4 rue Dumé d'Aplemont	12	284
08-0062	IMMEUBLE	Danton	115 Cours de la République	12	285
08-0063	IMMEUBLE	Danton	2 rue Casimir Delavigne	17	286
08-0064	IMMEUBLE	Danton	3 rue La Pérouse	17	287
08-0065	IMMEUBLES	Danton	1-3-5-7 rue Raspail	17	288
08-0066	IMMEUBLES	Danton	86-84-82-80-78 rue Casimir Delavigne	17	289
08-0067	IMMEUBLES	Danton	1-2-3-4-5-6-7-8-9-10 rue du Docteur Lecadre	12	290
08-0068	IMMEUBLES	Danton	89-91 et 109-111-113 Cours de la République	12-17	291
08-0069	IMMEUBLE	Danton	67 rue Jules Lecesne	17	292
08-0070	IMMEUBLE	Danton	25 rue Casimir Delavigne	17	293
08-0071	IMMEUBLE	Danton	123 rue Ernest Renan	12	294
08-0072	IMMEUBLES	Danton	40-42-44-46 rue Raspail	12	295
08-0073	IMMEUBLE	Danton	18 rue de Neustrie	12	296
08-0074	IMMEUBLE	Danton	108 rue Lesueur	12	297
08-0075	IMMEUBLE	Danton	141-143 rue Ernest Renan	12	298
08-0076	IMMEUBLE	Danton	5 rue Casimir Delavigne	17	299
08-0077	IMMEUBLES	Danton	74-74 bis rue Michelet	12	300
08-0078	IMMEUBLE	Danton	78 rue Michelet	12	301
08-0079	LYCEE JULES SIEGFRIED	Danton	1 rue Dumé d'Aplemont	12	302
08-0080	IMMEUBLE	Danton	82 rue Michelet	12	303
08-0081	IMMEUBLE	Danton	84 rue Michelet	12	304
08-0082	IMMEUBLE	Danton	15 rue Jean-Paul Sartre	12	305
08-0083	IMMEUBLE	Danton	24 rue Maréchal Galliéni	17	306
08-0084	IMMEUBLE	Danton	105 rue Anatole France	17	307
08-0085	IMMEUBLE	Danton	88 rue Maréchal Joffre	12	308
08-0086	IMMEUBLE	Danton	142 avenue René Coty	12	309
08-0087	IMMEUBLE	Danton	38 rue Raspail	12	310
08-0088	IMMEUBLE	Danton	102 rue Général Sarrail	12	311
08-0089	IMMEUBLE	Danton	4 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	312

08 - Immeuble académique en brique manufacturée

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
08-0090	IMMEUBLE	Danton	1 rue d'Après Mannevillette	17	313
08-0091	IMMEUBLE	Danton	59 rue Casimir Delavigne	17	314
08-0092	IMMEUBLE	Danton	30 rue Casimir Delavigne	17	315
08-0094	IMMEUBLES	Danton	72-74-76 rue Anatole France	17	316
08-0095	IMMEUBLE	Danton	1 rue du Bastion	17	317
08-0096	IMMEUBLE	Danton	45 rue Jules Lecesne	17	318
08-0097	IMMEUBLES	Danton	60-62-64 rue Raspail - 108 rue Ernest Renan	12	319
08-0115	IMMEUBLE	Danton	171 cours de la République	12	320
08-0011	ECOLE AMIRAL COURBET	Eure	22 rue Amiral Courbet	17	392
08-0012	SERIE DE 4 IMMEUBLES	Eure	Place Léon Carlier	17	393
08-0013	FOYER BELGE	Eure	Rue Louis Eudier, rue François Arago	17	394
08-0014	ENTREPOT	Eure	Rue Pierre Guinard	17	395
08-0025	CARREFOUR - IMMEUBLE	Eure	Rue Marceau / Rue Amiral Courbet	18	396
08-0026	CARREFOUR CAILLARD - IMMEUBLE	Eure	Angle de la rue de Prony et rue Guinard	17	397
08-0027	CARREFOUR PLACE CARLIER - IMMEUBLES	Eure	Rue Amiral Courbet	17	398
08-0101	IMMEUBLES	Eure	9 à 15 rue Gravelotte	19	399
08-0102	IMMEUBLES	Eure	24 à 34 rue Amiral Courbet	19	400
08-0103	IMMEUBLE	Eure	23 rue Amiral Courbet	19	401
08-0104	IMMEUBLES	Eure	22 à 28 rue François Arago	19	402
08-0105	IMMEUBLE	Eure	41 boulevard Amiral Mouchez	19	403
08-0106	IMMEUBLES	Eure	35 à 43 rue François Arago	19	404
08-0107	IMMEUBLES	Eure	43 à 49 boulevard Amiral Mouchez	17-20	405
08-0108	IMMEUBLES	Eure	12 à 16 boulevard Amiral Mouchez	17-20	406
08-0109	IMMEUBLE	Eure	18 bvd Amiral Mouchez	20	407
08-0110	IMMEUBLE	Eure	19 quai de Saône	20	408
08-0111	IMMEUBLE	Eure	27 quai de Saône	20	409
08-0117	IMMEUBLE	Eure	8 rue Beaumarchais	17	410
08-0098	ECOLE D'HARMONIE MUNICIPALE	Graville	19 rue du Docteur Louis Richard	17	424
08-0116	ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE MAURICE BOUCHOR	Sainte-Cécile	1 rue Maurice Bouchor	13	489
08-0005	GROUPE SCOLAIRE MASSILLON	Sainte-Marie	103 à 113 rue Massillon	13	504
08-0099	BATIMENT SNCF	Sainte-Marie	1 cours La Fayette	17	505

08 - Immeuble académique en brique manufacturée

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
08-0002	CITE OURSEL	Sanvic	1 rue Césaire Oursel	11	520
08-0004	ENTREPOT COMMERCIAL TRANSFORME EN LOGEMENTS	Sanvic	105 rue Cochet	11	521
08-0022	IMMEUBLE	Vallée Béreult	66 rue de la Vallée	18	539
08-0023	RHUMS CHAUVET	Vallée Béreult	192 rue de la Vallée	14-19	540

09 - Maison et entrepôt pignon en brique manufacturée

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
09-0012	ENTREPOT INDUSTRIEL	Arcole Brindeau	66 rue Général Hoche	18	53
09-0013	ENTREPOT INDUSTRIEL	Arcole Brindeau	38 rue de Fleurus	18	54
09-0017	MAGASIN GENERAUX	Arcole Brindeau	Rue des magasins généraux	17-18	55
09-0014	MAISONS MITOYENNES COSTIERE	Côte Est / Soquence	4, 6, 10 et 12 passage de Montmirail	13	100
09-0015	ENTREPOTS COMMERCIAUX JUMELES	Côte Est / Soquence	17 rue des Réservoirs	13	101
09-0004	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	37 rue Lestorey de Boulongne	12	166
09-0010	MAISONS	Danton	81-83 rue Ernest Renan	12	321
09-0011	MAISON	Danton	93 rue Gabriel Péri	12	322
09-0005	DOCKS DOMBASLE	Eure	Quai de Saône	17	411
09-0006	ATELIER DE MECANIQUE	Eure	12 rue de Gravelotte	17	412
09-0007	ENTREPOTS - MAGASINS BOETZ	Eure	47 rue de l'Eglise, 12 rue Lavoisier	17	413
09-0009	HANGAR 0	Eure	37, quai de Saône	18	414
09-0001	FRONT URBAIN	Saint-Vincent	Rue de l'Atlas	11	481
09-0016	MAISON	Sainte-Cécile	60 rue Pierre Loti	13	490
09-0002	ANCIEN DISPENSAIRE	Sainte-Marie	112 cours de la République	12	506
09-0003	ETS DRESSER RAND	Sainte-Marie	31 - 35 boulevard Winston Churchill	18	507
09-0008	CORDERIES DE LA SEINE	Vallée Béreult	178 rue de la Vallée	13-14-18	541

10 - Maison ouvrière accolée

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
10-0001	CITE HAVRAISE	Côte Est / Soquence	Rue de la cité havraise	12	102

11 - Villa néo-normande

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
11-0009	MAISON DE L'ENFANCE	Côte Est / Soquence	29 rue de Trigauville	12	103
11-0005	VILLA	Côte Ouest / Ormeaux	148 - 154 rue Félix Faure	11	167
11-0006	PILASTRES ET PAVILLON NOEL	Côte Ouest / Ormeaux	Avenue Victoria, 1 rue Frédéric Risson	12	168
11-0008	PROPRIETE GROSOS	Côte Ouest / Ormeaux	44 rue Flore	12	169
11-0011	VILLA CHARCOT	Côte Ouest / Ormeaux	26 rue Jean Charcot	11	170
11-0012	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	15 rue Saint Michel	12	171
11-0013	VILLA	Côte Ouest / Ormeaux	175 rue Félix Faure	11	172
11-0014	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	307 rue Félix Faure	12	173
11-0015	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	110-112 rue Félix Faure	11	174
11-0016	VILLA	Côte Ouest / Ormeaux	11 rue Philippe Barrey	11	175
11-0017	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	19 rue Saint Michel	12	176
11-0018	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	78 rue Georges Lafaurie	12	177
11-0019	VILLA	Côte Ouest / Ormeaux	14 rue Gabriel Monod	11	178
11-0020	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	49 rue Gabriel Monod	11	179
11-0025	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	19 rue Frédéric Risson	12	180
11-0027	MAISONS	Côte Ouest / Ormeaux	3 impasse de l'Aviation - 3 rue Hector Malot - 4 et 18 avenue Nicolas II - 5,7,10,11,12 et14	12	181
11-0028	MAISONS	Côte Ouest / Ormeaux	3,9,26,28 et 43 rue Mozart - 18 rue Begouen - 49 rue Lestorey de Boulongne - 309 rue	12	182
11-0002	MAISON INDIVIDUELLE	Danton	27 rue Raspail	12	323
11-0007	MAISON	Danton	87 rue Jean Baptiste Eyriès	12	324
11-0021	MAISON	Danton	20 rue Just Viel	17	325
11-0022	VILLA	Danton	22-22 bis rue Jean-Baptiste Eyriès	17	326
11-0023	MAISON	Danton	46 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	327
11-0024	VILLA	Danton	36 rue de Neustrie	12	328
11-0003	VILLA MARITIME	Saint-Vincent	66 boulevard Albert 1er	11	482
11-0004	VILLA ROUX	Saint-Vincent	16 rue des Protestants	11	483
11-0001	MAISON	Sanvic	12 place Raymond Poincaré	11	522
11-0026	MAISON	Sanvic	18 rue Jean Richepin	12	523
11-0010	MAISON DU DIRECTEUR DES TREFILERIES	Vallée Béreult	75 boulevard Jules Durand	18	542

12 - Construction éclectique

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page

12 - Construction éclectique

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
12-0005	COMITE D'ENTREPRISE DES OUVRIERS DOCKERS DU HAVRE	Arcole Brindeau	37 rue Général Chanzy	18	56
12-0002	ESCALIER ROULANT D'APLEMONT	Côte Est / Soquence	Escalier de Montmorency	13	104
12-0007	FUNICULAIRE SAINTE MARIE	Côte Ouest / Ormeaux	Rue Pasteur	12	183
12-0079	LOTISSEMENT DES ORMEAUX	Côte Ouest / Ormeaux	Avenues Victoria, Nicolas II, Henri Woolett	12	184
12-0003	DOCKS VAUBAN, COURS C,D,E	Eure	Quai Frissard, quai des Antilles	17	415
12-0004	CLOCHE DES DOCKERS	Eure	Quai de la Meuse	17	416
12-0006	ENTREPOTS INDUSTRIELS	Le Port	88 chaussée des Gares Maritimes	23	429
12-0008	CHEMINEES CENTRALE THERMIQUE	Le Port	1 route du môle central	23	430
12-0001	MAISON INDIVIDUELLE	Sanvic	44 rue Cochet	11	524
12-0077	LOTISSEMENT DU QUARTIER NEUF	Sanvic	Rues R. Rolland, cavée verte, J.Richepin	11-12	525

13 - Villa et immeuble d'inspiration art nouveau

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
13-0012	IMMEUBLE	Centre Ville	183 boulevard de Strasbourg	17	77
13-0010	MAISON	Côte Est / Soquence	115 rue de Verdun	13	105
13-0003	MAISONS	Côte Ouest / Ormeaux	5 rue Copernic - 7 et 23 rue Mozart	12	185
13-0004	VILLA	Côte Ouest / Ormeaux	9 passage Jacques Mellet	12	186
13-0011	MAISONS	Côte Ouest / Ormeaux	1 rue Frédéric Risson - 2 avenue Nicolas II - 3 avenue Henri Woollett - 13, 19 et 21	12	187
13-0001	ECOLE MATERNELLE ANCELOT	Danton	21 rue Jean Paul Sartre	12	329
13-0002	ECOLE PRIMAIRE RASPAIL	Danton	36 rue Raspail	12-17	330
13-0005	MAISON	Danton	9 rue de Neustrie	12	331
13-0006	IMMEUBLES	Danton	57-59-61-63 rue Michelet	17	332
13-0007	IMMEUBLE	Danton	5 rue du Corridor	12-17	333
13-0008	LYCEE JULES LECESNE	Danton	99 rue Jules Lecesne	17	334
13-0009	IMMEUBLE	Danton	87-89 rue Michelet	12	335

14 - Maison années 1920

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
14-0002	MAISONS	Côte Ouest / Ormeaux	11 rue Eugène Delacroix - 37 et 39 rue Mozart	12	188
14-0078	LOTISSEMENT DU VORNIER OU DU VAL SOLEIL	Sanvic	Rues Vornier, Val Soleil, Cavée Verte, Ampère	12	526

14 - Maison années 1920

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
14-0001	CITE DES TREFILERIES	Vallée Béreult	Rue des Tréfileries	18	543

15 - Maison d'inspiration art déco

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
15-0008	MAISON ART DECO	Côte Est / Soquence	26 rue de l'Epargne	13	106
15-0001	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	12 bis rue Auguste Dollfus	11	189
15-0004	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	71 rue Maréchal Joffre	12	190
15-0009	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	82 rue Gustave Flaubert	12	191
15-0014	MAISONS	Côte Ouest / Ormeaux	1,5,7 et 19 rue Docteur Le Nouen - 4 rue de l'Aviation - 6 et 25 avenue Victoria - 10	12	192
15-0015	MAISONS	Côte Ouest / Ormeaux	1 rue Nicolas Poussin - 3 rue du Funiculaire - 12 rue Alfred Nobel - 13,15 et 41 rue Mozart	12	193
15-0002	MAISON	Danton	26 rue Ernest Renan	12	336
15-0003	MAISON	Danton	113 rue Anatole France	17	337
15-0005	MAISON	Danton	83 rue Michelet	12	338
15-0006	MAISON	Danton	70 rue Général Sarrail	17	339
15-0010	MAISON	Sainte-Cécile	21 rue des Chênes	13	491
15-0011	MAISON	Sainte-Cécile	22 avenue de Frileuse	13	492
15-0012	MAISON	Sainte-Cécile	73 avenue Rouget de l'Isle	13	493
15-0007	MAISON	Sanvic	12 place Georges Vavasseur	12	527
15-0013	MAISON	Sanvic	25 rue Roger Duval	12	528

16 - Immeuble d'inspiration art déco

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
16-0009	SALLE DES FETES DE GRAVILLE	Côte Est / Soquence	133 rue de Verdun	13	107
16-0011	CINEMA NORMANDY	Côte Est / Soquence	387 rue Aristide Briand	13	108
16-0004	MAISON INDIVIDUELLE	Côte Ouest / Ormeaux	20 rue Bégouen	12	194
16-0012	IMMEUBLE	Côte Ouest / Ormeaux	7 rue Auguste Dollfus	11	195
16-0005	IMMEUBLES	Danton	36 à 40 rue Gabriel Péri	17	340
16-0006	IMMEUBLES	Danton	23 à 29 rue d'après-Mannevillette	17	341
16-0007	CASERNE DES POMPIERS	Danton	9 rue Dumé d'Aplemont	12	342
16-0013	IMMEUBLES	Danton	88-86-84 rue Lesueur	12	343

16 - Immeuble d'inspiration art déco

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
16-0014	IMMEUBLES	Danton	96 bis- 96- 94 bis rue Anatole France	17	344
16-0015	IMMEUBLE	Danton	32 rue Raspail	17	345
16-0016	CENTRALE TELEPHONIQUE	Danton	23 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	346
16-0017	PISCINE MUNICIPALE	Danton	37 cours de la République	17	347
16-0010	MAISON DES MARINS	Eure	39 boulevard amiral Mouchez	17	417
16-0019	IMMEUBLE	Sainte-Cécile	3 rue des Hallates	13	494
16-0008	HBM	Sainte-Marie	11 à 19 boulevard Winston Churchill	18	508
16-0018	GARE SNCF	Sainte-Marie	cours de la République	17	509
16-0001	POSTE DE SANVIC	Sanvic	Place Raymond Poincaré	11	529
16-0002	IMMEUBLE	Sanvic	57 rue Cochet	11	530
16-0003	H.B.M. DE TOURNEVILLE	Tourneville	114 à 128 rue de la cavée verte, 8 à 22 rue Louis Blanc	12	534

17 - Maison années 1930-1940

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
17-0001	MAISON	Sainte-Cécile	34 avenue de Frileuse	13	495
17-0002	MAISON	Sainte-Cécile	39 rue Joseph Madec	13	496

18 - Reconstruction conventionnelle individuelle

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
18-0080	CITE-JARDIN D'APLEMONT	Aplemont	Aplemont	13-14	25
18-0006	BATIMENTS INDUSTRIELS	Arcole Brindeau	38 rue de Fleurus	18	57
18-0010	ENSEMBLE BATIS	Bléville	rue Vincent Scotto - rue Arquis - rue Fernand Châtel - rue Irène Juliot Curie	8	62
18-0002	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	25 rue de l'Aviation	12	196
18-0004	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	18 rue Jean Charcot	11	197
18-0011	MAISONS	Côte Ouest / Ormeaux	2 rue du Funiculaire - 5 rue Mozart - 6 rue Lestorey de Boulongne - 7 rue Alfred Nobel -	12	198
18-0005	MAISON	Danton	26 rue Just Viel	12	348
18-0007	MAISONS EN BANDE	Graville	45 à 81 rue A. Blanqui 174 à 180 rue de Verdun 2 à 12 rue du Château 165 à 175 rue	14	425
18-0001	ECOLE CHARLES DE FOUCAULT	Mare au Clerc	5 rue de Tahure	8	442

19 - Reconstruction conventionnelle collective

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
19-0006	ECOLE PAUL BERT	Aplemont	rue des Iris	14	26
19-0005	IMMEUBLE	Côte Ouest / Ormeaux	58 rue de Tourneville	12	199
19-0002	B.C.M.O (BUREAU CENTRAL DE LA MAIN D'OEUVRE)	Eure	Rue des Chargeurs Réunis	18	418
19-0007	ILOT RECONSTRUCTION GRAVILLE	Graville	2-24 bis avenue Lagrange / 24-32 rue Blanqui / 7-23 rue Abadie / 17-25 rue Marcel Royer	14	426
19-0001	SNR-CAILLARD	Le Port	Rues Bellot / de Prony	17	431
19-0003	IMMEUBLE	Le Port	9001 Quai de New-York	17	432
19-0004	ENSEMBLE BATIS	Le Port	Chaussée Amiral Durand-Viel	17	433
19-0008	CITE DES CHAMPS-BARETS	Vallée Béreult	Avenue des Champs Barets, rue des chantiers	14-19	544

21 - Reconstruction ossaturiste

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
21-0002	CASERNE DES POMPIERS	Caucriauville	9 rue Sergent Goubin	10	64
21-0001	ENSEMBLE IMMEUBLES	Eure	Rue Paul Marion - rue Marceau - rue Jean Caurret	18	419

22 - Classicisme structurel

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
22-0001	MAISON	Côte Ouest / Ormeaux	1 rue Mozart	12	200
22-0003	ISAI GRAVILLE	Graville	8 à 88 place Jean Maridor, avenue Jean Jaurès	13	427
22-0002	ANCIENS ABATTOIRS	Les Neiges	2 rue Buffon, 45bis boulevard de Graville	23	439
22-0004	IMMEUBLES JENNER	Sainte-Cécile	8 et 18 rue Marcel Proust, 20 avenue René Dehayes	13	497

25 - Reconstruction spécifique

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
25-0001	MAISONS EN PIERRES MEULIERES	Aplemont	Cité-Jardin d'Aplemont	13-14	27
25-0002	DOCKS DU PONT ROUGE	Arcole Brindeau	40 à 54 boulevard Amiral Mouchez, 51 à 77 rue Général Chanzy	20	58

26 - Classicisme moderne

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
26-0001	MAIRIE ANNEXE DE GRAVILLE	Côte Est / Soquence	161 rue de Verdun	14	109

28 - Industrialisation lourde horizontale

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
28-0001	ENSEMBLE D'IMMEUBLES	Tourneville	66 à 124 rue René Bazille	12	535

29 - Industrialisation lourde verticale

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
29-0001	ENSEMBLE D'HABITATIONS CAUCRIAUVILLE	Caucriauville	9 à 25 rue Jules Vallès et 221 à 265 avenue du 8 mai 1945	14	65
29-0002	LYCEE SCHUMAN - PERRET	Caucriauville	51 Avenue du 8 Mai 1945, 76610 Le Havre	10	66
29-0003	TOUR RESERVOIR	Caucriauville	8-10 Allée d'Avranches	14	67
29-0004	INSTITUT UNIVERSITAIRE TECHNOLOGIQUE	Caucriauville	32 rue Boris Vian	10	68

37 - Entrepôt ou docks

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
37-0011	BATIMENT D'ANCIENNE ECURIES INTEGRE A L'ECOLE MOLIERE	Eure	31 rue Amiral Courbet	17	420
37-0001	ENTREPOT INDUSTRIEL	Vallée Béreult	68 boulevard Jules Durand	18	545
37-0003	ATELIERS DE L'ARCHITECTURE DE LA VILLE DU HAVRE	Vallée Béreult	56 rue Louis Richard	18	546
37-0004	USINE COMPAGNIE ELECTROMECANIQUE	Vallée Béreult	4 à 16 boulevard Jules Durand	18	547
37-0005	USINE DES TREFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE	Vallée Béreult	40 boulevard Jules Durand	18	548
37-0006	ENTREPOTS	Vallée Béreult	144 boulevard Jules Durand	18-19	549
37-0007	ENTREPOT INDUSTRIEL	Vallée Béreult	Boulevard de Graville	18	550
37-0008	ENTREPOT INDUSTRIEL	Vallée Béreult	Boulevard Jules Durand	18	551
37-0009	ENTREPOT INDUSTRIEL	Vallée Béreult	19 boulevard Jules Durand	18	552
37-0010	ENTREPOT INDUSTRIEL	Vallée Béreult	45 rue Jules Delamare	18	553

38 - Arbres remarquables

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
38-0012	LES ARBRES DE L'ECOLE PAUL BERT	Aplemont	Ecole Paul Bert	12	28
38-0019	LES DEUX PLATANES DE L'ENTREE DE VILLE	Arcole Brindeau	Rue du Docteur Piasceki	18	59
38-0035	LE CEDRE DE LA RUE PIERRE GUILLAUME PETIT	Bléville	64 rue Pierre Guillaume Petit	7	63
38-0015	LE PLATANE DE LA RUE EDOUARD VAILLANT	Caucriauville	Rue Edouard Vaillant	10-14	69
38-0002	LES PLATANES DES JARDINS DE L'HOTEL DE VILLE	Centre Ville	Place de l'Hôtel de Ville	16-17	78
38-0013	LES PTEROCARYAS DE L'ECOLE DE LA MAILLERAYE	Centre Ville	93 rue Dicquemare	16	79

38 - Arbres remarquables

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
38-0034	LE PLATANE DU BOULEVARD DE STRASBOURG	Centre Ville	216 boulevard de Strasbourg	17	80
38-0038	LES PLATANES DE LE SOUS PREFECTURE	Centre Ville	95 boulevard de Strasbourg	17	81
38-0003	LE CEDRE DE L'ABBAYE DE GRAVILLE	Côte Est / Soquence	55 rue de l'Abbaye	14	110
38-0023	LE PLATANE DE LA RUE PASTEUR	Côte Est / Soquence	8 rue Pasteur	12	111
38-0001	LE GINKGO BILOBA DU PARC HAUSER	Côte Ouest / Ormeaux	Parc Hauser	12	201
38-0007	LE TILLEUL DU SQUARE GROSOS	Côte Ouest / Ormeaux	Square Grosos	12	202
38-0011	LE HETRE A FEUILLES LACINIEES DU PARC HAUSER	Côte Ouest / Ormeaux	Parc Hauser	12	203
38-0021	LE PAULOWNIA DE LA RUE GUSTAVE FLAUBERT	Côte Ouest / Ormeaux	rue Gustave Flaubert	12	204
38-0024	LE LAURIER SAUCE DE LA RUE MARECHAL JOFFRE	Côte Ouest / Ormeaux	27 rue Maréchal Joffre	12	205
38-0025	LE MAGNOLIA ET LE MURIER DE L'HOPITAL PIERRE JANET	Côte Ouest / Ormeaux	47 rue de Tourneville	12	206
38-0026	LE MAGNOLIA DE LA RUE DE TOURNEVILLE	Côte Ouest / Ormeaux	31 rue de Tourneville	12	207
38-0027	LES PLATANES DU COLLEGE DES ORMEAUX	Côte Ouest / Ormeaux	18 avenue Victoria	12	208
38-0028	LE MAGNOLIA DE LA RUE GUSTAVE FLAUBERT	Côte Ouest / Ormeaux	21 rue Gustave Flaubert	12	209
38-0029	LE PIN NOIR DE LA RUE JEAN CHARCOT	Côte Ouest / Ormeaux	39 rue Jean Charcot	11	210
38-0030	LE HETRE POURPRE DE LA RUE FELIX FAURE	Côte Ouest / Ormeaux	349 rue Félix Faure	12	211
38-0031	LE HETRE POURPRE DE LA RUE FELIX FAURE	Côte Ouest / Ormeaux	333 rue Félix Faure	12	212
38-0032	LE CEDRE DE LA RUE FELIX FAURE	Côte Ouest / Ormeaux	334 rue Félix Faure	12	213
38-0033	LES HETRES POURPRES DE LA RUE LESTOREY DE BOULONGUE	Côte Ouest / Ormeaux	1 rue Lestorey de Boulongne	12	214
38-0036	2 Cèdres - 1 Séquoia - 3 Chênes - 1 If	Côte Ouest / Ormeaux	81 rue Louis Delamare	12	215
38-0041	If commun	Côte Ouest / Ormeaux	15 rue Saint Michel	12	216
38-0042	Marronnier d'Inde ou marronnier blanc	Côte Ouest / Ormeaux	25 rue St Michel	12	217
38-0043	Arbre remarquable	Côte Ouest / Ormeaux	24 rue Bichat		218
38-0044	Magnolia Grandiflora	Côte Ouest / Ormeaux	9 Bis rue Gustave Flaubert	11	219
38-0008	LES PLATANES DU SQUARE HOLKER	Danton	Square Holker	12-17	349
38-0022	LE MAGNOLIA DE LA BIBLIOTHEQUE ARMAND SALACROU	Danton	rue Casimir Périer	17	350
38-0016	LE PIN DE LA MAISON DE LA FORET	Forêt de Montgeon	201 rue Pierre Mendès France	13	423
38-0017	L'ARAUCARIA DE LA RUE DE LA JAMBE DE BOIS	Mont-Gaillard	Avenue du Grand Hameau	8	446
38-0014	LES ARBRES DES JARDINS FAMILIAUX SAINT JUST	Points Cardinaux	24 rue Saint-Just	7	448
38-0004	LE MARRONNIER DU PARC DE ROUELLES	Rouelles	Parc de Rouelles	10	471
38-0005	LES CYPRES CHAUVES DU PARC DE ROUELLES	Rouelles	Parc de Rouelles	10	472
38-0018	LE SEQUOIA DU JARDIN PUBLIC DE ROUELLES	Rouelles	45 rue André Vimbert	10	473

38 - Arbres remarquables

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
38-0040	ARBRE	Saint-Vincent	13 rue François Millet	11	484
38-0006	LE CHENE DE L'AVENUE DE FRILEUSE	Sainte-Cécile	Avenue de Frileuse	13	498
38-0037	LE CEDRE DE L'AVENUE DE FRILEUSE	Sainte-Cécile	40 avenue de Frileuse	13	499
38-0020	LE TILLEUL DE L'EGLISE DE SANVIC	Sanvic	Place Henri Chandelier	11	531
38-0009	L'ERABLE AUX "TETES DE CHATS" DU CIMETIERE SAINTE MARIE	Tourneville	Cimetière Sainte Marie	13	536
38-0010	L'IF A LA VIERGE DU CIMETIERE SAINTE MARIE	Tourneville	Cimetière Sainte Marie	13	537

39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
39-0010	MOTTE MEDIEVALE D'APLEMONT	Aplemont	Angle de la rue Abbé Varigon et rue Pablo Néruda	13	29
39-0013	ESPACE VERT RUE DE LA CONCORDE, AVENUE PAUL VERLAINE	Aplemont	Rue de la Concorde, avenue Paul Verlaine	13	30
39-0014	BANQUETTES ENHERBEES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES AVENUE PAUL	Aplemont	Avenue Paul Gerling et rue des Iris	14	31
39-0015	PLACE ENHERBEES RUE DES PAQUERETTES ET RUE DES LISERONS	Aplemont	Rue des Paquerêttes et rue des Liserons	14	32
39-0056	JARDINS - MAISONS MEULIERES	Aplemont		14	33
39-0018	ESPACE VERT COULEE VERTE CAUCRIAUVILLE ET AVENUE VERTE	Caucriauville	Avenue Vladimir Komarov	14	70
39-0001	SQUARE ERIGNAC	Centre Ville	Place Léon Meyer	17	82
39-0059	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Côte Est / Soquence	61 rue de verdun	13	112
39-0060	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Côte Est / Soquence	63 rue de verdun	14	113
39-0061	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Côte Est / Soquence	65 rue de verdun	15	114
39-0063	JARDIN - MAISON COSTIERE EST	Côte Est / Soquence		12	115
39-0064	JARDINS - MAISON COSTIERE EST	Côte Est / Soquence	Costière est		116
39-0003	BOISEMENT ET ESPACE VERT RUE FELIX FAURE	Côte Ouest / Ormeaux	Rue Gabriel Monod et Rue Félix Faure	11	220
39-0005	SQUARE GROSOS	Côte Ouest / Ormeaux	Rue de Tourneville	12	221
39-0019	BOISEMENTS	Côte Ouest / Ormeaux	115 rue Félix Faure	11	222
39-0079	JARDINS MAISONS COSTIERE	Côte Ouest / Ormeaux	Avenue Henri Woollett, avenue Nicolas II, rue des Ormeaux, rue Chaptal	12	223
39-0002	SQUARE HOLKER	Danton	rue Anatole France, rue de Thionville, rue Raspail	12-17	351
39-0020	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	68 rue Jean-Baptiste Eyriès	12	352
39-0021	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	66 rue Jean-Baptiste Eyriès	12	353
39-0022	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	60 rue Jean-Baptiste Eyriès	12	354
39-0023	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	58 rue Jean-Baptiste Eyriès	12	355
39-0024	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	46 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	356

39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
39-0025	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	39 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	357
39-0026	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	22 rue Jean-Baptiste Eyriès	17	358
39-0027	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	22 bis rue Jean-Baptiste Eyriès	17	359
39-0028	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	14 rue Just Viel	17	360
39-0029	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	18 rue Just Viel	17	361
39-0030	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	41 rue Franklin	17	362
39-0031	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	49 rue Franklin	17	363
39-0032	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	66 rue Franklin	12	364
39-0033	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	68 rue Franklin	12	365
39-0034	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	33 rue Franklin	17	366
39-0035	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	63 rue Ernest Renan	12	367
39-0036	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	65 rue Ernest Renan	12	368
39-0037	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	69 rue Ernest Renan	12	369
39-0038	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	131 rue Ernest Renan	12	370
39-0039	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	51 bis rue Auguste Comte	12	371
39-0040	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	59 rue Auguste Comte	12	372
39-0041	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	10 rue Auguste Comte	17	373
39-0042	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	49 rue Auguste Comte	12	374
39-0044	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	53 rue Auguste Comte	12	375
39-0045	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	55 rue Auguste Comte	12	376
39-0046	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	73 rue Auguste Comte	12	377
39-0047	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	77 rue Auguste Comte	12	378
39-0048	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	72 rue Lesueur	17	379
39-0049	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	70 rue Lesueur	17	380
39-0050	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	118 rue Lesueur	12	381
39-0051	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	124 rue Lesueur	12	382
39-0052	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	36 bis rue d'Après Mannevillette	17	383
39-0053	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	91 rue Gabriel Péri	12	384
39-0054	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	76 bis rue Gabriel Péri	12	385
39-0055	JARDIN PRIVATIF SUR MAISON INDIVIDUELLE	Danton	7 rue de Neustrie	12	386
39-0012	CLOS MASURES ET FOSSES PLANTES DU PLATEAU NORD-OUEST	Dollemard	Avenue du Grand Hameau	2	387

39 - Espaces verts, secteurs de clos et masures et fossés plantés

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
39-0011	PLACE DE GRAVILLE (RUE DE VERDUN,DU CHATEAU,AUGUSTE	Graville	Rue de Verdun, du Château, Auguste Blanqui	14	428
39-0004	SQUARE DU THEATRE DES BAINS DOUCHES ET ESPACES VERTS DE LA	Mare au Clerc	Rue Louis le Basso	13	443
39-0006	ABORDS DE L'EGLISE SACRE COEUR	Mare au Clerc		6	444
39-0017	ESPACE VERT COULEE VERTE ET AVENUE VERTE	Mont-Gaillard	Rue de la Bigne à Fosse	03-07-08	447
39-0057	JARDINS - MAISONS COSTIERE OUEST	Saint-Vincent	Costière Ouest	11-12	485
39-0058	JARDIN - VILLA MARITIME	Saint-Vincent	10 Rue Guy de Maupassant	11	486
39-0007	SQUARE MASSILLON	Sainte-Marie	Rue Desmallières, Démidoff, Massillon et Malherbe	13	510
39-0009	JARDINS DE LA MAIRIE DE SANVIC	Sanvic	Rue Jules Balières et Jean Borda	12	532
39-0008	ESPACE MARCEL ROYER	Vallée Béreult	79 rue Viviani	18	554

40 - Bassins

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
40-0071	ANSE NOTRE DAME	Centre Ville	Quai Notre Dame / Pont Notre Dame	17	83
40-0072	BASSIN DU ROY	Centre Ville	Quai Videcocq / Quai Michel Féré	17	84
40-0073	BASSIN DU COMMERCE ET PASSERELLE	Centre Ville	Quai Geoges V / Quai Lamblardie	17	85
40-0065	BASSIN VAUBAN	Eure	Quai Colbert / Quai Frissard	17	421
40-0066	BASSINS DES DOCKS (Paul Vatine)	Eure	Quai des antilles / Quai de la Réunion	17	422
40-0067	BASSIN DE LA CITADELLE ET FORME DE RADOUB N°3	Le Port	Quai de Norvège / Quai de Cadix	17	434
40-0068	BASSIN DE LA BARRE	Le Port	Quais Lamandé et C. Delavigne	17	435
40-0069	BASSIN DE L'EURE ET FORMES DE RADOUB	Le Port	Quais de Crimée, Cameroun, Marseille	17	436
40-0070	BASSSIN FLUVIAL + SAS ET GARAGE	Le Port	Quai de Saône	17-18	437

41 - Alignements d'arbres

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
41-0076	Alignement d'arbres - Aplemont	Aplemont	Rues Paul Bert, Paul verlaine, de la Concorde, Pablo Neruda, André Sakharov, des Dalhias,	13-14	34
41-0075	ALIGNEMENTS D'ABRES AVENUE DU 8 MAI 1945 ET AVENUE DU MONT LE	Caucriauville	Avenue du 8 mai 1945, Général Férié et Avenue du Mont Le Comte	10-14	71
41-0074	ALIGNEMENTS D'ARBRES DU FORT DE TOURNEVILLE	Tourneville	Rue du 329 ème régiment d'infanterie	12	538

42 - Zone humide

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page

42 - Zone humide

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
42-0002	Zone humide du port du Havre	Le Port	Port du Havre	19-20-25	438
42-0001	Zone humide de Rouelles	Rouelles	Ferme de la Bouteillerie	5	474

43 - Mare (rôle hydraulique)

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
43-0001	Mare plateau d'Epremesnil	Rouelles	Mare plateau d'Epremesnil	5	475

44 - Talus cauchois, haie et fossé (rôle hydraulique)

No	Dénomination de l'édifice	Quartier INSEE	Adresse	Planche	Page
44-0001	Talus cauchois sur le plateau d'Epremesnil	Rouelles	Plateau d'Epremesnil		476
44-0002	Fossé plaine de la coudraie	Rouelles	Plateau d'Epremesnil	5	477